

LA VIE

PUBLIQUE ET PRIVÉE

DES GRECS ET DES ROMAINS





I. — Cratère funéraire de la nécropole du Céramique extérieur, près la porte Dipylon à Athènes (Hist. de l'Art, VII, p. 139, fig. 42. — Musée national d'Athènes).

Ces vases, de style archaïque (vnº et vnº s. avant J.-C.) et de fabrication attique, avaient des dimensions énormes (celui-ci mesure 1 m. 21 de hauteur). On les plaçait en guise de stèles funéraires sur les tombes, où ils servaient à la célébration du culte funèbre. (La disposition de ces vases sur la tombe est représentée p. 113). On y versait le vin des libations; ils étaient sans fond, pour permettre à celles-ci d'arriver au mort. Une peinture grossière, en brun noir sur fond d'argile, représente la cérémonie des obsèques (ἐκρορά, voy. p. 111). Le mort est étendu sur un lit de parade posé sur un corbillard attelé de deux chevaux, qu'un homme conduit par la bride. En avant, d'autres hommes marchent l'épée au côté. Derrière suivent des pleureuses, faisant le geste de s'arracher les cheveux. Des personnages

analogues ont été logés en haut, à dr. et à g., des oiseaux, des croix gammées, des ornements divers sans aucun rapport avec le sujet ont été insérés là par le peintre pour décorer les parties vides du champ. Le registre inférieur représente une suite de chars attelés de deux chevaux et montés par des guerriers, en casque à aigrette et en bouclier. Ils défilaient d'abord dans le cortège, puis participaient à une course en l'honneur du mort, suivant le programme des jeux funèbres en usage à l'épôque homérique. Toutefois, on ne sait dans quelle mesure ces peintures commémoraient des scènes réelles; dans certains cas, elles pouvaient ne représenter que des scènes fictives, afin de procurer au mort l'illusion de funérailles somptueuses et héroïques. — Le Musée du Louvre possède de beaux spécimens de ce genre.

Jnv.A.48.376 LA VIE

PUBLIQUE ET PRIVÉE

DES GRECS ET DES ROMAINS

ALBUM CONTENANT

PLUS DE 890 GRAVURES, PLANS, VUES, RESTAURATIONS D'ÉDIFICES REPRODUCTIONS DE SITES CLASSIQUES ET DE MONUMENTS FIGURÉS (VASES PEINTS, BAS-RELIEFS, PEINTURES, MOSAÏQUES, MONNAIES, PIERRES GRAVÉES, STATUES, ETC.)

AVEC DES SOMMAIRES ET DES LÉGENDES EXPLICATIVES

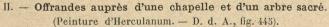
PAR

GUSTAVE FOUGÈRES

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE D'ATHÈNES, MAITRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

2° ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE





3426

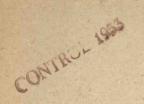
PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1900

Droits de propriété et de traduction réservés.





fotolos

B.C.U. Bucuresti

C65294



III. - Remise du péplos sacré à la fête des Panathénées (Hist. gr. I., p. 758).

Fragment central de la frise Est du Parthénon (voy. fig. 128 et 130). — Cette scène symbolique, centre et aboutissement de toute la frise représentant la procession des Panathénées, est d'un sens assez obscur. Elle paraît se passer au milieu de l'assemblée des dieux, assis en demi-cercle (à dr. Héra et Zeus?) dans une région supérieure d'où ils contemplent le cortège se dirigeant vers eux. La tête de celui-ci, composée des magistrats, canéphores, musiciens, victimes (fig. 130) s'est arrêtée à leurs pieds. L'archonte-roi (le *Basileus*) et sa femme (la *Basi*-

lissa), représentants attitrés de la religion athénienne, se sont détachés pour faire la remise du péplos nouveau, tissé par les Athéniennes et offert par la cité à Athéna. Pour cela, ils sont momentanément reçus dans l'assemblée divine. L'archonte-roi remet à un jeune servant de l'Olympe le vêtement sacré, tandis que deux porteuses de chaises (diphrophores) apportent les sièges sur lesquels les deux hôtes de l'Olympe prendront place, au milieu des dieux, pendant la durée des sacrifices et de la cérémonie qui se passent autour des autels de l'Acropole.

PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

L'antiquité qu'on nous faisait admirer autrefois manquait de vie et de couleur. On ne la connaissait guère que par sa littérature, où les humanistes cherchaient surtout des matières à amplifications morales. On n'étudiait pas les Grecs et les Romains pour les voir tels qu'ils étaient, comme représentants d'une société et d'une période déterminées, mais pour retrouver en eux « l'homme permanent », cet homme de tous les temps et de tous les pays, qui est, en définitive, un personnage bien monotone. Le Conciones semblait être le testament des anciens. On les tenait quittes du reste.

Depuis quelques années, le désaccord entre les conventions classiques et la réalité historique a paru plus clairement que jamais. Les fouilles entreprises dans toutes les parties du monde gréco-romain ont fait surgir du tombeau une antiquité toute fraîche, toute palpitante de vie. Personne ne prétend plus que les œuvres d'art et les monuments figurés, pour être une manifestation concrète de l'âme antique, soient moins expressifs que les textes écrits. Les vieux préjugés ont fait leur temps. On s'intéresse à l'évocation de tout ce passé; on se plait à en ressusciter la vision nette et réelle, à se donner le spectacle d'une société variée et complexe, dont on peut, grâce aux moyens d'enquête dont disposent les savants modernes, suivre le mouvement et apercevoir le décor.

Les archéologues ont créé une science nouvelle, que j'appellerais celle de l'actualité rétrospective. Ils nous procurent la vue directe de choses qu'on croyait à jamais évanouies. Ils ne se bornent plus à des méditations mélancoliques et médiocrement instructives sur les ruines : ils nous rendent contemporains des siècles passés, non pas seulement par l'imagination, mais par les yeux. Ils ont éclairé les limbes, revivifié les ombres impalpables pour les ramener à la pleine lumière. Plus heureux qu'Orphée, il nous convient à contempler leur Eurydice,

Nous aurions tort de rester sourds à cet appel. Car, aujourd'hui, le proverbe antique est en défaut : il est donné à tout le monde d'aborder Corinthe. Les sages y doivent aller voir. C'est un pèlerinage facile et d'où l'on revient édifié, ébloui et même amusé.

J'ai donc pensé rendre service à ceux qui désirent enfermer dans un cadre de réalité la fallacieuse fantaisie de leurs impressions littéraires. Le plus court moyen de comprendre, c'est de voir. Les anciens le savaient. En pédagogues avisés, ils avaient inventé ce que nous appelons pompeusement l' « enseignement par l'aspect ». Ils suspendaient aux murs de leurs écoles des tableaux représentant les principaux épisodes des poèmes homériques. Ces illustrations, dont on trouvera un spécimen dans le présent ouvrage, quoique toutes conventionnelles, agissaient sur les esprits par la vertu de la chose vue. Elles précisaient les rêves indécis, s'imposaient à la mémoire imaginative, et soulignaient avec efficacité le commentaire verbal du maître. D'un autre intérêt, - et combien plus suggestif! -- sont les résurrections de l'archéologie, puisqu'elles font comparaître les témoins eux-mêmes des époques disparues, puisqu'elles reconstituent, dans leur milieu particulier, avec leurs vrais costumes et leur matériel authentique, les scènes de la vie des anciens. Et ce prolongement de notre rayon visuel sur ces espaces lointains atteint jusqu'au fond de l'horizon historique les civilisations les plus reculées, qui n'avaient reçu jusqu'ici que le demi-jour de l'épopée. Les voici telles quelles, sorties tout armées du sol de Troie, de Mycènes et de Tirynthe. Qui veut comprendre Homère s'adressera désormais moins à Aristarque qu'à Schliemann et à M. Helbig.

Les principaux documents nécessaires à la connaissance sommaire, mais réelle, de la vie antique, ont été groupés en ces tableaux. En les parcourant des yeux, on aura une vision suffisamment claire des aspects les plus intéressants de l'antiquité. On y peut voir le Grec, le Romain en action dans toutes les circonstances de sa vie : d'abord faire une excursion dans son pays, puis entrer chez lui, s'installer à son foyer, à sa table; l'accompagner au dehors à l'agora, au forum, au théâtre, au gymnase, au stade, au cirque, aux bains, à l'armée, et

l'escorter à sa demeure dernière, en le suivant même au delà, parmi les espérances que les illusions de la tombe n'étouffent ni ne satisfont, ou parmi les rêves qui s'envolent avec la flamme du bûcher.

La librairie Hachette mettait à ma disposition une réserve de clichés gravés aussi copieuse que bien composée. Le nombre et la variété des figures ne me laissait que l'embarras du choix. Les publications antérieures où ces planches ont déjà trouvé place ont été signalées sans exceptions. Il me suffira de citer, entre autres références, l'Histoire de l'Art de MM. Georges Perrot et Chipiez, en particulier le VI° volume, paru il y a un an, et dont l'attente a longtemps retardé la présente publication; l'Histoire des Grecs et l'Histoire des Romains de M. Duruy, le Dictionnaire des Antiquités de M. Saglio. La plupart de mes emprunts ont donc été puisés à bonne source. Toutesois on trouvera un assez grand nombre de planches nouvelles exécutées spécialement pour cet album.

A côté des antiquités proprement dites, une certaine place a été donnée aux paysages. Pour faire connaître le sol et son influence sur l'histoire, rien ne vaut la seconde vue des choses qu'on obtient par la photographie de sites caractéristiques. Et puis, quand il s'agit de la Grèce et de l'Italie, certains noms possèdent un attrait magique : une curiosité instinctive fait que nous désirons comparer la réalité avec le mirage flottant évoqué dans notre imagination par une tradition de vingt siècles.

J'aurais voulu ces vues plus nombreuses encore, ne fût-ce que par reconnaissance personnelle envers d'admirables pays où l'on ne peut s'arrêter sans en garder au cœur la nostalgie. Sans doute, la photographie ne rend ni la séduction du ciel ni les caresses de la lumière sur les cimes glorieuses. Mais il fallait se contenter de l'authentique infidélité de cette traduction. Parfois cependant j'ai eu recours à quelques anciens dessins dont j'avais pu constater de visu l'exactitude.

La nature de cet ouvrage exigeait qu'on fit la part la plus large à l'illustration. Le texte a dû être réduit à des notices succinctes. Des sommaires précèdent chaque chapitre pour en indiquer l'esprit et résumer les notions essentielles à l'intelligence des différents groupes de tableaux. Des légendes particulières aux gravures en expliquent le sujet, en commentent les détails quand l'image n'est pas assez explicite par elle-même. Les longs développements, les discussions érudites n'étaient pas de mise ici. J'ai dû me borner parfois à des affirmations, sans avoir assez de place pour les justifier.

Cet album n'a pas l'ambition de se donner pour un manuel complet d'antiquités grecques et romaines : c'eût été faire double emploi avec des livres excellents, déjà connus et aimés du public studieux. Il ne prétend pas dispenser de certaines lectures nécessaires. Notre maître à tous, Fustel de Coulanges, a décrit, dans une œuvre mémorable, le système d'idées et de sentiments qui constituaient l'organisme de la Cité antique. Le Manuel de philologie de M. Salomon Reinach est un précieux recueil de faits : élèves et professeurs sont tributaires de cet ouvrage, où la bibliographie elle-même est attrayante à force de commodité. Le Manuel des Institutions romaines, de M. Bouché-Leclercq, est un répertoire qui vaut une bibliothèque savante. Enfin, les Lectures grecques et romaines de M. Paul Guiraud, véritable anthologie de textes choisis, présentent une suite de tableaux dont les couleurs ne pouvaient être composées que par le tact et le goût d'un historien très averti.

Cet ouvrage-ci suppose qu'on connaît ces auteurs et qu'on les consultera pour leur demander un complément d'informations. Il eût été présomptueux de vouloir refaire leurs œuvres et superflu de les transcrire. Mais il n'était pas inutile de les compléter par un imagier. Telle a été ma seule préoccupation.

GUSTAVE FOUGERES.

Paris, le 1er novembre 1894.

PRÉFACE DE LA SECONDE ÉDITION

Cet ouvrage a rencontré un accueil favorable auprès des professeurs et des élèves de l'encontact des réalités, ainsi qu'auprès des élèves des Écoles des Beaux-Arts. La pensée qui l'a inspiré était donc juste : l'utilité de notre imagier s'est démontrée par l'usage.

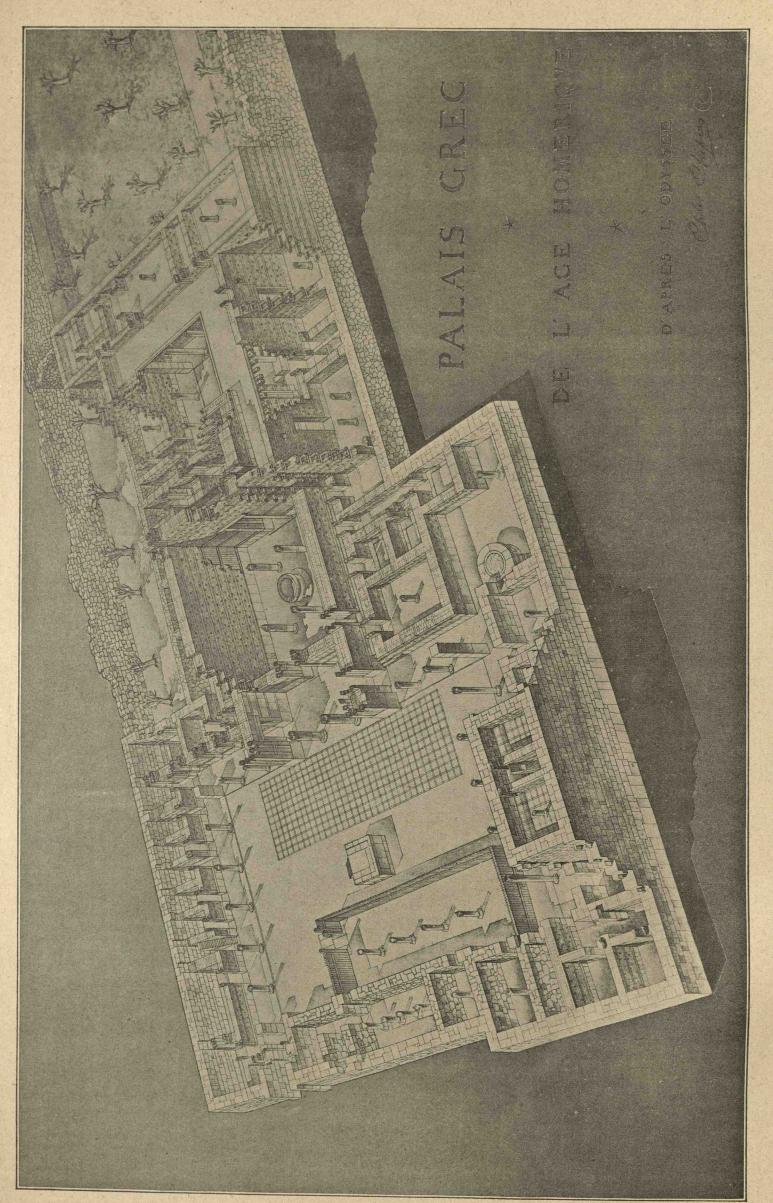
Appelé à préparer une nouvelle édition beaucoup plus tôt que nous n'aurions osé l'espérer, nous n'avons eu garde de négliger les observations qui nous étaient parvenues de divers côtés dès l'apparition de cet Album. Partout où cela nous a paru utile, nous avons corrigé, amendé, remanié illustrations et légendes. Quelques clichés anciens, notamment dans les paysages, ont été remplacés par des vues nouvelles. Nous avons voulu faire profiter nos lecteurs des découvertes les plus importantes de l'archéologie classique depuis 1894. Les fouilles de Delphes par l'École française d'Athènes, celles de Priène par l'Institut archéologique allemand, la trouvaille du trésor de Bosco-Reale, etc., nous imposaient un choix parmi leurs nouveautés.

De plus, pour rendre ce livre plus pratique et y faciliter les recherches, nous avons supsoucieuses de raviver leurs souvenirs scolaires au ves des Écoles des Beaux-Arts. La pensée qui l'a primé le dernier chapitre de la première édition : cette *Iconographie*, forcément incomplète et insuffisante, ne pouvait guère rendre de sérieux services. Elle est, ici, avantageusement remplacée par un index, qui permettra au lecteur de retrouver sans peine le monument ou la légende dont il peut avoir besoin. En sorte que cet album devient ainsi un répertoire d'antiquités. Enfin, comme la précision s'impose aujourd'hui même aux simples œuvres de vulgarisation, nous avons ajouté, à la mention des ouvrages où nos clichés avaient été empruntés. celle de la provenance et de la matière de l'original.

On voit que cette seconde édition n'est pas une reproduction servile de la précédente. On a voulu mettre à profit l'expérience d'un premier essai.

Paris, janvier 1900.

G. F.



- Restitution en perspective du palais d'Ulysse à Ithaque, d'après l'Odyssée, par Ch. Chipiez (Hist. de l'Art. VII, pl. II). IV.

On a figure les divers modes de magonnerie alors en usage, appareil à assises horizontales et à ressauts, petit appareil polygonal en pierres de taille ou en moellons, murs en briques crues et en bois, revêtements en pierres polies et en bois, etc... (Voy. l'analyse détaillée de ce plan dans Perrot et Chipiez. Hist. de Vart. VII, p. 82 et suiv.). — L'entrée est à g., vers le haut de la figure; la porte est précèdée d'un vestibule en couloir. Elle ouvre sur la cour principale (aulé) de 32 mètres de large, bordée de portiques. Une aire rectangulaire, pilonnée ou empierrée (vvx.vo éxmêv») servait de stade pour les jeux (Odys. IV, 637). Sous les galeries des portiques donnaient les logis des serviteurs et des hôtes. Dans l'aile en bas de la fig. on a donné une importance spéciale à l'appartement de Télémaque, avec un l'e étage et un escalier. Dans la cour même, à g. un enclos sert de parc à ciel ouvert pour le gros bétail de consommation; les écuries, avec une ligne de piliers au milieu, sont contigués à ce parc, dans le corps de bâtiments à g. entre la cour et la rue. — Le recoin du corps de logis à dr. en bas, avec une rotonde et une colonne, représente la tholos (cabinets d'aisance? kiosque au-dessus du puits?) où Ulysse fit pendre les servantes infidèles. Enfin, au centre de la cour, l'autel rectangulaire de Zeus Herkéios, où voulut se réfugier le chanteur Phémios.

A dr. de la cour s'ouvre le grand vestibule (πρόθυρον) au milieu du portique appele αϊθουσα. Une large porte (où s'assit Ulysse mendiant), au seuil de frêne, aux jambages de cyprès, s'ouvre dans le grand Mégaron des hommes (voy. p. 10, 11, 14), vaste salle au platond porté par 4 hautes colonnes entourant le foyer.

C'était la pièce principale, ouverte aux hôtes, celle où les prétendants festoyaient, où se passèrent l'épreuve de l'arc et le massacre. Cette pièce a 2 portes, l'une de côté, l'orsothure (en bas), l'autre au fond, où se tint Ulysse pour tirer de l'arc à travers les boucles des haches plantées dans la terre battue du mégaron. On passe de la dans le quartier privé et le gynécée, qui entourent une arrière-cour, avec des chambres au 1^{re} étage et toutes sortes de dépendances, magasins, celliers, trésors. Pénélope travaille d'ordinaire au rez-de-chaussée, derrière la porte communiquant avec le grand mégaron. La chambre à coucher d'Ulysse est au rez-de-chaussée, donnant sur la cour, au milieu de l'arrière-corps de logis. — Des couloirs mettent tout ce quartière en rapports avec la grande cour de devant, sans passer par le mégaron. — En haut, à dr. un enclos de pâture (¿pxo;) pour les porcs d'Eumée; en arrière, un grand verger.

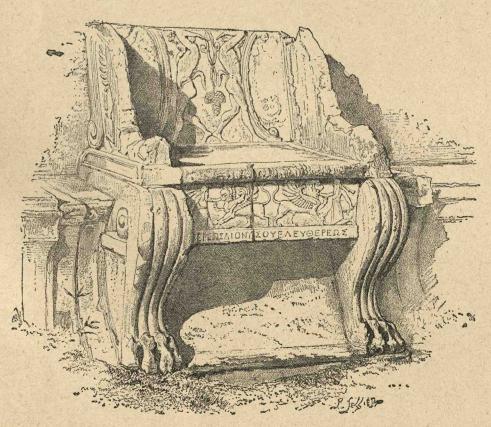


V. - Distribution d'un congiaire (D. d. A., fig. 1897; bas-relief de l'arc de Constantin, à Rome).

L'empereur, assis sur un suggestus, dans une basilique, et entouré de sa suite, distribue au peuple, qui s'approche en faisant le geste de l'adoration, des tablettes (tesserae), que le bénéficiaire reçoit dans un pli de sa toge : c'étaient des bons en échange desquels on touchait une somme d'argent ou des vivres. Dans des tribunes aménagées entre les colonnes du monument des scribes préparent les tesserae que reçoivent des employés sans doute pour les remettre ensuite à l'empereur.

TABLE DES MATIÈRES

Page	Pages	Pages
Préfaces	V CHAPITRE VIII	
CHAPITRE PREMIER \$ A. — La Grèce	Le Théâtre. \$ A. — En Grèce	63
CHAPITRE II Les civilisations primitives. § A. — La civilisation mycénienne (Troie, Tirynthe, Mycěnes, etc.)	CHAPITRE IX 9 18 CHAPITRE IX \$ A. — En Gréce	
	CHAPITRE X	81
La Maison et le Mobilier.	CHAPITRE XI La Politique	86
§ B. — L'habitation romaine	Le Travail	89
§ B. — Le repas. — 1° Chez les Grecs	47 La Religion. \$ A. — Le culte en Grèce	98
L'Éducation. \$ A. — En Grèce	52 53 Le Mariage	109
§ B. — Chez les Romains	55 La Mort	
§ C. — Les Bains et les Thermes	62 Index alphabétique	116



VI. — Siège du prêtre de Dionysos Éleuthéreus (Hist. gr. II, p. 265).

Ce siège se voit encore au premier rang des gradins du théâtre de Dionysos, à Athènes (voy. p. 64, fig. 439).



VII. - Vase attique archaïque. (Hist. de l'A., VII, p. 180).



VIII. - Pyxis attique archaïque. (Hist. de l'A., VII, p. 183).



IX. — Écuelle attique archaïque (Dipylon). (Hist. de l'A., VII, p. 163).

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Hist. de l'Art ou H. de l'A. - Histoire de l'Art dans l'antiquité, Égypte, Assyrie, Perse, Grèce, Étrurie, Rome, par G. PERROT et CHIPIEZ. Environ 9 volumes in-8 jésus: Chaque volume, broché, 30 francs.

Tome ler: L'Égypte. 1 vol. avec 5 planches en couleurs, 9 planches en noir et 616 gravures dans le texte.

: Chaldée et Assyrie. 1 vol. avec 4 planches en couleurs, 11 planches en noir et 452 gravures dans le texte.

Tome III : Phénicie, Cypre. 1 vol. avec 9 planches en couleurs, 1 planche en noir et 634 gravures dans le texte.

Tome IV: Judée, Sardaigne, Syrie, Cappadoce. 1 vol. avec 8 planches en noir et 394 gravures dans le texte. Tome V: Phrygie, Lydie et Carie, Lycie, Perse. 1 vol. avec 8 planches en noir et 500 gravures dans le texte.

Tome VI : La Grèce primitive : l'art mycénien. 1 vol. avec 12 planches en noir, 8 planches en couleurs et 400 gravures dans le texte.

Tome VII: La Grèce de l'épopée; la Grèce archaïque (le temple). 1 vol. avec 10 planches hors texte, 34 planches et 293 gravures dans le texte.

Hist. Gr. ou H. G. - Histoire des Grecs, par V. DURUY, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine. 3 volumes in 8 jésus contenant 50 planches en chromolithographie, 46 cartes et plans et 3 453 gravures, brochés, 75 francs. Chaque volume se vend séparément, 25 francs.

Hist. Rom. ou H. R. — Histoire des Romains, par V. DURUY, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Barbares. 7 volumes in-8 jésus avec environ 3000 gravures en noir et en couleurs, dessinées d'après l'antique, et 100 cartes ou plans, brochés, 175 francs. Chaque volume se vend séparément, 25 francs.

Dict. des Ant. ou D. d. A. - Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, d'après les textes et les monuments, contenant l'explication des termes qui se rapportent aux mœurs, aux institutions, à la religion, aux arts, aux sciences. au costume, au mobilier, à la guerre, à la marine, aux métiers, aux monnaies, poids et mesures, etc., et en général à la vie publique et privée des anciens. Ouvrage rédigé par une société d'écrivains spéciaux, d'archéologues et de professeurs, sous la direction de Ch. Daremberg et Edm. Saglio, avec le concours de M. Edm. Pottier, et enrichi de 6000 figures d'après l'antique, dessinées par P. Sellier. Format in 4°.

Les vingt-sept premiers fascicules sont en vente. Chaque fascicule, broché, 5 francs.

Tome I, 1re partie (A-B). 1 volume, broché, 23 fr. 75.

Tome I, 2° partie (C). 1 volume, broché, 29 fr. 50. Tome II, 1° partie (D-E). 1 volume, broché, 30 francs. Tome II, 2° partie (F-G). 1 volume, broché, 24 francs. Tome III, 1° partie (H-L). 1 volume, broché, 27 fr. 50.

La Table des matières partielles (A-E et F-J) sera remise gratuitement aux Souscripteurs et Acheteurs du Dictionnaire des Antiquités.



X. - Bouclier votif en bronze (H. de l'A., VII, p. 431).



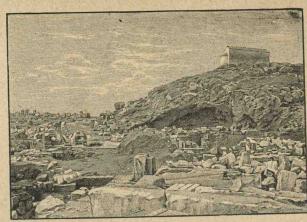
1. Le Katavothre de Taka (Tégée).

Photographie communiquée par la Société de Géographie de Paris (Voy. fig. 9).

CHAPITRE PREMIER

LE PAYS

§ A. — LA GRÈCE



2. L'antre de Pluton et le sanctuaire d'Éleusis.

Photographie communiquée par la Société de Géographie

La Grèce continentale est construite comme un damier de plaines peu étendues, les unes tout à fait isolées par une âpre clôture montagneuse (bassins fermés de la Béotie et de l'Arcadie), les autres ouvertes sur la mer. Cette structure en quelque sorte cellulaire prédisposait les habitants du pays à la vie cantonale indépendante et au morcellement politique. Chaque tribu de la race hellénique devait se parquer dans son habitacle particulier, jalouse du voisin et sans cesse en garde contre lui. L'absence de centralisation fit des républiques grecques autant d'écoles de la liberté.

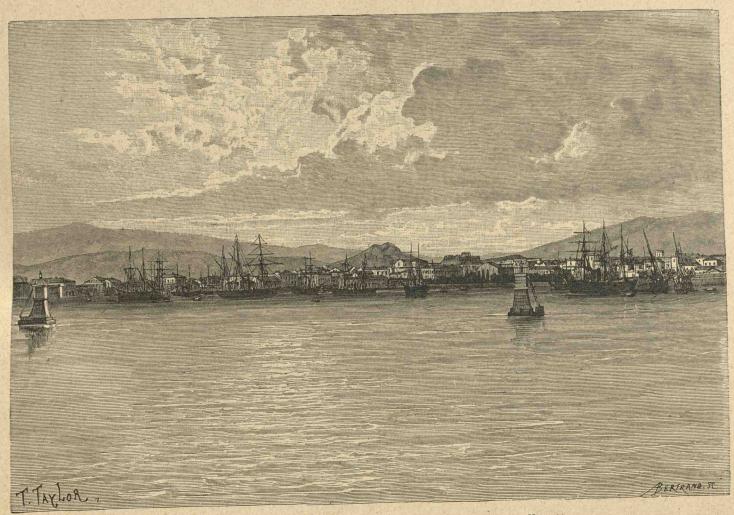
Les pétits États de la Grèce étaient pour la plupart enclos dans des frontières naturelles : le type de la patrie y est uniforme. Souvent le citoyen pouvait embrasser d'un regard circulaire le territoire entier de son pays natal, en emporter dans sa mémoire l'image complète : au centre, la capitale avec son enceinte fortifiée et son acropole; dans la plaine environnante, des bourgades ouvertes et quelques places fortes; sur les défilés de la montagne, des tours préposées à la garde des confins.

Cependant les nombreuses et profondes découpures des côtes, la proximité des îles échelonnées à petites distances entre le littoral grec et ceux d'Asie et d'Italie, sollicitaient les Grecs à la vie maritime et à l'expansion coloniale. La

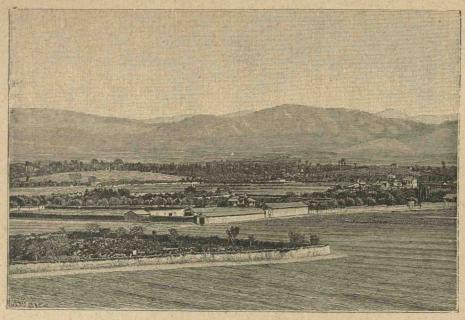
mer devenait pour eux une seconde patrie, plus accessible et plus ouverte. Cette situation privilégiée fit de la Grèce, à l'époque primitive, le rendez-vous des civilisations orientales (Égypte, Phénicie, Lydie) qui vinrent s'y combiner de bonne heure, et, par un choc en retour, à l'époque historique, le foyer rayonnant de la civilisation méditerranéenne.

En général, le sol de la Grèce est aride. En dehors de quelques vallées cultivables, les habitants devaient disputer à la roche avare de maigres productions. La race, sobre par nécessité, en était moins asservie aux instincts matériels. La beauté du climat, la coloration naturelle du paysage faisaient les âmes joyeuses et les intelligences lucides et brillantes. Dans cet aimable pays, la nature, clémente et sans caprice, n'était ni le tyran ni le bourreau de l'homme : celui-ci pouvait s'épanouir en une floraison vigoureuse du corps et de l'esprit. Il était vraiment le souverain de son petit monde, et les dieux eux-mêmes semblaient taillés à sa mesure.

La richesse minérale du sol, où l'argent et le marbre abondaient, mettait au service de l'art des matériaux de premier choix. Un peuple libre, intelligent, artiste, devait, dans un tel milieu, avec de telles ressources, devenir l'éducateur de l'humanité.

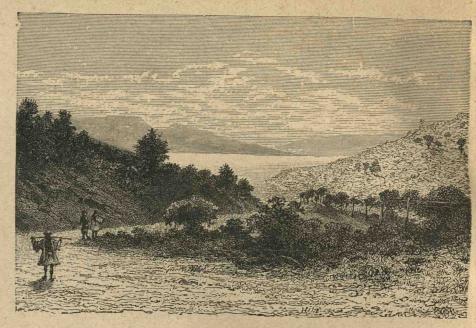


3. Vue générale du Pirée. — D'après une photographie. — (Hist. gr., II, p. 11.



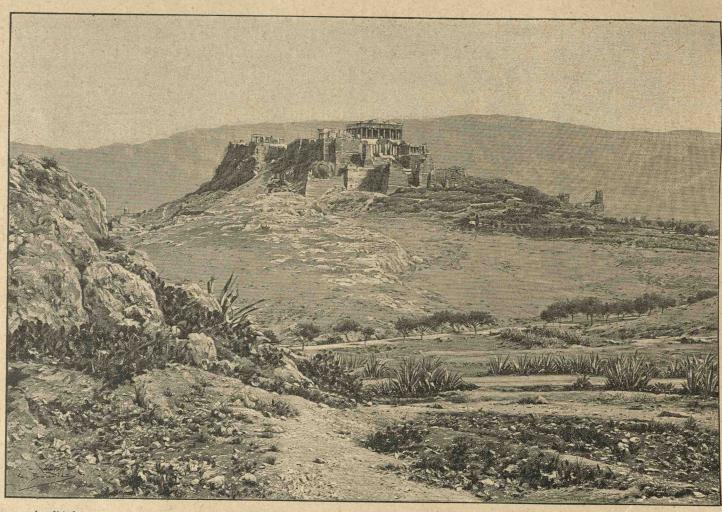
4. L'Attique, Colone et le bois d'oliviers. — (Hist. gr., II, p. 266.)

La butte de Colone, à g., est surmontée des stèles en marbre blanc d'O. Müller et de Ch. Lenormand, morts en Grèce. En arrière, au milieu de la plaine, le bois d'oliviers; au fond, la chaîne du Parnès, que couronnent, tout à fait au dernier plan, les crêtes du Cithéron.



5. La voie Sacrée et le golfe d'Éleusis. — (Hist. gr., I, p. 468.)

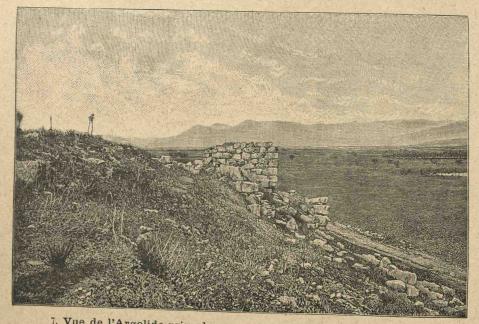
La gravure représente la sortie du défilé Sacré qui, après avoir traverse l'Ægaléos, débouche sur le golfe d'Éleusis. Dans le fond, à gauche, la silhouette de Salamine; à droite, celle des derniers contreforts du Cithéron au-dessus d'Eleusis.



6. L'Aeropole d'Athènes. — Vue prise du pied de la colline des Nymphes. — D'après une photographie communiquée par la Société de Géographie de Paris.

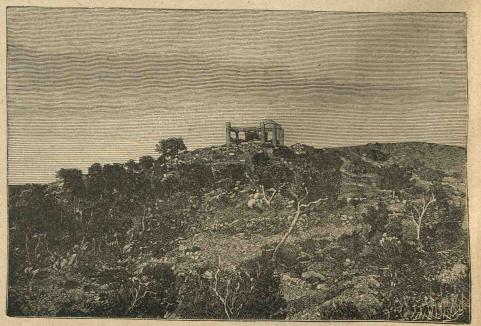
On voit à g. au premier plan l'escarpement de la colline des Nymphes; vers le milieu, audessus des arbres de la route, la pente rocheuse de la colline de l'Aréopage, puis, plus haut, un peu à dr., l'entrée de l'Acropole avec la porte et l'escalier de Beulé, le piédestal d'Agrippa, le petit temple de la Victoire Aptère, les Propylées, le Parthénon; à g. le flanc N. de l'Acro-

pole (Longues Roches) dominé par l'Érechthéion et dans lequel sont creusées la grotte d'Apollon, celle de Pan et celle d'Aglaure (Voy. p. 29). Le bastion d'Odysseus (auj. démoli) cache l'escalier de la fontaine Clepsydra. — En contre-bas, à dr. se dressent les murs de l'Odéon d'Hérode Atticus. — Dans le fond, le large dos de l'Hymette.



7. Vue de l'Argolide prise des murs de Tirynthe (Hist. gr., II, p. 419).

Dans le fond, au-dessus de la tour (direction N.-E.), les deux sommets dominant Mycènes, puis, à dr., le dos du mont Euboia, au pied duquel se trouvait l'Héraion d'Argos.



8. Ruines du temple d'Athéna à Égine (Hist. gr., II, p. 155).

Des frontons de ce temple dorique, construit vers 480 av. J.-C., proviennent de célèbres statues archaïques en marbre conservées à la Glyptothèque de Munich (Voy. p. 97).



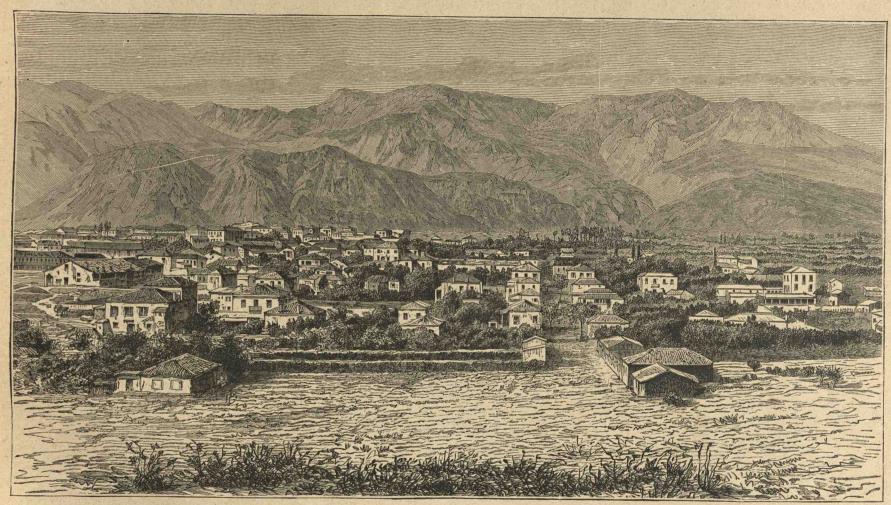
9. Le Cyllène et la plaine de Stymphale (Hist. gr., III, p. 439).

La plaine de Stymphale est un des bassins fermés d'Arcadie; les eaux n'ont d'issue que par des tunnels naturels qu'elles se frayent à travers la masse des montagnes (Zérèthres de Strabon, Katavothres modernes. Voy. fig. 1). Quand ses dégorgeoirs sont obstrués, la plaine inondée se convertit en marais. — Le Cyllène (2374 mêtres) est un des plus hauts sommets de la Grèce; la légende y plaçait le lieu de naissance d'Hermès; c'était le mont sacré des Arcadiens du Nord.



10. Plaine de Mantinée. — D'après une photographie de l'auteur.

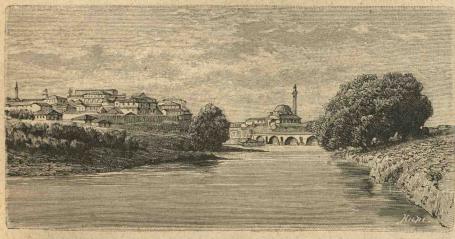
Ce fut le champ clos où, dans cinq grandes batailles, les Grecs divisés en vinrent aux mains. En 362, Épaminondas blessé fut transporté en bas du promontoire (à g.) appelé Scopé (c.-à-d. la Guette). Il y expira après la victoire de ses troupes. Mantinée était tout au bout de la plaine. A g. le Ménale, à dr. l'Artémisson, au fond le Trachy font de ce bassin une cuvette fermée. Au milieu la pointe de l'Alésion. A g. la route de Mantinée à Pallantion; à dr. la route de Mantinée à Tégée.



11. Sparte et le Taygète (Tour du Monde, t. XXXV, p. 325).

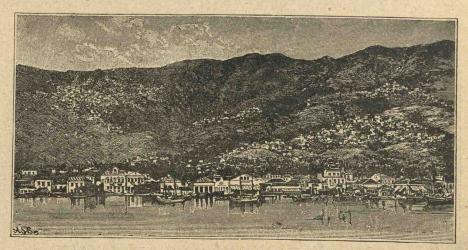
La Laconie est une des régions les plus douces de la Grèce, avec la Messénie. L'antique Sparte, suivant la prédiction de Thucydide (I, 10) n'a laissé que des ruines insignifiantes. Le Taygète (2409 mètres) est une abrupte muraille rocheuse, déchiquetée et sauvage. Quelques brèches (auj. langadas) livrent passage à des sentiers muletiers suspendus sur les précipices et qui conduisent en Messénie. A l'entrée d'une de ces crevasses (à dr.), s'étagent les ruines de Mistra, construite en

1250 par les Francs qui conquirent la Morée sous Guillaume de Villehardouin. Plus loin, dans l'intérieur du défilé, on a retrouvé le *Cæadas*, le gouffre où les Spartiates précipitaient les prisonniers de guerre et les malfaiteurs, et d'où Aristomène de Messénie réussit à s'échapper. Dans une autre gorge, les *Apothètes*, on jetait les enfants contrefaits. La région du Taygète, pendant les guerres du moyen âge et des temps modernes, s'est illustrée sous le nom de *Magne*.



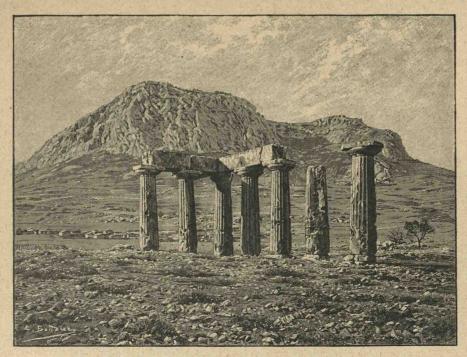
12. Larissa de Thessalie et le Pénée (Hist. gr., III, p. 519).

D'après un croquis de M. Daumet. — La vue est prise en aval du pont qui rejoint les deux rives du fleuve. On voit encore les mosquées et la citadelle du temps des Turcs. Tous ces quartiers sont aujourd'hui remplacés par des constructions modernes.



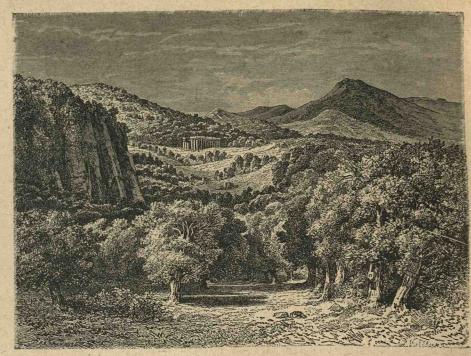
43. Le golfe Pagasétique et le mont Pélion (Hist. gr., III, p. 48).

En bas, le quai du port moderne de Volo; au milieu, entre la ligne des maisons et les pentes du Pélion, une butte arrondie, qui est l'acropole d'Iolcos, patrie de Jason. Le Pélion (1630 mètres) est très boisé et peuplé de nombreux villages.



14. Corinthe et l'Acrocorinthe. — D'après une photographie.

Au premier plan, les colonnes monolithes du temple d'Héra, un très ancien spécimen de l'ordre dorique en Grèce. Le rocher de l'Acrocorinthe (575 m.) portait l'Acropole antique, remplacée au moyen âge par une forteresse vénitienne. La source Pirène, où Bellérophon saisit Pégase, jaillit sur la plate-forme supérieure. Du sommet, on aperçoit Égine et Athènes.



15. Le temple d'Apollon Épicourios à Bassæ [Arcadie] (Hist. gr., III, p. 446).

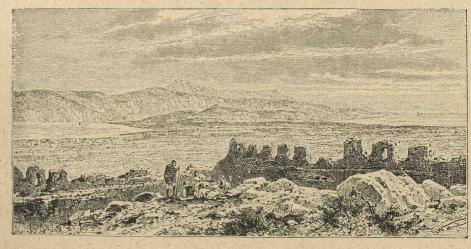
Ce temple fut consacré dans un ravin du mont Kotylion, dit Βᾶσσαι, par les habitants de Phigalie, à Apollon Épicourios (secourable), qui avait préservé Phigalie de la peste de 420. Il eut pour architecte Ictinos, constructeur du Parthénon. Aucun temple grec n'est dans un site plus pittoresque. La frise représentait des combats de Grecs, de Centaures et d'Amazones (Londres).



16. Entrée de la vallée de Tempé. — D'après une photographie. — (Hist. gr., III, p. 526.)

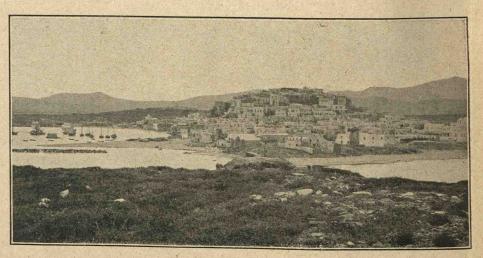
Cette gorge, ouverte par le Pénée entre la base de l'Ossa et celle de l'Olympe, met la plaine de Thessalie en communication avec la mer. Le fleuve s'écoule, paisible, entre deux rangées touffues d'arbres puissants. A dr. et à g. les pentes escarpées et sauvages des rochers violemment séparés font un contraste saisissant avec le calme et la douceur des bords ombragés de la rivière. La légende

poétique qui s'est attachée au nom de Tempé a son point de départ dans le célèbre culte d'Apollon-Le sanctuaire de Tempé était considéré comme le berceau du dieu. Delphes lui rendait hommage en envoyant tous les neuf ans une théorie cueillir à Tempé les lauriers dont on couronnait les yainqueurs aux jeux Pythiques. — Les Romains firent du défilé une importante position militaire.



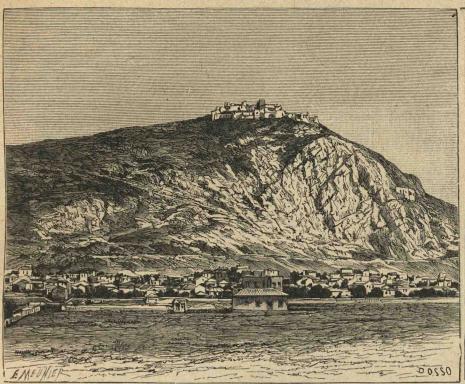
17. L'isthme de Corinthe. — Vue prise de l'Acrocorinthe. — (Hist. gr., I, p. 503.)

L'isthme est aujourd'hui percé par un canal de 6540 m. de long sur 22 de large avec un talus maximum de 80 m., suivant le même tracé que le canal inachevé de Néron dont les tranchées subsistaient. Corinthe avait des ports sur les deux golfes; on transbordait de Pun à l'autre, avec des machines, les navires de petit tonnage, par la voie appelée δίολχος.



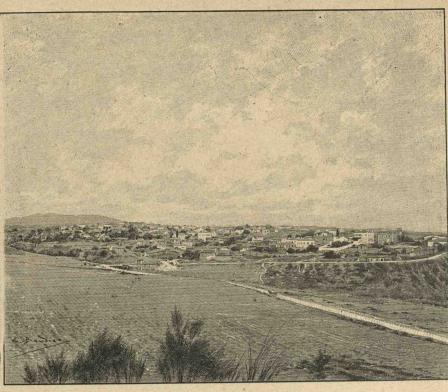
18. La ville et le port de Naxos. — D'après une photographie de l'auteur,

Naxos est la plus grande et la plus riche des Cyclades. La ville actuelle, Naxia, où se voient encore des restes du château des ducs de Naxos, occupe le site de la v. antique. La vue est prise d'un ilot situé en face. Au fond, à dr., on voit le sommet en fronton du mont Ozia, dont le nom rappelle Zeus, qui y possédait une grotte sacrée. — Naxos exporte de l'émeri-



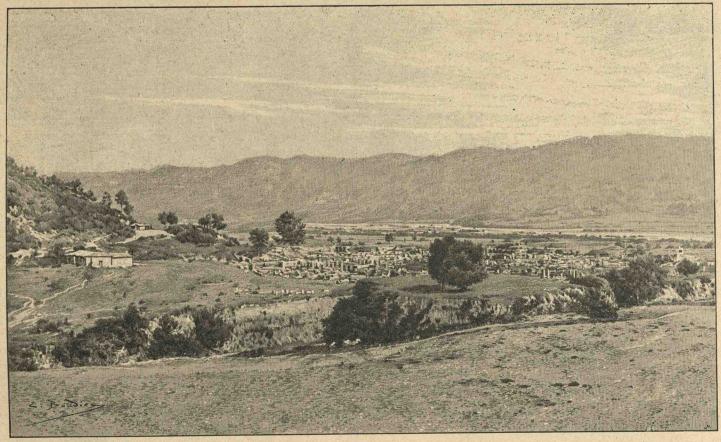
19. Argos et Larissa, son acropole (Hist. gr., I, p. 476).

Les ruines actuelles qui couronnent la hauteur (289 mètres) appartiennent à un château construit sur des soubassements antiques et remanié par les Francs, les Vénitiens et les Turcs. Le bâtiment blanc, qui se détache à dr. à mi-côte, est un couvent. *Larissa* est un mot d'origine pélasgique, qu'on retrouve plusieurs fois dans la Grèce du Nord, et qui signifiait citadelle.



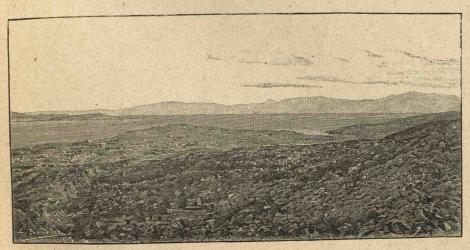
20. La Cadmée, acropole de Thèbes. — D'après une photographie de l'auteur.

Vue prise de l'Est, au-dessus de la route de Chalcis dont le coude franchit le ruisseau Strophia. La ville moderne est bâtie sur une partie du plateau de l'antique Cadmée. Ce n'est que le noyau de la ville antique, dont les quartiers occupaient tout à l'entour une vaste zone aujourd'hui déserte. L'Agora était située en contre-bas du talus, à dr. Dans le lointain, à g. paraît l'Hélicon.



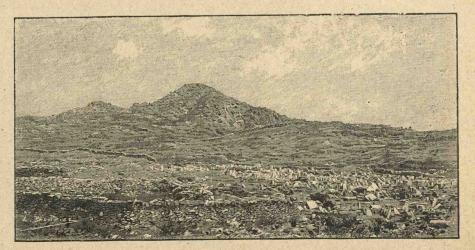
21. Olympie et la vallée de l'Alphée. — Vue prise de la colline de Drouva. (D'après une photographie de l'auteur.)

Le sanctuaire d'Olympie se trouvait situé au confluent de l'Alphée, dont le lit blanc traverse la grande vallée, et du Kladéos, son affluent, ruisseau encaissé entre des berges escarpées (au longue (Voy. le plan p. 400). Au fond, les monts de Triphylie et les coteaux de Scillonte.



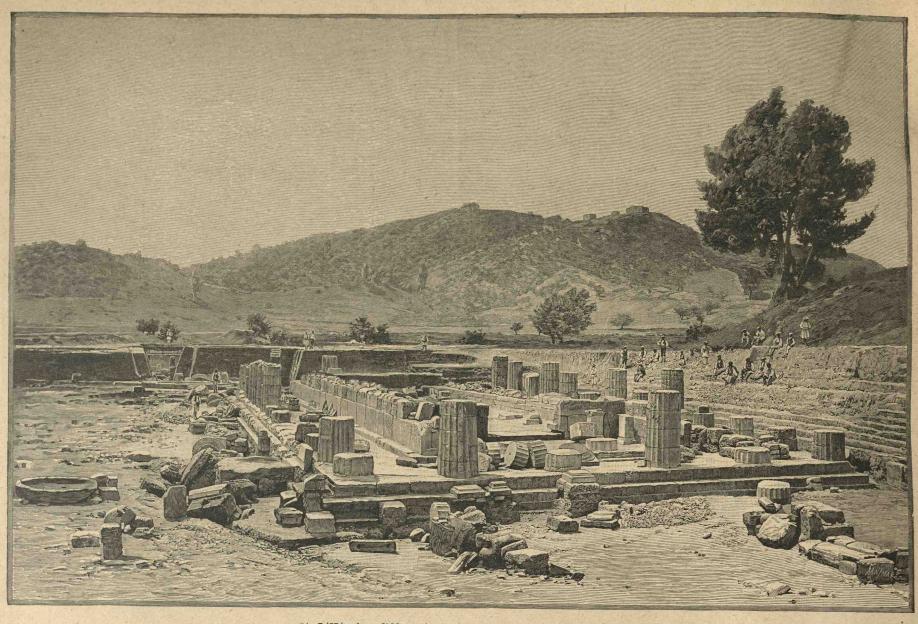
22. L'île de Délos. — Vue prise du ravin de l'Inopos. (D'après une photographie de l'auteur.)

En bas, à g. les ruines du sanctuaire d'Apollon. A mi-côte, au centre, les ruines de la ville haute, et, en bas, s'avançant dans la mer, la colline de la ville basse. Entre lès deux, le lac Sacré, et, en arrière, une crique, celle du port septentrional. A g., la pointe de l'île Rhénée, nécropole de Délos, et, barrant l'horizon dans toute son étendue, la grande île de Tinos.



23. Délos. — Le Sanctuaire et le Cynthe. (D'après une photographie de l'auteur.)

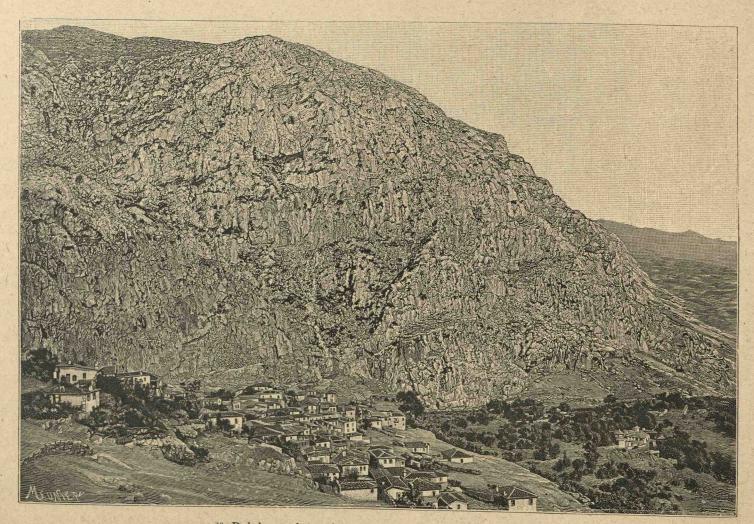
Au milieu, un amas de marbres blancs marque l'Hiéron d'Apollon. Au centre, se creuse le ravin de l'Inopos. Au delà, la voie Sacrée monte en écharpe le long du Cynthe (106 mètres). A dr. de la voie Sacrée, à mi-côte, on aperçoit le temple caverne, adyton primitif d'Apollon (Voy. p. 97). Le plateau bas, à droite du Cynthe, porte les ruines de la haute ville et du théâtre.



24. L'Héraion d'Olympie (Tour du Monde, 1893, t. II, p. 141).

La vue est prise au pied du mont Kronios, à dr. (Voy. le plan p. 100). Au fond, la hauteur que couronne le hameau moderne de Drouva. Le Kladéos, affluent de l'Alphée, coule au pied de cette colline. Le temple d'Héra ou Héraion occupe l'angle N.-E. de l'Altis olympique. C'est le plus ancien des temples doriques connus. Sa construction remonte au vue siècle avant J.-C. Les colonnes et les chapiteaux ne se ressemblent pas tous; ces disparates s'expliquent par le fait que le monument primitif était en bois et qu'on en reconstruisit en pierre différentes par-

ties à mesure qu'elles se détérioraient. Les murs de la cella étaient en brique crue sur un socle de pierres de taille, qui seul s'est maintenu en place; mais les débris des parois d'argile remplissaient l'intérieur. Contre le mur du pronaos à dr. (Voy. p. 100), on voit deux bases de statues, et deux autres dans la cella. La seconde marque la place de l'Hermès (attribué à Praxitèle par le voyageur Pausanias) consacré dans ce temple. L'autel d'Héra est ce bloc carré qu'on aperçoit engagé, à g., dans les degrés extérieurs du stylobate.



25. Delphes et les roches Phaidriades (Hist. gr., lll, p. 481).

Delphes, appelée par Homère « la rocheuse Pytho », était située au pied de deux parois rocheuses à qui leur éclat avait valu le nom de « resplendissantes » (Phaidriades). C'est de ces hauteurs qu'Ésope, disait-on, avait été précipité par les Delphiens irrités par ses railleries. —

Le village de Kastri, qui couvrait le site du sanctuaire d'Apollon, a été démoli par les fouilles récentes de l'École française d'Athènes qui ont dégagé l'Hiéron. — On aperçoit, en contre-bas, à dr. parmi les oliviers, un monastère qui occupe l'emplacement du temple d'Athéna Pronaia.

§ B. - L'ITALIE ET LA SICILE

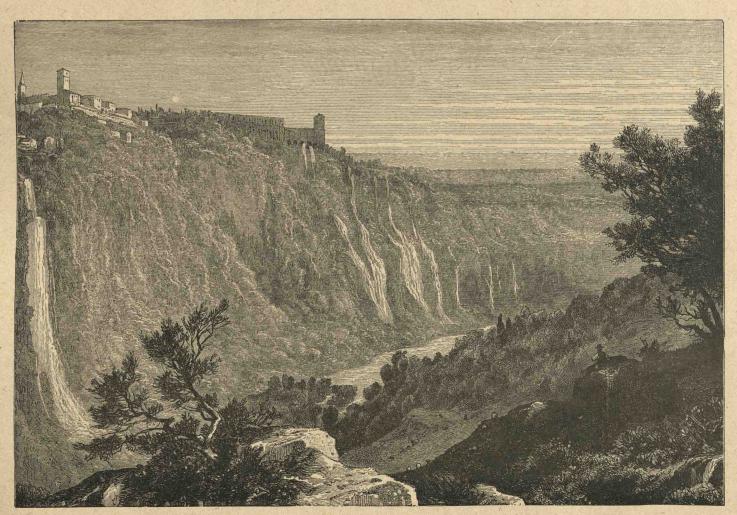
Hérissée de hautes montagnes, coupée de vallées nombreuses, l'Italie, comme la Grèce, était, par sa structure, réfractaire à l'unité politique. Aussi a-t-elle débuté par une longue période de morcellement. Mais, la fusion une fois accomplie entre les différentes tribus italiotes par la domination du peuple romain, cette grande péninsule, allongée au cœur de la Méditerranée, était destinée à poursuivre la mission civilisatrice de la Grèce déchue. Par ses rivages méridionaux, elle avait de bonne heure pris contact avec les populations helléniques et reçu d'elles les premières leçons. Elle devait, à son tour, civiliser les pays du Nord, et renouveler en Occident l'œuvre d'Alexandre en Orient.

La fécondité de la terre y préparait de fortes générations de laboureurs bientôt transformés en guerriers. D'autre part, l'étendue d'un littoral détrempé et malsain, la présence de nombreux lacs surélevés dans les montagnes, de torrents débordants et de rivières au cours indécis, l'éloignement des sources pures, exigeaient de la part de l'homme un effort constant pour rendre le sol habitable et pour régulariser la nature. Aussi l'Italie a-t-elle été pour ses enfants l'école des travaux publics (aquedues, routes, égouts) et a-t-elle développé en eux le génie pratique. La vie laborieuse, la mauvaise qualité de l'air n'ont pas été sans influence sur l'humeur sombre et l'esprit lourd des premiers Romains.



26. La campagne romaine et l'aqueduc de Claude (Hist. des Romains, IV, p. 407).

La campagne romaine, désert infesté par la Malaria, est parcourue par les grands aqueducs | coûté 53 500 000 sesterces (11 655 000 francs) et avait 40 milles de longueur; il distribuait qui amènent à Rome les eaux des monts Albins. Celui-ci était le plus considérable : il avait | lesdites eaux à une hauteur telle que toutes les collines de la ville en étaient pourvues.



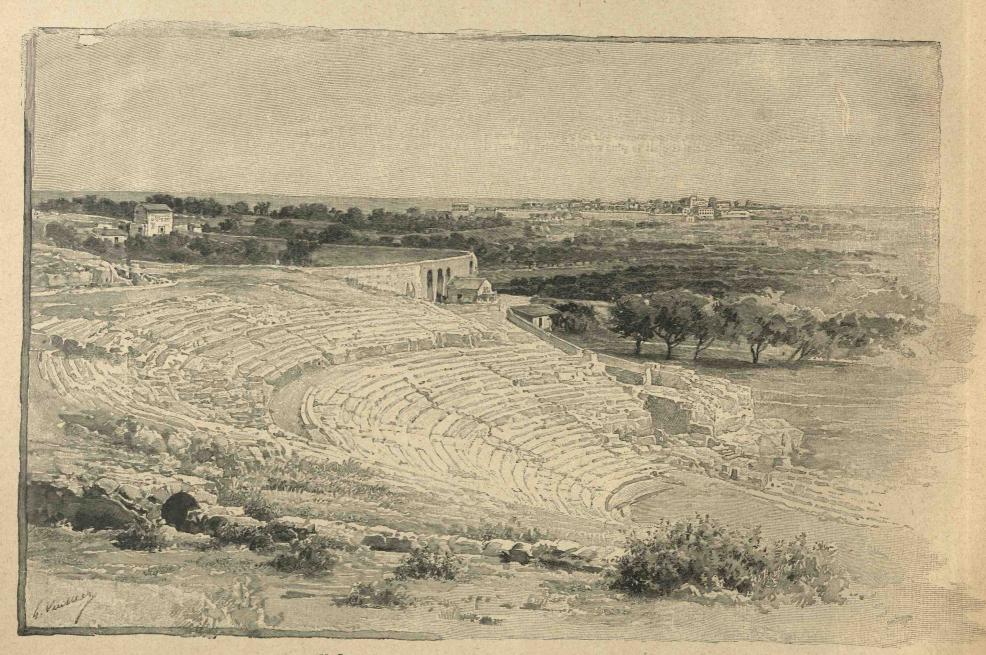
27. Les cascatelles de Tivoli [Tibur] (Hist. des Romains, IV, p. 219).

Tibur, à 20 milles de Rome, devait à ses sources fraîches d'être une villégiature très aimée des Romains (villas d'Horace, d'Hadrien).



28. Temple de Ségeste en Sicile (Hist. rom. II, p., 499).

Ce temple, situé au milieu d'un désert recheux, ne fut jamais achevé. Les colonnes sont restées sans cannelures, la cella ne fut même pas commencée, et les degrés du stylobate ne furent pas terminés. C'est néanmoins un des temples doriques les plus majestour restées sans cannelures, la cella ne fut même pas commencée, et les degrés du tueux par la simplicité et la grandeur de ses lignes. Il mesure 61 mètres sur 26 mètres 30.



29. Syracuse. — Le théâtre grec (Tour du Monde, 1895, p. 547).

La Sicile avait été colonisée au vm° siècle avant J.-C. par des émigrés péloponnésiens, en majorité de race dorienne. Ils peuplèrent les villes du littoral, Syracuse, Agrigente, Sélinonte, Egesta (Ségeste), etc. La prospérité de ces colonies, malgré la concurrence et l'hostilité des Carthaginois, fut rapide et brillante. Elle a laissé dans toute l'île des témoignages remarquables,

des temples d'un art encore lourd et fruste, mais puissant. Les ruines grecques de la Sicile sont, avec celle de Pæstum, les spécimens les plus imposants du style archaïque en architecture (vn° et v1°). — La Syracuse moderne (au fond de la fig. 29) n'occupe plus que le site de l'ancienne Ortygie (v. p. 30), la ville antique occupait le plateau des Épipoles.



30. Manche en ivoire (H. de l'A., VI, fig. 387).

LES CIVILISATIONS PRIMITIVES



31. Vase mycénien en terre (H. de l'A., VI, fig. 477).

§ A. - LA CIVILISATION MYCÉNIENNE (TROIE, TIRYNTHE, MYCÈNES, etc.).

Le peuple grec a longtemps passé pour n'avoir pas eu d'enfance et pour être parvenu d'emblée à l'âge mûr. Par grâce spéciale, il semblait avoir brûlé les étapes qui conduisent l'humanité de la barbarie à la civilisation raffinée : longtemps, on l'a cru pourvu, dès ses débuts, d'une civilisation et d'une mythologie aussi complètes qu'originales. L'état de la société homérique était regardé comme l'état primitif du monde hellénique. Or, les recherches et les découvertes modernes ont établi plusieurs résultats généraux, d'où l'on doit conclure que les habitants de la Grèce ont suivi la loi commune d'une évolution lentement progressive, non sans subir à maintes reprises l'impulsion d'influences étrangères.

1º Les Grecs ont désigné par le terme de *Pélasges* l'ensemble des peuples primitifs qu'ils se donnaient pour prédécesseurs et pour ancêtres, mais dont ils ne savaient rien. L'existence d'un vaste empire pélasgique, qui aurait occupé à la fois toutes les parties du monde grec, semble n'être qu'un mythe. L'origine, la race, la religion, la langue des Pélasges, leur parenté avec les tribus helléniques, leur localisation sur tel ou tel point du territoire grec sont encore autant de problèmes.

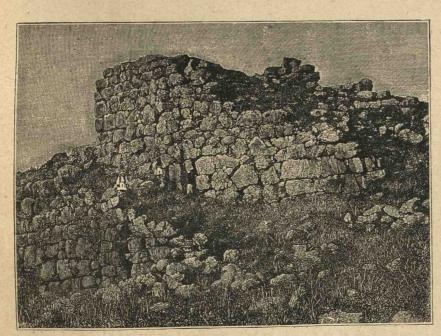
2º Les traces authentiques de la plus ancienne civilisation dans le monde grec ont été retrouvées par les archéologues (en particulier par Schliemann), dans les ruines et dans les tombes de Troie, de Chypre, de Théra (Santorin), de Crète, de Tirynthe, de Mycènes, d'Amyclées (Sparte), d'Orchomène (Béotie), d'Attique et de Thessalie. L'état civil des habitants des pays grecs doit être reculé de plusieurs siècles; de plus, loin d'être isolés sur eux-mêmes, ils apparaissent de très bonne heure en relations commerciales avec les Égyptiens, les Phéniciens, les Chaldéo-Assyriens, etc. Cette période préhistorique va du xxve au xne s. av. J.-C. Une civilisation d'un caractère homogène, quoique avec des degrés dans la perfection, s'étend alors dans tout le bassin oriental de la Méditerranée, du littoral de l'Asie Mineure à celui de la Grèce, en passant par les Cyclades. On l'a qualifiée de mycénienne, parce que c'est à Mycènes qu'elle atteint à son apogée de richesse et d'épanouissement artistique. Le Dr Schliemann a cru cette civilisation contemporaine des héros d'Homère. Elle est, en réalité, bien plus ancienne, au moins à l'époque de sa pleine floraison. Ce qu'on appelle la société homérique est, en effet, un composé de réalité et de fiction, de souvenirs se rattachant à un monde disparu (les Achéens) et d'allusions à un état de choses contemporain de la diffusion des poèmes au ixe et au vine s. S'il est malaisé de faire dans cette épopée la part du réel et de la fantaisie, on en retire l'impression d'une société, non pas primitive, mais déjà décadente. L'Iliade et

l'Odyssée sont le testament littéraire d'un régime parvenu, après des siècles d'élaboration et de développement, à son déclin.

3° Cependant les rapports des monuments trouvés à Tirynthe et à Mycènes avec les descriptions homériques sont assez étroits. On peut donc admettre que certains de ces monuments correspondent à la domination des princes achéens, que la légende représente établis dans ces villes et suzerains de presque toute la Grèce. Mais ils sont tout à fait anonymes, et rien n'autorise à les rapprocher des noms d'Agamemnon et de Ménélas, personnages dont la réalité historique est incertaine.

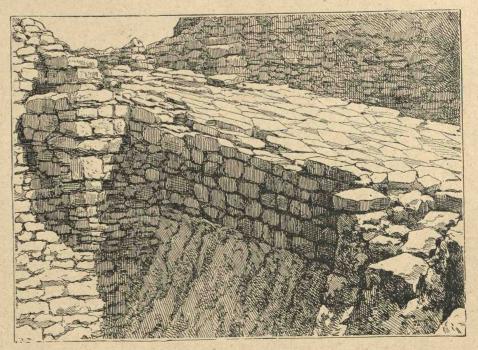
4° Cette civilisation mycénienne, que caractérise un style très particulier, a disparu vers le xu° siècle, au moment de l'invasion dorienne. Elle a surtout survécu dans l'épopée. Durant la période mal connue qui suivit, et qu'on a appelée le moyen âge de la Grèce (du xu° au vur° s.), une civilisation nouvelle se forma, inspirée par le génie plus grave et moins fastueux de la race dorienne. Les idées religieuses s'éclaircirent et se précisèrent. La technique savante des architectes et des orfèvres mycéniens paraît avoir été oubliée pendant quelque temps. Les premiers temples doriques, tout en gardant quelque chose du type des édifices mycéniens, se distinguent par la recherche de la solidité dans la construction et de la logique dans l'ordonnance. L'élégance ne devait reparaître que plus tard. C'est à partir du milieu du vur° s., à l'époque où s'ouvre l'ère des olympiades, que la Grèce hellénisée et rentrée en contact quotidien avec l'Orient par ses colonies d'Asie, repart sur de nouveaux frais et se refait un génie plus souple et plus riche, sous l'influence de l'esprit ionien, resté dépositaire, pendant les temps troublés, des traditions artistiques et poétiques de la race.

Les rois ou anactes achéens étaient des souverains quasi féodaux, vivant de l'agriculture et surtout de la guerre. Ils habitaient avec leurs femmes et leur noblesse des acropoles puissamment fortifiées, situées à quelque distance de la mer (de peur des pirates) et dominant toute la plaine. Les rois étaient aussi grands prêtres de la cité: leur palais renfermait l'autel des sacrifices. Après leur mort, on les enterrait dans des tombes fastueuses, couverts d'or et de bijoux. Les rites de la crémation n'étaient point d'un usage ordinaire. (Voy. p. 409.) Les arts plastiques, le travail du métal et la céramique étaient déjà très avancés; il semble aussi, d'après certains spécimens récemment retrouvés en Crète, qu'on connaissait dès cette époque, antérieurement à la diffusion de l'alphabet phénicien, une écriture composée de signes pictographiques et linéaires apparentée avec certains syllabaires asiatiques (hétéens, chypriotes) et égypto-libyens. (Voy. fig. 61.) Elle servait surtout pour les cachets et les dédicaces sacrées.



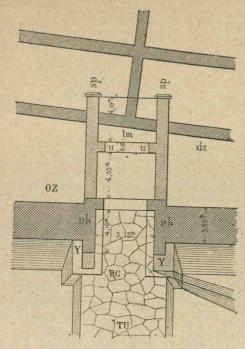
32. Tirynthe. — Enceinte et rampe de la porte $\Delta\Delta$ (fig. 41). (Hist. gr., I, p. 66.)

Ce fragment est un spécimen de l'appareil dit pélasgique, ou cyclopéen, parce qu'on en attribuait la construction aux Cyclopes, ouvriers appelés de Lycie par les Pélopides. Ce sont d'énormes blocs irréguliers, à peine dégrossis et ravalés, dont les joints sont bouchés avec des pierres plus petites et de l'argile mouillée. La rampe accédant à la porte obligeait l'assaillant, qui la montait, à présenter le côté droit (non couvert du bouclier) au défenseur placé sur la crête du bastion (Γ de la figure 41). Ce dispositif ingénieux n'existe pas encore à Troie.



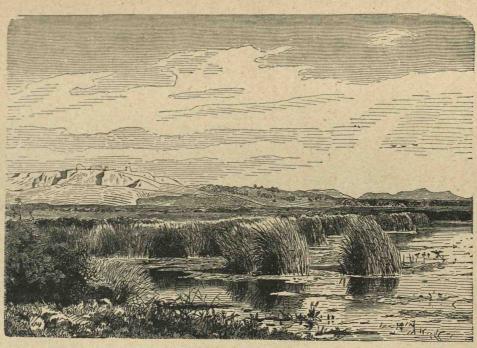
33. Troie. — Rampe dallée à l'entrée d'une porte (H. de l'A., VI, fig. 42).

Les monuments de Troie, que Schliemann croyait contemporains de Priam, et, par suite, d'Agamemnon et de ceux de Mycènes, sont, en réalité, bien plus anciens. La civilisation troyenne est des plus grossières, et moins avancée que celle de la riche Mycènes. La Troie d'Hissarlik ne fut jamais qu'une assez pauvre bourgade, dont la légende a fait la capitale d'un puissant empire.



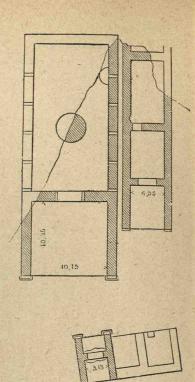
34. Plan d'une porte de Troie (H. de l'A., VI, fig. 44).

La rampe dallée TU (Voy. fig. 33) conduisait à travers le rempart vb à un double vestibule intérieur à deux portes et bordé de murs. Les substructions transversales, en haut, appartiennent à une autre époque.



35. Plaine du Scamandre et Acropole de Troie (aujourd'hui Hissarlik) (H. de l'A., VI, fig. 66).

La butte d'Hissarlik, fouillée d'abord par Schliemann, représente l'Acropole de Troie ou la Pergame. Elle contient les restes de sept villes superposées, depuis une bourgade préhistorique de l'âge de pierre jusqu'à l'Ilium novum reconstruite à l'époque de Lysimaque. Les fouilles, continuées après Schliemann, ont mis à jour un ensemble de monuments fort bien conservés.



36. Plan d'habitations à Troie (H. de l'A., VI, fig. 48).

Le grand édifice se compose d'un vestibule (πρόδομος) et d'une grande salle (μέγαρον) avec le foyer au centre. Le petit édifice contigu à 3 pièces est peut-être un gynécée



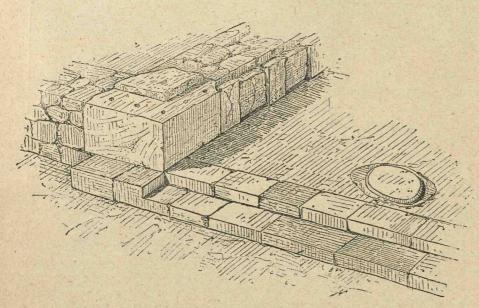
37. Tirynthe. — L'escalier couvert (H. de l'A., VI, fig. 80).

Voy. la place de cet escalier fig. 41, T. C'était une sortie secrète, recouverte de dalles, dissimulée dans le rempart et débouchant en arrière du palais (fig. 41, X). Peut-être conduisait-elle à quelque source proche, comme les escaliers des acropoles de Mycènes et d'Athènes?



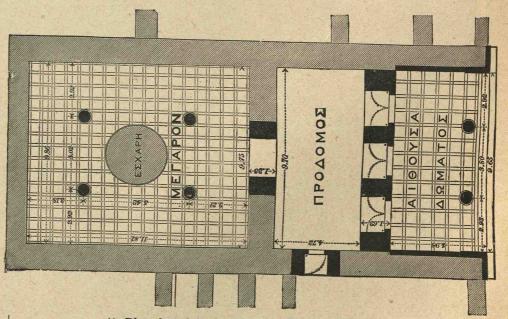
38. Galerie couverte de Tirynthe (H. de l'A., VI, fig. 78).

Ces curieux couloirs à voûte en encorbellement (Voy. fig. 41, CC et RR), pratiqués dans le rempart épaissi en forme de bastion, communiquent avec les cours intérieures de l'Acropole par des escaliers. Ils relient entre elles une série de cellules carrées (B, B, P, P), probablement des cachots ou des celliers, des trésors, des caveaux où l'on enfermait les objets précieux.



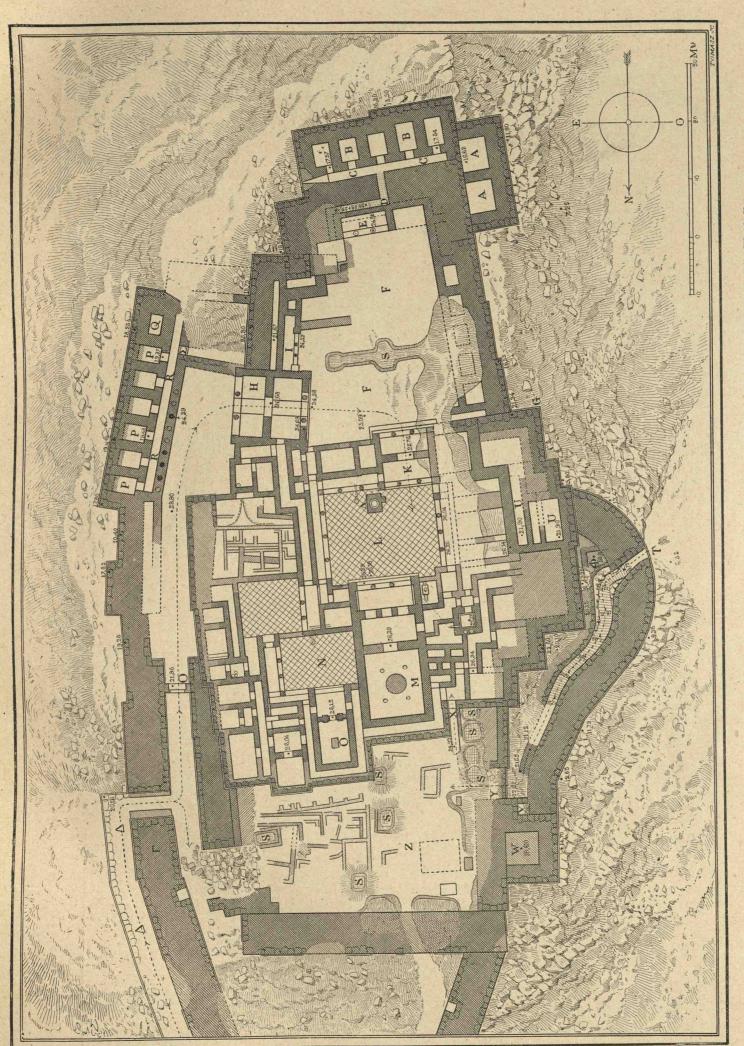
39. Mur du vestibule du palais de Tirynthe (H. de l'A., VI, fig. 84).

Le point de vue est au coin de l'entrée du palais (en avant à dr. et en bas de la fig. 40), devant les marches et la colonnade de l'αξθουσα. Les murs latéraux du palais étaient en petits matériaux, briques crues entremêlées de poutres, reposant sur un socle de moellons ou de pierres taillées, reliés avec du mortier. On remarque, sur l'arête externe de la pierre d'angle et du mur, un retrait avec des traces de clous : c'était la place du revêtement en bois de l'αξθουσα (marqué en noir sur la fig. 40. Voy. aussi fig. 45). A dr. colonne de l'αξθουσα.



40. Plan du palais de Tirynthe (H. de l'A., VI, fig. 83).

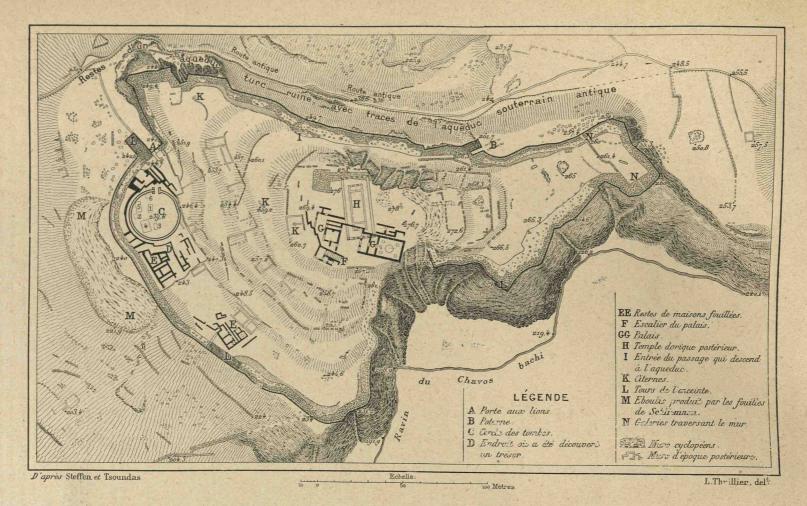
Ce modèle de l'habitation préhellénique, prototype du temple grec à 3 divisions, comprend trois pièces: un vestibule à colonnes (αἴθουσα δώματος), communiquant par trois portes à double battant avec une antichambre (πρόδομος), qui s'ouvre au dehors par une porte de côté, et sur la salle intérieure (μέγαρον) par une porte sans battant, que fermait une tenture. Au milieu du μέγαρον, entre quatre colonnes, était le foyer, en briques enduites d'une couche de chaux ornée de peintures. Le plancher est en ciment décoré de rayures. Des tapis le recouvraient.



41. Tirynthe. - Plan de l'Acropole supérieure, dressé après les fouilles de 1885, par W. DOERPFELD (H. de l'A., VI, pl. II).

Cette partie de l'Acropole renferme les appartements du chef, de ses femmes et de son entourage. Elle est, comme un sérail oriental, soigneusement isolée par une ceinture de murs intérieurs. L'entrée est à PEst, en ΔΔ (Voy. fig. 32). Le rempart franchi, on traverse la porte O, puis un couloir évasé bordé de portiques (R, R); on arrive à un Propylée, ou entrée monumentale (H), pour déboucher sur une cour (F), autour de laquelle sont des portiques (I, E). Un second Propylée (K) donne accès dans la cour (αὐλή. L) à péristyle. Près de l'entrée, l'autel à sacrifices (A), la demeure du chef étant le centre du culte. Puis le palais avec la salle des hommes ou Μέγαρον (M. Voy. fig. 40). De la cour L on pénètre par une série de couloirs et d'autres cours dans la cour N, αὐλή des femmes, et de la dans le gynécée (O), flanqué de chambres pour les servantes et de magasins. Les

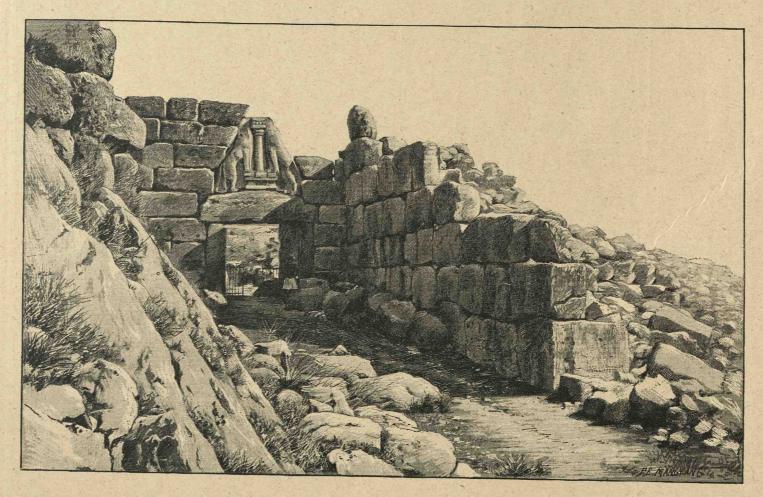
compartiments AA, UU, W, dans l'épaisseur du rempart, sont les chambres intérieures des tours, recouvertes d'un toit; elles servaient de logis aux hommes d'armes. Près du μέγαρον des hommes, un bassin carré et dallé (cote 26, 37) représente la salle de bains. Une terrasse inférieure s'allongeait au N. (à g.,) et servait de refuge à la population et aux troupeaux. Elle était séparée de la partie habitée par un mur énorme, et accessible seulement par un couloir voisin de la grande porte ΔΔ. Entre ce mur et l'enceinte postérieure du palais, une terrasse intermédiaire (SSS Z) renfermait des communs. Dans l'enceinte du palais, un petit passage (XY) communiquait par l'escalier couvert (T) avec la plaine (Voy. fig. 37). Les cellules (Pp, BB voûtées en encorbellement ont été représentées par la figure 38. L'épaisseur des murs dépasse, par endroits, 10 mètres.



42. Plan de l'Acropole de Mycènes (H. de l'A., VI, fig. 90).

Perchée comme un nid d'aigle dans un site sauvage entre des roches arides, l'Acropole de Mycènes domine la plaine d'Argolide. Elle est à deux heures de la mer. L'enceinte, en partie d'appareil cyclopéen, moins puissante toutefois que celle de Tirynthe, suit les contours abrupts d'un mamelon rocheux, dont le sommet (278 mètres) est au centre de l'Acropole. De la porte A, le chemin contourne l'enclos sacré (C) du cimetière royal (Voy. fig. 44) et suit le boulevard circulaire entre la base des pentes rocheuses et le rempart. Il longe des groupes de constructions diverses (D, E, E), pour aboutir en F à l'escalier qui conduit à la plate-forme supérieure, aménagée à l'aide d'épais soutènements, en contre-bas du point culminant. C'est là que se trouve le groupe des appartements royaux (GG). Le plan du palais de Mycènes (G) est analogue à celui de Tirynthe, avec une αἴθουσα, un πρόδομος et un μέγαρον contenant le foyer. Il s'ouvre

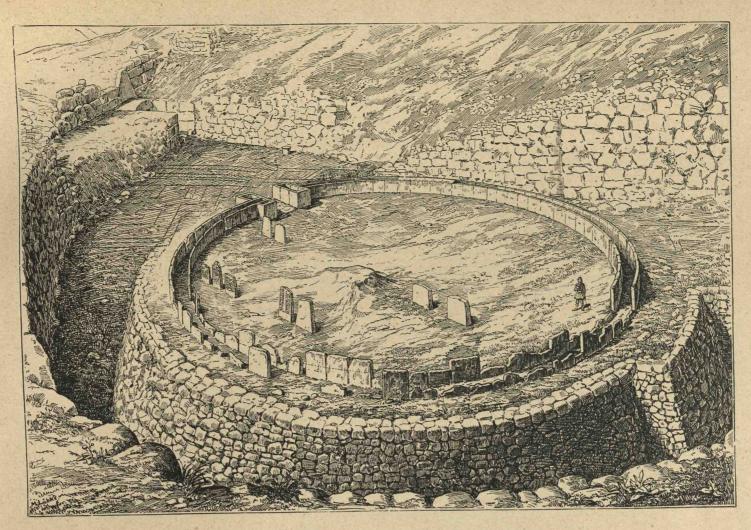
sur une grande cour, près du palier de l'escalier F. En face de l'entrée est un autre bâtiment carré, dont la destination précise est inconnue. Le gynécée se trouvait sans doute dans l'édifice, en partie ruiné, contigu au flanc N du grand palais. Tous ces édifices étaient décorés de fresques murales. Comme à Tirynthe, une enceinte particulière isolait l'habitation royale du reste de l'Acropole. Des poternes ogivales dissimulées dans le rempart (NN) ménageaient des issues sercètes vers la campagne et vers la source Perséia, située à quelque distance de la pointe Nord-Est. Les murs de soutènement, qui divisent les pentes du rocher intérieur en zones concentriques autour de la plate-forme royale, devaient maintenir des terrasses en gradins aménagés pour la culture et pour les vergers. En B, une autre porte à rampe. — Les fouilles de Schliemann ont surtout porté sur l'enclos C; les constructions du palais ont été dégagées plus tard.



43. Mycènes. — La Porte aux Lions (H. de l'A., VI, fig. 99).

Voy. A de la fig. précédente. C'est la porte d'honneur de l'Acropole. Elle est au sommet d'une rampe d'accès, d'après le même dispositif qu'à Tirynthe (Voy. fig. 32). L'énorme linteau de la porte est d'une seule pierre de 4 m. 50 de longueur. Il est surmonté par une plaque triangulaire (Voy. fig. 51), où sont représentées en relief deux lionnes affrontées de chaque côté d'une colonne. Celle-ci repose sur deux autels accouplés. Le fût, lisse, supporte un chapiteau protodorique, avec un fragment d'entablement où l'on voit les têtes des rondins en bois qui soutenaient le toit

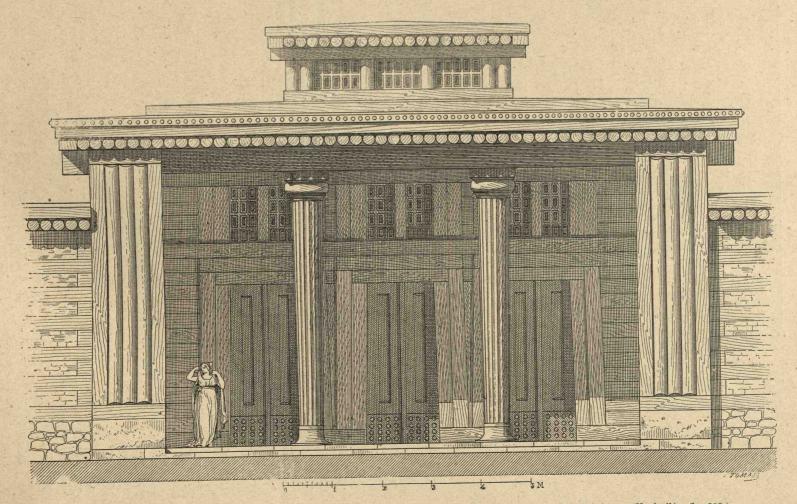
des édifices de cette époque. Cette représentation symbolique est comme un écusson qui figure le palais gardé par deux lionnes, elles-mêmes symboles, chez les Orientaux, de la force et de la souveraineté royales : on sait que les rois assyriens avaient pris le lion pour emblème. On retrouve aussi des bas-reliefs semblables dans quelques ruines de portes très anciennes en Italie. Au delà du seuil, à g., on rencontre une petite cellule aménagée dans la paroi du vestibule : c'était soit une chapelle, soit une guérite de gardien.



44. Enclos funéraire et agora de Mycènes (H. de l'A., fig. 254).

Voy. C de la fig. 42. C'est au fond de cet enclos, à une profondeur de 7 à 8 mètres, que Schliemann a découvert, en 1876, des tombes pleines d'objets en or. Les stèles qui indiquaient l'emplacement des sépultures ont été, sur la gravure, remises en place. La clôture circulaire, dont l'entrée fait face à la Porte des Lions (en haut, à g.), se composait de deux rangées de dalles parallèles, recouvertes par des dalles horizontales (on les aperçoit encore en haut du cercle). On a supposé que ce banc circulaire pouvait aussi servir de siège aux gérontes, pendant les séances du Conseil (Βουλή) réuni par l'anacte, dans les formes transmises par les poèmes homériques (Voy. Iliade, xviii, v. 497). Ce terrain sacré était donc à la fois le cimetière et l'agora de la résidence royale. C'est là que le voyageur Pausanias (n° s. après J.-C.), écho de la tradition populaire, plaçait les tombes d'Agamemnon, de son cocher Eurymédon, de sa captive

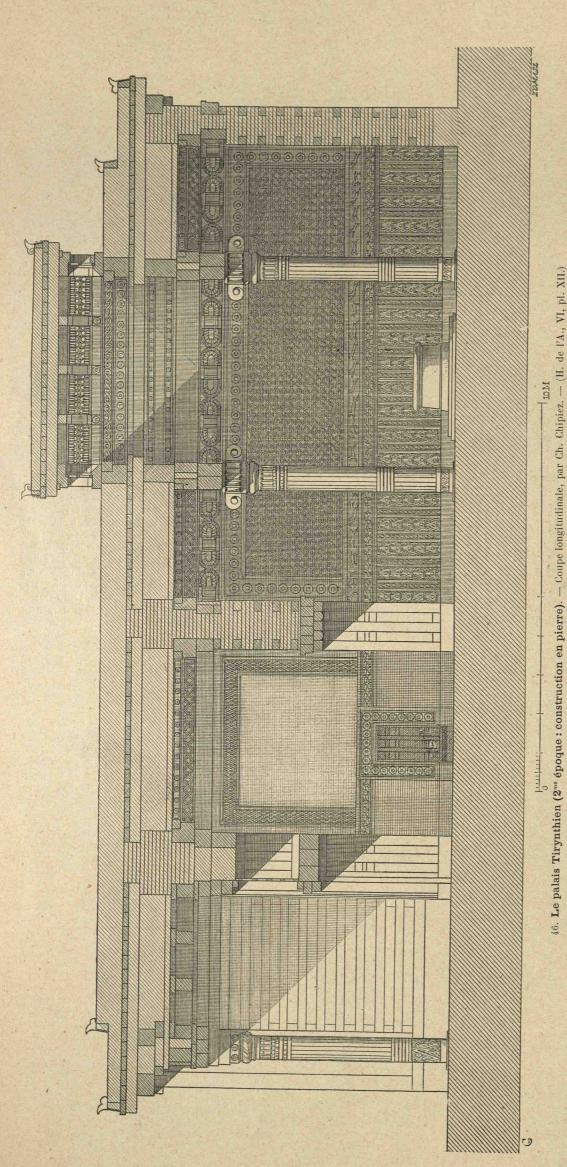
Cassandra et des autres victimes de l'attentat d'Égisthe et de Clytemnestre. Ces deux derniers, d'après la légende, auraient été ensevelis hors de l'enceinte. Les archéologues modernes n'admettent la vraisemblance ni du témoignage de Pausanias, ni de la théorie de Schliemann qui l'a suivi dans ses aventureuses identifications. En réalité, ces tombes sont anonymes. En dehors du rempart, les alentours de l'Acropole sont riches en tombeaux plus ou moins somptueux, les uns en coupole monumentale (Voy. fig. 52), cachée sous une butte, les autres creusés en ruche dans le rocher. Il est possible que ces sépultures extérieures aient appartenu à des nobles plus ou moins affiliés à la famille princière ou qu'elles soient moins anciennes que les tombes de l'enclos circulaire; en tout cas celles-ci ont dû être, vu la richesse de leur contenu, particulièrement vénérées. On verra plus loin quelques-uns des objets qu'elles renfermaient.



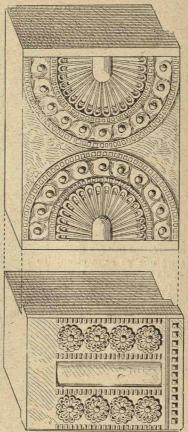
45. Façade du Palais Tirynthien (1re époque : construction en bois). — Restauration par Ch. Chipiez — (H. de l'A., fig. 302.)

D'après MM. Perrot et Chipiez, le bois tenait une grande place dans les édifices primitifs de l'époque mycénienne: les colonnes, les revêtements de la façade, les entablements étaient en bois. Le toit, en terrasse d'argile battue, reposait sur un plafond de rondins, comme l'indique le bas-relief de la Porte des Lions (Voy. fig. 43). Dans le mégaron, au-dessus du foyer, il était sur-

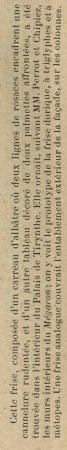
monté d'un lanterneau pour permettre l'entrée de la lumière et la sortie de la fumée. La forme évasée des colonnes rappelle celle des troncs de palmiers. Plus tard, l'emploi d'un revêtement en pierre sculptée a donné naissance aux premiers motifs de l'ornementation architecturale : mais les éléments de la construction en bois se retrouvent dans la décoration des édifices de pierre.



son foyer circulaire, ses colonnes et son lanterneau. La décoration murale est en fresque sur enduit. C'est sur le foyer du μέγαρον que se préparaient les repas. Ces figures aident à comprendre plusieurs passages de l'lliade et de l'Odyssee, entre autres la description des palais de Priam, d'Alcinoos, d'Ulysse, de Ménélas et de Circé (cf. Il., XXIV, 640. — 0d., XVII, 247, XXII, 4f9, etc.). MM. Perrot et Chipiez admettent, dans le développement de l'architecture mycénienne, une seconde période où le bois des entablements est remplacé par la pierre, avec une décoration (métopes et triglyphes), qui serait le prototype de la frise dorique. La figure ci-dessus présente une intéressante restauration de l'intérieur du palais mycénien. On y voit la coupe, en longueur, des trois pièces constitutives de l'édifice dont le plan a été donné par la fig. 40. A g. Γαΐθουρα δώματος, puis le πρόδομος, enfin le μέγαρον ανες

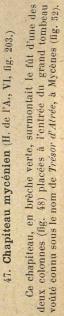


49. Frise d'albâtre, du palais de Tyrinthe (H. de l'A., fig. 230).





Cette peinture (couleurs jaune et brun) représente un homme et un taureau, tous deux lancés à fond de train. On avait cru d'abord que l'artiste avait voulu figurer un acrobate exécutant des tours sur le dos de l'animal. Mais il est plus probable que, voulant montrer un chasseur courant après sa proie, son inexpérience de la perspective l'a forcé à superposer ce qui devait être juxtaposé, procédé qu'on retrouve dans l'art égyptien et sur plusieurs ceuvres primitives telles que des gemmes et les gobelets de Vaphio (page 16).



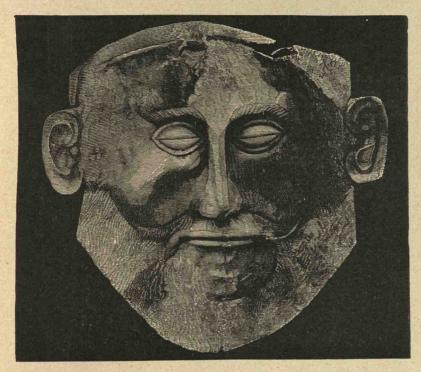
En brêche verte. Deux colonnes pareilles décoraient la porte de la grande tombe à coupole dite à tort Trèsor d'Altrée.

(H. de l'A., VI, fig. 283). 48. Fût de colonne.



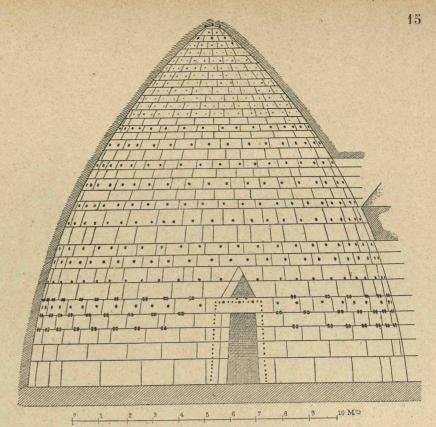
51. Entrée d'une tombe à coupole de Mycènes (H. de l'A., VI, fig. 287).

Ces tombes, creusées dans les rochers voisins de l'Acropole de Mycènes, étaient précédées d'une avenue (δρόμος) parfois barrée par un mur. L'ouverture triangulaire, au-dessus du linteau, devait, comme à la porte des Lions, être fermée par un panneau de pierre ou de bois : elle est destinée à alléger la charge du linteau. On enterrait des esclaves ou des animaux dans le dromos, à l'entrée du grand caveau où reposait le maître. Les parois de l'entrée et de la chambre sépulcrale recevaient une riche décoration, placage de pierre ornementée. rosaces de bronze.



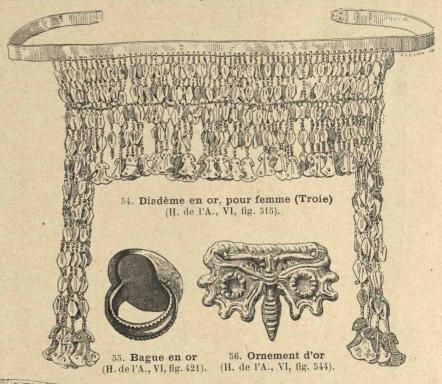
53. Masque en feuille d'or, de Mycènes (Hist. gr., I, p. 415; Athènes).

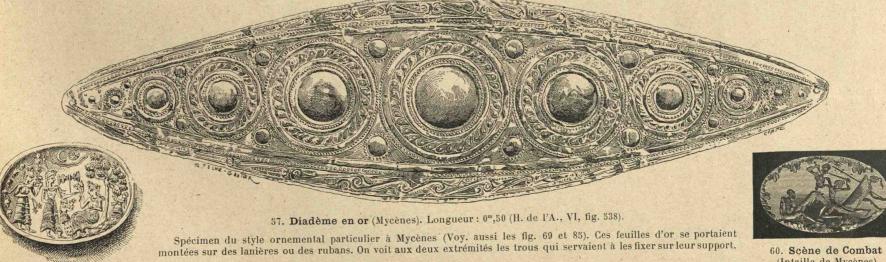
Ces masques, moulés sur la figure du mort, y restaient appliqués, pour en perpétuer les traits, à la façon des portraits de cercueils égyptiens. Ils proviennent des tombes de l'agora.



52. Intérieur d'une tombe à coupole de Mycènes (H. de l'A., VI, fig. 266).

Cette tombe fameuse, improprement appelée Trésor d'Atrée, est une voûte à encorbellement d'une admirable perfection. La grande ruche servait de chapelle pour le service funèbre, un caveau contigu contenait le corps. Des rosaces de bronze, clouées dans les pierres, ornaient la voûte. On a retrouvé des tombeaux à coupole en Thessalie, en Attique, en Béotie, en Laconie.





60. Scène de Combat (Intaille de Mycènes) (Hist. Gr., I, p. 149).



58 et 59. Chatons de bague en or (H. de l'A., VI, fig. 425 et 420).

Fig. 58: scène d'offrandes à une déesse; dans le champ, le soleil, la lune, un dieu armé, six casques, une double hache.
Fig. 59: scène de chasse.









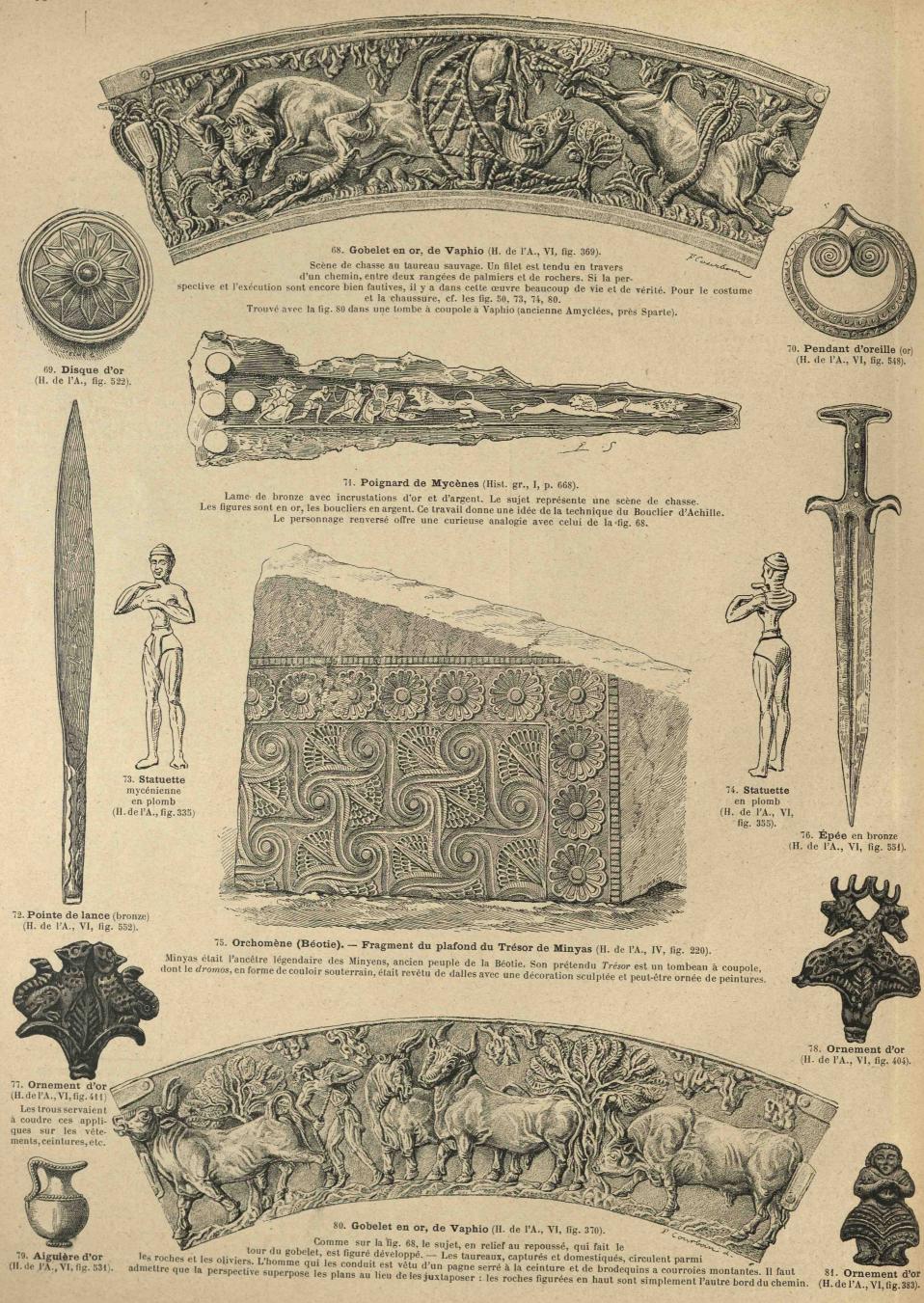






61-67. Cachets avec caractères pictographiques, spécimens d'une écriture égéenne primitive (d'après A.-J. Evans, Journ. of hellen. Stud., XVII, p. 327 et suiv.).

Ces objets (jaspe ou stéatite), ont été trouvés en Crète. Ces signes rappellent les σήματα λυγρά dont il est question dans l'Iliade (VI, v. 168-169).





82. Vase en forme de buste humain (Troie) (H. de l'A., VI, fig. 455; argile).



85. Plaque d'or de Mycènes (H. de l'A., VI, fig. 363).
Ces plaques ornaient les vêtements ou les ceintures.



89. Statuette de Troie. — Bronze. (H. de l'A., VI, fig. 350.)

Ce vêtement féminin, composé d'un corsage ajusté et d'une jupe à volants, est plus voisin du costume moderne que de celui des Athéniennes au temps de Périclès. C'est pourtant ainsi que l'on s'habillait dans certaines parties du monde grec, entre 4700 à 4200 avant J.-C., comme le prouvent d'autres monuments, tels que ceux des fig. 35, 70, 81. Voy. les volants plissés de la fig. 91.



83. Amphore de style mycénien à décoration géométrique (H. de l'A., VI, fig. 478; argile).

Les ornements géométriques attestent une haute antiquité. Sous le col on aperçoit l'indication de deux 'yeux et d'un nez, qui rappelle le vase précédent.



86. Temple en or [Mycènes] (H. de l'A., VI, fig. 111).

Petite plaque d'or, peut-être d'importation phénicienne, représentant un édifice à 3 portes, monté sur des substructions en pierre et couronné d'un lanterneau. Les colombes font penser à un sanctuaire d'Aphrodite ou d'Astarté. (Voy. p. 97.)

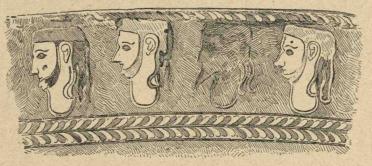


84. Aiguière mycénienne (H. de l'A., VI, fig. 486; argile). La décoration est empruntée à la faune marine (poulpes).

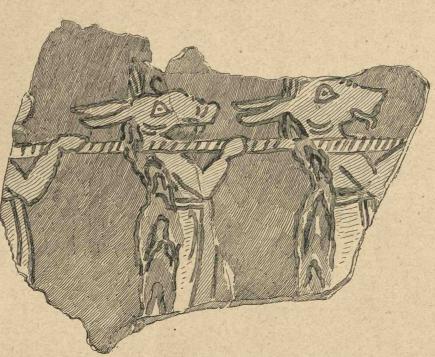


87. Plaque en ivoire de Spata [Attique] (H. de l'A., VI, fig. 403).

Combat d'un lion et d'un taureau, motif oriental. On a retrouvé à Spata un grand tombeau à coupole.

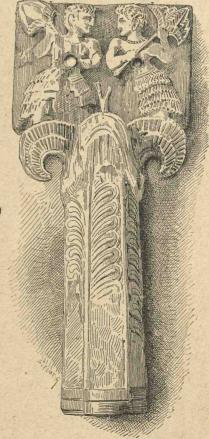


88. Relief d'un vase d'argent [Mycènes] (H. de l'A., fig. 381).



90. Peinture murale de Mycènes (H. de l'A., VI, fig. 438).

Des démons à tête d'âne portent une longue perche à laquelle on suppose, d'après d'autres représentations [analogues, qu'étaient suspendues des pièces de gibier. Le fragment provient des bâtiments E du plan, fig. 42. Peut-être une caricature?



91. Manche en ivoire (H. de l'A., fig. 388).

Il se termine par des feuilles de palmier repliées comme les volutes d'un chapiteau ionien. Au-dessus, deux femmes, affrontées, vêtues de robes à volants plissés; elles tiennent de grands éventails à main en forme de palmettes. Manche de miroir.





92. Porte d'Alatrium (Herniques) (D. d. A., fig. 3218).

§ B. — CIVILISATIONS ITALIOTES ET ÉTRUSQUE



93. Bracelet étrusque en or cordelé et granulé (D. d. A., fig. 961).



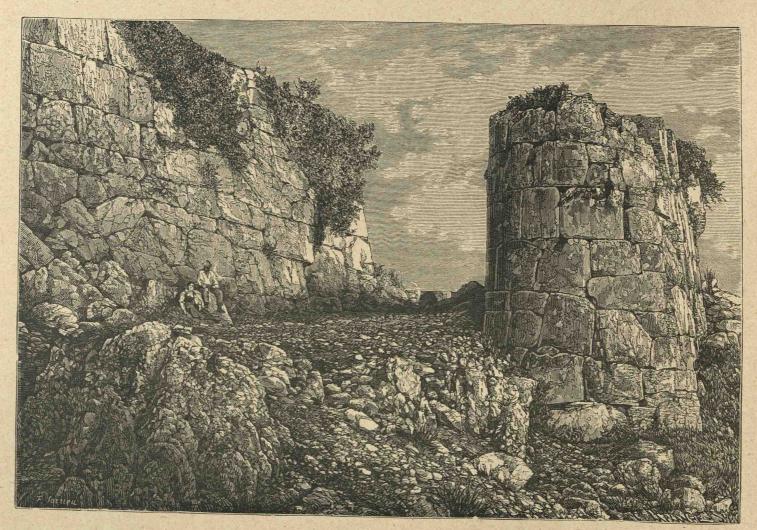
94. Bassin en bronze gravé (gréco-italique)

L'Italie, comme la Grèce, a débuté par le chaos. Elle abonde, elle aussi, en acropoles cyclopéennes, souvenirs d'une population aussi industrieuse que puissante. De très bonne heure, le sol de la Péninsule fut partagé entre des maîtres de provenance et de race diverses, venus de tous les points du monde antique. Les traditions attribuaient, comme en Grèce, la priorité à un rameau pélasgique, les Tyrrhéniens, à la fois grands bâtisseurs de murs et marins audacieux. Ils passaient pour originaires de Lydie. Sous différents noms (Sicules, OEnotriens, Liburnes), leur domination s'étendit sur tout le littoral de l'Italie. D'autres tribus guerrières, Ligures, Vénètes, Ombriens, Osques, Sabelliens, Samnites, et le groupe des prisci Latini, Rutules, Èques, Herniques, Vols ques, Auronces, etc., après avoir démembré la puissance des Pélasges, se cantonnèrent sur les rivages de l'Adriatique et du golfe de Gênes, dans l'Apennin, en Campanie, entrant en conflit les uns avec les autres et avec les colonies grecques et phéniciennes de la Grande-Grèce et de la Sicile.

Mais, entre tous ces Italiotes primitifs ou aborigènes, plus ou moins apparentés avec la famille hellénique et que Rome devait écraser, le peuple énigmatique des Étrusques ou Rasénas s'est distingué par son originalité persistante et sa brillante civilisation. L'origine, la race et la langue des Étrusques n'ont pas encore livré leurs secrets. Qu'ils soient venus d'Orient par l'Adriatique ou du Nord par les Alpes Rhétiques, les Étrusques ont occupé presque toutes les parties de l'Italie. Le berceau de leur puissance se trouvait en Toscane, entre l'Arno et le Tibre. Ils faisaient une société aristocratique gouvernée par des chefs poli-

tiques et religieux, les lucumons. Les groupes de familles lucumoniennes constituaient des cités, subdivisées en tribus et en curies. On comptait, à l'époque historique, douze cités étrusques réunies en confédération sous la suzeraineté de Tarquinies et dont les affaires étaient gérées par une assemblée fédérale. Peuple essentiellement religieux, les Étrusques ont dû à leur organisation sacerdotale l'influence qu'ils ont exercée sur les Romains. Leur doctrine était contenue dans des livres sacrés, qu'ils disaient tenir de la révélation divine recueillie par le génie Tagès. L'interprétation de ces livres saints et celle des signes de la volonté divine par les présages, objets de l'art augural et de l'haruspicine, était le monopole des lucumons. Cette science superstitieuse, soigneusement conservée dans les grandes familles, imposa aux Romains le respect de la théologie et du formalisme étrusques.

Comme civilisation, les Étrusques ont légué aux Romains le goût et la tradition des grands travaux pratiques (agriculture, égouts, etc.). Leurs relations commerciales avec les pays grecs et carthaginois ont fait affluer chez eux, par l'intermédiaire de la Grande-Grèce, les produits de l'art et de l'industrie de Chalcis, d'Athènes, de Corinthe (vases, bijoux, bronzes, etc.). Leur art est surtout un reflet de l'art grec. Sensuels, avides de plaisir, ils ont consacré leur opulence à leur bien-être : le luxe de leur mobilier, de leurs vêtements, de leur parure, de leurs banquets, de leurs fêtes, était célèbre. Ce faste les suivait dans la tombe. Soucieux de la mort, comme les Égyptiens, ils ont enseveli avec eux, dans leurs caveaux aménagés en maisons souterraines, une grande partie de leurs richesses.



95. Murs de Norba (Hist. rom., I, p. 45).

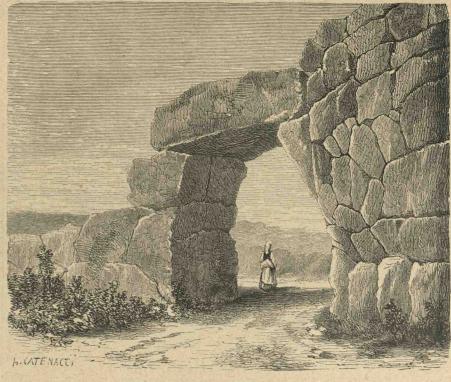
Norba, ville des Volsques, dominait les Marais Pontins. Son enceinte, en énormes blocs irréguliers, subsiste presque entière. Elle n'est pas flanquée de tours en saillie; seule la grande porte, représentée par la gravure, est défendue par une tour demi-circulaire et par un bastion. Plusieurs fois assiégée par les Romains, cette puissante citadelle fut

prise et brûlée par Sylla. L'appareil des murs va se régularisant à mesure qu'il s'élève au-dessus du sol; les assises inférieures sont tout à fait pélasgiques (polygonales à parement); le rectangle prédomine dans les assises supérieures. Le plan de la porte est encore primitif, en ce sens qu'il n'oblige pas l'ennemi à présenter au mur le côté droit découvert.



96. Mur de la capitale des Aurunces (Hist. rom., I, p. 89).

Aurunca, ville des Aurunces, fondée par Ausone sur la Rocca Monfina, fut détruite en 337 par les Sidicins. Les blocs énormes sont mal dégrossis : c'est le véritable appareil cyclopéen.



97. Porte de Signia (Hist. rom., I, p. 41).

Signia, dans le Latium, sur un rocher dominant le Trerus (auj. Sacco), affluent du Liris, avait une triple enceinte en blocs polygonaux. La voûte de la porte est en encorbellement (Voy. fig. 92).



98. Urne canope (D. d. A., fig. 2807; Louvre).

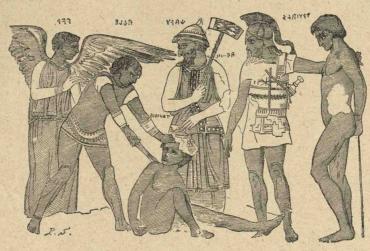
On appelle ainsi des urnes cinéraires étrusques dont le type est originaire d'Égypte. Le vase, en argile, figure, avec son couvercle, une tête et un buste humains, sans doute ceux du mort.



99. Haruspice étrusque (D. d. A., f. 2779).



100. Figurine étrusque en bronze (D. d. A., fig. 2834). Les caractères sont étrusques.



101. Fragment d'une fresque de la tombe François à Vulci (D. d. A., fig. 2774).

Cette fresque représente un massacre de prisonniers troyens par Achille. Au milieu Charon (XAPY: lire les légendes de droite à g.), armé du maillet; puis Achille (AXLE), égorgeant un Troyen (TPYIALE); derrière lui un génie féminin (FFI?) qui semble vouloir intervenir; à droite un guerrier grec (Ajax) amenant un autre Troyen (TPYIALE). L'imagination étrusque, qui avait peuplé les airs et les enfers d'une démonologie effroyable, recherchait dans les légendes grecques les épicose les plus cruels et les représentait avec un réalisme brutal. Les sacrifices humains étaient en usage chez les Étrusques, surtout à l'occasion des funérailles.



102. Vases noirs de Clusium (Hist. rom., I, p. 80).

Ce type de poterie noire à reliefs, dite bucchero nero, est proprement étrusque : il imite souvent les formes de la technique métallique de la Grèce, et l'aspect rappelle celui du fer. Le Musée du Louvre en possède une belle collec-tion. Bien des gens désignent à tort sous le nom de vases étrusques tous les vases antiques de nos musées, parce que la plupart d'entre eux proviennent des nécropoles d'Étrurie. Mais ils étaient, en général, de fabrication grecque, importés en Italie, ou copiés dans les fabriques d'Italie sur des modèles grecs.

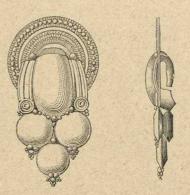


103. Vases de bronze trouvés à Bologne (Hist. rom., l, p. LXV).

Ces vases, dont les parties sont assemblées avec des rivets, sans soudure, ont une ornementation toute géométrique au burin et au repoussé. On leur attribue une très haute antiquité (x° av. s. J.-C.).



104. Fibule étrusque en or filigrané (D. d. A., fig. 2837; Louvre).

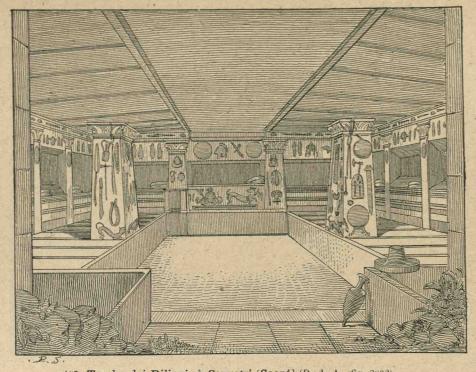


105. Pendant d'oreille étrusque, en or boursouflé [Louvre] (D. d. A., fig. 2838).



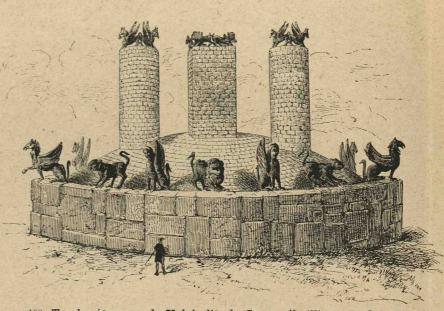
106. Guerrier étrusque (D. d. A., fig. 1649).

Bronze du musée de Florence.



107. Tombe dei Rilievi, à Cervetri [Caeré] (D. d. A., fig. 2802).

La tombe est creusée dans le rocher en forme de maison. Les objets représentés suspendus aux murailles (armes, vases, etc.), sont sculptés en bas-reliefs. Dans les parois, les niches pour les corps.



108. Tombe étrusque de Vulci, dite la Cucumella (Hist. rom., I, p. 76).

Restauration. Ce singulier mausolée était peut-être celui d'un lucumon. La crypte n'en a pas été découverte. Les monstres ailés figurent les gardiens du tombeau : on en a retrouvé plusieurs.



109. Mariage étrusque (D. d. A., fig. 2844).

Ce bas-relief, de style gréco-romain, représente les noces des deux époux, dont les corps enlacés occupent le couvercle du sarcophage. L'inscription est en caractères étrusques. Au milieu, les deux mariés entourés de leur cortège.



110. **Vertumnus**, dieu des vergers, divinité étrusque (D.d.A., fig. 2776; bronze, Florence).



111. Défilé funèbre chez les Étrusques. — Fresque de Cornéto (D. d. A., fig. 3824).

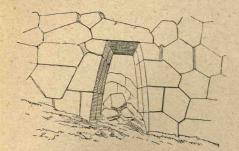
Les démons infernaux, Charons armés de maillets et de torches, hérissés de serpents, Mercures au caducée (?), escortent le mortaux enfers.



112. Sarcophage étrusque en terre cuite, de Caeré. — Louvre. — (Hist. rom., 1, p. 53.)

Le couple est représenté sur un lit d'apparat, comme prenant part au banquet funèbre. Le style dérive de l'art corinthien du vue siècle.

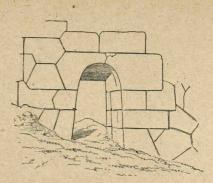
CHAPITRE III



113. Porte à Œniadæ (Acarnanie) (D. d. A., fig. 3209).

LA VILLE

§ A. — LA VILLE GRECQUE. — ATHÈNES



114. Porte à Œniadæ (Acarnanie)
(D. d. A., fig. 3214).

Avant le 10° siècle, lès Grecs recherchaient, pour l'assiette de leurs villes, des positions naturellement défendues, un plateau dominé par une roche ou les gradins d'une montagne abrupte : ce n'est qu'après les progrès de la fortification, à l'époque d'Épaminondas, qu'on osa construire de grandes villes, sans acropoles, au fond d'une plaine plate (ex. Mantinée).

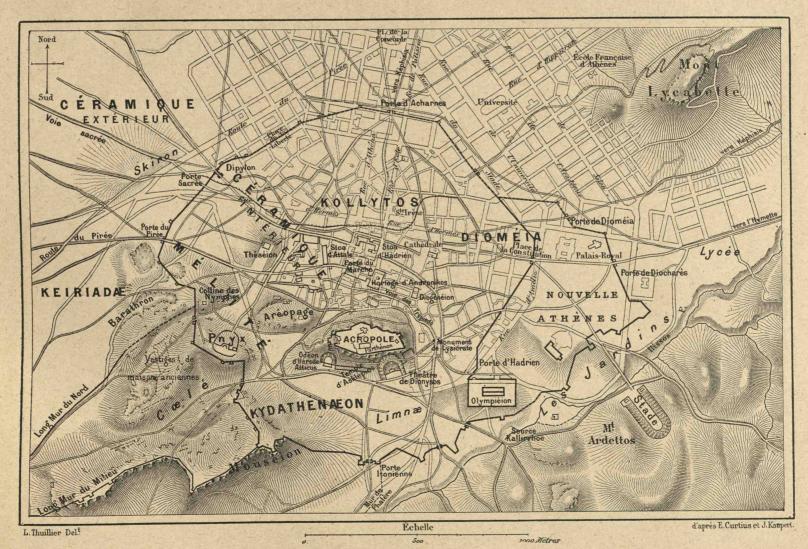
Les πόλεις primitives étaient des systèmes de bourgades ouvertes, éparses autour d'une citadelle. Les villes se formèrent par la concentration (synæcisme) de ces bourgs ou dèmes en une agglomération unique protégée par une ceinture de murailles. L'acropole antique demeurait toujours le réduit suprême en cas de danger, et l'asile des dieux protecteurs. Elle occupait le point culminant du site de la ville. L'enceinte de la ville basse, crénelée, avec ses courtines hérissées de tours, était bâtie en pierres de taille ou en briques crues, sur un périmètre de plusieurs kilomètres (3 ou 4 en moyenne pour une population de 20 000 hab.).

Le cœur de la ville était l'Agora, à la fois place publique, siège du marché, du bazar et de l'assemblée populaire. Les grandes rues débouchant des portes de la ville y aboutissaient par des entrées monumentales ou Propylées. Non loin de cette place, bordée de portiques, ornée de statues, d'autels, d'arbres, se groupaient d'ordinaire les principaux édifices civils et religieux : le Prytanée, avec le foyer de la cité, la table des hôtes publics, les archives, le Bouleutérion où siégeait le Conseil ou Sénat (Boulá), le Théâtre, l'Odéon, le Gymnase, les Palestres, etc. Les temples se trouvaient répartis en différents points consacrés par la tradition. Dans les carrefours, se dressaient des Hermès, divinités protectrices

des voyageurs. Les rues étaient étroites et tortueuses, pavées de larges dalles ou empierrées. Elles se prolongeaient hors des murs par des routes bordées de sépultures. Hors des murs aussi et près des portes, on rencontrait le *Stade* et l'*Hippodrome*. Des fontaines, des puits ou des citernes alimentaient les habitants en eau potable. Quelquefois des aqueducs en conduite souterraine ou à fleur de terre (non sur arcades comme ceux des Romains) amenaient en ville les sources de la montagne voisine. Strabon reproche aux Grecs d'avoir négligé les pavages, les aqueducs et les égouts : cependant les grands centres, comme Athènes, possédaient des égouts presque aussi spacieux que ceux de Rome.

Outre les portiques (στοαί), de nombreuses exèdres servaient de refuge aux promeneurs fatigués, aux causeurs, et contribuaient à l'ornement des quartiers. Les rues étaient surtout bordées de petites boutiques et séparées des façades des maisons par des cours. Les villes nouvelles, édifiées surtout depuis le ive s. par les ingénieurs architectes d'Épaminondas, d'Alexandre et de ses successeurs, se signalaient par la régularité géométrique de leur plan suivant la méthode inaugurée dès le ve s. par Hippodamos de Milet dans le tracé du Pirée : telles étaient Mantinée, rebâtie par Épaminondas en 370, Alexandrie, et la plupart des colonies fondées par Alexandre en Orient (Voy. Priène, fig. 148).

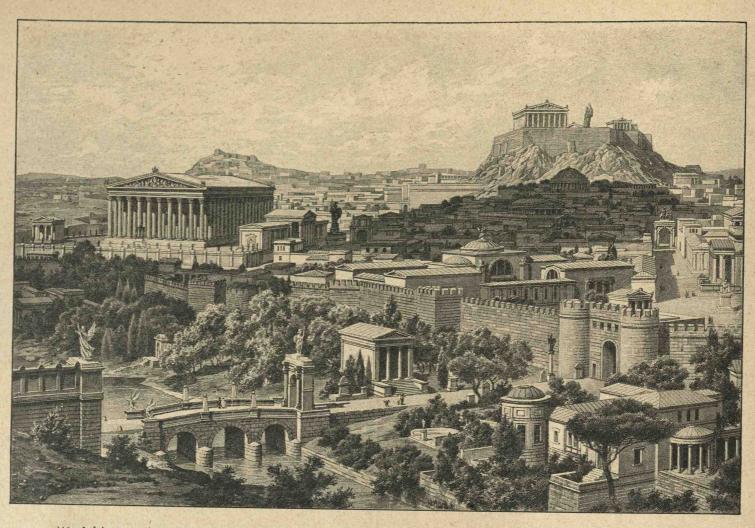
Certaines villes anciennes, que la crainte des pirates avait, à l'origine, fait établir à quelque distance du littoral, se relièrent à leurs ports par de longs murs (Athènes, Mégare, Patras, Argos).



113. Plan comparé d'Athènes antique et moderne (Hist. gr., I, p. 434)

Il y avait, à l'intérieur des murs, cinq collines rocheuses: l'Acropole, l'Aréopage, la colline des Nymphes, la soi-disant Pnyx (Voy. p. 86), le Mouséion. L'enceinte de Thémistocle fut agrandie à l'Est par Hadrien, du côté de l'Ilissus et des contreforts de l'Hymette. Les noms en grosses lettres désignent les dèmes urbains. L'emplacement de l'agora politique n'est pas encore fixé: on ne connaît que celui de l'agora commerciale ou marché. De la porte Dipylon et de la porte Sacrée, le long de la voie Sacrée d'Éleusis, commençait la nécropole du Céramique extérieur (Voy. p. 142). Dans le même faubourg, à 6 stades (1400 mètres) des remparts, s'étendaient le parc et le gymnase d'Académos, ou Académie: c'est dans ses allées que Platon enseigna. Le quartier le plus populeux se trouvait au nord-ouest de l'Acropole, entre celle-ci et la porte Dipylon. Le quartier de la Nouvelle Athènes était celui des riches villas romaines. Le Diogéneion était un gymnase éphébique. Le Lycée, dédié à Apollon Lykios, était aussi un gymnase où

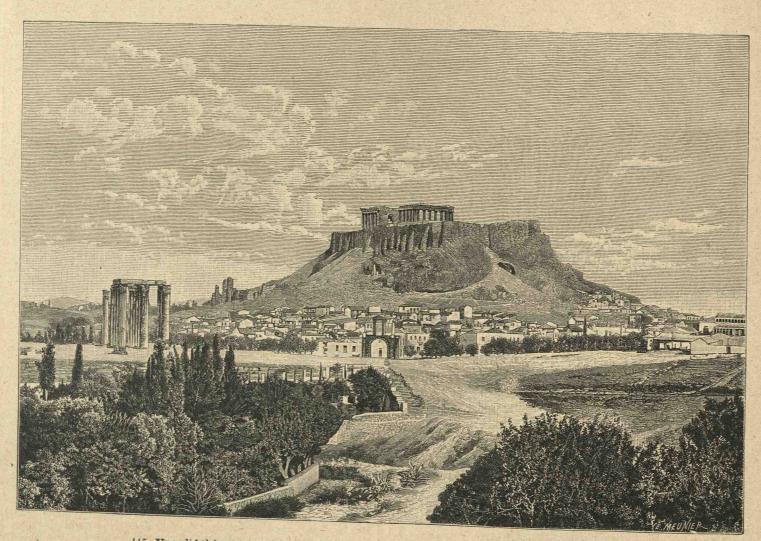
Aristote enseigna. Antisthène se tint dans le Kynosarge, autre gymnase voisin du Lycée. Des fouilles exécutées depuis 1892 dans la dépression située entre l'extrémité S.-O. de l'Acropole et la colline dite de la Pnyx, ont mis à jour un réseau des rues antiques bordées de constructions grecques ou romaines, dont un sanctuaire de Dionysos (èv Aluvais?), un autre du héros Amynos et un aqueduc du vie s. avant J.-C., que Dörpfeld soutient avoir appartenu à la fameuse fontaine Kallirrhoé, dite aussi Ennéacrounos (à 9 bouches) après qu'elle eut été transformée par les travaux de Pisistrate. Cette fontaine serait distincte d'une autre fontaine Kallirrhoé située dans le cours de l'Ilissos, au S. de l'Olympicion (Voy. Platon, Axiochos, 364 A). Au reste, tout le quartier de la vieille Athènes que l'on plaçait d'après Thucydide (II, 15) au pied du versant S. de l'Acropole est reporté par Dörpfeld entre l'Acropole, l'Aréopage et la «Pnyx». — Les rues de la ville moderne sont indiquées en lignes maigres.



116. Athènes antique à l'époque impériale (restauration). — Vue prise des hauteurs à l'est du Stade panathénaïque.

Il y a, naturellement, dans une restauration de ce genre beaucoup de fantaisie, quant au détail. Mais l'ensemble donne une idée suffisante de ce que pouvait être Athènes à l'époque d'Hadrien. En bas, l'Ilissos et le quartier extra muros appelé les Jardins ($K\tilde{\eta}\pi\sigma\iota$), compris entre le Stade et les murs. Le pont qui le traverse conduit à la porte du Stade, dans l'enceinte de la Nouvelle Athènes, construite à l'époque impériale. Le grand temple, à g., est l'Olympiéion, vaste temple hypèthre, à triple colonnade corinthienne, construit par Hadrien en l'honneur de

Zeus Panhellénien; un peu à dr., près d'une grande statue, la Porte ou arc d'Hadrien. encore conservée; au-dessus, la colline du Mouséion couronnée par le rempart. A g., on a figuré le Long mur de Phalère. A dr. l'Acropole, contre laquelle s'appuient les ailes du théâtre de Dionysos. La plupart des maisons sont refaites en terrasses, comme celles de l'Athènes moderne. La rotonde, au pied de l'Acropole, répond à la Tholos, dont la place n'est pas fixée, et le grand édifice quadrangulaire (au-dessous) au gymnase dit Diogéneion.



117. Vue d'Athènes et de l'Acropole, prise du S.-E. — État actuel. — (Hist. gr., I, p. 437.)

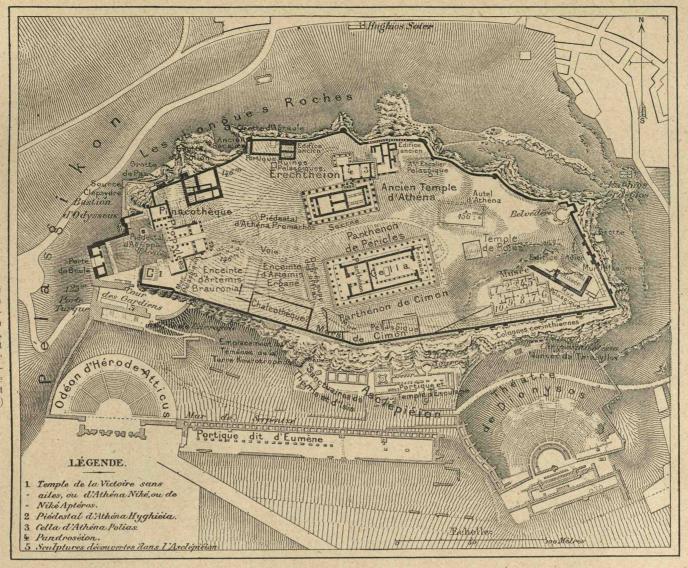
A g. les arbres qui bordent l'Hissos et les colonnes de l'Olympiéion. Au milieu, en bas, l'Arc ou Porte d'Hadrien, limite de l'ancienne enceinte (Voy. le plan fig. 445). L'inscription du côté de l'Acropole dit : C'est ici l'ancienne ville, celle de Thésée; et celle de la façade en regard de l'Olympiéion : C'est ici la ville d'Hadrien, non plus celle de Thésée. En bas du versant S. (à g.) de

l'Acropole, se dressent les ruines de l'Odéon d'Hérode Atticus et du théâtre de Dionysos. Plus haut, dans une entaille du rocher, les colonnes du monument choragique de Thrasyllos : celui de Lysicrate, dans le prolongement de l'arc d'Hadrien, sur la rue de Trépieds, est caché par les maisons. Les pentes de l'Acropole paraissent encore couvertes par les déblais des fouilles.



117 bis. Acropole d'Athènes (Hist. gr., I, p. 25).

Sur une monnaie de bronze d'Athènes. — En haut le Parthénon, l'Athèna Promachos en bronze, les Propylées, d'où descend le petit escalier de la fontaine Clepsydre. Dans le rocher (flanc Nord) une grotte, celle d'Apollon et de Pan. (Voy. fig. 137.)





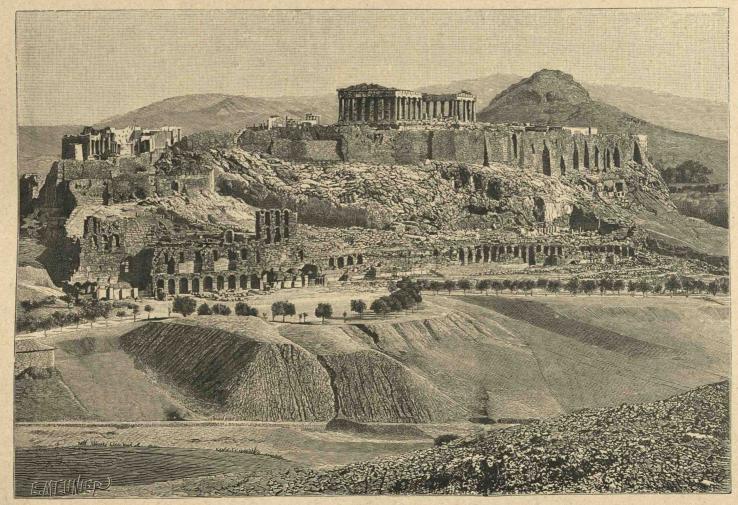
118. L'Acrocorinthe (Hist. gr., I, p. 503).

Monnaie de Corinthe en bronze. — A g. le tombeau de Mélicerte près d'un cyprès; à dr., la chapelle de la nymphe Pirène. Au sommet le temple d'Aphrodite et Pégase prenant son vol.

117 ter. Plan de l'Acropole d'Athènes — D'après les dernières fouilles — (Joanne, Grèce, I, p. 38.)

Dans les temps primitifs, l'Acropole d'Athènes était, comme celles de Mycènes et de Tirynthe, la résidence des rois et des nobles (Eupatrides). Elle était alors entourée d'une double enceinte en appareil pélasgique, dont les traces et les escaliers subsistent. C'est là que vivait Érechthée, suivant la légende. Les Pisistratides la couvrirent de constructions, que les Perses incendièrent et détruisirent. Thémistocle et Cimon rebâtirent l'enceinte sur le tracé actuel, en élargissant le terre-plein à l'aide de remblais où ils employèrent les débris de l'époque précédente. Les fouilles récentes les ont exhumés (statues en tuf et en marbres peintes, restes du vieux temple d'Athéna). Périclès fit construire les Propylées, le Parthénon et le temple de

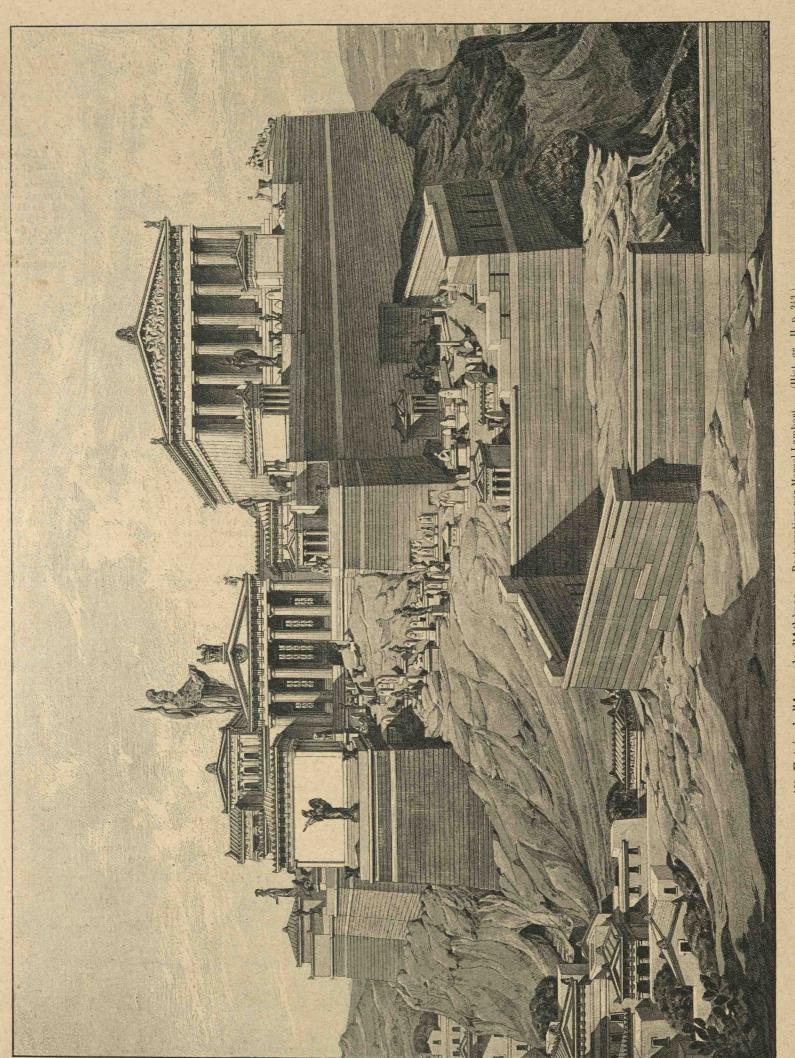
Niké. Après lui, fut bâti l'Érechthéion. Les Turcs s'installèrent dans leurs ruines. Lorsque les Vénitiens vinrent les y assièger en 1687, le doge Morsini monta une batterie sur la colline du Musée. Une bombe fit sauter le Parthénon converti en poudrière. — L'entrée antique est à g., au sud-ouest des Propylées, en contre-bas du temple de Niké. A l'époque impériale, elle fut reportée un peu à l'O., en face des Propylées, entre deux tours carrées (porte de Beulé). La voie Sacrée traverse les Propylées, passe près du piédestal de l'Athéna Promachos et rejoint l'entrée de l'Érechthéion à l'E. (Voy. fig. 437, une vue spéciale des Longues Roches, avec leurs grottes récemment dégagées, et avec les escaliers taillés dans le roc du versant N.)



119. Vue de l'Acropole (côté S.-O.), prise du Mouséion (Hist. gr., II, p. 335).

L'orientation est la même que sur le plan ci-dessus. On voit le côté de l'enceinte, dit mur de Cimon, dont on retrouve les restes sous les revêtements et les contreforts des époques turque et vénitienne. En bas du rocher, à gauche, les arcades de l'Odéon d'Hérode Atticus reliées à l'entrée de l'Acropole par un mur turc en partie démoli. Elles rejoignent le théâtre de Dionysos par le

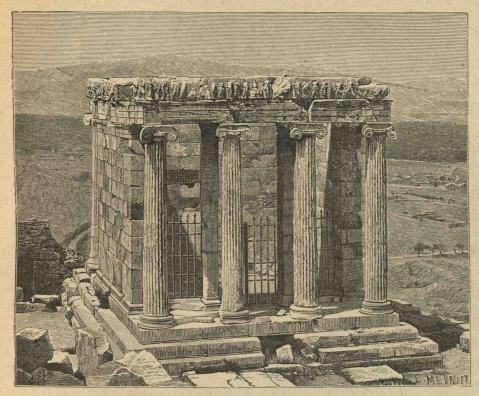
portique d'Eumène et les ruines du sanctuaire d'Asklépios. Sur ce bas-fond, au S. de l'Acropole, s'étendaient, dans les temps primitifs, l'enceinte et le terrain du *Pélargicon*, et d'après Thucydide (II, 15) le plus vieux quartier de la ville basse. En haut, les Propylées, l'Érechthéion, le Parthénon et le musée moderne. Au fond, le Lycabette (à dr.), le Pentélique, taillé en fronton, et l'Anchesmos.



120. Entrée de l'Acropole d'Athènes. — Restauration par Marcel Lambert. — (Hist. gr., II, p. 343.)

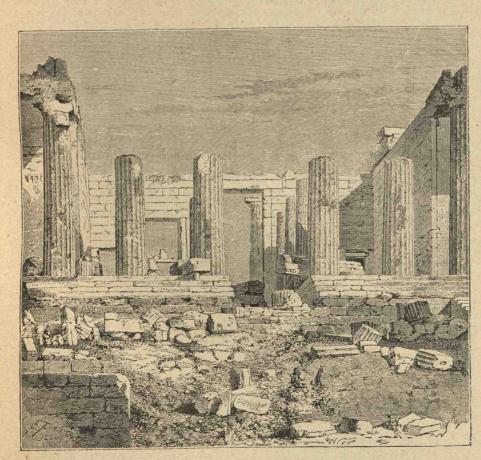
L'artiste a restauré la voie Sacrée suivie par le cortège des Panathènées. Elle passe entre deux lignes de stèles votives et d'offrandes, et monte en faisant un coude jusqu'à la porte des Propylées. Telle était, à peu près, l'entrée de l'Acropole au v° siècle. Sous Conon (393 av. J.-C.), un mur fut établi en avant des deux bastions et garni de deux tours, entre lesquelles, à l'époque impériale, sous Valèrien, fut percée la porte découverte par Beule. Plus tard, les ducs d'Athènes construisirent le grand escalier de marbre qui recouvre actuellement une partie du rocher. Beulé, qui le mit au jour, pensait qu'il occupait la place d'un escalier plus ancien, mais cette opinion est aujourd'hui tout à fait abandonnée. En 27 av. J.-C., un énorme piédestal haut de 16 mètres supportant une statue d'Agrippa fut élevé par les Athéniens à g. du chemin. Le petit temple de Niké (sur un bastion qui domine

le chemin à dr.), les Propylées, l'Érechthéion et le Parthénon, sont les seuls édifices qui subsistent et dont la place est certaine. Les autres ont été placés et reslaurés par conjecture, d'après la description du voyageur Pausanias. A g. en bas du rocher, est figurée la grotte, encore visible, consacrée à Apollon, tout près de la fontaine Clepsydre. Derrière les Propylées se dresse la colossale statue en bronze d'Athèna Promachos, haute d'environ 9 mètres, attribuée à Phidias, et exécutée vers 445, à l'occasion du traité entre Athènes et la Perse (paix de Callias); il ne faut pas confondre cette statue avec l'Athèna Parthénos, la statue chrysélephantine renfermée dans le Parthénon. La pointe de la lance s'apercevait depuis la mer, mais non pas depuis Sunium, comme on l'a faussement fait dire à Pausanias. Le mur en zigzag qui descend en avant de la figure n'existait pas à l'époque classique.



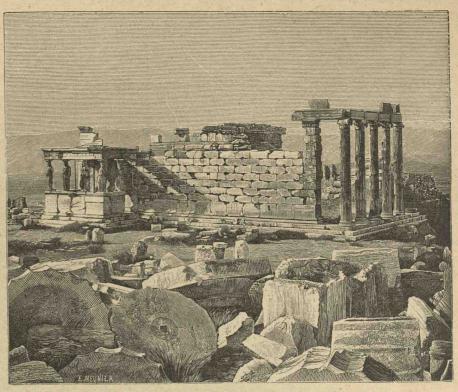
121. Temple d'Athéna Niké ou de la Victoire Aptère. — Façade Est. — (Hist. gr., II, p. 337.)

Cet élégant petit temple ionique en marbre pentélique s'élève sur un bastion qui domine la voie Sacrée en avant des Propylées. Il a été élevé à l'époque de Périclès, vers 450, par l'architecte Callicratès, collaborateur d'Ictinos pour la construction du Parthénon; il fut commencé un peu avant le Parthénon et les Propylées. Il était dédié à Athénon Niké. La déesse était représentée dans la cella, sans ailes, d'où le nom de Victoire Aptère; Pausanias l'explique en disant que les Athéniens avaient supprimé les ailes de la victoire pour qu'elle restât chez eux. Les dimensions sont très exiguës : 6 m. 90 de hauteur, 8 m. 20 de profondeur, 5 m. 40 de largeur. Il y a 2 rangs de 4 colonnes sur chaque façade : le temple est donc amphiprostyle tétrastyle. Le fût des colonnes est d'une seule pièce. Les sculptures de la frise représentent le Conseil des dieux délibérant sur le salut de la Grèce, et des combats de Grecs et de barbares. Une balustrade en marbre ornée de bas-reliefs exquis (Voy. fig. 12) fut élevée plus tard autour du temple. Démoli en 1687 par les Turcs qui en avaient employé les pierres dans un bastion, l'édifice a été reconstruit pièce par pièce en 1835 par des architectes bavarois. C'est de là qu'Égée, d'après la légende, se précipita en apercevant la voile noire du vaisseau de Thésée, au lieu de la voile blanche qui devait annoncer la défaite du Minotaure. — Dans le fond, le mont Ægaléos et la voie Sacrée d'Éleusis qui serpente; à dr., au delà du bois d'oliviers.



123. Les Propylées. — Façade Ouest. — (Hist. gr., II, p. 223.)

Cette majestueuse entrée de l'Acropole fut construite en marbre du Pentélique par l'architecte Mnésiclès. Elle fut commencée en 437. En 431, quand éclata la guerre du Péloponèse, il restait encore des travaux de détail à achever et l'on ne put mettre la dernière main à l'œuvre. La dépense s'éleva à 2012 talents (près de 12 millions). C'était un monument d'un caractère purement décoratif. Le plan comprenait un double portique central, percé de cinq portes, à colonnade dorique extérieure et à colonnade ionique intérieure, et deux ailes (Voy. le plan, fig. 117). Dans l'aile g. était, croît-on, installée la Pinacothèque, ou musée de tableaux décrit par Pausanias. La voie Sacrée passait par la porte du milieu. Les tambours des colonnes doriques et les pierres des murs sont encore si bien appareilles, qu'en maint endroit les joints sont à peine visibles. Les Propylées s'étaient conservés en bon état jusqu'au xiv° s. Les Francs, sous les ducs d'Athènes, s'y installèrent les premiers et élevèrent sur l'aile droite une grande tour carrée aujourd'hui démolie. Puis les Turcs y établirent un arsenal et la résidence d'un aga, En 1656, la foudre tomba sur la poudrière et provoqua l'explosion qui fit sauter le monument. Malgré cet accident, les murs et les colonnes tinrent bon, et aucun tremblement de terre ne les a encore sérieusement ébranlés.



122. Érechthéion. — Façade Sud-Est. — (Hist. gr., II, p. 220.)

Cet édifice était le centre religieux de l'Acropole et de la cité, le sanctuaire d'Athéna Polias. Cet edince etait le centre religieux de l'Acropoie et de la cite, le sanctuaire d'Athèna Polias. Il avait remplacé, au temps de la paix de Nicias (421), le vieil Érechthéion du vi° s. incendié par les Perses en 480. La construction, plusieurs fois interrompue par la guerre, dura jusqu'en 395; le plan est très compliqué parce qu'il renfermait quatre sanctuaires : celui d'Athèna Polias à l'E., celui de Poseidon-Érechthée au N.-O., contigu à celui de Boutès au S.-O.; plus, le Cécropion et deux portiques en saillie, l'un à l'angle N.-O., l'autre à l'angle S.-O. (portique des Caryatides). La cella d'Athèna contenait l'idole de la divinité protectrice d'Athènes, dont le service était assuré par des jeunes filles, les Arrhéphores, renouvelées tous les 4 ans, l'olivier sacré, la lampe perpétuelle; le portique N.-O. couvrait le trou creusé dans le roc par le trident de Poseidon. — C'était là qu'on apportait, aux grandes Panathénées, le péplos nouveau de dent de Poseidon. — C'était là qu'on apportait, aux grandes Panathénées, le péplos nouveau de la déesse, dont le vêtement était alors changé. La finesse des colonnades ioniques et de l'ornementation fait de l'Érechthéion le bijou de l'architecture grecque. L'architecte Callimaque fut, croit-on, désigné par Nicias pour élever ce monument rival du Parthénon.



124. Caryatide de l'Érechthéion (Hist. gr., II, p. 338).

Le portique, dit des Caryatides, désigné autrefois sous le nom de Portique attenant au Cécropion (ἡ πρόστασις ἡ πρὸς τῷ Κεκροπίφ), était consacré aux jeunes filles (Κόραι) chargées du service de la déesse; il servait aux Arrhéphores de tribune pour contempler la procession des Panathénées. Les statues représentent les filles de Cécrops, amies d'Athéna. Le nom de Caryatides, qui leur a été donné par les architectes, vient de la ville de Caryae, en Arcadie, renommée pour la beauté de ses femmes et ses chœurs de jeunes filles, dont les graves attitudes ont plusieurs fois inspiré les sculpteurs (Voy. leur légende dans Vitruve, I, 1). Celles-ci comptent parmi les plus majestueux chefs-d'œuvre de l'art antique. L'attitude générale de ces statues, avec le mouvement des jambes infléchies, est calculée de façon à éviter la raideur. Bien qu'ayant le caractère d'un support architectural, elles conservent toute la souplesse et toute la vie de statues indépendantes. Il est à remarquer que les jambes infléchies sont toutes tournées vers l'intérieur du monument : le poids semble donc porter sur les lignes extérieures; ce qui rend l'impression d'équilibre et d'harmonie plus parfaite. (Sur le costume, Voy. p. 48.)



125. Le Parthénon. - Façade Ouest. - (Hist. gr., II, p. 221.)

Le projet du Parthénon, conçu et ébauché par Thémistocle et Aristide dès 479, fut modifié et exécuté par Périclès. L'édifice, commencé en 447, fut achevé en 432, sur les plans de l'architecte lctinos assisté de Callicratès. Il est en marbre pentélique et d'ordre dorique. La cella (Hécatompédon) contenait la statue chryséléphantine d'Athéna Parthénos par Phidias. Les métopes figuraient des combats de Centaures et de Lapithes; les frontons : la Naissance d'Athéna et Athéna et Poseidon prenant possession de l'Acropole. Sous le péristyle, le long du mur extérieur de la cella, une frise représentait le cortège des Panathénées. Le Parthenon était moins un temple voué au culte qu'un ex-voto monumental destiné à contenir l'offrande des Athéniens à leur déesse, la statue chryséléphantine. Le véritable sanctuaire et l'idole vénérable étaient à l'Érechthéion. L'opisthodome du Parthénon servait de trésor à la République, qui y renfermait ses réserves métalliques dans des jarres ou sous forme de lingots ouvragés (Victoires en or). Le Parthénon est le modèle de l'édifice dorique périptère (Voy. le détail p. 99) : les lignes majestueuses de ses colonnes, de son stylobate et de son architrave, l'harmonie des pro-

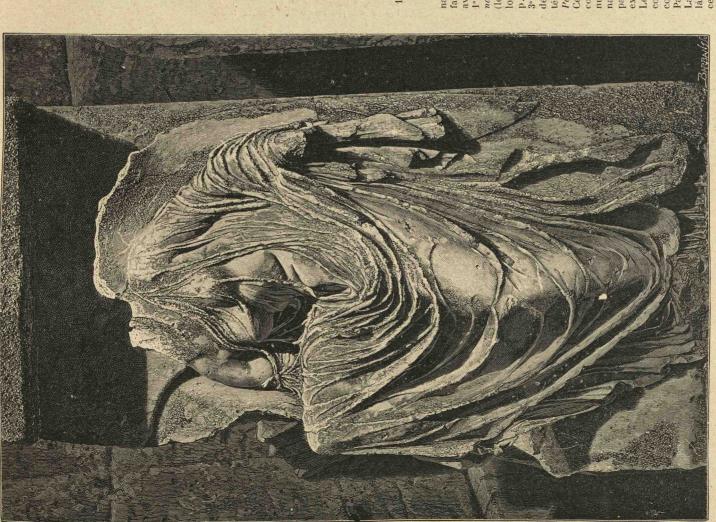
portions, son impeccable exécution, lui ont valu une juste célébrité. C'est le triomphe de la raison et de l'ordre, la force et la grâce tout ensemble, la perfection de l'idéal grec. Par un scrupule d'exquise délicatesse, les lignes horizontales du monument ont été légèrement ren flées, pour corriger l'erreur d'optique qui les eût fait paraître concaves dans le vide aérien : de la sorte, elles paraissent rigoureusement droites. La forme générale de l'édifice en hauteur est un peu pyramidante et inclinée vers l'intérieur, de façon à alléger pour l'eil l'effet pesant du faitage. — Dimensions : 69 m. 51 de long, 30 m. 80 de large, 21 mètres de haut. Les colonnes mesurent 6 diamètres de hauteur. Le soleil a recouvert d'une patine fauve l'étincelante blancheur du marbre, que les éclats des boulets vénitiens ont fait reparaître par endroits comme des taches sur une peau tigrée. — L'entrée de la cella était à l'autre façade, tournée du côté de l'Orient. — Le stylobate en marbre à trois degrés repose sur un soubassement de pierres qui rachète les inégalités du rocher (plus de 10 m. de profondeur) à l'angle S.-E., et qui est comme le socle dissimulé de tout l'édifice de marbre.



426. Déméter et Kora. — Groupe du fronton oriental du Parthénon. — (Hist. gr., II, p. 365.)

Phidias, chargé par Périclès de la surintendance des travaux de l'Acropole, fit appel à de nombreux collaborateurs, architectes, sculpteurs, peintres, décorateurs. On ne saurait donc lui attribuer la paternité de l'énorme quantité de sculptures qui décoraient tous ces édifices, d'autant plus que, outre sa direction administrative, sa tâche artistique personnelle (statue chryséléphantine de l'Athéna Parthénos) était déjà considérable. Cependant on reconnaît son style et sa main dans cer-

tains morceaux d'une facture particulièrement magistrale, comme le groupe ci-dessus. Aisance, naturel, force, mesure, vérité, toutes ces qualités se trouvent fondues dans un ensemble plein de noblesse, d'ampleur et de sobriété, aux lignes puissantes et souples, aux formes délicates et vivantes quoique idéalisées. Phidias était le maître désigné pour représenter les dieux de la Grèce, étant donné que ces dieux n'étaient que la suprème expression de l'humanité. — (Musée Britannique.)



Lucce d'Achéna et de Poseidon Métopes NORD Métopes

Nord Metopes

Nord Metopes

Métopes

Métopes

Metopes

Metopes

Metopes

Metopes 0 0 0 OUEST Métopes

SUD

d'Athéna

EST

Naissance of Fronton

128. Plan du Parthénon et disposition des sculptures.

avant et en arrière). Il se divise en 4 parlies: 1º le pronaos, en avant de l'entrée; 2º le naos ou cello, appelé aussi Hécatompédon (long de 100 pièds — 29º, 22), avec une côlonnade intérieure à deux étages (Voy. p. 99); il contenait la statue de Phidias; 3 le Parthénon proprement dit, ou demeure numéraire. Quatre colonnes ioniques soute-naient le plafond; 4º l'opisthodome, fermé par des gruces. extérieure, entre les triglyphes, 92 métopes. colonnade du pronaos. Les sculptures du Parthénon furent posées entre 434 et 432. La statue de Phidias avait été installée dans la cella dès 438, neuf ans après le commen-cement des travaux (Voy. fig. suivantes). nade extérieure) octastyle (à 8 colonnes de façade) amphiprostyle (avec péristyle en tée à l'ancien Érechthéion, où il y avâit un Parthénon, ou salle des $z \delta \rho x$, les filles de Cécrops. Cette pièce, dans le Parthénon, Il y avait sur la frise contenait des offrandes et des réserves de se rejoignent au-dessus de la Le Parthénon est un périptère (à colondes vierges. Cette division avait été empruncoin S.-0.,



129. Athéna Parthénos, copie romaine en marbre de la statue de Phidias (Hist. gr., II, p. 355)

gr., II, p. 373).

sandale. - Fragment de la balustrade du temple de la Victoire Aptère (Hist.

127. Victoire renouant sa

sentait en musica de Victoires ailées conduisant des victimes au sacrince ou uressant un uropue cu mais deja date, s'arrête pour la rattacher. La facture est toujours aussi délicate et aussi aisée que celle des figures du Parthénon, mais déja plus molle, plus familière, plus sensuelle. Ce ne sont pas des défauts, mais une manière moins sévère de rendre la forme vivante et de l'asservir à l'expression de la pensée. L'idéal de la beauté grecque commence à incliner vers la volupté. On y reconnaît l'influence de l'esprit ionien, qui domine à nouveau l'art attique après Phidias. La date de ces sculptures, en l'absence de tout renseignement précis, ne peut être déduite que de leur style. Aussi ne saurait-on les regarder comme antérieures aux dernières années du v's s. ou au dédut du tv. Certains archéologues les considerent comme contemporaines du retour 'Alclibade en 407. les Victoires de la balustrade seraient ators une allusion aux brillants succès du stratège à Abydos, à Cyzique et à Byzance. Elles côuronnaient sur trois côtés, à hauteur d'appui (1",05), la plate-forme du temple qui dominait à pic l'entrée de l'Acropole. Cet admirable morceau est un spécimen de l'art de transition entre Phidias et Praxitèle. La balustrade du petit temple repré-

griffons, emblèmes de la perspicacité. De la main gauche, appyée sur le boucher, elle tenait la lance où s'enroulait le serpent Erichthonios, symbole de l'autochthonie; de la droite, une Victoire en or et en ivoire (1^m,80 de haut). L'armure et les draperies étaient en masses d'or, ajustées de façon à pouvoir se détacher pour être repesées; les parties nues, en ivoire, la tête de Gorgone en argent, les yeux en pierres brillantes. Les faces du boucher, l'épaisseur des sandales, le piédestal, étaient décorés de reliefs représentant des combats et la naissance de Pandore. Phidias a crée le type classique d'Athéna; son eurythmie impassible et sereince contant à la déesse de la pensée et de la science. — La statuaire chyséléphantine apparait, dans l'art gree, comme une exception, comme un legs des âges antérieurs, où les grossières idoles de boisou de marbre étaient habillées de riches vêtéments. Le poids d'or (40 talents) représentait une valeur de plus de 4 millions de francs; l'ivoire avait peut-être encore plus de prix. Trouvée à Athènes en 1880. — La statue en or et ivoire de Phidias était une offrande des Athèniens à leur déesse et, d'après les idées de Périclès, le symbole de leur prospérité et de leur suprématie intellectuelle. Le colosse mesurait avec son piédestal mètres de hauteur. Athéna, debout, vêtue d'une longue tunique, l'égide sur la poitrine, portait un casque orné de sphinx et de



130. Procession des Panathénées. — Frise orientale du Parthénon. — (Hist. gr., II, p. 369.)

A g. en haut, trois divinités (Poseidon, Hermès, Aphrodite?), puis des magistrats et des hérauts qui conduisent la tête du cortège. Celui-ci se compose de jeunes filles portant des objets du culte (coupes, brûle-parfums, torches, aiguières à libations). Cette composition grandiose, continuée par le défilé des victimes, des canéphores, des chars et par la cavalcade des éphèbes, se déroulait sur une longueur de 160 mètres. On doit se figurer la procession divisée en deux files parallèles, partant du coin sud-ouest et se rejoignant au milieu du pronaos (Voy. fig. 128). Les différentes parties de cette longue frise sont d'inégale valeur. Peut-être doit-on reconnaître le style et la main de Phidias dans le beau groupe des trois divi-



131. Bouclier Strangford. — Musée Britannique. — (Hist. gr., II, p. 364.)

Copie (marbre) du bouclier de l'Athéna Parthénos, dont la face externe représentait le combat des Athéniens et des Amazones. D'après Plutarque (Périclès, 31), Phidias y avait glissé son portrait et celui de Périclès: on les reconnaît dans les deux figures debout l'une près l'autre sous la Méduse. Mais il n'est pas certain que le dire de Plutarque n'est pas un conte.

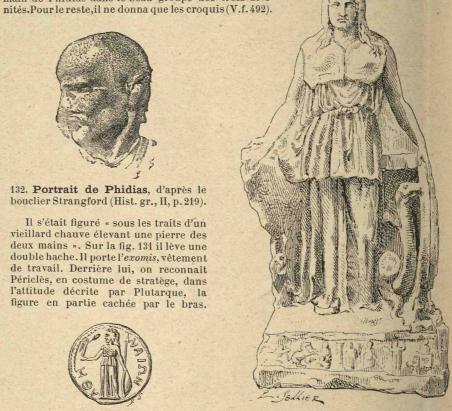


132. Portrait de Phidias, d'après le bouclier Strangford (Hist. gr., II, p. 219).

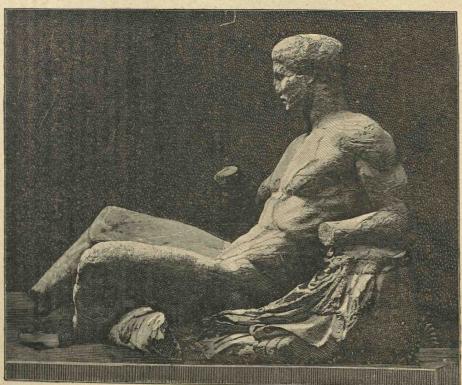
Il s'était figuré « sous les traits d'un vieillard chauve élevant une pierre des deux mains ». Sur la fig. 131 il lève une double hache. Il porte l'exomis, vêtement de travail. Derrière lui, on reconnaît Périclès, en costume de stratège, dans l'attitude décrite par Plutarque, la figure en partie cachée par le bras.



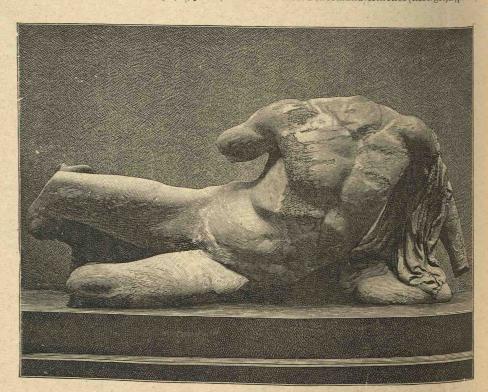
133. Athéna Parthénos, d'après une monnaie d'Athènes (Hist. gr., II, p. 362).



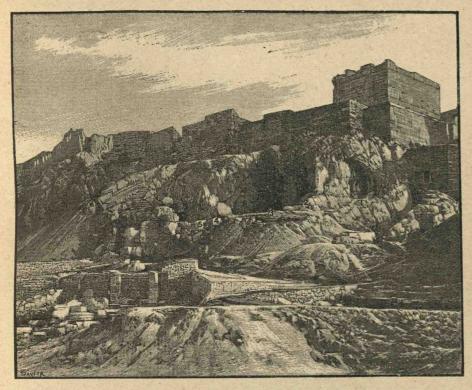
134. Athéna Parthénos, copie romaine (marbre), dite Pallas Lenormand. Athènes (Hist. gr., II, p. 224).



135. **Hercule** (**Thésée ou Képhalos?**). — Marbre du fronton oriental du Parthénon. — (Hist. gr., II, p. 409.)

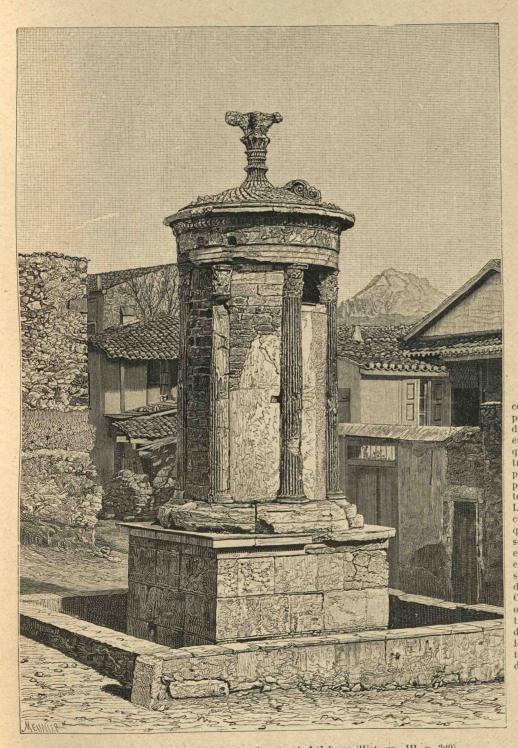


136. Le Céphise. — Figure couchée du fronton occidental du Parthénon. — Mus. Bril. (Hist. gr., II, p. 367.)



137. Les Longues Roches et les grottes du versant N. de l'Acropole d'Athènes.

Ces grottes, récemment dégagées, étaient consacrées à diverses divinités : 1. Grotte non sacrée. — 2. Grotte d'Apollon, communiquant avec 3 derrière le pilier rocheux. — 4-5. Ouvertures d'un couloir rocheux dépendant de la grotte de Pan (Euripid., Ion., 502). — 6. Escalier taillé dans le roc et conduisant à l'Acropole. — (D'après l'Εφημερὶς ἀρχαιολογική, 1897, pl. II).



438. Monument choragique de Lysicrate, à Athènes (Hist. gr., III, p 329).

Ce monument, connu sous l'absurde dénomination de Lanterne de Démosthène ou Lanterne de Diogène, fut élevé dans la rue des Trépieds par le chorège de Lysicrate, vainqueur au concours dionysiaque de l'année 335/4. Le fleuron supportait le trépied de bronze reçu en prix. La frise représente Dionysos changeant en dauphins les pirates tyrrhéniens. Les chapiteaux corinthiens et les colonnes sont d'une remarquable finesse. Le monument et le terrain voisin sont aujourd'hui propriété de la France.



139. La Tour des Vents à Athènes (D. d. A., fig. 1031).

Horloge hydraulique avec cadrans solaires élevée par Andronikos de Kyrrhos, au 1er s. avant J.-C. Chacun des huit pans de l'octogone est orienté vers les points d'où souffaient à Athènes certains vents. Une girouette indiquait la brise régnante, et l'on voyait sur le panneau correspondant de la frise la représentation symbolique et le nom dudit vent. Par exemple, en haut de la porte, est Kækias (Nord-Est), qui fait tomber la grêle de son bouclier. (Voy., pour la situation, le plan fig. 445.)

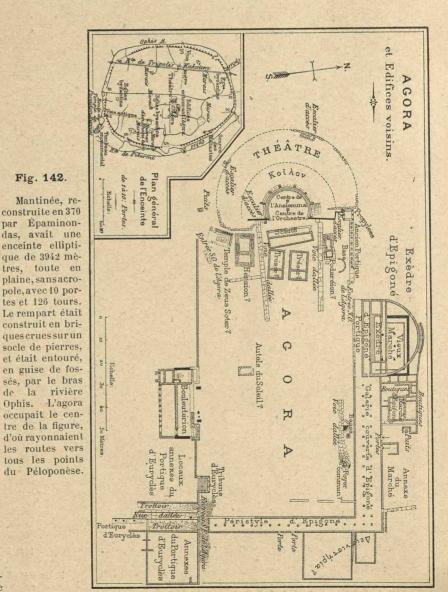


140. Fontaine publique (D. d. A., fig. 3146).

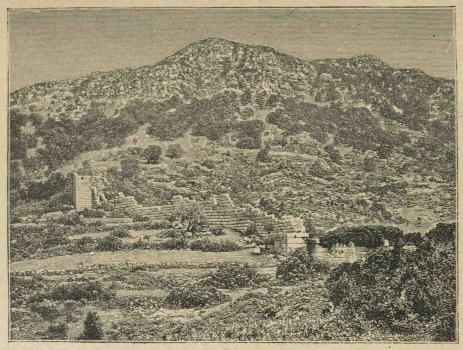
Vase peint. — L'eau s'échappe d'une colonne par un musie de lion. La pie semble un symbole malicieux : la source paraît encourager les canéphores aux longs bavardages.



141. Citerne grecque de Pélégriniatza (Macédoine). (D. d. A., fig. 1548.)

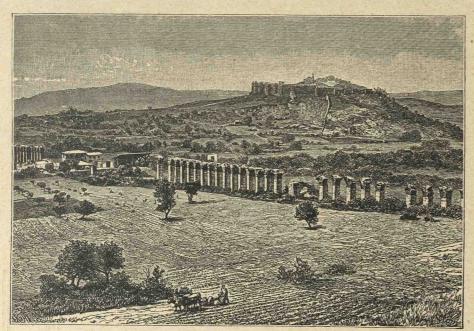


142. Ville et agora de Mantinée (Arcadie). D'après les fouilles et les plans de G. Fougères (Joanne, *Grèce*, II, p. 375).

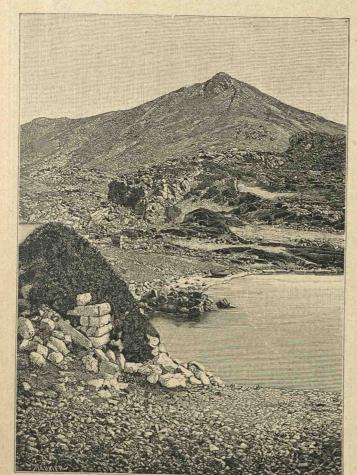


143. Messène et le mont Ithôme (Hist. gr., III, p. 42).

Messène, rebâtie par Épaminondas en 370 sur les flancs de l'Ithôme, avait une enceinte, en pierres taillées, de 47 stades (9024 m.) de circuit, garnie de tours de 6 m. de front sur 4 m. de saillie et 8 m. 50 de haut. L'Acropole occupait le sommet de l'Ithôme (802 m.) avec le sanctuaire de Zeus Ithomatas. Cette ville, dont certaines parties étaient inhabitables à cause des escarpements, avait été conque comme un grand camp rétranché, destiné à abriter la population messénienne contre les attaques de Sparte. Le rempart, les portes sont bien conservés.

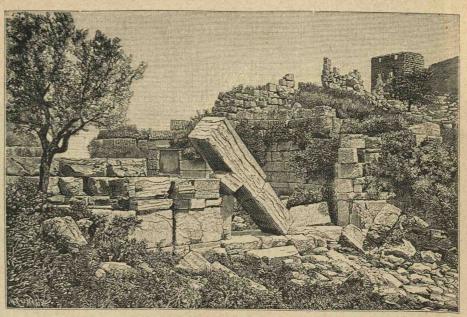


145. phèse, son Acropole et son Aqueduc romain (Hist. gr., II, p. 707).



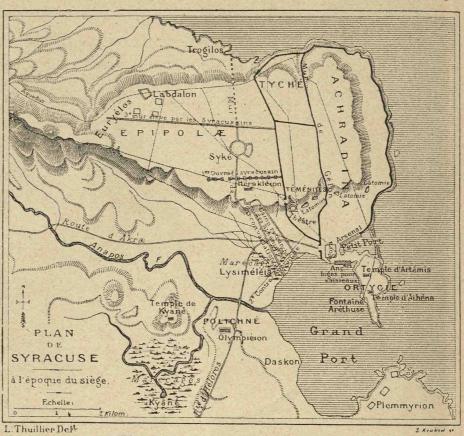
147. Vue des ports de Cnide (Carie) (Hist. gr., II, p. 716).

Les villes maritimes antiques occupaient des presqu'iles, de façon à posséder deux ports opposés; les navires entraient dans l'un ou dans l'autre, suivant la direction du vent. (Cf. Athènes, p. 81, et Syracuse, fig. 146.) — Vue prise en face du promontoire Triopion, dont l'isthme fortifié sépare le port Nord (à dr.) de celui du S. (à g.).

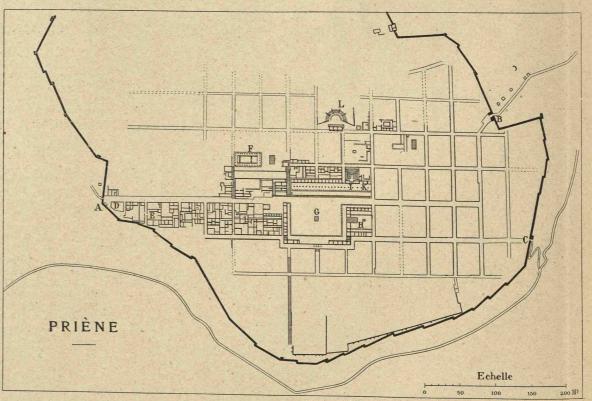


144. Porte dite de Mégalopolis, à Messène (Hist. gr., III, p. 44).

Voy. fig. 443 l'enceinte de Messène en bas, à droite. — Vue prise de l'intérieur. La porte, dont le linteau monolithe s'est effondré, est précédée d'une cour circulaire qui s'ouvre sur la campagne et dont l'entrée était défendue par une herse (cataracta) ou une seconde porte.



146. Plan de Syracuse, en 414 (Hist. gr., II, p. 540). Voyez l'histoire du siège par les Athéniens en 414-413 dans Thucydide. Liv. VI et VII.



448. Plan de Priène, d'après les fouilles récentes de l'Institut allemand (Jahrb. d. K. arch. Instit. Archaeol. Anzeiger, 1897, p. 180).

Priène était bâtie sur un promontoire rocheux (Mycale) en forme de proue de navire, dominant la vallée de Méandre, à 15 kil. de la côte. La ville entourait un temple d'Athéna Polias, construit par Pythios, architecte du Mausolée, sur l'ordre d'Alexandre le Grand. Les rues, tracées sur un terrain escarpé et établies en terrasses, forment cependant un réseau géométrique, divisé en 70 insulae rectangulaires. L'Acropole dominait la ville au sommet d'un pic de 370 m. A. Porte Ouest. — B. Porte Est. — C. Porte Sud. — D. Sanctuaire de Cybèle. — E. Enclos sacré. — F. Temple d'Athéna Polias. — G. Agora. — H. Asklépicion. — I. Ekklésia (?). Cf. le Thersilion de Mégalopolis, p. 86. — K. Pry-riène sera une véritable Pompéi hellénistique (m° s. av. J.-C.). Il reste peu de chose de la v. ionienne antérieure.

§ B. - LA VILLE ROMAINE. - ROME, POMPÉI

Les villes romaines, Rome en particulier, différaient des villes grecques par la nature des matériaux employés (péperin, briques cuites, moellons), par l'emploi des voûtes cintrées et des grandes arcades. L'architecture était plus lourde et plus massive. Des monuments publics inconnus des Grecs (thermes, basiliques, aqueducs, arcs de triomphe, amphithéâtres) étonnaient par l'immensité de leurs proportions : le colossal leur tenait lieu de beauté.

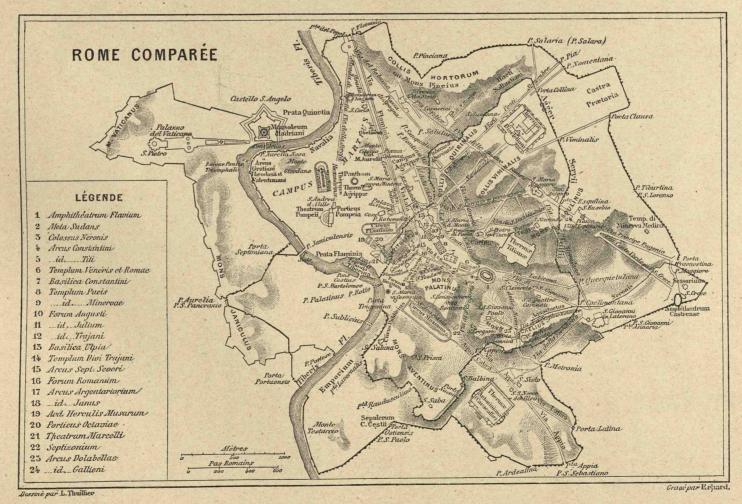
Athènes occupait un terrain sec et rocheux. Rome était, au contraire, située dans une vallée marécageuse souvent inondée par les débordements du Tibre : les sept collines historiques émergeaient d'un sol fangeux. De grands travaux étaient indispensables pour assainir ces bas-fonds. Mais le Tibre réparait luimême les dégâts qu'il avait causés. Son lit offrait au réseau des égouts et des drains un déversoir précieux : sans lui le développement de l'immense ville eût été impossible.

La Rome primitive, limitée au plateau carré (Roma quadrata) du Palatin (1800 mètres de superficie, 50 mètres de hauteur), avait été entourée d'un mur sacré (pomærium) par Romulus; sur le mont Capitolin (49 mètres) s'élevait la citadelle (Arx). Tarquin l'Ancien commença les égouts et le temple du Capitole; il fixa l'assiette de Rome en desséchant le marais Vélabre, et en préparant l'aire du Forum et du Circus Maximus. Servius Tullius élargit, avec l'aide d'architectes et d'ouvriers étrusques, l'enceinte de la ville. Après avoir envahi l'un après l'autre le Palatin, le Capitole, le Cœlius et l'Aventin, la population s'étendit dans les vallées et sur le Quirinal, l'Esquilin et le Viminal. De bonne heure, la superficie de Rome égala celle d'Athènes. Tarquin le Superbe acheva le Capitole, construisit la Cloaca Maxima. Sous la République, si la ville conserva l'enceinte de Servius, elle s'embellit sans cesse de constructions utiles et de monuments nouveaux enrichis avec les dépouilles des vaincus.

La censure d'Appius Claudius en 312 donne une grande impulsion aux travaux publics. Il construit la voie Appienne et un grand aqueduc souterrain. Sylla, Pompée, César, Auguste, Agrippa et tous les empereurs ont à cœur de

rendre Rome digne de son rang de capitale du monde. Partout le marbre, la pierre et les édifices de style gréco-romain remplacent la brique et les antiques constructions décorées de terres cuites peintes. Peu à peu la vieille ville étrusco-latine se métamorphose. Néron met le feu à un quartier pour se construire la Maison d'Or; la Grèce est méthodiquement pillée pour l'agrément du peuple romain. Le Tibre est renfermé dans des quais. Des embellissements successifs transforment le Forum en place décorative. Vespasien, Nerva, Trajan, Marc-Aurèle, Septime-Sévère, aplanissent des collines, ouvrent de nouvelles places bordées de basiliques, de portiques, chargées d'arcs de triomphe et de colonnes monumentales. Tibère et Domitien entassent sur le Palatin de féeriques palais. Des thermes immenses occupent des quartiers. Depuis longtemps le rempart de Servius avait disparu sous les constructions. Aussi, en 274 ap. J.-C., en vue d'une attaque des Barbares, Aurélien élève une seconde enceinte de 16 kilomètres de pourtour.

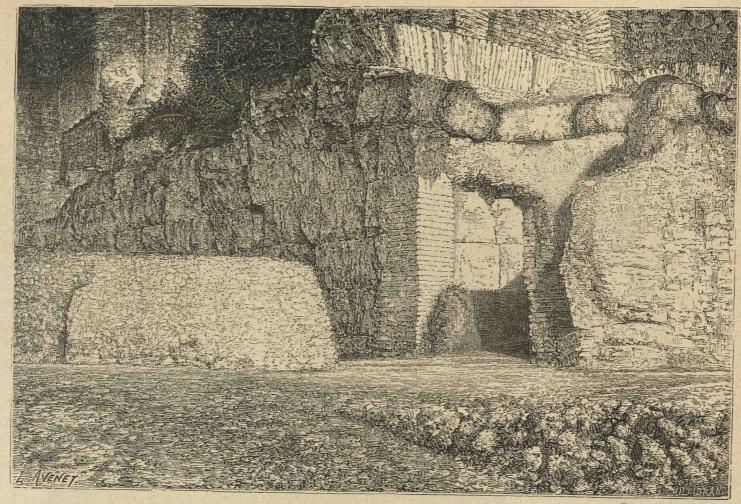
On peut évaluer à plus de 2 millions d'habitants la population de la Rome impériale. La tête et le cœur de la ville étaient au Capitole et au Forum reliés par la voie Sacrée, que suivaient les triomphateurs. Le Vélabrum et les Carènes, au pied du Palatin, étaient les deux quartiers du riche négoce et de l'aristocratie. La plupart des rues, sous la République, étaient si étroites que les vestales avaient seules le droit d'y passer en char. Dans les rues populeuses, les maisons atteignaient des hauteurs vertigineuses; la plupart étaient bordées de boutiques. Plusieurs ponts reliaient les deux rives du Tibre, et sept grandes voies rayonnaient dans le reste de l'Italie. Auguste divisa, pour faciliter la police et le service des incendies, la ville en 14 régions. On a retrouvé plusieurs fragments d'un immense plan antique de Rome (Forma Urbis Romae) exécuté entre 203 et 211 par ordre du Peuple et du Sénat, sous Septime-Sévère et Caracalla : les plaques de marbre sur lesquelles il était gravé couvraient (près de 300 mètres carrés) le mur du temple de la Ville Sacrée (Templum Sacrae Urbis). Il est conservé au musée du Capitole. — Les fouilles du Forum sont terminées depuis 1896.



149. Plan de Rome comparée (Hist. rom., I, p. 132).

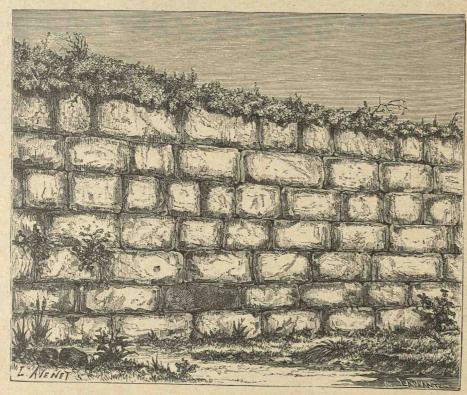
Le cours du Tibre descend de haut en bas du plan. Rome occupe donc la rive gauche; la mer et le port d'Ostie se trouvent dans le prolongement de la Porta Ostiensis, en bas. On a retracé les deux enceintes, celle de Servius Tullius à l'intérieur, et celle d'Aurélien qui l'englobe complètement. Les grandes voies latines commençaient à partir des portes de l'enceinte primitive; depuis Auguste, elles se prolongeaient au cœur de la ville, jusqu'au Forum, où elles aboutissaient au milliaire d'or, à l'angle des Rostres. On voit, d'après le plan, que les collines forment en face de la boucle du Tibre un talus en hémicycle creusé par une dépression dont la partie étroite renferme les Forums et qui

va s'évasant jusqu'à l'aire du Champ de Mars. Tous les autres vallons y débouchent. De l'autre côté du fleuve, le Vatican et le Janicule ferment l'horizon et complètent la ceinture des hauteurs. C'est encore au bout de la *Via del Corso (Via Flaminia)*, au pied du Capitole, qu'est le centre de la ville moderne. Les principales rues de celle-ci sont indiquées en lignes maigres. Rome ayant été habitée d'une manière continue, le sol s'est considérablement exhaussé. Il en résulte que les hauteurs sont très diminuées et les anciens escarpements réduits à des pentes douces; le Capitole, par exemple, est moins élevé qu'autrefois et la roche Tarpéienne n'a plus rien d'effrayant.



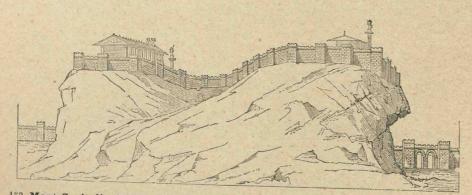
150. Mur de la Roma quadrata, dit Mur de Romulus (Hist. rom., I, p. 8).

Ce serait l'enceinte primitive du Pomœrium. Il a été découvert sous le palais des Césars, au Palatin. Il paraît avoir été construit par des architectes étrusques, comme la Cloaca Maxima.



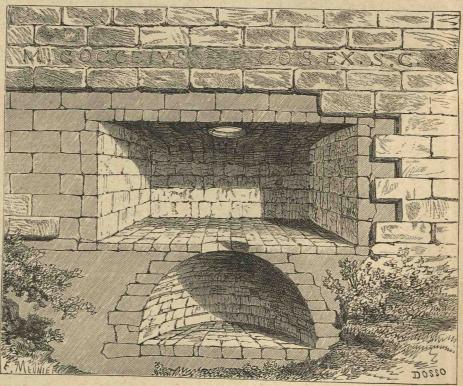
151. Mur de Servius (Hist. rom., I, p. 35).

Ce mur (hauteur : 7 m. 77) soutenait extérieurement l'agger ou rempart de terre; il était bordé d'un fossé extérieur large de 30 mètres, profond de 9 mètres. L'agger fut élargi par Tarquin le Superbe. Les blocs inférieurs qui servent de fondements au mur ont 3 m. 63 de longueur.

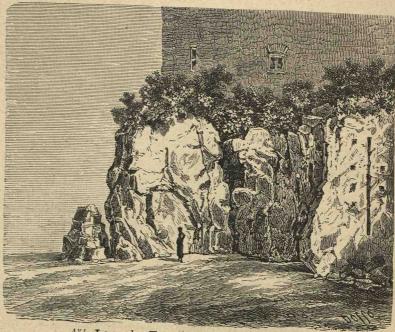


153. Mont Capitolin à l'état primitif. — Restauration de Canina. — (Hist. rom., I, p. 125.)

Le mont Tarpéien ou Saturnien se divisait en deux cimes, dont l'une (au S.-O.) portait le temple de Jupiter Capitolin, ou Capitolium, qui a donné son nom à toute la montagne (on en a retrouvé les restes), et l'autre (au N.-E.) la Citadelle ou Arx. Celle-ci avait une enceinte particument à dr. Pour être exact, il faut reporter sur le sommet de droite le temple de Jupiter qui est figuré sur celui de g., et le temple à droite, consacré à Juno Moneta, sur le sommet gauche.



132. Prison du Tullianum, restaurée par le consul M. Cocceius (Hist. rom., III, p. 36).



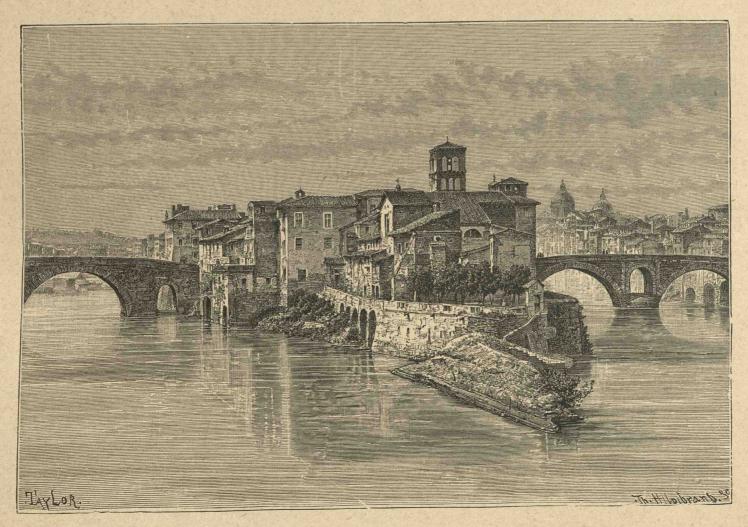
154. La roche Tarpéienne (Hist. rom., p. 209).



155. Le Tibre et la Cloaca Maxima (Hist. rom., I, p. 31).

La Cloaca Maxima, construite par les Tarquins pour dessécher les bas-fonds où ils devaient établir le Forum, part du Forum et débouche, après un parcours de 800 mètres, entre le pont Palatin et le pont Sublicius sous un petit temple rond, dit temple d'Hercule (?) [époque des Antonins, toiture moderne], en bas du quai appelé autrefois *Pulchrum Littus*. Elle recueillait en chemin les égouts des vallées qui s'ouvrent sur le Forum. (Voy. le plan fig. 149.) L'embouchure est obstruée par

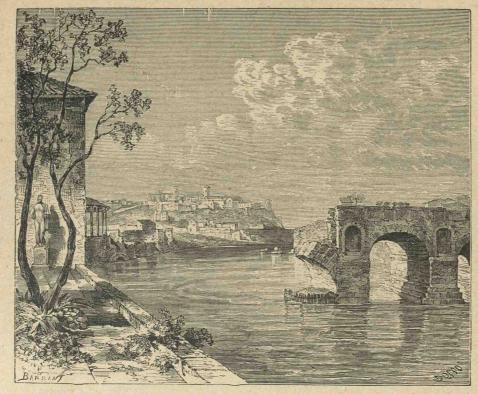
le niveau surélevé du Tibre. C'est un des spécimens les plus puissants des constructions pratiques des Romains. La voûte en gros blocs de péperin non cimentés a un diamètre de 5 mètres. La hauteur était telle qu'on pouvait y circuler en barque, comme le fit Agrippa pendant son édilité. D'après Strabon, les égouts de Rome étaient assez vastes pour qu'une voiture chargée de foin pût y-passer : la Cloaca Maxima sert encore aujourd'hui de collecteur; des regards y sont ouverts sur le Forum.



156. Ile du Tibre (Hist. rom., I, p. 50).

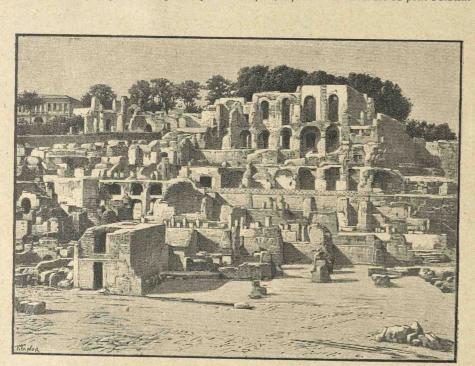
L'Insula Tiberina était reliée à la rive g. par le pont Fabricius (à g.), à la rive dr. par le pont Cestius (à dr.). On y reléguait les esclaves vieux, malades ou infirmes. Il y avait là autrefois un sanctuaire et un oracle de Faunus, dieu guérisseur. En 293, après une peste, le Sénatenvoya des ambassadeurs à Épidaure réclamer l'assistance d'Esculape. D'après la légende, le dieu serait venu

lui-même sous la forme d'un serpent atterrir à l'île du Tibre. On lui éleva là son premier temple et l'on arrêta les inondations du fleuve en exhaussant la pointe de l'île en forme de proue de navire (Voy. fig. 161). En réalité, l'île avait été de tout temps une sorte de maladrerie où l'on isolait certains malades. Les dégoûtés de la vie venaient se jeter au Tibre du pont Fabricius (Hor., Sat. II, 3, 36).



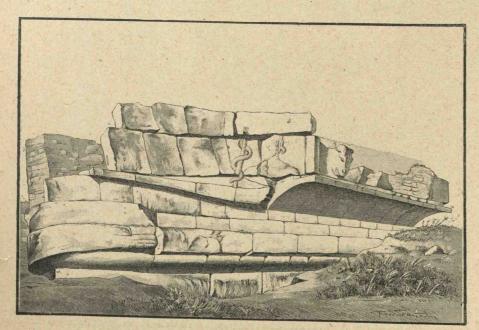
157. Le mont Aventin et les restes du pont Palatin (Hist. rom., II, p. 429).

Sur la rive gauche du Tibre, on aperçoit le *Temple d'Hercule* et la bouche de la *Cloaca Maxima*. Le mont Aventin est aujourd'hui presque inhabité, à part quelques couvents. Les ruines du *ponte Rotto* (pont Rompu), qui sont en grande partie antiques, répondent sans doute au pont Palatin.

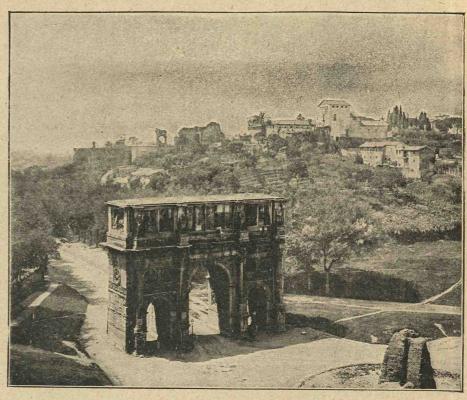


159. Substructions à arcades du Palais de Caligula, au Palatin (d'ap. une photographie).

En bas, le sol de la voie Sacrée, bordé d'échoppes de joailliers; à g. l'emplacement de l'arc de Fabius Allobrogicus; sous la première terrasse, au milieu, ruines de l'Alrium Vestae, avec des statues de Vestales, des bases et des autels, et, à g., du Porticus Margaritaria. Sur la terrasse, bordée d'une balustrade, courait la Nova Via. Au-dessus, une première ligne de locaux, ouvrant sur cette voie, et plus haut, une seconde voie, l'Infimus Clivus Victoriae, dominé par les substructions à arcades du Palais de Caligula (Domus Gaiana), qui servaient de logis à la foule des esclaves, affranchis, gardes, etc. (Voy. fig. 160, 165.) — En haut, à g. une villa moderne.

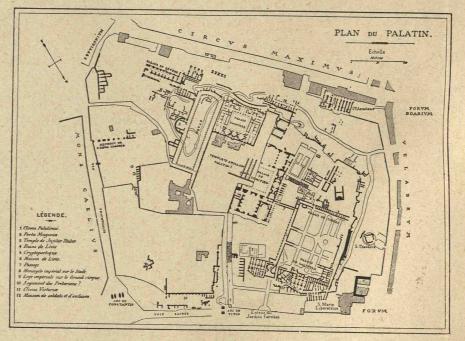


161. Substructions en forme d'avant de bateau, à l'extrémité de l'île du Tibre (Voy. fig. 156).



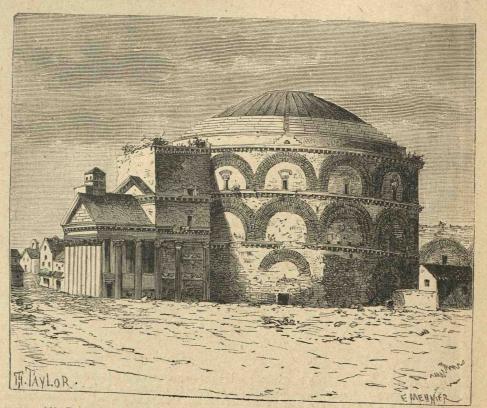
158. L'Arc de Constantin et le Palatin. — Vue prise du Colisée. — D'après une photographie.

Le Palatin, berceau de Rome, portait les restes de la maison de Romulus, le temple de Jupiter Stator, celui de Jupiter Vainqueur, etc., des maisons de riches particuliers (Hortensius, Cicéron, Catilina, Crassus, etc.) et, sous l'Empire, les résidences impériales. A dr. dans le coin, la *Meta Sudans*, noyau en briques d'une fontaine construite par Domitien. — Sur le sommet, un couvent.

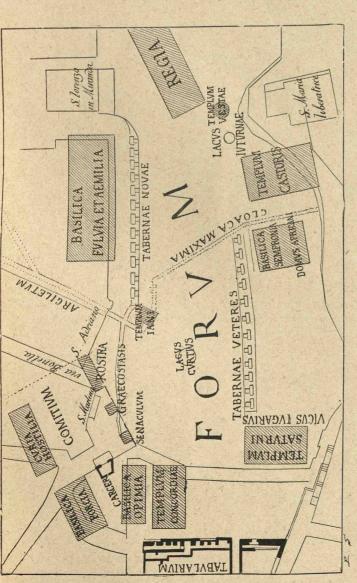


160. Plan des Palais des Césars au Palatin (Guiraud, Lect. rom., p. 43).

La première résidence impériale au Palatin fut la maison assez simple d'Auguste et de Livie, laquelle n'était que la maison d'Hortensius agrandie. Tibère, Caligula, Domitien ,puis Septime-Sévère, se bâtirent les palais retrouvés par les fouilles; les bureaux impériaux en faisaient partie.



162. Panthéon d'Agrippa, d'après du Pérac, en 1575 (Hist. rom., IV, p. 209).



Forum romain sous la République (D. d. A., fig. 3249). 163. Le

Le Comitium, lieu de réunion des comices curiates, est le forum patricien, encore distinct du forum plébéien. La tribune des rostres, située à la limite des deux places, permettait aux orateurs de s'adresser soit aux nobles, soit à la plèbe. Sous l'empire, le Comitium est absorbé par le Forum. A la Curia Hostilia, construite par Tullus Hostilius, siège le Sénal. Le Lacus Curtius passait pour avoir été le théâtre du dévouement de Curtius. Des boutiques (tabernæ) bordaient les deux côtés du Forum; on distinguait les anciennes (tabernæ veteres et les nouvelles (tabernæ noræ).

Légende des fig. 164 et 165

- Tabularium (Archives, adossé au Capitole).
- Tullianum (Prison, Voy. fig. 152).
- Portique des Dii Consentes.
- 3. Temple de Vespasien.
- 6. Temple de la Concorde.

0

- 8. Tribune aux harangues (Rostra vetera), trans-7. Arc de Septime-Sévère.
 - portée par César du Comitium sur le Forum.
 - Temple de César, avec les Rostra Julia.

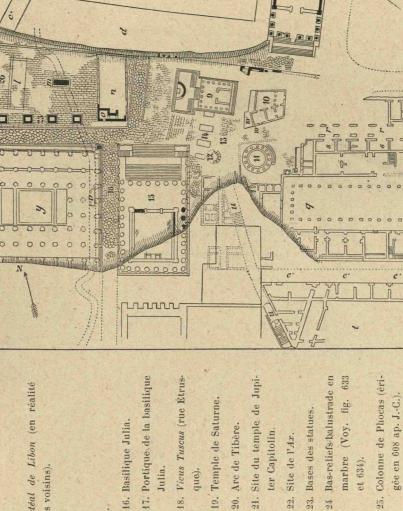
 - 10. Fastes consulaires et triomphaux 0. Regia (siège du Pontifex maximus). sur l'angle de la Régia).

9 %

- 11. Temple de Vesta.
- 12. Le soi-disant putéal de Libon (en réalité débris des édifices voisins).
- 13. Voie Sacrée.
- 14. Arc d'Auguste.
- Temple de Castor. 15.

16. Basilique Julia.

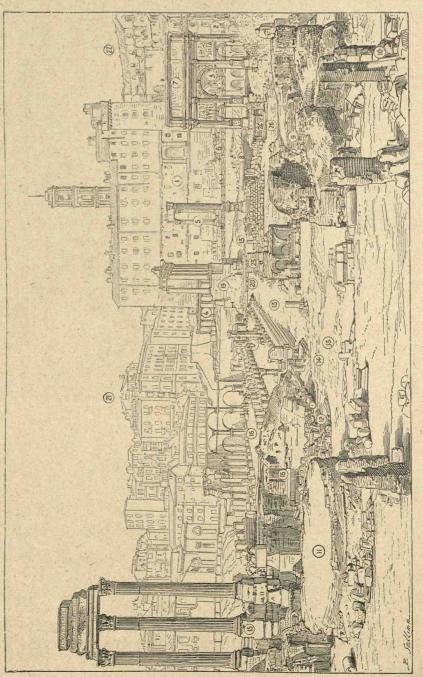
Julia.



165. Plan du Forum sous l'Empire (D. d. A., fig. 3251).

26. Aréa dallée du Forum,

ae, -r. Porticus Margaritaria (des joalliers). — s. Boutiques des t. Substructions du palais de Caligula. — u. Escalier du Palatin. r. — x, y. Dallages en marbre. — z. Arc de Janus Quadrifrons. — a. Vicus Jugarius. — b. Escalier, et portes condamnées du Tabularium. — le de Faustine. — c. Argiletum (rue). — d. Bases de statues. — d. Basilique Æmilia. ontre fietif de Rome et de l'Univers). — e. Via Nova. — f. Milliaire d'or. — g. Schola Base de ie et ses annexes. — l. Lignes tracées sur l'aréa du Forum pour les barrières (septa) dressées — m. Base de statue sur le site du Lacus Curtius (suivant la légende, lieu où Curtius se n. Monument de basse i'. Degrés du Comitium. les jours de vote. — m. Base de statue sur le site du *Lacus Curtius* (sui serait voué aux dieux infernaux, plutôt un putéal élevé par le consu i. Comitium. o. pouuques. — c. Chapelle de Faustine. — c. Argiletum (rue) — e. Umbilicus Roma (centre fictif de Rome et de l'Univers). Xantha (secrétariat des édiles curules). — h. Base — : ulliers (Voy. fig. 159 et 160). — t. Su v. Regard de la Cloaca Maxima. époque. — o. Constructions uour la co-q. Maison des Vestales (Atrium Vestae. q. Maison des V joailliers (Voy.



23. Bases des statues.

24

et 634).

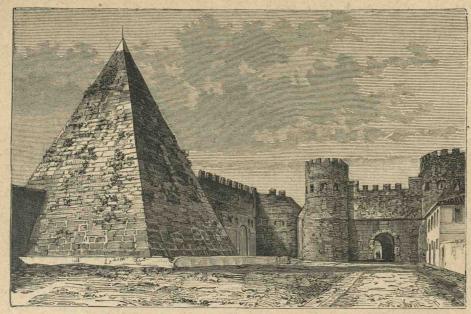
20. Arc de Tibère.

ter Capitolin. Site de l'Ax.

22.

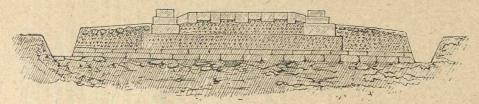
164. Le Forum romain. — Etat actuel. — (D. d. A., fig. 3250.)

Le Forum est orienté, en longueur (160 mètres) de l'E. (en bas) à l'O. (en haul), en largeur (47 mètres) du N.-O. (à dr.) au S.-E. (à g.). Le fond de la gravure représente les hauteurs du mont Capitolin. (Voy. fig. 638 la vue opposée, après les dernières fouilles de 1896.)



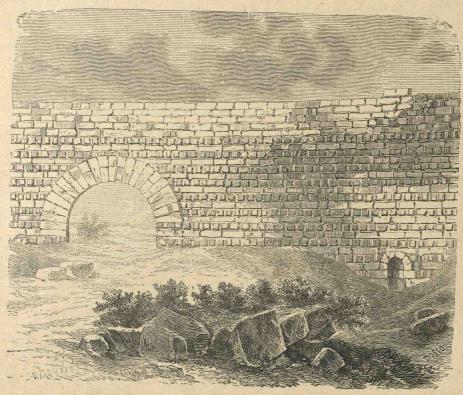
466. Porte d'Ostie et Pyramide de Cestius (Hist. rom., III, p. 531).

Ce tombeau est celui d'un contemporain d'Agrippa, nommé Cestius. La pyramide était revêtue de marbre. Plus tard elle servit d'appui aux défenses de la *Porta Ostiensis*. Elle a 30 m. de haut.

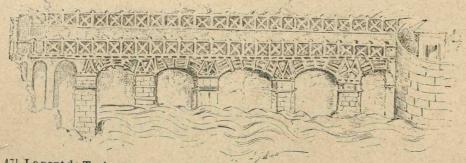


467. Chaussée romaine. — Coupe. — (Hist. rom., IV, p. 45.)

La coupe des voies romaines comprenait 4 couches sur une aire de sable ou de mortier nivelée : 1º (à partir du bas) : pierres plates cimentées; 2º gros béton; 3º béton fin; 4º couverte dallée ou macadamisée. La largeur de la chaussée variait entre 4 m. 50 et 5 mètres. Sous Antonin il y avait 372 grandes routes représentant une longueur de 77 000 kilomètres et une dépense de 7 milliards. Les messageries impériales (cursus publicus) et les courriers (tabellarii) tiraient un admirable parti de cet immense réseau, pour le transport rapide, à l'aide de relais et de stations d'étapes, du matériel de l'État, des personnes et des dépêches officielles. On distinguait deux services : la poste (cursus celer) et le roulage (clabularis cursus). On faisait de 15 à 20 lieues par jour en service accéléré. L'entretien des relais et des stations était à la charge des villes.

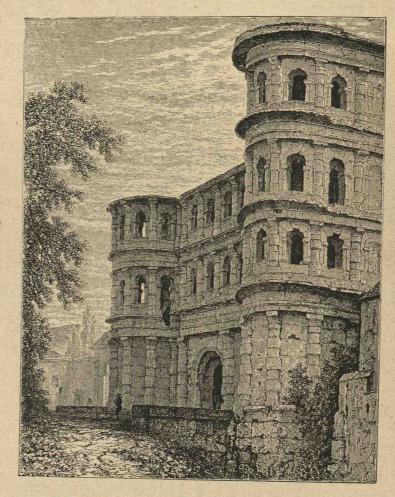


469. Substructions du viaduc de la vallée d'Aricie pour le passage de la Via Appia (Hist. rom., I, p. 291).



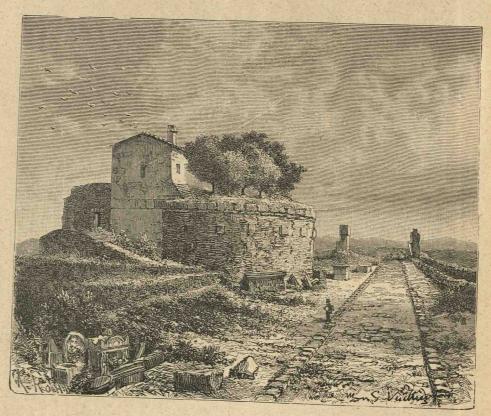
471. Le pont de Trajan sur le Danube. — D'après la colonne Trajane. — (Hist. rom., IV, p. 753.)

Construit par l'ingénieur Apollodore, de 101 à 105, un peu au-dessous des Portes de Fer, à Tourno-Sévérino. Le fleuve a 1100 mètres de largeur, une profondeur de 6 à 12 mètres. Vingt piles en maçonnerie supportaient des arches triples en charpente de 36 mètres d'ouverture. La base des piles s'aperçoit encore au fond du lit. On voit le parapet de chaque côté du tablier.



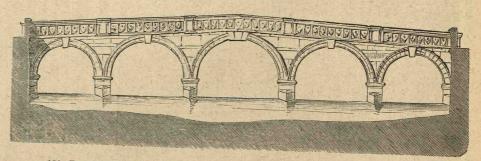
168. La « Porte Noire » à Trèves (Hist. rom., VI, p. 516).

Durant les guerres de Germanie, Trèves était un centre militaire très important, au milieu de l'armée du Rhin. Sous Dioclétien, il devint la résidense d'un César. « La Porte Noire » avait 3 étages; elle devait en même temps servir de caserne. Le style en est lourd et disgracieux.



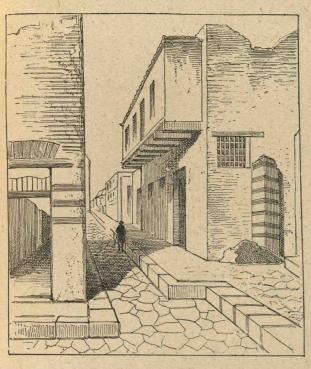
470. Voie Appienne (Hist. rom., IV, p. 355).

La *regina viarum*, construite par le censeur Appius Claudius en 312, allait de Rome à Brindes par Capoue. Elle a conservé, dans la campagne romaine, sa bordure de tombeaux monumentaux.



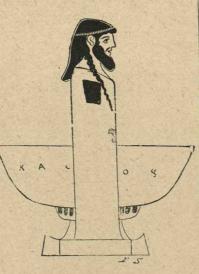
172. Pont d'Æzani en Phrygie. — Restauration. — (Hist. rom., V, p. 517.)

Les ruines d'Æzani (un temple d'Auguste et deux ponts sur le Rhyndacos) sont remarquables par le choix des matériaux et la finesse du style; elles comptent parmi les plus heureux produits de l'art gréco-romain, adaptation des motifs décoratifs empruntés à la Grèce et des arcades romaines.



173. Une petite rue de Pompéi (D. d. A., fig. 2513).

Le 1° étage des maisons était réservé aux chambres d'esclaves et aux magasins. L'usage des balcons (mænianum), interdit à plusieurs reprises, revivait au 1° s. ap. J.-C.



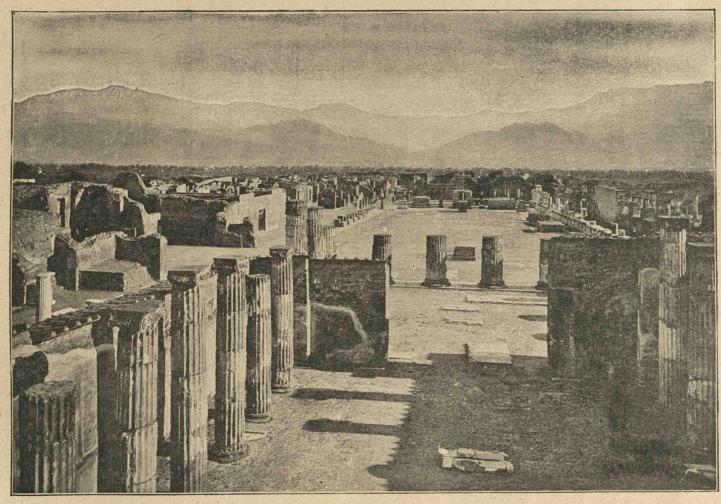
174. Buste d'Hermès (Hist. gr., II, p. 528; vase peint).

Ces Hermès étaient placés dans les carrefours. On leur offrait des bandelettes, des gâteaux, etc. A Athènes, ils étaient très vénérés. On connait l'affaire de la mutilation des hermès en 415. Ce fut un scandale énorme auquel fut mêlé le nom d'Alcibiade. L'Hermès représenté ci-dessus se dresse auprès d'un bassin public destiné aux ablutions des passants.



175. Une grande rue de Pompéi (Hist. rom., IV, p. 680).

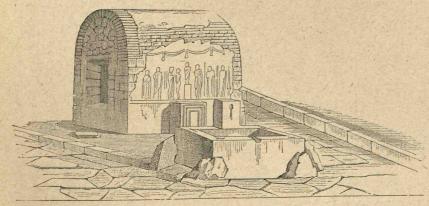
Le dallage est en plaques de lave. À g. une colonnade borde la rue, qui se termine au fond par un arc triomphal assez modeste. Pompéi était un municipe assez important de 20 000 habitants environ. Sa célébrité est toute archéologique. Les fouilles s'y continuent.



176. Le Forum de Pompéi. — D'après une photographie.

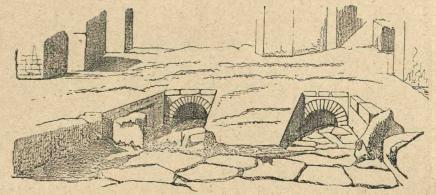
La plupart des villes de province voulurent, à l'instar de la capitale, posséder un Capitole et un Forum. A Pompéi, le Forum avait la forme d'un rectangle très allongé, dominé par le temple de Jupiter. On voit au premier plan la double colonnade intérieure de la cella. Au delà, à g., se

trouvait le marché aux vivres, puis la Curie, ensuite un temple du Génie d'Auguste, dont on voit la muraille percée d'une porte, enfin la halle aux draps. A dr., le marché aux fruits et aux légumes, le temple d'Apollon et la Basilique (Voy. fig. 639). Au milieu de la place, des bases de statues.



177. Compitum et fontaine à Pompéi (D. d. A., fig. 1889).

Les carrefours (compita) étaient consacrés au culte des Lares compitales. On y élevait de petites chapelles ou des autels. Les habitants du vicus y sacrifiaient. La gravure représente un de ces édicules orné d'une peinture où l'on voit les vicomagistri apportant leurs offrandes à un dieu lare; sous ce dieu, l'autel se détache en saillie. Un peu en avant, une fontaine et son bassin carré.

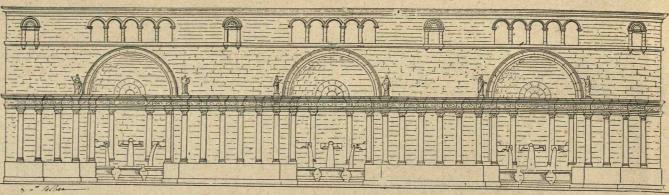


178. Bouches d'égout à Pompéi (D. d. A., fig. 1681).

Les eaux absorbées par ces bouches ressortaient au travers du rempart et descendaient par les rochers dans la mer, plus rapprochée qu'aujourd'hui. Une rampe, entre les deux bouches, donnait accès aux piétons sur le trottoir. Les latrines étaient reliées aux égouts, comme à Rome.

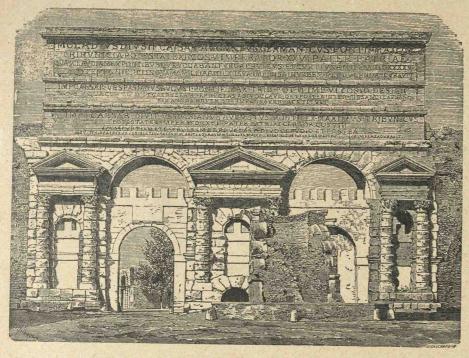


179. Pont péager (D. d. A., fig. 1237). D'après une peinture antique.



180. Château d'eau à Sidé [Asie Mineure] (D. d. A., fig. 1210).

Les castella emmagasinaient et distribuaient l'eau des aqueducs. Celui de Sidé, un des mieux conservés, occupait un des côtés de l'agora. Derrière une colonnade corinthienne, chacune des trois niches pratiquées dans le mur de fond abritait trois vasques et trois bouches d'eau.



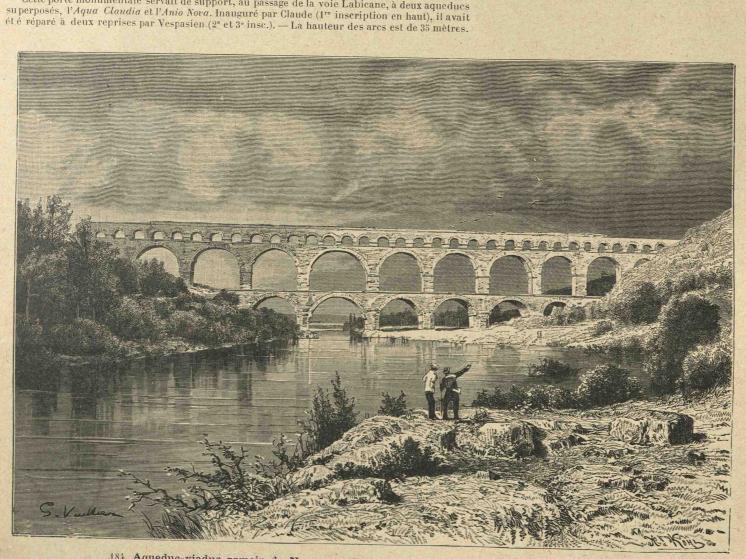
181. La Porta Maggiore à Rome (Hist. rom., III, p. 535). Cette porte monumentale servait de support, au passage de la voie Labicane, à deux aqueducs

182. Coupe du triple aqueduc de la Porta San Lorenzo, à Rome. (D. d. A., fig. 402).



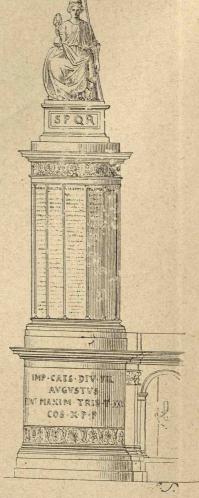
(D. d. A., fig. 1552).

Cet immense réservoir (72 mètres sur 28) était destiné au service de la flotte de Misène. 48 pilastres le divisaient en 5 nefs; on puisait l'eau par des ouvertures pratiquées dans la voûte.



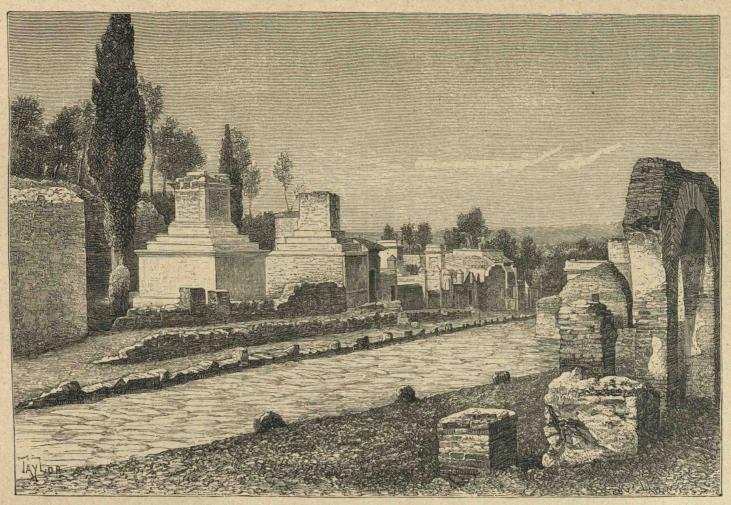
184. Aqueduc-viaduc romain de Nemausus (Nîmes), dit le Pont du Gard (Hist. rom., IV, p. 80).

Le 1^{er} rang d'arcades fait office de viaduc; la largeur en est suffisante pour laisser passer une route à côté des piliers supérieurs. Le dernier rang supporte la conduite. Le faite est à 47 mètres au-dessus de l'eau. L'appareil est en grosses pierres équarries. L'arche principale a 24 m. 50 d'ou-constructions analogues laissées par les Romains. — Le cours d'eau traversé est le Gard ou Gardon, en aval du village de Collias, à 45 kilomètres au N.-E. de Nîmes; l'aqueduc amenait dans cette ville les eaux de la fontaine d'Eure ou Ure, près d'Uzès, à 12 kilomètres au N. du Gard.

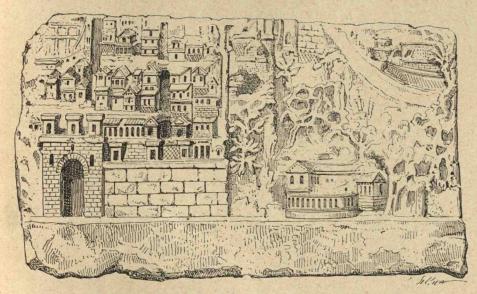


185. Le « Milliaire d'or » (Restauré) (Hist. rom., IV, p. 16).

Sur les grandes routes d'Italie se dressaient les bornes milliaires, indiquant en chisfres le nombre de milles (1481 m. 75) à partir de l'enceinte de Servius. Sur les routes de l'Empire, des bornes indicateurs signalaient les étapes et les distances à partir d'un point donné. Le Milliaire d'or, où aboutissaient les grandes routes d'Italie, fut élevé par Auguste à l'angle des Rostres.



186. La Voie des Tombeaux, à Pompéi (Hist. rom., IV, p. 635.



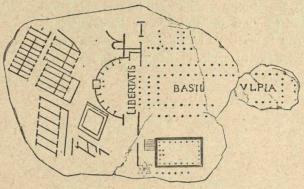
187. Ville sur les bords du lac Fucin (Hist. rom., IV, p. 414).

Claude entreprit le desséchement du lac Fucin par le creusement d'un émissaire qui devait le déverser dans le Liris. L'entreprise échoua et n'a réussi que de nos jours (1874). Le bas-relief ci-dessus représente une ville qui s'élevait près du lac, avec ses murs, ses rues, etc. (Voy. fig. 689.)



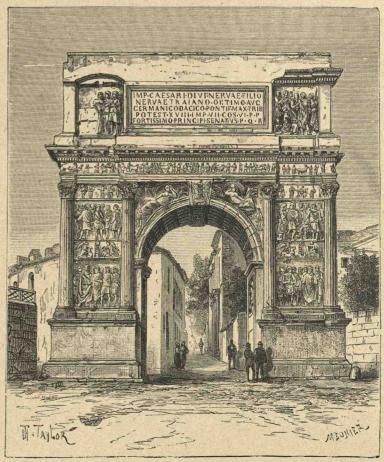
189. Plan en relief de Pompéi (A travers le monde, 1898, p. 361).

Le déblaiement de Pompéi n'a encore dégagé que le tiers de l'ensemble, mais le plus important, celui qui comprend le forum, ses temples, ses édifices publics, deux théâtres, l'amphithéâtre, des rues spacieuses (les plus larges ont 7 mètres, les autres en moyenne 4 mètres). Le rempart forme un périmètre ovale de 2600 mètres, avec huit portes.



188. Fragment du plan antique de Rome (D. d. A., fig. 3274).

On y reconnaît le plan de la Basilique Ulpia sur le Forum de Trajan. Le mot Libertatis indique, dans l'abside, une chapelle de la Liberté. En bas, le plan de la [Bibliotheca Ulpia]?

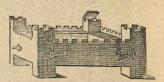


490. Arc de Trajan à Bénévent (Hist. rom., IV, p. 786).

Construit en 114 par l'architecte Apollodore, sur le modèle de l'arc de Titus, en souvenir des travaux de réfection de la Via Appia. La frise représente la marche triomphale de l'armée, les autres bas-reliefs des scènes de soumission, de chasse, l'empereur parlant au peuple, recueillant des enfants, des sacrifices à Mithra, etc.



LA MAISON ET LE MOBILIER



192. Brasier-bouilloire (bronze). (D. d. A., fig. 1027; Naples.)

191. Casserole en bronze (capis).
(D. d. A., fig. 1138; Bologne.)

§ A. — LA MAISON HELLÉNIQUE

Dans la disposition de leurs demeures, les besoins, les idées et le goût des anciens différaient des nôtres. D'abord, l'habitude de la vie en plein air les rendait moins exigeants sous le rapport de l'espace : le luxe des monuments publics où ils passaient la plus grande partie de leur temps (agora, portiques, gymnases et palestres, etc.), les consolait de l'exiguïté de leurs logis privés. Par contre, une fois chez eux, ils tenaient à s'isoler de toute promiscuité. La famille se concentrait sur elle-même. Les idées religieuses sur le γένος, la réclusion des femmes, le nombre des esclaves faisaient de l'οἶκος grec un petit monde fermé, se suffisant à lui-même, dont toute l'activité se déployait à l'abri de murs impénétrables. La séparation de la maison d'avec la rue, la rareté des ouvertures donnant sur le dehors et le mettant en communication avec le dedans, qui caractérisent l'habitation antique, s'expliquent par des raisons morales et matérielles. Parmi ces dernières, la nécessité de se préserver de la chaleur et l'absence d'un moyen de clôture analogue à nos châssis vitrés à rideaux transparents, avaient une grande importance : l'introduction de la lumière ne pouvait se concilier avec la fraîcheur

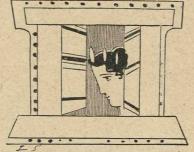
et la discrétion que si l'on reportait sur l'intérieur la plupart des fenêtres et des portes. La maison grecque a le regard tourné en dedans.

Tandis que dans l'habitation mycénienne (V. fig. 41) l'aulé précédait le corps de logis, dans la maison bourgeoise de l'époque hellénique cette partie est reportée à l'intérieur. Elle est le cœur de l'habitation, la place où s'ouvrent les pièces principales, pour ainsi dire l'agora du domicile privé. Sur la rue (Voy. fig. 495), la maison débouchait par un vestibule (πρόθυρον — A) dont l'entrée était ornée de deux colonnes (fig. 197); la porte, à deux battants de bois garnis de ferrures et d'un marteau, reposait sur un seuil surélevé de quelques marches.

la chaussée. — Au bout du vestibule était la cour (αὐλή — B), bordée d'un péristyle à colonnes (περίστυλος). Au centre se dressait l'autel de Zeus Herkeios; parfois un bassin y était creusé. Dans les pays secs, comme à Délos, la citerne voûtée était sous la cour avec un regard par où l'on puisait l'eau. Sous les galeries du péristyle s'ouvraient les chambres des esclaves mâles, les vestiaires, les chambres des hôtes (H, H). Au fond de la cour, vis-à-vis du vestibule, se trouvait la grande chambre des hommes (ἀνδρών, προστάς — C) analogue au μέγαρον du palais mycénien, avec le foyer (ἐσχάρα, ἐστία) ou l'autel d'Hestia. De chaque côté, la chambre conjugale (θάλαμος) et celle des j. filles (ἀμφιθάλαμος, E. D.) En arrière, d'autres chambres ateliers pour les esclaves femmes (G, G). Parfois un jardin (K) ou bien un second péristyle (Voy. fig. 198) entouré de chambres s'ajoutaient au précédent dispositif, de même qu'une loge pour le portier (θυρωρεῖον) près du vestibule. Des niches étaient pratiquées dans les murs pour recevoir les images des dieux domestiques (θεοὶ κτησιοι, γενέθλιοι, Athéna Ergané, déesse des travaux féminins, etc.). Les murs étaient couverts

A dr. et à g. des boutiques et des écuries (HH, JJ) s'ouvraient directement sur

déesse des travaux féminins, etc.). Les murs étaient couverts d'enduits et décorés de peinture. Les vêtements se renfermaient dans des coffres (V. fig. 242); la vaisselle se plaçait sur des dressoirs ou dans des armoires. — Naturellement ce plan n'avait rien d'absolu, et les dispositions étaient très variées suivant les localités et la fortune des particuliers. A Athènes, les maisons populaires, en partie taillées dans le roc, n'avaient souvent qu'une seule pièce au rez-de-chaussée et une à l'étage avec un escalier en bois indépendant : cette pièce était louée à des étrangers. Dans d'autres maisons, le manque de terrain obligeait à superposer les deux grandes parties de l'habitation : en bas l'ανδρωνίτις, en haut le γυναιχωνίτις, reliés par un escalier.

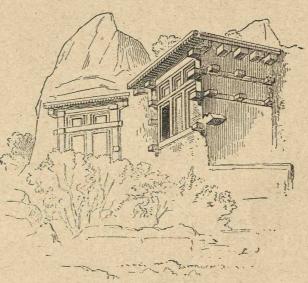


193. Fenêtre grecque (θυρίς) (D. d. A., fig. 2502). D'après une peinture de vase.

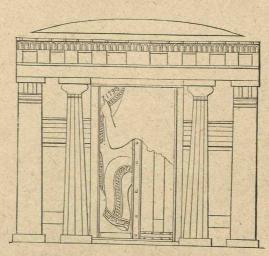


196. Tombeau lycien, à Xanthos, en forme d'habitation (Hist. gr., I, p. 703).

Ces tombeaux de Lycie reproduisent le type des habitations rurales en ce pays, avec leur armature et charpente de bois. Les bas-reliefs représentent des scènes de chasse, de guerre et des sujets mythologiques. L'inscription est en caractères lyciens. (Musée Britannique.)

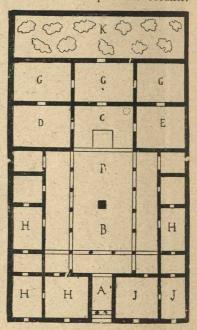


194. Tombeaux lyciens en forme de maison (D. d. A., fig. 2494).

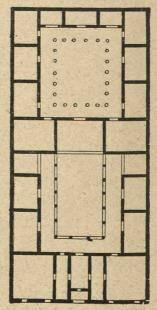


197. Façade d'une maison grecque (D. d. A., fig. 327).

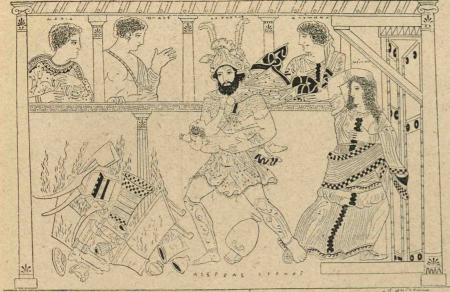
Représentation de la demeure de Thétis (Θέτις) d'après le vase François (milieu du vr° s.). Ordre dorique archaïque, caractérisé par les chapiteaux à l'échine rensiée.



195. Plan théorique d'une maison grecque à un péristyle (D. d. A., fig. 2499).

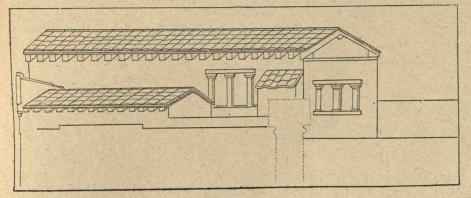


198. Plan théorique d'une maison grecque à deux péristyles (D. d. A., fig. 2505).

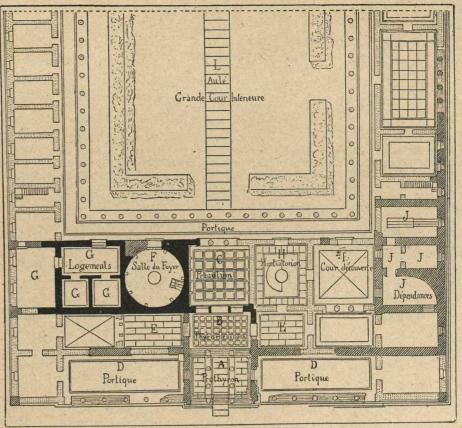


199. Péristyle de maison avec galerie au 1er étage (Hist. gr., II, p. 285).

Peinture d'un vase signé Asstéas ('Ασστέας ἔγραφε). Hercule rendu furieux par Mania (la folie), a fait un bûcher des meubles de la maison et s'apprête à y jeter le fils qu'il a eu de Mégaré (à dr.). Mania, lolaos et Alcmène assistent à la scène des baies de la galerie au premier étage.



200. Maison grecque à fenètres géminées (D. d. A., fig. 2500, bas-relief).



201. Plan restauré d'un Palais macédonien, à Palatiza (D. d. A., fig. 2503).

Découvert par MM. Heuzey et Daumet. Longueur totale : 110 mètres ; largeur : 78 mètres. On pénétrait de l'esplanade extérieure dans l'aulé par un triple vestibule large de 10 mètres (Prothyron, Thyroreion, Proaulion). Les seuils, dallages, sont en marbre. Toute cette partie antérieure renferme les salles d'apparat, entre autres la chapelle d'Hestia (F) et l'hestialorion ou salle de banquet. Les appartements privés devaient être situés au fond de la cour, dans la partie non encore mise à jour. Les logis à g. de la cour étaient des chambres d'esclaves ou d'étrangers. La destination des autres pièces ne saurait être précisée. Les murs étaient décorés de riches placages.

§ B. - L'HABITATION ROMAINE

L'habitation primitive en Italie avait la forme d'une hutte ronde en torchis, avec un toit conique en branches rassemblées sur le faîte et recouvert de chaume. Telle était la cabane de Romulus sur le Palatin. Quelques monuments religieux à Rome (temples de Vesta et d'Hercule) reproduisent cette forme vénérée de l'habitation légendaire des premiers héros nationaux (Voy. fig. 155 et 16411).

L'antique maison étrusque, prototype de la maison romaine, était rectangulaire avec un toit en auvent, à quatre faces, percé d'un trou carré (fig. 204, 205). La nécessité de supprimer l'auvent dans les grandes villes fit reporter la



202. Urne cinéraire en forme de cabane (2510).

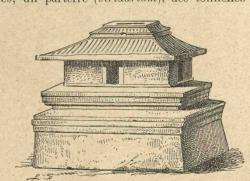
Devant la porte, quatre troncs de bois supportent un auvent ou véranda. pente du toit à l'intérieur : les eaux de pluie tombaient ainsi dans un bassin (impluvium) et de là dans une citerne ou un puits. Cette disposition du toit s'appelle le cavum aedium ou cavaedium tuscanicum : deux grosses poutres longitudinales supportaient la charpente sans colonnes verticales (fig. 203). La pièce ainsi couverte s'appelait l'atrium. Longtemps elle constitua à elle seule le logis des anciens Romains : la famille y vivait réunie, la femme n'étant pas isolée comme en Grèce, auprès du foyer et de l'autel des Pénates. Peu à peu des pièces spéciales, le tablinum, cabinet du maître

de maison, qui renfermait les archives domestiques et la caisse; ses deux annexes latérales, les alæ, où l'on exposait les tableaux généalogiques et les images en cire des ancêtres; la chambre à coucher (cubiculum), la salle à manger (cænaculum), se groupèrent autour de l'atrium qui devint alors la pièce de réception ouverte aux clients. Un étage se superpose à ces annexes; il communique avec l'atrium par un escalier; il renferme des chambres de location ou des chambres à coucher (Voy. fig. 214 et 215).

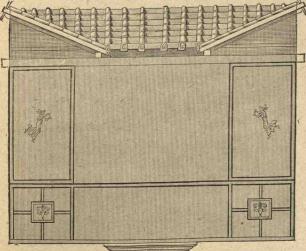
Au nº s. av. J.-C. l'habitation romaine s'agrandit et se complique à l'imitation de la maison grecque. L'aulè et le péristyle hellénique à colonnade s'ajoutent, avec leurs dépendances, à l'atrium toscan. Malgré l'infinie variété des dispositifs, la maison théorique débouche sur la rue par un vestibule entre des boutiques, se continue par l'atrium, le tablinum, les alæ et les fauces, corridors qui relient l'avant corps du logis, ouvert aux clients et amis, à la partie intime, groupée autour du péristyle (Voy. fig. 209). Dans l'aulè, un bassin à mosaïque, un jet d'eau, des grottes en rocailles, un parterre (viridarium), des tonnelles

complètent l'ensemble. Tout est prévu pour le bien-être dans les riches maisons bourgeoises de Pompéi. Les pièces spéciales se multiplient, répondant chacune à une nécessité particulière de l'existence. Souvent sur les côtés de la maison longés par des rues, s'étendait une garniture de boutiques louées par le propriétaire.

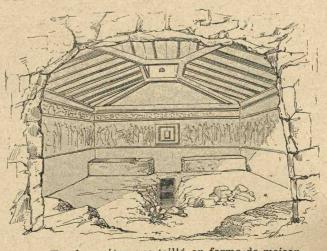
Regorgeant d'objets d'art, égayée de peintures fantaisistes sur stuc, de mosaïques éclatantes, l'habitation grécoromaine apparaît comme un séjour délicieux. Naturellement, les colossales maisons de rapport, véritables alvéoles humaines, qui s'élevèrent dans les quartiers populeux de la Rome impériale, n'avaient aucun trait commun avec ces aimables résidences.



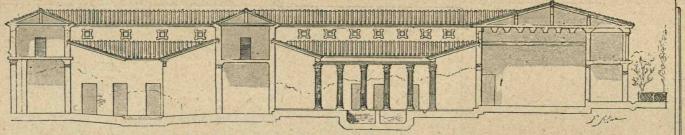
204. Urne cinéraire étrusque en forme de maison (D. d. A., fig. 2511).



203. Coupe du Cavaedium (D. d. A., fig. 1270).

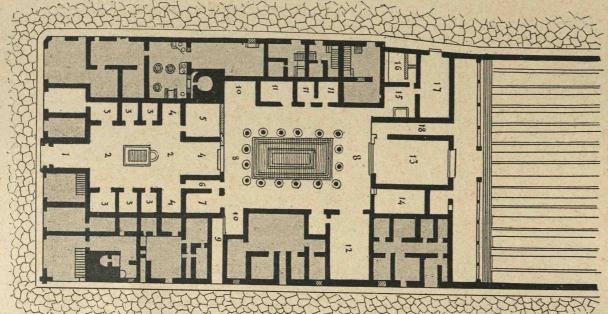


205. Tombeau étrusque taillé en forme de maison. — Intérieur. — (D. d. A., fig. 2512.)



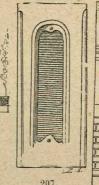
206. Coupe de la maison de Pansa, à Pompéi (D. d. A., fig. 1275).

Cette maison est un des spécimens les plus complets de l'habitation gréco-romaine. A g. le vestibule, puis le cavædium de l'atrium, avec l'impluvium et 3 portes latérales, ensuite le tablinum, le péristyle corinthien de l'aula (20 mètres sur 13 mètres), à dr. l'æcus et le jardin.



209. Plan de la maison de Pansa (D. d. A., fig. 2523).

Elle est entourée de 4 rues avec son jardin. La façade côté jardin est en portique à galeries superposées. Les parties ombrées représentent les boutiques donnant sur la rue, et les logis d'esclaves séparés de l'habitation du maître par des murs pleins.

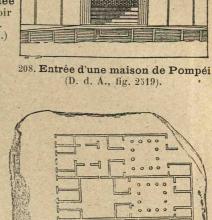


Tuile évidée pour recevoir une vitre. (V. fig. 228.)



- 1. Vestibule à mosaï-
- que.
 2. Atrium.
 3. Chambres.
- Tablinum et alæ.
- Bibliothèque.
- 6. Fauces.
- 7. Cænaculum.
- 8. Péristyle à piscine. 9. Couloir de sortie.
- 10. Bosquets.
- 11. Chambres à coucher.
- 12. Salle à manger et
- office.
 13. OEcus (atelier des femmes).
- 14. Chambre ou cella.
- 15. Cuisine.
- 16. Écurie.
- 17. Remise.

18. Couloir du jardin.



210. Trois maisons sur le plan antique de Rome (D. d. A., 628).

A gauche sur la rue, des boutiques et le vestibule, puis l'atrium, le tablinum et les alæ, enfin le péristyle et les pièces de fond.

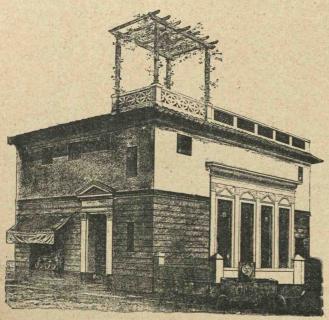


211. Intérieur de la maison de Pansa. — Restauration. — (Guiraud, Lect. rom., p. 173.)

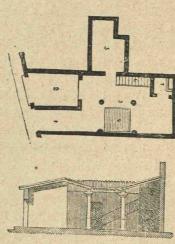
Au 1er plan, l'atrium. Afin de ne pas masquer le fond, le plasond est figuré horizontal, au lieu d'être incliné en cavædium vers l'impluvium, comme sur la coupe représentée par la fig. 206. Puis le tablinum aux larges baies et le péristyle, qui est ici dessiné d'ordre ionique et non d'ordre corinthien.



212. Péristyle de la maison du Questeur, à Pompéi (Hist. rom., V, p. 351).

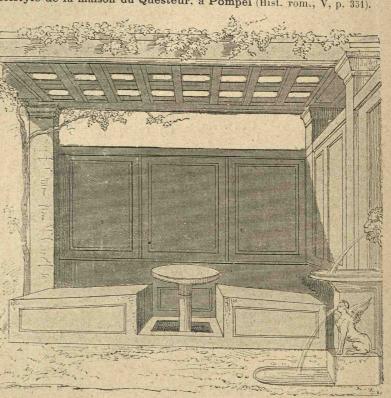


213. Aspect extérieur d'une maison romaine, d'après Garnier et Ammann (Histoire de l'Habitation, p. 55).

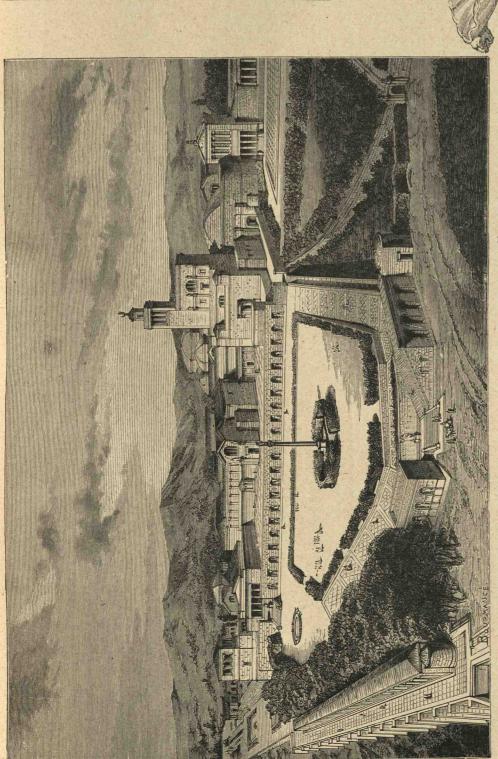


214et 215. Plan et coupe d'un logis pompéien (D. d. A., fig. 625).

- 1, vestibule; 2, boutique; 3, atrium; 4, impluvium; 5, cubiculum; 6, escalier; 7, cuisine (au rez-de-chaussée).



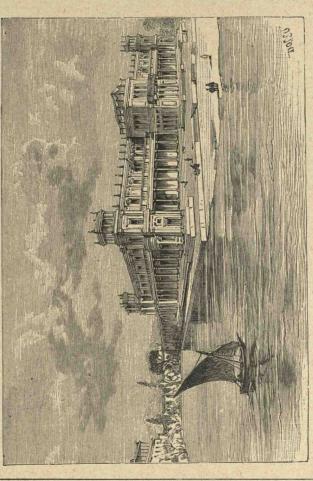
216. Bosquet de la maison d'Actéon (Hist. rom., IV, p. 683).



220. Plan du Laurentinum ou villa de Pline à Laurentum. - D'apres Bouchet. - (Voy. fig. 221.)

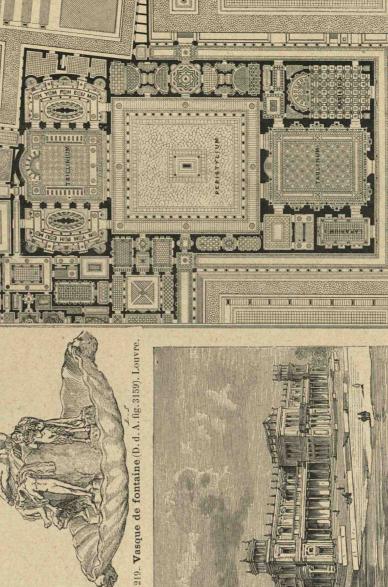
217. Villa d'Hadrien à Tibur. - Restauration par Daumet. - (Hist. rom., V, p. 103.)

PLAN
DE LA
VILLA O'HADRIEN.



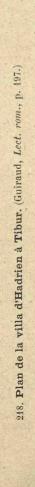
221. Le Laurentinum. — Restauration de Canina. — (Hist. rom., V,

On entrait par un double escalier (en haut du plan, fig. 220) dans un vaste vestibute borde de deux portiques; il se continuait par un eavadium entouré de pièces et continué par un abrium à bassin demi-circulaire. De là on passait dans une cour carrée pour atteindre un somptueux tricthiaum en saillie sur la mer (en bas du plan). A g. de la cour, deux corps de bâtiments, contenant la bibliothèque, des cabinets de travail, etc., puis un jeu de paume flanqué d'une longue galerie à colonnades intérieures et aboutissant a un belvédère à deux étages, d'où l'on dominait la mer, et un parterre en hémicycle. A dr. des pavillons et logis divers, Cette villa se trouvait sur le rivage entre Ostie et Laurentum, à é lieues de Rome.

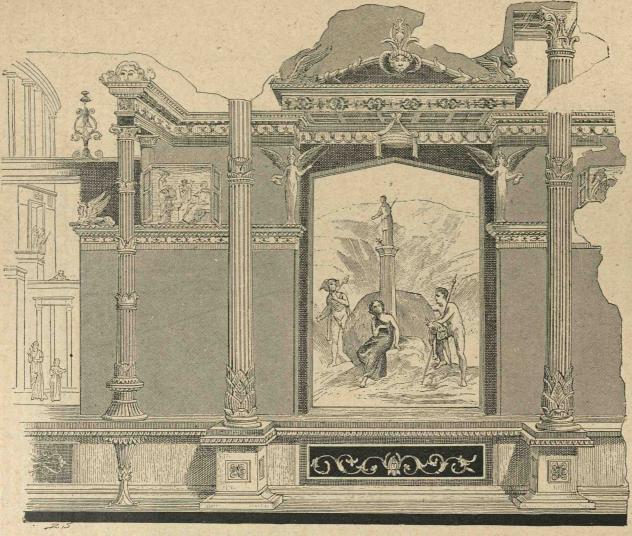


222. Plan du palais de Domitien au Palatin (Guiraud, Lect. rom., p. 16.)

be meme que le patais macedonen (16, 201) reproduit en graud plan de la maison hellénique, on retrouve de même dans le palais d no minien le dispositif d'une habitation gréco-romaine décorée avec un faste impérial. Le toblinum, salle d'audience, se termine en abside avec un trône pour l'empereur; à dr. la basilique où se tenait le tribunal de César, à g. peut-être la chapelle ou Lararium. Au-delà du péristyle (3000 mètres carrés), un splendide Triclinium, bordé de deu nymphées, pavillons ornés de bassins et de fontaines. A dr. et à g., de

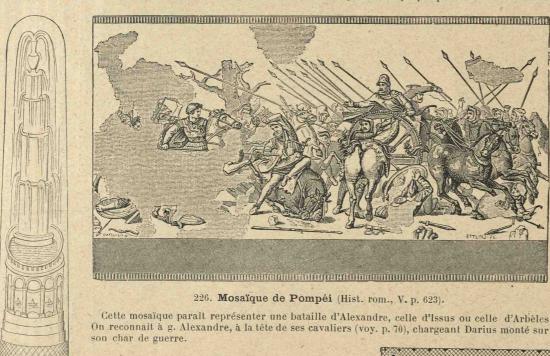


Cette villa occupaitune superficie de 10 kilomètres. Les édifices variés et nombreux montraient une profusion de marbre inouie. C'était un entassement de fantaisies bizarres où le goût de l'empereur touriste et archéologue s'est donné carrière. Il avait voulu fixer autour de lui le souvenir des monuments et des sites qui l'avaient frappé. Les architectes avaient du reconstituer avec une fidélité approximative la vallée de Tempé, dans le ravin d'un Pénée de circonstance, le Pœcile d'Athènes, le Lycée, l'Académie, le Prytanée, Carope avec un canal qui figurait le Nii, les Enfers, etc. — Ces débauches de pastiches font penser aux imitations tentées par le roi Louis de Bavière à Munich et dans ses châteaux royaux.



223. Décoration murale de la maison de Livie au Palatin (D. d. A., fig. 2516).

Toute cette décoration, colonnettes, arabesques, architraves et tableaux, est en peinture à l'encaustique. Les motifs d'architecture sont de fantaisie; l'invraisemblable et l'irréel plaisaient aux décorateurs antiques, souvent épris d'extravagantes bizarreries. Mais le coloris, la légèreté et la grâce des lignes ont assuré de nos jours au style pompéien une sorte de renaissance.



225. Fontaine (D. d. A., fig. 3149) bas-rel.duVatican.



228. Fenêtres à carreaux (D. d. A., fig. 2946).

Bas-relief de sarcophage.

L'emploi des pierres transparentes comme du cristal dans les tuiles évidées du toit (fig. 207) ou dans des fenêtres à carreaux, fut assez tardif. On a retrouvé aussi à Pompéi des vitres (specularia) de 1/2 centimètre d'épaisseur et les châssis de bronze qui les maintenaient.



229. Viridarium. — Peinture de Pompéi. — (Hist. rom., II, p. 229.)



230. Mosaïque de vestibule (Pompéi). (D. d. A., fig. 4422).

L'inscription: « Gare au chien! » soulignant l'image, était une formule comminatoire à l'adresse des indiscrets.

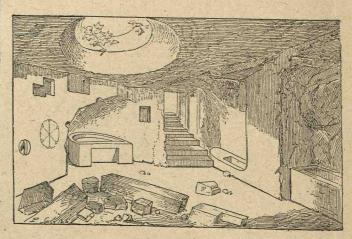


224. Fontaine d'une maison à Pompéi (D. d. A., fig. 3156).

La niche en abside est décorée de mosaïques représentant la naissance de Vénus, le bain de Vénus et des Amours, etc. L'eau s'échappait par un tuyau que la statue du Silène tenait à la main et tombait dans un bassin revêtu de stuc. Une margelle le séparait du jardin. Les motifs des deux colonnes sont moins gracieux.

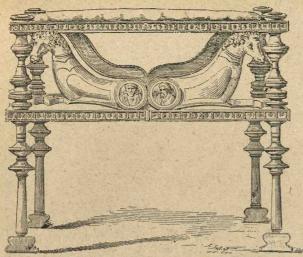


227. Paysage antique représentant une ville.
— Peinture de Pompéi. — (Hist. rom., IV, 214).



231. Cuisine en sous-sol [Syrie] (D. d. A., fig. 2098).

Le foyer, les auges à lessive, des anneaux de suspension sont encore en place. La lumière descendait par une ouverture du plafond.



232. Bisellium en bronze, d'Herculanum (Hist. rom., V, p. 386). Le Bisellium était un siège honorifique, attribué dans les munici-pes aux magistrats ou aux personnages signalés par leurs services.

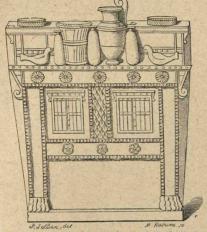


233. Lit de repos à dossier, servant pour le repas (Hist. rom., V, p. 663).



234. Guéridon de salle à manger (D. d. A., fig. 1697), d'après un bas-relief du Louvre.

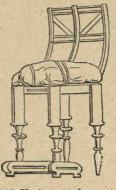
Table à dessert, analogue à celle de la figure 233. On distingue des fruits, des gâteaux en forme de cônes ou de pyramides. La scène reproduite par la figure 233 est un repas nup-tial (b. rel. romain, d'ap. Montfaucon).



235. Buffet à offrandes (Abacus) (D.d. A., fig. 5).



236. Chaise (Cathedra) (D. d. A.,



237. Chaise et tabouret (D. d. A., fig. 1253; peinture de Pompéi.)



238. Chaise à coussin (D. d. A., fig. 1251; vase peint).

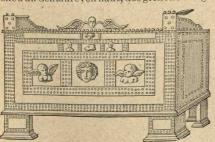


239. Dressoir (κυλικεΐον) (H. R. I., p. 128; peinture de Cornéto).

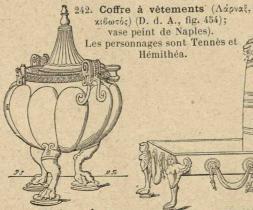


240. Plaque archaïque en bronze d'Olympie

(Hist. gr., I, p. 509). Ces plaques à reliefs décoraient un coffre de bois; comme technique et comme sujets, elles rappellent celles du coffre de Kypsélos décrit par Pausanias (V, 19). Au 1^{er} registre inférieur. Artémis persique tenant deux fauves; au-dessus, Hercule lance une flèche à un Centaure; en haut, des griffons et aigles.



245. Coffre-fort [Arca] en bronze, de Pompéi (D. d. A., fig. 460).



246. Bouilloire en bronze de Pompéi (D. d. A., fig. 1025).

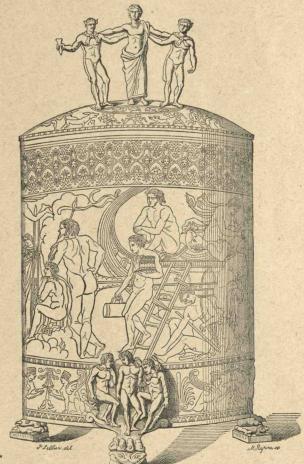




247. Bouilloire-réchaud, en bronze

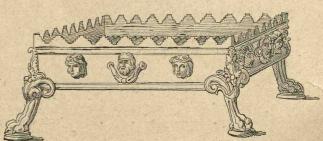
(Provient de Pompéi. - D. d. A., fig. 1028).

(D. d. A., fig. 1096; Herculanum).



244. Ciste Ficoroni (D. d. A., fig. 1544. - Musée Kircher, Rome).

Cassette en bronze à bijoux ou à objets de toilette, trouvée à Préneste. Le travail de ciselure et de gravure (me s. av. J.-C.) est des plus remarquables. En bas, Eros entre Hercule et Iolaos. Les pieds figurent des griffons écrasant des grenouilles. Les gravures au trait représentent le navire Argo et le débarquement des Argonautes dans le pays des Bébryces.



248. Braséro [focus] en bronze, de Pompéi (D. d. A., fig. 3125).

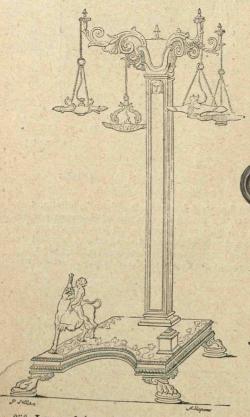


249. Lampe en terre cuite (D. d. A., fig. 4534. — Mus. brit.).

Les reliefs représentent une scène de cirque. — En bas, le trou par où passait la mèche, au milieu celui qui servait à renouveler l'huile et à aèrer. — Travail romain.



253. Vare en argent découpé sur un fond de verre rouge. Trouvé dans une tombe près Tiflis en Géorgie (D. d. A., fig. 981).



256. Lampadaire en bronze, de Pompéi (D. d. A., fig. 4100).



250. Vase de Nicopol (D. d. A., fig. 975. — Ermitage à Saint-Pétersbourg).

Cette amphore à panse d'argent, ornée de bas-reliefs et d'appliques dorés, provient de la nécropole d'un roi Scythe, à Nicopol (Russie mérid.). C'est un chef-d'œuvre de l'orfèvrerie grecque au 1v° s. av. J.-C. — La frise représente des cavaliers scythes. Haut. 0 m. 70 sur 0 m. 39 de diam.



254. Phiale en argent repoussé (A Travers le Monde, 1895, p. 463). Du trésor de Bosco-Reale (Pompéi), au Louvre. — Le fond de la coupe est orné d'un portrait en relief admirable de vérité.



257. Gobelet en argent repoussé. (A Travers le Monde, 1895, p. 461.)

Trésor de Bosco-Reale (Louvre). — Des squelettes, portant les noms de Zénon, Épicure, Sophocle, Moschion, rappellent au buveur le néant de la vie et de la gloire.



258. Lampadaire en bronze, de Pompéi (D. d. A., fig. 1098).



251. Cratère en bronze (D. d. A., fig. 2046. — Pompéi).



252. Canthare grec (D. d. A., fig. 1131. — En argile. Louvre).



255. Trépied sacré, en bronze (Hist. rom., IV, p. 93). Provient d'un temple d'Isis (Pompéi). Il supportait une table de sacrifice ou un bassin d'eau lustrale.



259. Vase en argent repoussé (D. d. A., fig. 977). Du trésor de Bernay (Cab. des méd. à Paris). — Ag., Achille pleurant Patrocle; à dr., rachat du corps d'Hector.



260. Coiffure grecque, ive s. (D. d. A., fig. 1821).

LA VIE PRIVÉE

§ A. — LE COSTUME ET LA TOILETTE



Coiffure romaine, n° s. ap. J. C. Plautilla (D. d. A., fig. 1866).

Le costume, à partir du vi° s., se composa de deux pièces principales, dont la forme et l'ajustement varièrent suivant les époques : 1° un vêtement de dessous (chiton ou péplos) en toile de lin ou en laine fine; 2° un vêtement de dessus (himation), manteau ou châle de laine, que les Grecs reçurent des peuples orientaux. Le principe du costume était la draperie : les pièces consistaient en rectangles d'étoffes blanches ou teintées (rose, brun foncé, vert clair, rouge, jaune), parfois constellées d'ornements brodés (étoiles, rosaces), aux lisières ornées d'une

262. Coiffure archaïque (VI° s.) (H. G. I. p. 473).

Tête d'Athéna en marbre trouvée à l'Acropole d'Athènes. Le diadème, les yeux, la bouche et les boucles d'oreille portent des traces de couleur.



264. Costume archaïque de femme [VI^e s.] (Hist. gr., 1, p. 290).

Statuette en bronze d'Aphrodite ayant servi de manche de miroir. — (Cab. des méd.). — La dèesse, coiffée de la stéphané, retrousse son chiton. Celuici, sur l'épaule gauche, s'épanouit en une pélerine plissée. L'himation, en écharpe sur l'épaule droite, est de coupe archaïque, à pointes munies de boules.

broderie tissée dans la trame; on les employait telles qu'elles sortaient du métier, sans les tailler, ni couper, ni façonner, mais en se bornant à les plier, plisser et draper de diverses manières, à l'aide d'agrafes, de fibules, de ceintures qui fixaient les points d'attache, d'ordinaire sans coutures. Le chiton et le péplos s'ajustaient d'après les règles indiquées par la fig. 268. L'himation se drapait à volonté. On distinguait deux modes principaux dans le chiton : l'ionien et le dorien. L'ionien, composé d'étoffes légères, amples et longues, avait des plis multiples et bouffants. Le dorien, d'étoffes plus épaisses et plus courtes, ressemblait à un fourreau rigide et sans plis. Le costume en usage à Athènes au ve s. était un compromis entre les deux sys-

Les mêmes éléments composaient le vêtement des hommes et celui des femmes; la tunique des hommes, plus courte, s'arrêtait aux genoux. De plus, certains manteaux de forme et de tissus variés, la chlaine, le tribon, la chlomyde, la diphthéra remplaçaient l'himation carré suivant les pays, les professions, le genre de vie. La coiffure la plus usitée était un chapeau de paille à larges bords, le pétasos, et la chaussure la plus ordinaire la crépis à cordons longs enroulés autour de la jambe.

Le costume officiel des Romains consistait en un manteau ample et majestueux, plus massif que l'himation grec; c'était la toge, pièce d'étoffe demi-circulaire

drapée plusieurs fois autour du corps, de façon à dégager l'épaule et le bras droits, en produisant l'umbo, le sinus et les laciniae. La toge était blanche, avec une bande de pourpre qu'on mettait en évidence dans l'ajustement de la prétexte, costume des sénateurs, et dans la trabée, vêtement sacerdotal. Sous la toge, les Romains portaient la tunica, sorte de chiton plus ou moins court et lâche : il y avait des tuniques honorifiques à bandes de pourpre (laticlave, angusticlave). — Les dames romaines portaient la stola et la palla ou pallium, vêtements analogues au chiton et à l'himation des dames grecques. L'ampleur et la simplicité de ces étoffes qui enveloppaient le corps de lignes harmonieuses et souples sans l'emprisonner, ont fait de la draperie l'auxiliaire le plus précieux de la statuaire antique.



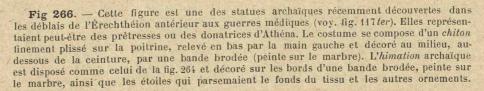
263. Coiffure archaïque d'homme (VI° s.) (H. G. I. p. 358).

Tête de Zeus en bronze trouvée à Olympie. Les cheveux longs et nattés étaient rattachés en chignon (crobylos) sur la nuque. C'était la coiffure des Athéniens avant les guerres médiques; ils maintenaient le crobylos avec des anneaux d'or, que leur cliquetis avait fait appeler cigales (voy. Thucydide, I, 6).



265. Costumes grees de femmes et d'hommes (Hist. des Grees, II, p. 234).

Peinture de vase représentant le meurtre d'Egisthe. — A g., Clytemnestre coiffée du kékryphale et vêtue d'une chemise de toile de lin finement plissée (chitonisque?) et par dessus d'un péplos à broderies et à raies agencé en διπλοίδιον (doublé), et enfin, sur les épaules, d'un himation court en forme de pèlerine (épiblèma?) brandit la double hache; Oreste, en costume d'hoplite, égorge Égisthe simplement drapé dans un ample himation; à droite, Éleçtre, habillée d'un péplos flottant et d'un himation en écharpe et à longues pointes.





266. Athénienne de la fin du VI° s. (Statue archaïque de l'Acropole d'Athènes).



267. Chiton dorien du V° s.

(Hist. gr., I, p. 264).

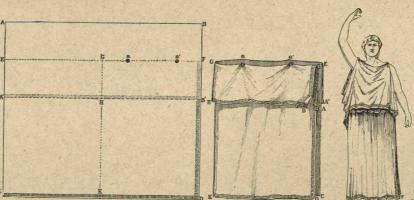
Statue en marbre dite Hestia Giustiniani (Rome). Le chiton, agencé en double rabat (fig. 268), forme χόλπος, sur la ceinture; l'ἀπόπτυγμα postérieur est ramené en voile sur la tête.

271. Caussia macédo-

nienne (D.d.A., fig.1259).



272. Ceinture à franges, serrant le chiton (D. d. A., fig. 1476). Costume de Dionysos, d'après un vase



268. Théorie de la draperie du chiton dorien au Ve s.

Figure 268. Soit d'étoffe ABCD (dimensions moyennes: 2 mètres de haut sur 4 mètres de large), orné, à l'en-droit, d'une broderie

de E en C (détail omis sur la gravure), de C en DF, et, à l'envers, en EABF. On rabat EABF autour de EF de façon à faire paraître la broderie en EA'B'F. Puis on plie par le milieu la figure ainsi obtenue (ECDF) autour de GK. On obtientainsi la deuxième figure (celle du milieu).

Les deux bords supérieurs sont rattachés par deux agrafes de façon à ménager au milieu une ouverture pour la tête et une autre pour le bras droit, le côté gauche devant retomber librement. Le corps introduit dans la draperie, on passe une ceinture à la taille; on rapproche les bords flottants sur le côté gauche; puis on fait bouffer, sur l'abdomen et sur le dos, l'étoffe, en la tirant par dessus la ceinture, de façon à découvrir les pieds. On arrange ensuite les plis droits et symétriques. Le bourrelet de plis qui cache la ceinture forme le χόλπος; les deux pans rabattus sur la poitrine et sur le dos forment Γάπόπτυγμα (Cf. fig. 124 et 130).



270. Costumes divers de Grecs au IV s. (Hist. gr., I, p. 172.

Peinture de vase (Naples) représentant l'exposition du corps d'Archémoros. Serviteurs en tunique courte portant des offrandes, femme en costume de deuil (près du mort), pédagogue portant une lyre, etc.



(D. d. A,, fig. 2055).

Pied de l'Hermès d'Olympie.

Figure 281. D'après les recherches de M. Heuzey (Rev.del'Art et mod., 1897, I,

p. 106), la toge était découpée en un segment de cercle de 2 m.50 de haut sur 5 m. 70 environ de large (fraction d'une circonf. de 6 m. de diamètre). Le bord droit était accompagné d'une bande de pourpre, qu'on faisait ressortir dans certains ajustements (prétexte, etc.).

273. Costume de voyage (H. G. I, p. 163).
Chapeau rond (pilos), pèlerine bottes (statuette en bronze du

Bretelles croisées sur le διπλοΐδιον (Cf. fig. 129).





276. Calceus patricius (D. d. A., 1017; bronze). Bottine noire à 4 courroies,

274. Chiton ionien ou péplos (D. d. A., fig. 1419; v. peint). Se portait avec le laticlave.



280. Matrone romaine vêtue de la stola et de la palla (H. R., IV, p. 437).

Statue du Louvre représentant Messaline et Britannicus. Ce costume est très semblable à celui des femmes grecques au 11° siècle (chiton long et fermé à manches, himation 283. Le cinctus gabinius ample et carré; cf. la fig. 269). (Hist. rom., II, p. 306).



Cabinet des médailles).

277. Caliga(D.d.A., fig. 2059). Chaussure militaire des Romains (Lampe en terre cuite).



281. Coupe de la toge.





279. Sous-pied à éperon (D. d. A., fig. 1007; Amazone du Vatican).



292. Toge vue de dos avec les laciniæ (restit.)

Figure 283.

Peinture du Virgile du Vatican, représentant l'ombre d'Anchise. — On appelait cinctus gabinius (ajustement de Gabies, à la gabienne) un mode de draperie de la toge usité surtout dans les cérémonies d'un caractère religieux et guerrier (sacrifice devant l'ennemi, imprécations, etc., etc.).



284. La toge romaine (Hist. rom., IV, p. 342).

Statue de Tibère trouvée à Caprée. — Louvre. — Sur l'épaule g. (à dr.) s'accroche l'umbo, dont l'extrémité inférieure se replie à la ceinture, et l'extrémité supérieure se prolonge derrière la nuque, passe derrière l'épaule droite (à g.) et descend sur le genou en formant le sinus pour remonter sur l'épaule g.; elle pend le long du dos en formant la lacinia postérieure; entre les 2 pieds s'aperçoit la lacinia antérieure, prolongement de l'umbo (Cf. fig. 282). Sur l'épaule dr. dégagée paraît la tunica.



285. Miroir grec en bronze (Hist. gr., p. 290).

Les réflecteurs des miroirs antiques étaient en métal argenté. Le manche de celui-ci lui sert aussi de pied. Il représente Aphrodite tenant une pomme et deux Éros.



293. Alabaster (D. d. A., fig. 203)

pour les athlètes.

294. Bulla en or (D. d. A., fig. 895). Vase à parfum(argile) Médaillon-amulette; insignes pour les athlètes. des enfants libres à Rome.



297. Fibule en or (D. d. A., fig. 3022).



298. Éventail (flabel-lum) (D. d. A., fig. 3068; vase peint). 302. Coiffure romaine (D. d. A., fig. 103; statue d'Apt (Vaucluse).



286. Pendeloque en or (D. d. A., fig. 967).

Trouvé à Kertsch (Panticapée) en Crimée, dans la tombe d'une pré-tresse de Déméter. En haut Néréide portant les cnémides d'Achille.



287. Pendant d'oreille en or (D. d. A., fig. 968).

En haut le char du Soleil au-dessus du croissant de la Lune, guerriers des Victoires ailées.



290. Laticlave (D. d. A., fig. 1624; Virgile du Vatican).

Tunique patricienne à larges bandes (clavus) de pourpre, sans ceinture.



291. Angusticlave (D. d. A., fig. 1627; peint. de Pompéi).

Tunique des employés, à bandes rouges étroites.



Cucullus (D.d.A., fig.2095; bas-relief).

Manteau de pluie à capuchon.

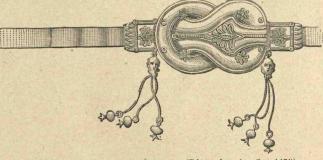


289. Rome vêtue de la cyclas (D. d. A., fig. 2255; peinture du palais Barbérini. $\pi^{\rm e}$ et $\pi^{\rm e}$ s. ap. J.-C.).

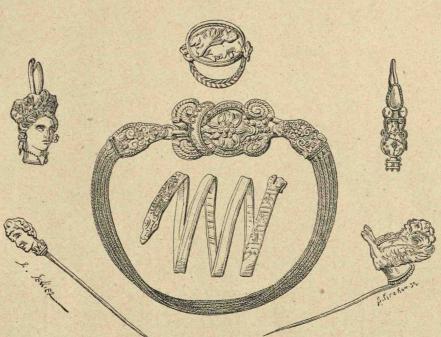
La Cyclas était un vêtement de luxe à riches broderies.

295. Écrin romain à bijoux, en argent (Hist. rom., V, p. 595).

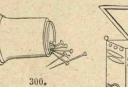
Au centre est représentée la matrone assise se mirant et de chaque côté les servantes qui lui apportent ses objets de toilette et ses bijoux.



296. Ceinture grecque en or (Dict. des A., fig. 4475). Trouvée à Ithaque. Le fermoir est orné de grenats.



(D. d. A., fig. 103; statue d'Apt (Vaucluse). 303-305. Bijoux en or du Bosphore Cimmérien, de travail grec (Hist. gr., II, p. 170).



300. Boîte d'épingles (D. d. A., fig. 91; Pompéi).



306. Éventail en plumes (D. d. A., fig. 3073; vase peint).



(D. d. A., fig. 207; vase peint).



307. Alabastre (en albâtre) (D. d. A., fig. 205).

§ B. - LE REPAS



308. Rhyton (vase à boire) en forme de tête d'aigle (Hist. gr., III, p. 116).



309. Scène de banquet (Hist. gr., I, p. 540).

Fragment de la frise archaïque du temple d'Assos (au Louvre). Un serviteur à gauche distribue le vin, puisé dans un grand cratère, à des personnages couchés et tenant à la main des canthares.

1° CHEZ LES GRECS

Le repas, à l'origine acte religieux, suite du sacrifice, débutait par des invocations et des libations aux dieux, à qui les prémices étaient offerts. Les rites

homériques du sacrifice, suivi de l'égale distribution entre tous les convives des parts de victimes découpées par les δαιτροί, se perpétuèrent dans les repas

publics, véritables cérémonies du culte célébrées par les cités dans leurs Prytanées, ou par certains groupes de citoyens (repas de tribus, d'associations, éranes, thiases, etc.).

Dans la vie courante, les Grecs prenaient trois repas: 1° l'ἀχράτισμα, déjeuner du matin composé de pain trempé dans du vin; 2° l'ἄριστον, repas plus copieux pris vers midi; 3° le δεῖπνον, repas du soir, le plus important. Les héros d'Homère mangeaient assis. A l'époque historique, la mode asiatique de manger couché sur des lits se propagea en Grèce, sauf dans certains pays rustiques (Crète, Arcadie). Les femmes mariées prenaient leurs repas à part dans le gynécée.

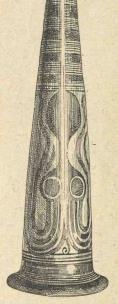
Les convives, parfumés, habillés avec soin et couronnés, ôtaient leurs sandales, se lavaient les mains et mangeaient avec leurs doigts les mets apportés tout décou-

pés sur de petites tables. Ils s'essuyaient les mains avec de la mie de pain ou de la pâte. On buvait peu pendant le repas, mais le δεῖπνον était suivi du symposion, pendant lequel on ne faisait que boire du vin mélangé d'eau dans les cratères et versé dans des canthares, avec les cyathes ou grandes cuillers (fig. 314). Un convive, désigné comme roi, réglait la proportion du mélange, le nombre de cyathes à verser à chacun, les toasts et les divertissements, chants concerts, lectures, causeries, qui égayaient le symposion.

Les Grecs n'aimaient pas prendre leurs repas seuls. Pour éviter la solitude à table, ils se réunissaient en pique-niques où chacun apportait son écot dans des paniers. Certaines confréries n'avaient pas d'autre fin que les banquets : en Béotie, on vit des particuliers fuir la vie de famille et mettre leur fortune en commun pour boire et festoyer.

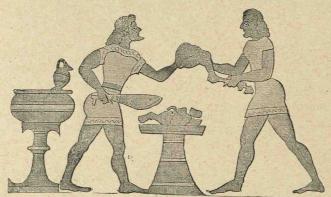


310. Dinos archaïque (en terre cuite), vase à mélanger le vin (D. d. A., fig. 2041).



311. Cornet à boire (H. de l'A., IV, 473).

Argile. — En bas, un trou qu'on bouchait avec le doigt.



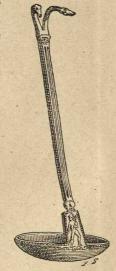
312. Écuyer-tranchant découpant les viandes (D. d. A., fig. 1690; d'après un vase peint du Louvre).

Les viandes étaient découpées devant les convives sur de petites tables. Derrière le δαιτρός, on voit μη dinos (fig. 310) avec le vase à puiser le vin. A g. l'écuyer-tranchant, à dr. un esclave serveur.



313. Repas grec (D. d. A., fig. 839; vase peint du Louvre).

Les convives sont Héraclès et Iphitos. Les animaux familiers, sous les tables, attendent les miettes. Iola, fille d'Iphitos, assiste au repas, sans y participer. Chaque convive est sur un lit séparé près d'une table.



314. Cyathe D. d. A., fig. 2238).

Cuiller en bronze (Louvre) à puiser le vin dans les cratères.



315. Symposion (D. d. A., fig. 64; vase peint).

Au mur sont suspendus les paniers dans lesquels les convives ont apporté leur écot, une lyre et deux couronnes. La danseuse s'accompagne avec des crotales (castagnettes), au son de la flûte. Le convive à g. claque des doigts pour souligner le rythme : les Grecs modernes ont conservé cet usage.



316. Scène d'ivresse (Hist. gr., II, p. 529).

L'attitude du personnage couché, à qui une femme tient la tête, et le geste des deux doigts tendus qu'il s'apprête à s'introduire dans la bouche, font suffisamment comprendre de quelle indisposition il souffre. Il est presque inutile d'ajouter que cette scène réaliste est peinte sur une coupe à boire.



317. Grec mangeant avec son couteau (D. d. A., fig. 2124).

Peinture de vase représentant Achille étendu sur un lit ornementé. Il célèbre par un banquet sa victoire sur Hector. De la main gauche, il semble tenir une serviette. Aux deux bouts de la table, on voit deux assiettes rondes, et au milieu, de longs filaments, sans doute des feuilles de légumes.



318. Esclave portant l'essuiemains : χειρόμακτρον, mantele.
(D. d. A., fig. 1705; peinture de Pompéi.)



319. Repas étrusque (D. d. A., fig. 1698; peinture d'une tombe de Tarquinii). Chez les Étrusques, les femmes assistaient aux repas et buvaient avec les hommes,

2° CHEZ LES ROMAINS



320. Esclave portant un catinum (D.d.A., fig.1256; fresque romaine).



321. Cochon de lait (D. d. A., fig. 1451; sur une fresque romaine).

Après s'être longtemps contentés des fruits de la terre et d'un plat national, le pulmentum (bouillie de avec la frugalité : ils combinèrent en un sybaritisme effréné la gourman-

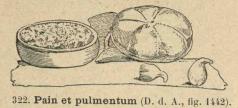
blé), les Romains enrichis rompirent dise étrusque avec les raffinements de

la Grande-Grèce. Ils distinguaient trois repas, comme les Grecs: 1º le jentaculum, de jejunare, être à jeun, ou déjeuner matinal; 2º le prandium ou cibus meridianus, collation de midi; 3º la cena, grand repas de la soirée, qui commençait vers trois heures de l'après midi et se prolongeait par la comissatio, analogue au symposion des Grecs.

Les convives s'étendaient, débarrassés de leurs chaussures et de leurs toges,

des couronnes sur la tête, sur des couchages montés en forme de triple divan, d'où le nom de triclinium donné aux salles à manger. Les repas comprenaient plusieurs services, à commencer par des œufs pour finir par des fruits : d'où le proverbe ab ovo usque

ad mala. 1º la gustatio (hors-d'œuvre et entrées). 2º la cena (prima, secunda, tertia). 3º les secundæ mensæ ou dessert. 4º la comissatio ou buverie présidée par le magister bibendi ou rex. Les femmes et les enfants assistaient aux repas. Les banquets sacrés ou publics (dapes, epula) des pontifes, du sénat, du peuple après un triomphe, étaient accompagnés de sacrifices, de chants et de rites particuliers, et réglés par les epulones, délégués des pontifes.

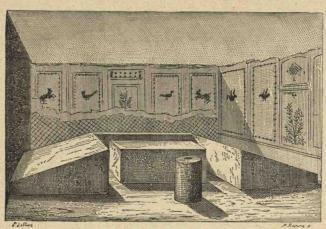


323. Cuiller d'argent (D. d. A., fig. 188).



325. Cena sur un divan en demi-lune ou sigma (D. d. A., fig. 1703; peinture de Pompéi).

Le sigma tirait son nom de la lettre grecque qui s'écrivait souvent en croissant (C). C'était un coussin continu bordant une table en fer à cheval; les places n'y étaient pas réparties comme sur le triclinium.

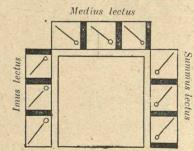


326. Triclinium de Pompéi (D. d. A., fig. 1700).

Ce support en maçonnerie était garni de couchages. Le troisième côté restait libre pour le service. Chaque lit recevait trois convives séparés par des coussins. Le *lectus medius* (fig. 327) était le 1er en rang, puis venaient le summus et l'imus. La famille prenait place sur ce dernier, les invités sur les deux premiers. La place d'honneur était à la tête de chaque lit, contre le coussin de gauche, sauf pour le medius lectus, où la place consulaire était contiguë à l'imus lectus, de façon que le magistrat, couché sur le bras gauche, eût à sa portée un coin libre pour recevoir des messages, qu'il lisait et signait ainsi sans se déranger.



324. Esclave portant un plat de fruits (D. d. A., fig. 1446; fresque romaine).



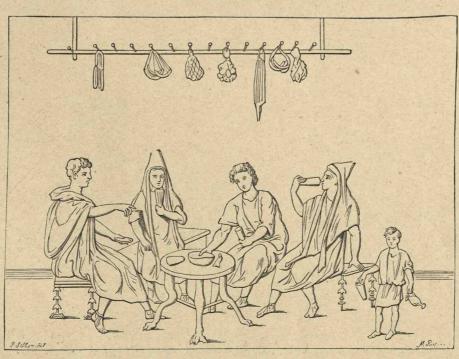
327. Disposition des convives sur le triclinium (D. d. A., fig. 1701).

Les convives s'allongeaient de biais, le buste appuyé à g. sur le coussin qui les séparait.



328. Esclave portant un plateau de hors-d'œuvre (Hist. rom., V, p. 613).

D'après des peintures trouvées à Rome.



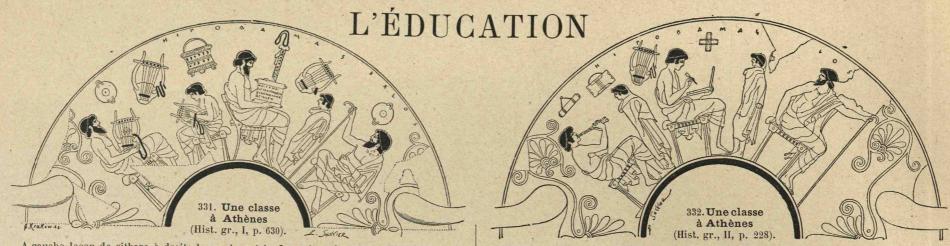
329. Repas dans un cabaret (Hist. rom., II, p. 345; peinture de Pompéi).

En haut sont accrochées des saucisses et des tripes. Les convives, en costumes de voyage, portent à leur bouche des gobelets; celui de g. fait signe au pocillator de lui remplir le sien.



330. Esclave portant un plat de radis (Hist. rom., V. p. 613).

D'après des peintures trouvées à Rome.



A gauche leçon de cithare, à droite leçon de poésie. Le maître tient un rouleau où se lit un vers : Μοϊσά μοι ὰμφὶ Σκάμανδρον εὔρρων [εὔρροον] ἄρχομαι ἀείνδειν. L'écolier récite et son précepteur est assis derrière lui, assistant à la leçon. Aux murs pendent divers objets, paniers, flûtes, etc.

Cours de musique et d'écriture. Au milieu, le maître trace ou corrige, le style en main, une page d'écriture sur des tablettes. A droite le précepteur de l'élève. A g. un enfant chante accompagné de la flûte par son professeur. Accrochés au mur deux rouleaux, une lyre, une règle.

§ A - EN GRÈCE

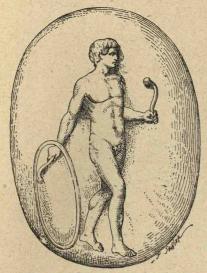
La culture intellectuelle et physique de l'enfant, son envoi aux écoles, étaient pour les parents, dans les États grecs, une obligation légale. Des règlements anciens prescrivaient l'enseignement de la musique et de la gymnastique et déterminaient la discipline intérieure des établissements d'instruction. L'État, toutefois, laissait l'enfant à sa mère et à sa nourrice jusqu'à l'âge de six ou sept ans. Bercé de chansons et nourri de contes merveilleux, le futur citoyen abordait alors l'école (διδασχαλεΐον) et la palestre (παλαΐστρα). Dans la première, il commençait son éducation littéraire (γραμματική) et musicale (μουσική), dans la deuxième, son éducation physique (γυμναστική). Il apprenait à lire et à écrire, à réciter et à expliquer des morceaux choisis des poètes, surtout d'Homère. Il s'exerçait à jouer de la cithare, de la flûte, à chanter, à danser. A la palestre, il acquérait les forces et l'adresse par le saut, la lutte, la course, l'équitation, le lancement du disque, du javelot, le tir à l'arc et à la fronde, et par des jeux

divers, cerceau, balle, etc. Jusqu'à l'âge de 15 à 16 ans, cette éducation était libre : les pédotribes (maîtres de palestre) n'avaient ni programme obligatoire ni pédagogie fixe. L'enseignement des sciences, rhétorique, morale, philosophie, géométrie, arithmétique, astronomie, géographie n'était pas négligé, surtout à partir du Ive s., non plus que le dessin. Mais, avant de compléter ses hautes études, à 16 ans, le jeune Athénien appartenait à la République, qui s'en emparait et l'incorporait d'abord dans le collège des novices (μελλέφηδοι), puis dans celui des éphèbes. A Sparte, cette mainmise commençait dès l'âge de sept ans. L'enfant était alors enrôlé dans des compagnies (βοῦαι), sous la direction de moniteurs, pour s'y former au métier de soldat par des exercices et des jeux violents, par l'endurcissement aux privations et aux souffrances (fustigation sur l'autel d'Artémis Orthia). — Après avoir rempli ses devoirs militaires, le jeune Athénien pouvait parfaire son instruction à l'école des grands maîtres.

> et la fillette s'applique à danser en cadence en s'accompagnant de crotales (castagnettes).



§ B. - A ROME



341. Jeu du cerceau (trochus) (H. R., V, p. 247; gemme agrandie).



342. Scènes de la vie de M. Cornelius Statius (D. d. A., fig. 2609).

A g. l'allaitement; puis les premières causeries sur le bras du père; ensuite les jeux et la déclamation (Bas-relief de sarcophage. Louvre).

Les Athéniens, peuple de philosophes, d'artistes et de dilettantes, s'étaient élevés à la conception de

l'homme idéal, créature parfaite, assemblage harmonieux de la matière vivante sous sa forme la plus belle, et de l'âme aspirant au divin. Leur éducation tendait

à rapprocher la réalité de cet idéal par le jeu complet des facultés humaines savamment équilibrées, forces du corps et dons de l'intelligence. Comme être vivant, ils rêvaient l'homme sain, vigoureux et beau et demandaient à l'athlétisme le développement des formes plastiques et de l'énergie musculaire; comme être pensant, ils le voulaient conscient de la dignité de son esprit, curieux de comprendre et d'embrasser l'ensemble des choses; comme être sensible, ils lui apprenaient à assujettir ses passions à la souveraine raison, et à chercher dans le culte de la beauté, fait d'ordre et de grâce, un frein à l'aveugle déchaînement de l'instinct. L'art sous tous ses aspects ne leur semblait pas un futile divertissement, mais un élément précieux de moralité et de bonheur. Ils voulaient des caractères capables de répandre du charme autour d'eux et de contribuer par leur éclat personnel au rayonnement de la cité. Si l'État s'emparait de l'individu, ce n'était pas pour l'étouffer sous une règle brutale, mais pour stimuler en les dirigeant toutes ses facultés et toutes ses énergies.

Les Romains, race moins idéaliste, se bornèrent longtemps à une éducation de moindre envergure et d'un caractère tout pratique, assurément austère et forte, mais exclusive et bornée. L'État abdiquait

entre les mains du tout-puissant pater familias les devoirs pédagogiques qu'il s'attribuait en Grèce. Le père et la mère dressaient eux-mêmes leurs enfants (suus cuique parens pro magistro); ils prêchaient d'exemple, comme Caton qui enseignait à son fils le calcul, la grammaire, le droit, l'économie rurale et les

exercices du corps. Mais la musique, la danse, la rhétorique et les beaux arts étaient proscrits de ce système

comme de dangereuscs futilités. Plus tard, quand l'invasion des idées et des pédagogues grecs eut fait entrer dans les mœurs le goût et la pratique de ces choses

défendues, l'éducation, même modernisée, tendit toujours à préparer au service de la République moins des hommes complets que des hommes d'affaires, orateurs, jurisconsultes ou généraux. Après les premiers éléments qu'enseignait à la maison l'esclave litteratus ou le pédagogue, ou à l'école le ludimagister, après l'étude philologique des langues grecque et latine dirigée par le grammaticus, le but suprême de l'enseignement était l'apprentissage de l'éloquence par la declamatio et autres exercices plus ou moins sophistiques dirigés par le rhetor: discours fictifs (suasoriae), plaidoyers imaginaires (controversiae). Les élèves déclamaient eux-mêmes leurs compositions avec des gestes et des intonations oratoires. Les jeunes gens riches allaient souvent complèter leurs études à Athènes ou dans les grandes écoles gréco-asiatiques. A la fin de l'empire, les Universités gauloises de Bordeaux et d'Autun étaient célèbres.

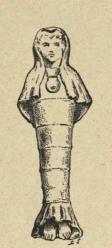
343. Châtiment par l'anguilla (D. d. A., fig. 2613).

Martinet en peau d'anguille (Disque en

marbre. Naples).

La pudeur romaine proscrivait les luttes gymniques telles que les pratiquaient les Grecs dès le bas âge. Ils réduisaient les exercices athlétiques pour les enfants aux jeux de ballon, de disque, de cerceau, course, saut et autres ébats sur le Champ de Mars propres à former des soldats, sans prétention à la beauté. Il y avait à Rome de nombreuses écoles

(*ludi*), fréquentées par les enfants des deux sexes. Elles se tenaient dans des échoppes ouvertes, sur le Forum: tout le monde pouvait entrer pour suivre les exercices des élèves. La férule jouait un grand rôle dans ces écoles; plus d'un maître sans doute méritait l'épithète de *plagosus*, dont Horace a flétri à jamais le nom d'Orbilius.



344. Enfantaumaillot (D. d. A., 2607; terre cuite).



345. Enfant au berceau (D. d. A., fig. 2130) (Pierre sculptée, de Nuits. Mus. de Beaune).



348. Sifflet d'enfant (D. d. A., fig. 2064).

Faisait partie de *crepundia* en terre-cuite trouvés dans des



349. L'enfant dans la famille (D. d. A., fig. 2608).

La mère et la nourrice lavant un petit enfant; à dr. un enfant plus grand lit un volumen devant son pédagogue.



350. Lustration de l'enfant (Hist. rom., V, p. 243). Monnaie de Marc Aurèle agrandie.

L'eau lustrale est puisée par une prêtresse; une parente (Lucilla, fille de Marc Aurèle, détache une branche d'olivier pour en asperger les nouveaux-nés.

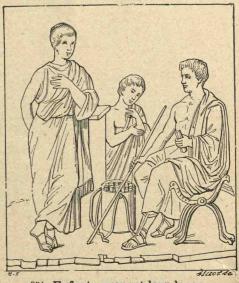


346. Maillot (Fiasca)
(D. d. A., 2878.

— Statuette. Dijon).



347. Enfantàlamamelle (D. d. A., fig. 2875).



351. Enfants prenant leur leçon (D. d. A., fig. 2165; peint. d'Herculanum).

Le maître, près d'une capsa remplie de volumina, enseigne un garçon et une fillette.



352. Jeune homme dessinant (D. d. A., fig. 2612).

Peinture de Pompéi.



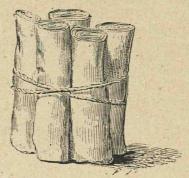
355. Jeune homme lisant près d'une bibliothèque (D. d. A., fig. 832).

En haut un diptyque ouvert, puis un rayon chargé de volumina, et un encrier. (Sarcophage romain.)

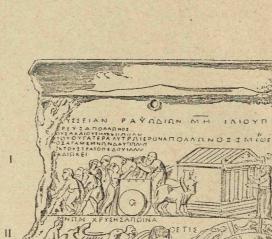


353. La fustigation dans une école (Hist. rom., V, p. 245; peinture d'Herculanum).

Le coupable, dépouillé de ses habits, était tenu par deux camarades pendant que le maître le frappait de la férule. Cette punition s'appelait en grec le χατωμισμός. L'école se tient sous un portique.



356. Volumina (Hist. rom., VII, p. 246).



Papyrus trouvés à Herculanum.

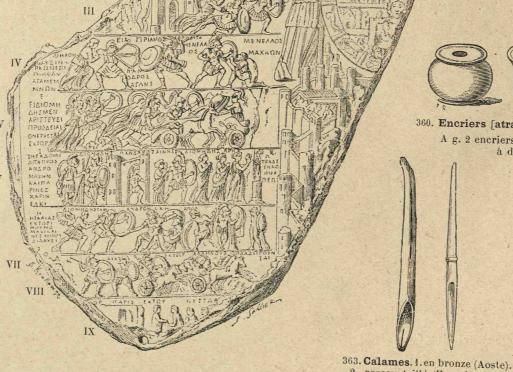


359. Leçon de déclamation (D. d. A., fig. 2295). (Peinture de la villa Panfili, à Rome).



361. Le renard et le corbeau, fable illustrée (Hist. gr., III, p. 241).

Plaque d'argile peinte (Corinthe). En haut on lit QO, premières lettres du mot κόραξ, qui dési-gnaît le corbeau. Celui-ci a disparu avec la cassure.



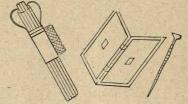
362. Table iliaque ou fragment d'une illustration antique de l'Iliade à l'usage des écoliers (Hist. gr., II, p. 166; bas-relief aujourd'hui perdu).



354. Lecture sous un portique

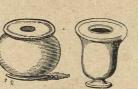
(D. d. A., fig. 2610; peinture de Pompéi).

Les Muses entourent et écoutent l'apprenti orateur (Sarcophage romain du Louvre).



358. Theca calamaria (D. d. A., fig. 995; marbre des Catacombes).

Ag. des calames et un encrier pour écrire sur papyrus; à dr. des tablettes (diptyque) dont l'intérieur était enduit de cire, et un stylus: on écrivait avec la pointe et on essaçait avec la tête du stylus.



360. Encriers [atramentaria] (D. d. A., fig. 619, 620, 621). A g. 2 encriers en terre cuite (Pompéi, Rome); à dr. en bronze (Naples).



364. Volumen de papyrus (H. R., II, p. 368; peint. de Pompéi).

Les feuilles de papyrus, gommées L'emploi des plumes d'oiseau, pour et collées, formaient un rouleau continu divisé en plusieurs colonnes.

Ces bas-reliefs faisaient, à l'époque alexandrine, partie du mobilier scolaire ; ils étaient destinés graver dans la mémoire des enfants la suite et le sujet des chants homériques. En haut, une ligne de titre indique que la plaque ci-dessus représentait le résumé des 48 chants de l'Iliade et de l'Odyssée : [['Ἰναόα καί'Ο]δύσσειαν ραψωδιών ΜΗ) et celui d'un autre poème épique, la Prise de Troie (Ἰλίου πέρσ[ν]). Suivent neuf premiers registres représentant des scènes tirées des neuf premiers chants de l'Iliade. Un résumé du chant est gravé en marge à g. Dans ou sous chaque bande, de brèves légendes désignent les personnages ou les objets. Voici l'explication des neuf registres conservés : I. [Χρύσης ί]ερεὺς ᾿Απόλλωνος [λίσσεται το]ὺς ᾿Αχαιοὺς [Χρυσηΐδα τὴν ἐα]υτοῦ θυγατέρα λυτρω[σόμε]νος: ᾿Αγαμέμνων δ᾽ αὐ[τὸν ἐ]κ τοῦ στρατοπέδου [κακῶς] ἐκτοῦς [κακῶς] [κακῶς] ἐκτοῦς [κακῶς] σηΐοα την εαμυτού συγατερα ευτρωμουμείνος Αγαμεμνών ο αυμουν είχε του στρατοπεσού μαχουμείο διώχει. Chrysès s'incline devant Agammemnon (.....μνων); derrière lui, le chariot contenant la rançon (ἄποινα) de Chrysèis, dans des jarres qu'on décharge. A dr. le temple d'Apollon Sminrançon (αποινα) de Ghryseis, dans des jarres qu'on decharge. A dr. le temple d'aponon Shintheus, Chrysès en grand prêtre et un fidèle. — II. Thersite (fig. disparue); un Grec près des vaisseaux tirés à terre (ναύσταθμον). — III. Les Portes Scées (...KIA), d'où Priam contemple le combat de Pâris, assisté d'Aphrodite, contre Ménélas. — IV. (inscription altérée: ...σύγχυσιν ὄρχων· ἐπιπωλεῖται δ' 'Αγαμέμνων). Pallas assiste l'archer Pandaros contre Agamemnon. Ménélas

est imploré par Machaon. — V. E. Ei. Διομήδης μεν ἀριστεύει, πρὸς δὲ Ἰλιον ἔρχεται Ἔκτωρ. Athéna pousse Diomède qui foule le corps de Pandaros et poursuit Enée, qu'assiste Aphrodite cachée dans un nuage. Combat en char de Diomède et d'Arès. — VI. Z. Ζήτα (c.-à-d. le chant VI raconte...) δ'όμιλεῖ τὰ πρὸς 'Ανδρομάχην, καὶ Πάριν ἐς χάριν ἔλκει. Colloque de Diomède et de Glaukos. Pâris sort de la Porte Scée. Andromaque, tenant Astyanax, reçoit les adieux d'Hector. Hécube et deux Troyennes devant le Palladion offrent un péplos à la déesse (inscription altérée). — VII. Η. Ἡτα· Αἴας Ἔκτορι μουνομαχεῖ, καὶ νύξ αὐτούς διαλύει. Talthybios et Ajax s'élancent sur Hector étendu auprès d'Agamemnon et appuyé sur son bouclier que soutient son écuyer. Puis Hector et Ajax échangent leurs armes (ἀλλήλοις ὅπλα δωροῦνται). — VIII. (Θ) Combat d'un Grec et de Pâris. Hector sur son char poursuit le char de Nestor. — IX. Achille debout devant sa tente reçoit la députation des Grecs. Enfin, à droite une composition centrale représente Thétis tenant le bouclier d'Achille et au-dessous, à l'intérieur des murs et des tours de Troie, le palais de Priam. Il est probable que la pierre était divisée en plusieurs colonnes et que les autres sujets tirés de l'Iliade et ceux de l'Odyssée se trouvaient sur une colonne perdue, à droite du bouclier.

roseau taillé (Herculanum). D. d. A., fig. 906 et 993).

écrire, est très postérieur.

CHAPITRE VII

LES JEUX



À g. un éphèbe ramasse une corde qu'il tendra pour le saut ou pour aligner les coureurs au départ; au centre deux autres font du pugilat, et le pédotribe, avec une longue branche fourchue, les maintient à distance convenable; un troisième à dr. arrive avec des haltères pour sauter.



Ag. un sac à vêtements et deux lutteurs à main plate, derrière eux un agonothète avec un bâton et la baguette fourchue, puis un éphèbe muni d'une pioche pour tracer la piste des coureurs ou marquer le but du disque ou du javelot. L'inscription Ηο παὶς καλός est très fréquente sur ces représentations.

§ A. - CHEZ LES GRECS

L'éducation privée se continuait dans les villes grecques, en particulier à Athènes, par l'éducation publique. De 16 à 18 ans, les jeunes gens devenaient novices (μελλέξηζοι), et de 18 à 20 ans ils étaient officiellement enrôlés dans l'éphébie et instruits aux frais de l'État dans des palestres et des gymnases (les deux termes sont synonymes, comme en français ceux de collège et de lycée), sous l'autorité administrative d'un cosmète et de sophronistes, et sous la direction technique de pédotribes et de professeurs divers. Les éphèbes se perfectionnaient en gymnastique et en équitation, exécutaient des manœuvres, gardaient les forts, les frontières, en un mot apprenaient, sous le contrôle de l'État, le métier de soldats. L'éphébie athénienne constituait donc un service public, un stage militaire de deux ans obligatoire pour tous les citoyens valides. Pendant les grandes cérémonies religieuses, les éphèbes formaient une escorte d'honneur.

Les hommes faits continuaient souvent à fréquenter les gymnases et à s'adonner à l'athlétisme. Les concours publics (ἀγῶνες) tenaient une grande place dans la vie nationale. Nul spectacle n'était, croyait-on, plus agréable aux dieux que celui des fêtes solennelles où la force et l'adresse, les attributs divins par excellence, étaient glorifiés. Aussi les exercices du corps s'associaient-ils à la religion et au culte dans les circonstances où l'on désirait honorer les dieux et les héros par de vivantes manifestations, telles que les fêtes périodiques de la cité (Panathénées à Athènes), ou celles des sanctuaires panhelléniques de Zeus Olympien, d'Héraclès à Némée, de Poseidon à l'Isthme, d'Apollon à Délos, etc. ou bien les funérailles solennelles. Les concours musicaux, chorégraphiques, poétiques, étaient l'apanage d'Apollon Pythien à Delphes, des Muses à l'Hélicon, d'Athèna et de Dionysos à Athènes,

La préparation aux jeux publics, quelles qu'en fussent l'occasion et l'importance, avait lieu dans les palestres et gymnases, établissements élevés par les villes ou par de riches particuliers. La jeunesse, les amateurs et les athlètes de profession s'y livraient à des exercices variés, tantôt les réunissant tous, tantôt se spéciali-

sant. Les champions se mettaient à nu. Les gymnases renfermaient des salles d'hydrothérapie chaude et froide, des cabinets pour se frotter d'huile ou de sable, une cour entourée de portiques pour les exercices et les jeux, des exèdres de repos, de longues galeries couvertes ou bordées d'arbres pour les courses.

On distinguait deux grandes catégories d'exercices: 1° les luttes gymniques, 2° les concours hippiques. La 1° comprenait la classique course à pied (dromos) ou stade simple (le stade olympique mesurait 192 m. 27), double (δίαυλος), long (δόλιχος), la course armée (όπλιτοδρόμος), la course aux flambeaux (λαμπαδηδρόμος); la course au cerceau (τροχό.), le saut avec ou sans haltères, le disque, le javelot, la lutte à mains plates (πάλη), le pugilat (πυγμά), le pancrace (παγκράτιον), et la réunion de ces cinq jeux, le pentathle (course, pugilat, lutte, saut, disque).

Une fois entraînés, les concurrents se mesuraient devant le public dans le stade, longue piste bordée de talus naturels ou artificiels et garnis de gradins. On les divisait par âges en catégories (τάξεις): les petits (παῖδες), les moyens (ἀγένειοι) et les grands (ἄνδρες). Des magistrats spéciaux, agonothètes et gymnasiarques, présidaient, réglaient le programme et distribuaient les récompenses (ἄθλα). Celles ci consistaient en palmes ou en couronnes naturelles ou de métal précieux, en trépieds de bronze, en amphores d'huile, en armes d'honneur, en animaux, en sommes d'argent, etc.

Les courses de chars attelés de deux ou de quatre chevaux et les courses de chevaux montés se donnaient dans l'hippodrome, la plupart du temps simple champ entouré de barrières et qu'on parcourait plusieurs fois en tournant la borne redoutée. Souvent, le champion devait descendre du char ou du cheval avant d'arriver au but, et poursuivre en courant (courses d'apobates).

Les danses armées et les carrousels accompagnés de chants guerriers comptaient aussi parmi les divertissements favoris des Grecs. On en attribuait l'invention aux Mantinéens. En passant chez eux, Énée aurait emmené avec lui le danseur Salius, l'ancêtre des Saliens de Rome.



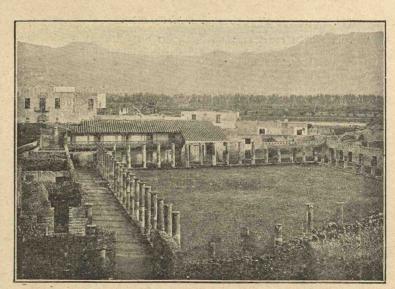
367. Stade panathénaïque à Athènes (Hist. gr., III, p. 175).

Voy. sa situation sur la rive gauche de l'Illissus, fig. 115. — Il fut aménagé par l'orateur Lycurgue, vers 330 avant J.C., dans le ravin d'un torrent, et garni de gradins en marbre, seulement en 140 après J.C., par Hérodote Atticus. La piste mesure 204 mètres de longueur sur 33 mètres 36 de largeur. Les gradins pouvaient donner place à 50000 spectateurs. L'extrémité, arrondie comme la poche d'une fronde, s'appelait pour cela σφενδόνη.



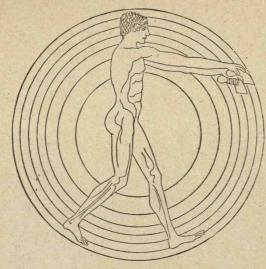
Discobole du Vatican (D. d. A., fig. 2463).

Statue en marbre (réplique d'une œuvre d'Alcamène?). L'athlète tient le disque de la main gauche pendant qu'il mesure au pas sa distance.



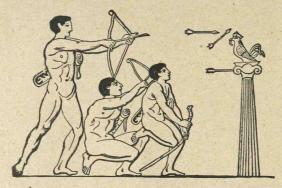
369. Palestre de Pompéi. — D'après une photographie.

Le plan de cet édifice est une copie des palestres grecques (voy. la palestre d'Olympie, p. 100). On le désigne d'ordinaire sous le nom de Palestre des gladiateurs. Il se compose d'une grande cour carrée entourée d'un quadruple portique, sur lequel s'ouvrent des chambres et diverses salles dont la destination ne saurait être indiquée avec précision.

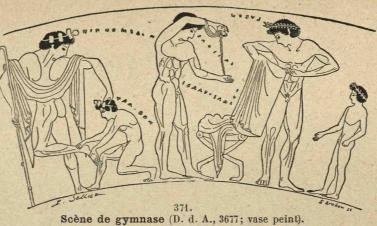


370. Saut avec les haltères (D. d. A., fig. 2462).

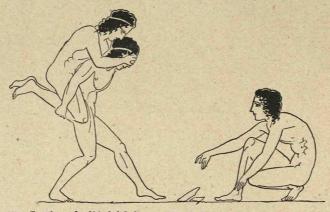
La figure est gravée, ainsi que la fig. 372, sur un disque de bronze trouvé à Égine. Les traits concentriques sont un ornement destiné à faciliter la prise des doigts.



373. Éphèbes tirant de l'arc (D. d. A., fig. 480; vase peint).

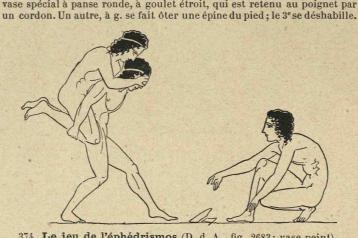


Elle se passe dans le vestiaire (apodytérion) ou dans l'élæothesion (salle d'onction). Le personnage central se verse de l'huile avec un aryballe, vase spécial à panse ronde, à goulet étroit, qui est retenu au poignet par



374. Le jeu de l'éphédrismos (D. d. A., fig. 2683; vase peint).

« On place une pierre debout à une certaine distance; on essaye de la renverser avec des balles ou d'autres pierres. Celui qui a manqué prend sur son dos celui qui a touché : ce dernier lui bouche les yeux de ses mains et le vaincu marche ainsi avec le vainqueur sur le dos jusqu'à ce qu'il arrive à rencontrer du pied la pierre » Pollux.



375. Éphèbes jouant au disque (D. d. A., fig. 2466; vase peint).

372. Jeu du javelot (D. d. A., fig. 2462).

Autre face de la fig. 370. - L'arme est munie de l'amentum,

courroie qui facilitait le lancement et augmentait la portée.

L'éphèbe marque avec une flèche le point atteint par le disque d'un des concurrents. La pioche servait à tracer la limite à atteindre ou à dépasser. Au mur, des haltères, un sac.



376. Exercices d'éphèbes (D. d. A., fig. 2681).

A g. un éphèbe court avec un flambeau; un autre est accroupi comme à saute-mouton. Bas relief décorant un catalogue d'éphèbes. Άγαθηι [Τύχηι]. Ὁ χοσμητής τῶν ἐφήδων... ἐπὶ ἄρχοντος Γ(αίου) 'Ελδιδίου...



377. Aurige, en bronze, de Delphes (d'après une photographie). Cette admirable statue (1 m. 80) a été découverte en 1896 dans les fouilles de l'École française d'Athènes.

l'œuvre d'un artiste dorien. Les yeux sont figurés par une pâte blanche, avec une pupille blanche.

378. Le jeu de l'Askôliasmos (H. G., I, p. 757).

De ἀσχός, outre, et λιάζω, renverser (ou : ἀσχωλιάζω, sauter à cloche-pied). Il consistait à sauter sur une outre pleine de vin et enduite d'huile, et à s'y tenir en équilibre. L'outre était donnée au vainqueur. Ce jeu, encore en usage aujourd'hui chez les paysans de l'Herzégovine, était en honneur chez les campagnards de l'Attique aux fêtes de Dionysos (Askòlia). En haut, le dieu et son épouse Ariane.



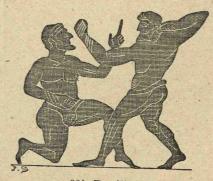
379. Tête de lutteur (Tour du Monde, 1893, t. II, p. 142).

Bronze d'Olympie. Les oreilles tuméflées indiquent un pugiliste ou un pancratiaste. Cette tête, d'un réalisme puissant, est un des plus beaux portraits que l'art grec nous ait transmis. On y reconnait le style de l'école de Lysippe (IV° s.).



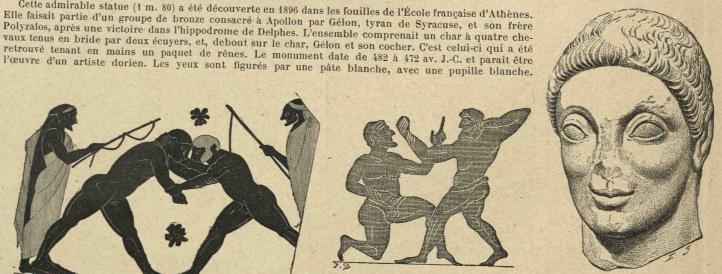
380. Lutteurs (D. d. A., fig. 8094; amphore du Louvre).

Derrière eux des agonothètes armés de fouets pour les séparer ou pour punir les fraudes et les infractions aux règlements.



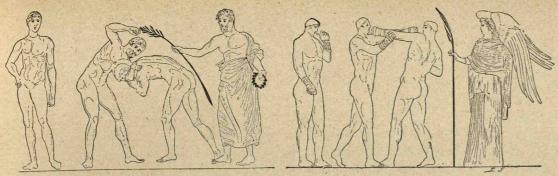
381. Pugilistes (D. d. A., fig. 607; vase peint).

Ils ont le poing garni du ceste, appareil de courroies qui tenait la main fermée en boule et rendait les coups plus terribles.



382. Tête d'athlète (H. G., I, p. 618).

Trouvée à Athènes. Les oreilles, allongées et aplaties par les coups, dénotent un pugiliste. Marbre; style archaïque (collection Jacobsen).



383. Jeux et luttes à la fête des Panathénées au IV° s. avant J.-C. (Hist. gr., I, p. 759).

D'après des peintures d'amphores panathénaïques données en prix aux vainqueurs et datées du nom de l'archonte. A gauche un athlète debout, puis deux lutteurs et un agonothète tenant la palme et la couronne (année 332/1). A dr. un groupe de pugilistes armés du ceste, puis une Nikè tenant une palme (année 336/5 av. J.-C.). Ces derniers présentent le type traditionnel de l'athlète à la tête petite et aux membres massifs. Ces jeux avaient lieu au Stade (fig. 367).



384. Course de char avec apobate (D. d. A., 2332; bas-relief d'Athènes).

L'apobate devait sauter du char en course et y remonter alternativement.



385. Coureurs du stade panathénaïque (Hist. gr., I, p. 759; amphore panathénaïque).

A gauche quatre concurrents courent le stadion des ἄνδρες (σταδίου ἀνδρῶν νίκη), à dr., deux concurrents qui ont obtenu la couronne et la palme suivis d'un agonothète et d'un héraut tenant une trompette pour proclamer les vainqueurs (année 313/2 avant J.-C.). Les coureurs ont les formes sveltes et légères.



386. Course armée, trépieds et bassins donnés en prix (Hist. gr., II, p. 515; vase peint).

Quatre concurrents courent l'hoplitodromos, avec une armure composée d'un casque, d'un bouclier et de jambières. Près du but, un agonothète et un athlète. Les trépieds avec leurs bassins de bronze étaient les récompenses ordinaires données aux fêtes de Dionysos.



387. Athlète vainqueur aux Panathénées

(D. d. A., 1336; vase peint).
Il emporte l'amphore qui
lui a été donnée en prix.

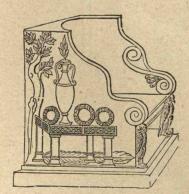


388. Exercice de voltige à cheval aux Panathénées (D. d. A., fig. 4329; vase panathénaïque archaïque).



389. Athlète vainqueur (D. d. A., fig. 1336; vase peint).

Il emporte une branche d'olivier et une tablette portant son portrait qu'il ira probablement dédier dans un temple.



390. Siège d'agonothète des Panathénées (D. d. A., fig. 4995).

Retrouvé au théâtre de Dionysos à Athènes (en marbre). Sur le flanc sont sculptés la table des prix, avec une palme, des couronnes, une amphore panathénaïque, et l'olivier sacré dont on plantait les branches sur l'amphore donnée en prix.



391. Course de chars (Hist. gr., I, p. 500; vase peint).

Attelages à quatre chevaux; un cheval échappé continue à suivre au galop vers la borne le char dont il s'est détaché.



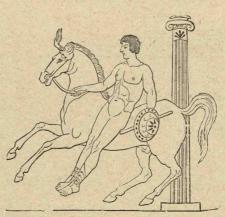
393. Vainqueur à la course de chevaux (D. d. A., fig. 1330; vase peint).

Le vainqueur à cheval est précédé du héraut qui crie : « Δυνεκέτυ Ηίπος νικᾶι (le cheval de Dyneikétos est vainqueur). Un homme le suit, qui porte ses récompenses, un trépied et une couronne.



394. Tète d'athlète couronné (D. d. A., fig. 1994).

Louvre (Rampin).
Marbre Paros. — Style
attique archaïque. Yeux,
cheveux, barbe et lèvres peints.



395. Apobate sautant de cheval (D. d. A., 2333; vase peint).

Dans la course appelée κάλπη, le cavalier, à la hauteur de la borne, sautait à terre avec ses armes et achevait à pied le dernier tour de l'hippodrome en tenant sa monture par la bride.



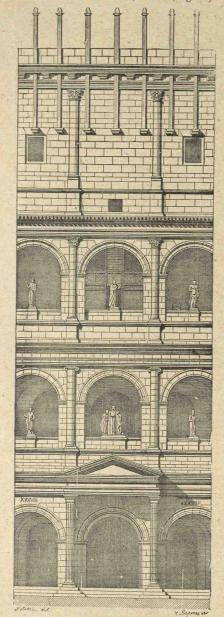
392. Table des prix aux jeux olympiques (Hist. gr., I, p. 797; bronze de Pergame).



396. Amphore panathénaïque (Hist. rom., I, p. LXXXI, Munich.)

Value de A Liquita

397. Vomitoire (porte dans les gradins) du Colisée (D. d. A., fig. 27).



399. Section de la façade (restaurée) du Colisée (D. d. A., fig. 269).

En haut étaient plantés sur des consoles les mâts qui soutenaient les cordages du velarium et que manœuvraient des marins de la flotte. Il y avait soixante-seize arcades numérotées, au rez-de-chaussée, servant d'entrées aux spectaleurs, plus quatre entrées principales situées aux extrémités des axes. Des statues décoraient les vides des arcades supérieures.

§ B. — CHEZ LES ROMAINS

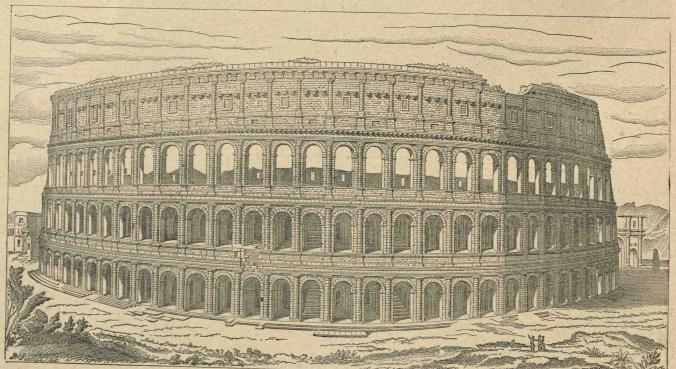
Les luttes d'athlètes nus, dont le goût chez les Grecs s'inspirait d'un sentiment esthétique, religieux et pédagogique, répugnaient aux Romains. Elles leur semblaient un jeu fade et puéril; il fallait à ces âmes dures les fortes émotions des boucheries humaines. Seul, le pugilat, par sa violence, trouvait grâce à leurs yeux. Rome, sous la République, n'a point possédé de stade consacré aux luttes gymniques. Le premier établissement de ce genre, à la mode grecque, fut élevé par Auguste sur le Champ de Mars en 28 av. J. C. Depuis, ses successeurs réussirent à faire entrer dans les mœurs les concours athlétiques renouvelés des grandes joutes de la Grèce. Domitien construisit un stade immense où l'on célébrait les ludi Capitolini, copie des jeux olympiques. Il y eut un stade au Palatin (voy. fig. 160).

Les combats de gladiateurs, issus des rites funéraires étrusques où l'effusion du sang rendait les mânes propices, devinrent le divertissement national des Romains. Ils eurent lieu d'abord au Champ de Mars ou au Forum,

dans des locaux provisoires en bois, parfois au Cirque. En 59, Curion, en juxtaposant deux théâtres tournant sur pivots avec leurs spectateurs, créa le type de l'amphithéâtre circulaire. On en édifia bientôt en briques et en pierres. Le génie romain, qui aimait à faire grand, se donna carrière dans ces constructions où le peuple-roi, cruel par désœuvrement, venait chercher d'atroces sensations. Le Colisée, le plus vaste égorgeoir du monde, est un monument typique de la grandeur et de la férocité romaines. Les victimes de ces fantaisies sanguinaires étaient des esclaves, des condamnés à mort et des prisonniers de guerre. Les citoyens libres tombaient dans l'infamie en descendant sur l'arène, ce qui n'empêcha point des chevaliers et des sénateurs de briguer à ce prix la faveur populaire et celle du prince. Le retour des expéditions militaires et les triomphes, en procurant une affluence de captifs, étaient marqués par de solennelles tueries : on cite des batailles de 10 000 et de 30 000 gladiateurs. Pour les empêcher de se dérober, les légions et les machines de guerre les cernaient, prêtes au massacre. Parfois l'arène, changée en lac, pouvait donner le spectacle d'un combat naval ou naumachie; ou bien elle se transformait en forêt d'où surgissaient des bêtes fauves. Les gladiateurs défilaient d'abord au pied de la loge impériale, en lançant l'adieu suprême : « Ave Caesar; morituri te salutant ».

Le cirque, combinaison du stade et de l'hippodrome grecs, quoique servant aussi à toute espèce de représentations, était plutôt affecté aux courses de chars. Tarquin avait commencé le Circus maximus au pied du Palatin; après des agrandissements successifs, il put contenir, au vie s. après J.-C., 385000 spectateurs. Rome en possédait encore d'autres. Les jeux débutaient par une pompa ou défilé; les chars à 2 et à 4 chevaux, et même plus, concouraient ensuite en faisant 4 ou 7 fois le tour de l'arène. Les cochers se distinguaient par des couleurs différentes qui donnèrent leurs noms, sous le Bas-Empire, à des factions politiques (verts et bleus). De grands carrousels militaires avaient lieu également dans le cirque. La dépense des jeux incombait aux magistrats (consuls, préteurs, édiles, etc.) obligés de célébrer certaines fêtes : beaucoup s'y ruinaient. Les riches particuliers et les empereurs en faisaient aussi les frais sans que le trésor public eût fort à souffrir de leurs prodigalités.

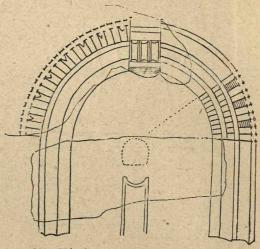
Les amphithéâtres et les cirques suivirent la conquête romaine dans les villes de province. Mais les pays grecs ne les adoptèrent pas, non plus que les spectacles inhumains qui répugnaient au génie hellénique.



401. L'amphithéâtre Flavien, dit le Colisée (D. d. A., fig. 271).

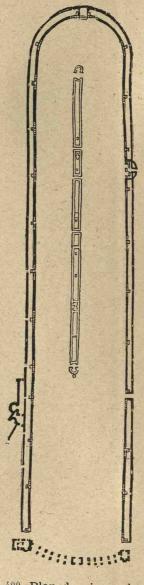
Commencé par Vespasien, inauguré par Titus en 80 ap. J.-C. L'étage supérieur, primitivement en bois, fut brûlé sous Macrin, ce qui décida Héliogabal et Alexandre Sévère à le restaurer en pierres. Le périmètre elliptique mesure 188 m. de grand axe sur 156 m. de petit axe; celui de l'arène 76 m. sur 46 m. La *Cavea* (ensemble des gradins) contenait 87 000 places assises. En tout 102 000 personnes pouvaient assister aux spectacles. Son nom lui vient d'une

statue colossale (colossus) de Néron, située près de là. On y représenta les dernières chasses en 523. Le sous-sol de l'arène est sillonné de galeries. Au moyen âge, il fut exploité comme carrière par les constructeurs de palais et ruiné aux deux tiers. Le Colisée est situé à l'extrémité du Forum (voy. la vue du Forum, p. 87) : à dr. s'aperçoivent l'arc de Constantin, la Meta sudans et le profil du Palatin (voy. fig. 158).



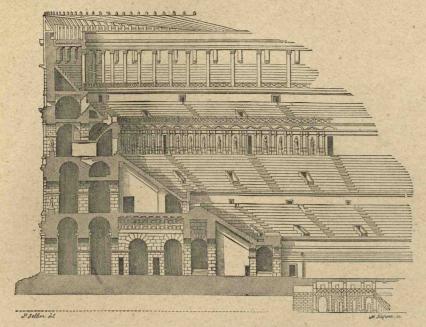
398. Hémicycle du Circus Maximus (D. d. A., fig. 1515).

Fragment du plan antique de Rome (V. p. 31).



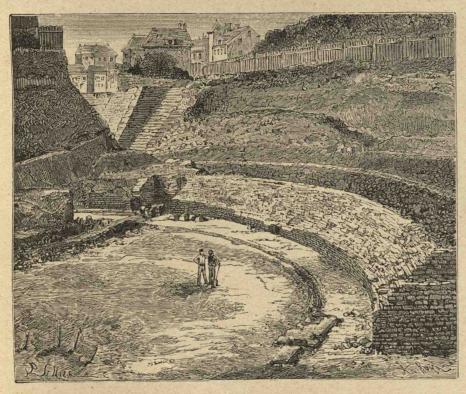
400. Plan du cirque de Maxence à Rome (D. d. A., fig. 4517).

En bas, les remises des chars (carceres), puis la (arena), au milieu l'arête (spina) avec une à chaque (meta) extrémité; en haut, l'hémicycle ou sphendôné (v. fig. 367). A dr., dans le mur, la loge impériale; à g., en face la ligne d'arrivée, celle des juges du concours. La course commençait par la piste s'alignaient les chars avant le départ.



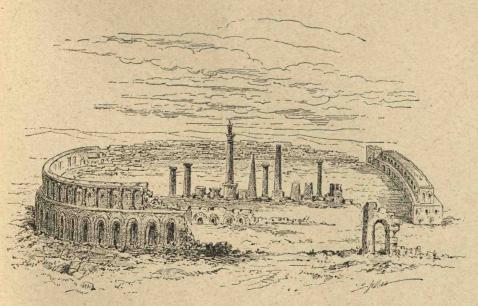
402. Coupe restaurée du Colisée (D. d. A., fig. 273).

En bas à dr. sous le niveau de l'arène, les voûtes des galeries (cuniculi).



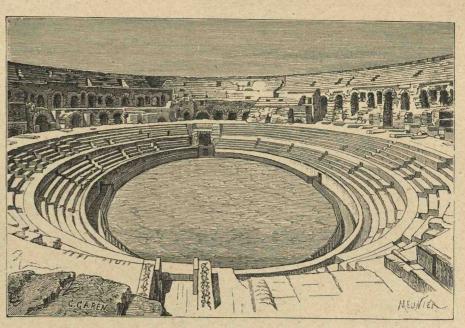
404. Les Arènes de Lutèce (Hist. rom., VII, p. 261).

Les « Arènes » retrouvées à Paris à l'intersection de la rue Monge et de la rue de Navarre sont moins un amphithéâtre qu'un théâtre en hémicycle, faisant face à une scène quadrangulaire qu'échancre le cercle de l'orchestre. On aperçoit la bouche d'une galerie voûtée, qui passait sous les gradins au niveau de l'orchestre. Depuis, de nombreux gradins ont été restaurés.



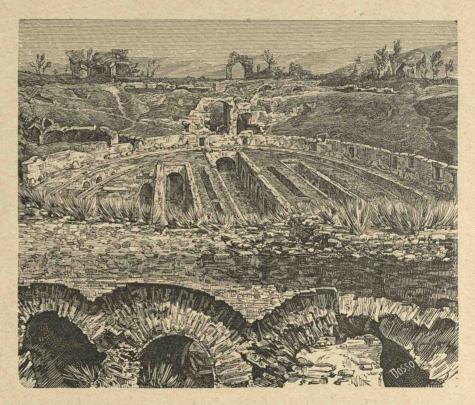
406. L'Hippodrome de Constantinople (Hist. rom., VII, p. 436).

D'après une carte antérieure à la prise de la ville par les Turcs en 4453. Le plan était celui d'un cirque, quoique le dessin lui donne la perspective elliptique d'un amphithéâtre. A droite la ligne des carceres; au milieu la spina, décorée de colonnes et d'obélisques (un de ces obélisques subsiste sur la place de l'At-Meidan). A gauche l'hémicycle ou sphendoné. Les Byzantins gardèrent jusqu'à la dernière heure la passion des circenses; une grande partie de la vie publique se concentra au cirque, qui devint le foyer d'émeutes formidables (entre autres celle de 532 sous Justinien).



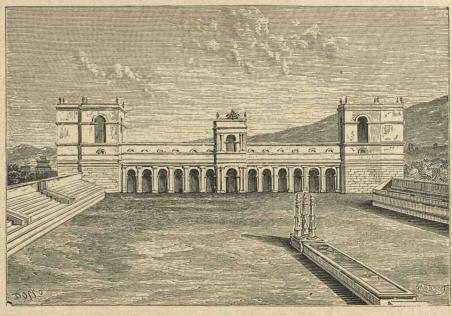
403. Intérieur des arènes de Nimes (Hist. rom., V, p. 158).

Cet amphithéâtre fut achevé par Antonin. Le rebord entre l'arène et les gradins s'appelait podium, barrière contre les bêtes fauves. On le surmontait parfois de grillages ou de filets.



403. Les cuniculi (couloirs souterrains) de l'amphithéâtre de Capoue (Hist. rom., I, p. 185).

Cet amphithéâtre était, par le plan et par les dimensions, une copie du Colisée. Les galeries souterraines, qui existent aussi au Colisée, communiquaient avec les carceres et permettaient de faire surgir des bêtes par des trappes, à l'aide d'un mécanisme spécial. On s'en servait aussi pour hisser les décors, arbres, maisons, etc., qui transformaient l'arène en une scène aux aspects variés. Parfois aussi elles communiquaient avec un aqueduc pour amener l'eau nécessaire aux naumachies.



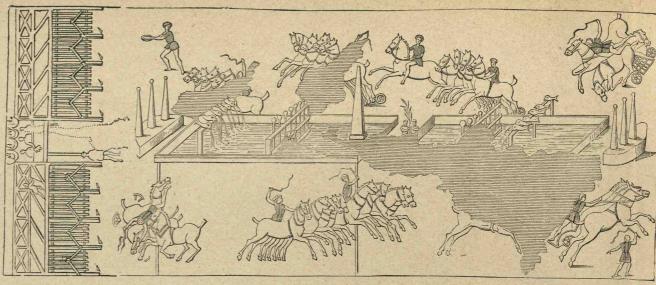
407. Cirque de Bovillae (Hist. rom., III, p. 260).

Ville du Latium, au XII° mille de la voie Appienne. Les ruines de son cirque, quoique petites, sont un des spécimens les mieux conservés de ce genre d'édifice. La restauration ci-dessus, par Canina, montre l'extrémité de l'arène, avec la disposition des carceres, la spina aménagée en bassin et la meta, surmontée d'une triple colonne en forme de milliaires.



408. Loge du magistrat présidant les jeux (D. d. A., fig. 1518; bas-relief romain).

Elle était généralement située au-dessus des carceres. Les cochers défilent devant le magistrat qui lève la mappa (serviette), pour donner le signal du départ aux concurrents.



409. Course dans le cirque. — Mosaïque de Lyon — (D. d. A., fig. 1523).

A gauche les carceres et la loge présidentielle. Cette partie doit être regardée de face : on voit l'esclave qui fait fonctionner le mécanisme par lequel il a levé les verrous articulés des grilles. Au milieu la spina aménagée en bassins qui reçoivent l'eau crachée par des dauphins. Les sept piquets à têtes rondes placés en travers des bassins étaient successivement levés à chaque tour de piste; peut-être en était-il de même des dauphins. Aux deux bouts de la spina, les deux bornes (metae). En haut, à gauche, un esclave tient une écuelle d'eau qu'il doit jeter sur les essieux qui s'échauffent.





410. Cochers et factions du cirque (Hist. rom., V, p. 551. Mosaïque).

Les cochers, de couleurs disférentes, représentent chacun une faction. Ces livrées distinguaient d'abord les agences ou sociétés à qui appartenaient les chevaux et le personnel des courses. Des paris s'engageaient sur telle ou telle couleur. Comme les parieurs décus soupçonnaient les empereurs de contrarier certains champions et d'en favoriser d'autres, les factions devinrent des partis politiques et le cirque un foyer d'opposition.

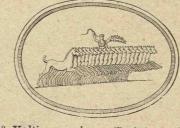


411. Scènes des jeux du cirque, d'après un bas-relief de Constantinople (Hist. rom., VI, p. 377).

1° Scène de mimes. 2° Le tirage au sort des places pour les cochers, à l'aide d'une urne à pivot qui laisse tomber des boules. 3° Le départ. Les cochers tiennent à la main un aiguillon à crosse. 4° Un intermède comique entre deux courses.

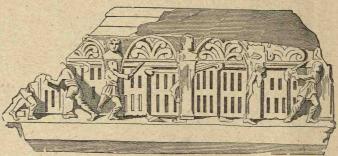


412. Chevaux de course à l'écurie (D. d. A., fig. 153). L'inscription dit: « Vincas, non vincas, te amamus, Polidoxe »: « Que tu vainques ou non, on t'aime, Polidoxe ». — Mosaïque.



413. Voltige au cirque (D. d. A., fig. 1529; pierre gravée).

Desultor exécutant ses exercices sur une file de vingt chevaux au galop. Il tient une palme et un fouet.



414. Fermeture des carceres du cirque (D. d. A., fig. 1519).

Les valets de cirque font retomber avec des bâtons les lourds verrous des grilles, après le départ des chars. La fermeture était nécessaire pour empècher les chevaux de rentrer avant la fin de la course dans les écuries (bas-relief romain).





415. Pompa du cirque (D. d. A., fig. 1528; d'après un sarcophage romain.)

La pompa imitait le cortège triomphal; elle était conduite par le président des jeux monté sur un char. Puis venaient les images des dieux (ici Cybèle et la Victoire) portées sur brancards (/ercula); suivent des magistrats, un attelage d'éléphants trainant un char surmonté d'une statue.



417. Auriga (D. d. A., fig. 1533; statue du Vatican).

Les cochers enroulaient leurs rênes au-tour de leur buste, pendant les courses.

418. Le cirque, d'après la mosaïque de Barcelone (D. d. A., fig. 1520).

En haut, la spina, surchargée d'édicules et de statues; en bas la piste au moment de l'arrivée. Les noms des chevaux ou des mulets sont inscrits près d'eux. Les jubilatores à pied proclament le nom du cheval Eridanus (c'est le cheval de gauche du des mules sont inserts pres deux les justifications de côté (funalis) placé à gauche, parce que c'était de lui que dépendait la



416. Les jeux séculaires. (D. d. A., fig 1522; médaillon de l'empereur Philippe.) Intérieur du cirque.



419. Contomonobolon (D. d. A., fig. 1916; médaillon).

Un clown de cirque poursuivi par un fauve lui échappe en pirouettant sur une perche (contus).



420. Annonce de jeux de gladiateurs à Pompéi (Hist. rom., V, p. 645).

L'affiche porte : « La troupe degladiateurs d'Aulus Suettius Certus, édile, combattra à Pompéi la veille des Kalendes de juin (le dernier jour de mai). Il y aura chasse (aux bêtes fauves) et des *vela* abriteront contre le soleil, »



422. Chasse aux fauves dans l'amphithéâtre (D. d. A., fig. 4687; détail d'un diptyque en ivoire).

Au milieu de l'arène circulaire, des hommes armés de lassos et de cravaches; d'autres se dérobent derrière des tourniquets à panneaux de bois (cochleae) montés sur pivots.



425. Chasse aux élans dans le cirque (D. d. A., fig. 2456; diptyque d'ivoire).

En haut, trois magistrats vêtus de la trabée.



421. Combat de gladiateurs (Hist. rom., II, p. 318; mosaïque romaine, Madrid).

A gauche un secutor, avec le poignard à deux tranchants et le bouclier; au milieu, le rétiaire, armé d'un trident et d'un filet qu'il a réussi à jeter sur son adversaire. A droite un lanista, moniteur des gladiateurs.



423. Loge impériale et spectateurs au cirque (D. d. A., fig. 1069).

Bas-relief de la colonne de Théodose à Constantinople. L'empereur est figuré entouré de ses gardes et présidant aux jeux, la mappa à la main. En bas, lés spectateurs, dans une des précinctions garnie d'une balustrade. Au prémier rang une scène de mimes, entre deux orgues.



426. Combat de soldats gladiateurs contre des bêtes féroces (Hist. rom., V, p. 649; bas-relief romain).

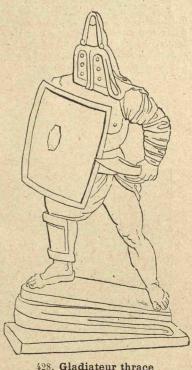
Un lion, un ours et une panthère, munis de gros colliers d'attache se précipitent sur des gladiateurs armés à la thrace ou couverts de cottes de maille (cataphracti). Le sculpteur a représenté d'une manière conventionnelle la façade extérieure de l'amphithéâtre, bien que la scène se passe dans l'arène. Une corde, sans doute celle d'un lasso, traîne derrière l'ours.



424. Casque de gladiateur (Hist. rom., V, p. 404; bronze, Naples).



427. Murmillon (Hist. rom., V, p. 650; bronze. Saint-Germain).



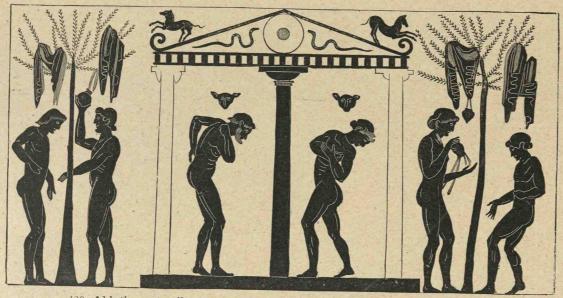
428. Gladiateur thrace (Hist. rom., III, 42; terre-cuite).

Muni d'une armure massive (casque, bouclier, jambière) contre le trident du rétiaire, et d'un yatagan pour couper le filet.

§ C. - LES BAINS ET LES THERMES

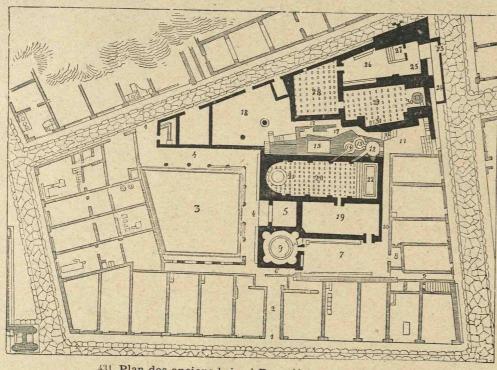
Les ablutions d'eau froide ou chaude faisaient partie, chez les Grecs, des exercices gymniques : les palestres possédaient des bouches d'eau, des vasques, des piscines, des salles d'onction où les lutteurs venaient se purifier de la sueur et de la poussière, et faire leur toilette. L'usage des bains à domicile ou dans des édifices publics était aussi fort répandu. La combinaison avec le gymnase grec de ces établissements de bains, perfectionnés par les Romains, a produit le type des thermes, dont peu de villes importantes de l'empire étaient dépourvues.

L'habitude du bain chaud quotidien avant la cena s'introduisit à Rome à la fin de la République. Les bains romains comprenaient au moins trois pièces : 1º le caldarium, étuve et piscine chaudes; 2º le tepidarium, étuve tiède, de transition; 3º le frigidarium, piscine froide. Tout un luxe de vestiaires, salles d'onction, immenses piscines sous coupoles, étuves de vapeur, baignoires, douches, compliquaient ce dispositif dans les thermes somptueux offerts par les empereurs à la plèbe romaine ou dans ceux des stations balnéaires, comme Baies.



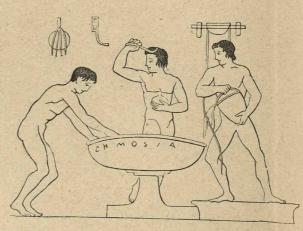
429. Ablutions et toilette dans un gymnase grec (D. d. A., fig. 745; vase peint.)

Deux hommes nus reçoivent l'eau de deux bouches à l'intérieur de l'édifice; les autres se parfument, avant de se rhabiller, sous les arbres de la cour avec les aryballes qu'ils ont apportés; leurs vêtements sont accrochés aux branches.



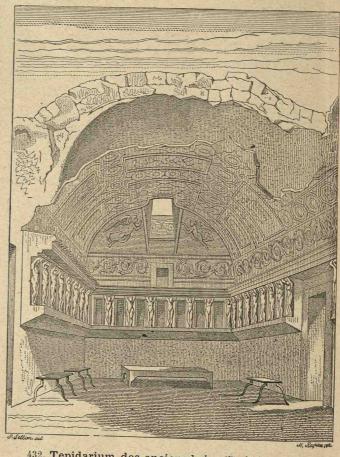
431. Plan des anciens bains à Pompéi (D. d. A., fig. 764).

1. Entrée du bain des hommes. — 2. Couloirs d'entrée. — 3, 4. Cour bordée de portiques. — 5. Exèdre. — 6. Couloir. — 7. Vestiaire voûté (apodyterium). — 8. Cabinet d'onction (elæothesium). — 9. Frigidarium avec piscine d'eau froide. — 40. Corridor. — 41. Petite cour. — 42. Calorifère. — 43, 14. — Chaudières. — 45. Réservoir d'eau froide. — 16. Escalier. — 47. Couloirs. — 48. Cour et hangar à bois. — 19. Tepidarium. — 20. Caldarium ou concamerata endation — 24. Vesque (labrum) à ablution — 22. Divisione (labrum) à ablution — 23. Divisione (labrum) à ablution — 24. Vesque (labrum) à ablution — 25. Divisione (labrum) à ablution — 26. Divisione (labrum) à ablutione — 27. Divisione (labrum) à ablutione — 28. Cabinet d'onction (elæothesium). — 29. Caldarium ou concamerata sudatio. — 21. Vasque (labrum) à ablutions. — 22. Piscine (alveus) pour 8 à 10 personnes. — 23. Entrée du bain des femmes. — 24. Vestibule. — 25, 26. Vestiaire. — 27. Piscine froide. — 28. Tepidarium. — 29. Caldarium. — 30. Vasque. — 31. Piscine chaude. Toutes ces pièces (de 23 à 31) appartiennent au bain des femmes.



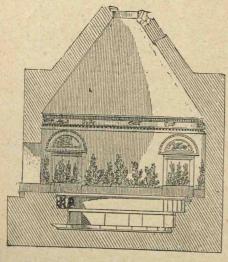
430. Ablution à une vasque publique (D. d. A., fig. 748; vase peint).

La scène se passe dans une salle de bain public. Le personnage du milieu se racle avec un strigile, celui de dr. renouvelle l'eau. Au mur sont suspendus des objets de toilette, miroir et peigne, strigile et un objet indéterminé (sac à éponge; touaille?),



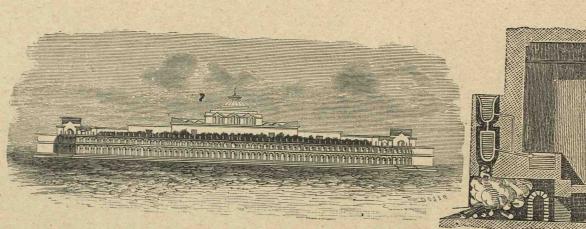
432. Tepidarium des anciens bains (D. d. A., fig. 762).

A Pompéi. — Il était sans hypocaustes, chausté seulement par un grand braséro en bronze placé contre le mur de fond (cf. fig. 248).



433. Frigidarium des anciens bains (D. d. A., fig. 763).

La piscine froide contient deux degrés intérieurs pour s'asseoir. Elle est éclairée par le haut.



434. Restauration des Thermes de Caracalla à Rome (Hist. rom., VI, p. 258).

C'est, après le Colisée, la plus prodigieuse ruine de Rome. L'édifice renfermait un stade, un théâtre, une bibliothèque, des salles de lecture et une piscine pour 3 000 personnes, le tout splendidement décoré de marbres, de mosaïques et de statues.

435. Caldarium de la villa de Diomède (Pompéi) (D. d. A., fig. 753).

La coupe montre la disposition du calorifère qui, par les hypocaustes, chauffait le dallage de l'étuve sèche, et les chaudières qui alimentaient la piscine d'eau chaude.

CHAPITRE VIII



436. **Théâtre de Dionysos** (H. gr., II, p. 24).

Bronze d'Athènes. En haut, les grottes consacrées à Dionysos (monument de Thrasyllos, fig. 417 ter), le mur de la citadelle, le Parthénon et les Propylées.

LE THÉATRE

§ A. - EN GRÈCE

Si le stade et le gymnase exerçaient sur les Grecs un irrésistible attrait, le théâtre était aussi un besoin pour leurs esprits et pour leurs yeux, amoureux de

belles pensées, d'émotions délicates et de spectacles harmonieux. Le genre dramatique est une de leurs plus heureuses créations. Aucun autre ne traduisait avec plus d'éclat ce rêve favori des imaginations grecques, l'intime association de la toute-puissance divine avec la passion humaine dans une action vivante. Le théâtre était pour eux l'école de la discipline morale, comme la palestre celle de la discipline corporelle. Ils puisaient dans chacune un divertissement sain, dont la beauté semblait un hommage rendu aux dieux et un rayon de gloire dont se parait la cité.

Les représentations scéniques n'étaient pas une simple récréation qui se donnât tous les jours de l'année. Comme toutes les fêtes, elles faisaient partie de la religion. Nées à Athènes du culte de Dionysos, elles ont toujours eu pour centre l'autel du dieu (πομέλη) et conservé ce caractère de concours (ἐγῶνες) par lequel la race affirmait sa vitalité et sa pieuse émulation. Ces concours avaient lieu à l'époque des grandes fêtes, en particulier aux Lénéennes (janvier-février) et aux Grandes Dionysies (mars-avril). Les fêtes dionysiaques duraient environ 6 jours; leur programme comportait : 1° Une procession (πομπή) dans laquelle on promenait la statue de Dionysos Éleuthéreus, escortée d'une foule en habits de fête, de gens en chars, etc. 2° Le kômos, chant joyeux, qui accompagnait le retour de la statue le soir. 3° L'exécution d'un dithyrambe, cantate en l'honneur de Dionysos, par dix chœurs dits cycliques ou dithyrambiques de 50 personnes, qui chantaient en exécutant une danse circulaire au son de la flûte, autour de l'autel. 4° Les δράματα ou représentations dramatiques, durant les trois derniers jours.

Le drame, tragédie, drame satyrique, comédie, se composait de scènes déclamées et jouées par les acteurs (ἐπεισόδια), et de parties lyriques (στάσιμα) chantées par le chœur avec accompagnement de la flûte et évolutions autour de la thymélé.



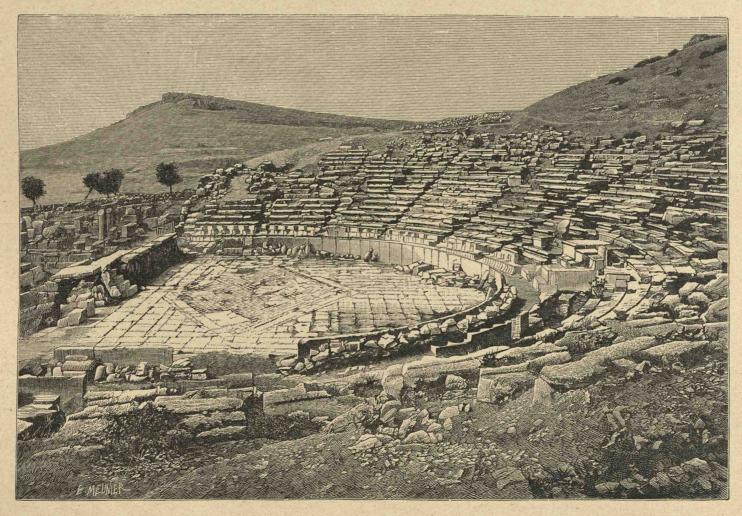
436 bis. Tessère théâtrale (H. gr., II, p. 304).

Ces jetons de plomb étaient distribués aux citoyens pauvres qui touchaient en échange le théoricon (deux oboles : 0 fr. 34) pour payer leur place.

Le *chœur* était équipé, nourri, instruit aux frais de riches particuliers (*chorèges*), désignés onze mois à l'avance dans chaque tribu et mis en rapport par

l'archonte éponyme avec les auteurs admis à présenter leurs pièces au concours, et qui, au début du v° s. s'occupaient eux-mêmes des répétitions et tenaient les premiers rôles, et avec les chefs de troupes ou protagonistes. La chorégie constituait une charge ou liturgie obligatoire pour les possesseurs d'une certaine fortune. Le chorège, dont le chœur cyclique était jugé le plus beau, recevait en prix un trépied de bronze qu'il dédiait à Dionysos en l'exposant sur un monument spécial (fig. 111) dans la rue des Trépieds ou devant la grotte de l'Acropole audessus du théâtre (fig. 117 ter). — Le chœur tragique se composa de 12, puis de 15 choreutes, disposés sur 3 files de 5; le chœur satyrique, qui accompagnait le drame satyrique, de 12, puis de 15 choreutes qui y figuraient déguisés en satyres et dansaient la σίχωνις; — le chœur comique comprenait 24 choreutes qui dansaient la κόρδαξ dans les costumes les plus fantaisistes. Il fut supprimé au Ive s. Tous ces chœurs répétaient, avant de paraître au théâtre, dans un local (choragion) fourni par le chorège, sous la direction d'un chorodidaskalos. Au théâtre, le chef choreute s'appelait coryphée. Il réglait les évolutions du chœur et donnait la note aux choreutes. Durant l'action, le chœur se tenait dans l'orchestre, tantôt prenant part au dialogue par l'intermédiaire du coryphée, tantôt remplissant les entr'actes par ses chants et ses évolutions autour de l'autel ou thymélé.

Le concours dramatique proprement dit avait lieu entre trois poètes tragiques, dont chacun présentait une tétralogie (tragédie en trois parties et drame satyrique), et entre trois, puis cinq poètes comiques, dont chacun présentait une comédie. Le concours durait probablement trois jours; on représentait une tétralogie dans la matinée, et les comédies l'après-midi. Le prix décerné au poète vainqueur par un jury de citoyens, consistait primitivement en un bouc pour le poète tragique, en un panier de figues pour le poète comique, puis en une couronne de lierre. Les



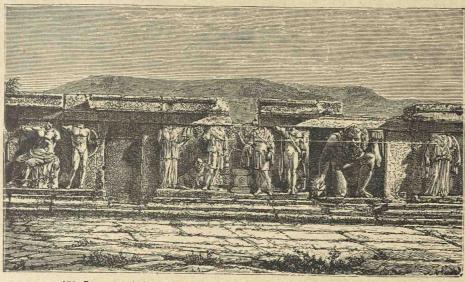
437. Théâtre de Dionysos à Athènes; vue prise de l'Est (Hist. gr., II, p. 247; d'après une photographie).

Il y eut à Athènes au v^e s. deux théâtres, celui de Dionysos Eleuthéreus, adossé à la pente S. de l'Acropole pour les représentations des Grandes Dionysies, et celui de Dionysos Lénaios en bas de l'Aréopage pour celles des Lénéennes. Tous deux n'étaient que des constructions temporaires en bois : en 500 av. J.-C., pendant une représentation d'une des premières tragédies d'Eschyle, les gradins en bois du théâtre dionysiaque s'écroulèrent; on adossa dès lors les bancs des spectateurs sur la pente S.-E. de l'Acropole, creusée en cavéa; mais ce n'est qu'en 330 sous l'administration de Lycurgue, que fut achevée la construction du théâtre tout en pierres,

sièges et scène. Ce nouveau théâtre, considérablement accru, fit abandonner l'ancien théâtre lénaïque et devint le local unique consacré aux représentations dramatiques. Hadrien le remania et fit diviser le κοῖλον en 13 secteurs (κερχίδες) correspondant aux 13 tribus athéniennes de son temps. Il y avait place pour 30 000 spectateurs. La scène actuelle date du III s. ap. J.-C. Le dallage de l'orchestre est encore plus récent. En bas, au milieu du losange, se dressait la θυμέλη, autel de Dionysos. (V. fig. 418 le plan général). — Au fond, la colline du Mouséion. — Les murs de la scène, très élevés, barraient l'horizon visuel des spectateurs.

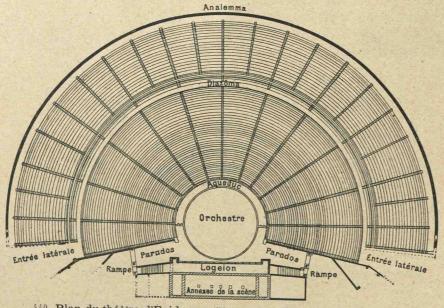
concurrents touchaient en outre une somme payée par l'État. Les acteurs aussi et les joueurs de flûte recevaient des prix. Des palmarès, appelés didascalies, rédigés par les archontes, et gravés sur marbre, conservaient le souvenir de ces victoires.

La plupart des théâtres grecs actuellement connus ayant été remaniés à l'époque romaine ou construits après le ve s., la disposition primitive de ces édifices, en particulier celle de la scène, donne lieu à des controverses. D'une manière générale, ils étaient à ciel ouvert, adossés à une colline naturelle ou à un monticule artificiel soutenu par un gros mur (ἀνάλημμα). Ils comprenaient trois parties : 1º le χοῖλον ou ensemble des gradins (ἔχρια, βαθμοί), divisés en secteurs (χερχίδες) par des escaliers rayonnants, reliés par des promenoirs concentriques (διαζώματα); 2º l'orchestre (ὀρχήστρα), aire plane en hémicycle, dont le centre était occupé par la thymélé; 3º la scène (σκηνή), construction rectangulaire dont les dispositions anciennes sont encore mal connues. Pour celle-ci, il y a lieu de distinguer deux époques : au v° s. l'espace réservé aux acteurs (λογεῖον) n'était pas en pierres; il s'appuyait au baraquement (σχηνή) qui servait de vestiaire et dont la paroi était cachée par des décors. Il n'est pas certain que ce λογεῖον ait eu alors la forme d'une estrade où de tréteaux d'où les acteurs dominaient le niveau de l'orchestre réservée au chœur. En tout cas, si cette estrade existait, on doit l'imaginer très basse, de façon à expliquer les relations constantes entre le chœur et le lieu de l'action dans la tragédie et la comédie anciennes. Une théorie récente veut que, depuis les origines jusqu'à l'époque romaine, acteurs et chœurs se soient tenus sur le même niveau, c'est-à-dire sur la piste même de l'orchestre. Mais le témoignage des textes, des monuments figurés et des ruines dément cette opinion systématique. Il est sûr qu'à dater au moins du Ive s., après l'élimination plus ou moins complète du chœur, les théâtres grecs étaient pourvus de scènes surélevées de 2 à 3 mètres au-dessus du niveau de l'orchestre. La face de l'estrade qui faisait vis-à-vis aux gradins s'appelait le προσχήνιον; elle était ornée de sculptures, comme à Athènes, ou de demi-colonnes simulant un portique, comme à Épidaure, à Oropos, à Délos; entre ces colonnes on plaçait des panneaux peints

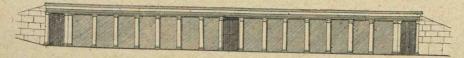


438. Le proscénion du théâtre de Dionysos (Hist. rom., V, p. 69).

Le proscénion et la plupart de ses sculptures datent de la restauration de la scène au III°s. après J.-C. par l'archonte Phædros : il employa cependant quelques beaux morceaux de l'époque macédonienne (le Silène). La décoration comprenait six Silènes dans l'attitude d'Atlas, et des basreliefs représentant la naissance et la vie de Dionysos, un sacrifice au dieu sur la thymélé, etc.



440. Plan du théâtre d'Épidaure. (D'après Kayvadias. Fouilles d'Épidaure.) Le plus complet des théâtres grecs. Construit en marbre blanc par Polyclète le Jeune (IV° s.).



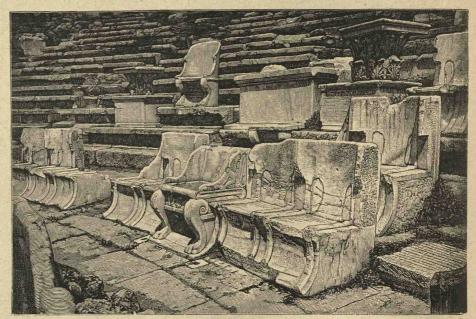
440. Proscénion du théâtre d'Épidaure. — Restauration.

Ce mur haut de 2 m. 53 avait l'aspect d'un portique décoré de demi-colonnes ioniques. Trois portes mettaient l'orchestre en communication avec l'hyposcénion, sous le plancher du logéion. On accédait à ce plancher par deux rampes latérales. Entre les colonnes, on plaçait des panneaux peints.

(πίναχες): une ou plusieurs portes mettaient en communication le rez-dechaussée (δποσκήνιον) de cette scène avec l'orchestre. Les acteurs se tenaient sur le plancher du λογεΐον, long en moyenne d'une vingtaine de mètres sur trois à quatre mètres de profondeur. Le fond et les côtés du λογεῖον étaient fermés par des murs élevés (ἐπάνω σκηνή), qui constituaient, avec leurs motifs architecturaux, colonnes engagées, fenêtres, etc., la décoration permanente de la scène. Le mur de fond (σχηνή μέση) représentait le palais avec la porte dite royale; les murs latéraux (παρασκήνια) figuraient des portiques, chacun avec une porte, celle à la droite des spectateurs, dite porte de la ville, celle de gauche porte de la campagne : un plafond (τέγος) couvrait le tout. Des escaliers ou des rampes mettaient en communication la plate-forme du λογεΐον avec l'orchestre. Enfin, derrière le mur de fond, des pièces spéciales contenaient la machinerie et les coulisses. Les décors provisoires consistaient souvent en prismes tournant sur pivots pour produire des changements à vue plus conventionnels que réels. Des machines (ἐξῶστραι) produisaient, par les fenêtres supérieures du mur de fond ou par le toit de la scène, les apparitions divines du deus ex machina ou les apothéoses.

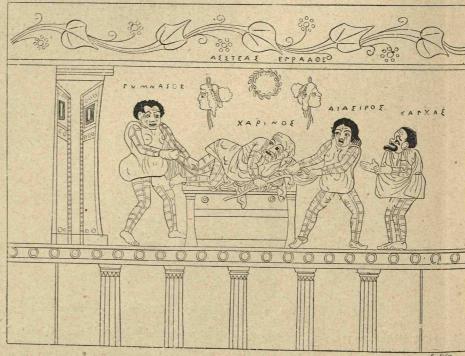
Les acteurs (ὑπορχριταί, ἀγωνισταί), subdivisés en protagonistes, deutéragonistes, tritagonistes, tétragonistes, portaient un masque pour se déguiser et pour grossir leur voix, de hautes chaussures (cothurnes en feutre, embates en bois) pour se grandir, ét un costume approprié à leur rôle. Sous Alexandre, il se constitua des troupes d'acteurs, qui allaient jouer leur répertoire dans les villes dépourvues d'un personnel suffisant. Les emplois de femmes étaient tenus par des hommes; mais les femmes étaient admises au théâtre comme spectatrices, même aux comédies. Toutefois la bienséance faisait qu'elles n'usaient pas toutes de cette liberté.

A Athènes, l'institution du théoricon par Périclès permettait aux citoyens pauvres l'accès gratuit du théâtre. Un Odéon ou théâtre fermé fut construit par Périclès et rebâti par Hérode Atticus pour l'exécution des dithyrambes et les auditions musicales.



439. Sièges d'honneur du théâtre de Dionysos (Hist. gr., III, p. 397).

Les gradins inférieurs, réservés aux autorités, aux hôtes publics et autres personnages marquants, étaient parfois garnis de stalles à dossier (θρόνοι) avec inscriptions (le 3° est celui du prêtre de Dionysos). Les spectateurs apportaient ou louaient des coussins ou des tapis pour s'asseoir.



441. Acteurs comiques jouant sur le logéion (Hist. gr., II, p. 305; d'après un vase peint). La scène semble représenter l'intérieur d'une maison et deux fripons qui maltraitent un vieil avare étendu sur son coffre, sans que son esclave (à dr.) lui prête grande assistance. Les colonnes doriques, en bas, appartiennent à la décoration du proscenion. — Vase du me ou ne s. av. J.-C.



.442. Scène de l'Antigone d'Euripide (Hist. gr., II, p. 280; vase peint).

Au milieu d'un édicule, Héraklès implore Créon (à dr.) en faveur d'Antigone (à g.) captive et confiée à la garde d'un satellite. Hémon, son fiancé, est debout près d'elle. Derrière Créon se tient Ismène assise, un jeune homme et une femme, peut-être le fils et la femme de Créon. La légende suivie par Euripide diffère de celle que Sophocle a popularisée dans son Antigone.



443. Chœur et acteurs tragiques (D. d. A., fig. 1425).

Peintures de Cyrène. Les 3 acteurs sont chaussés du cothurne et coiffés de perruques (oncos) destinés à les grandir. Celui du milieu tient une massue. A dr. la table des récompenses.





444. Masques tragiques (H. gr., II, p. 326. En marbre; Pompéi.



445. Acteur tragique (D. d. A., fig. 2026; statuette en ivoire coloriée).

l'èμδάτης en bois.



Il est chaussé de



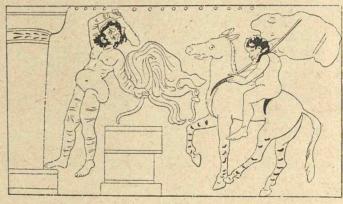
2 SEKIER

447. Scène de comédie (Hist. gr., II, p. 303). Personnages: Xanthias, Chiron et, en haut, les Nymphes. Le vieux Chiron est poussé et tiré sur une estrade, où se trouve une sorte de valise.



446. Scène de l'Hippolyte d'Euripide (vers 704 et suiv.).

Peinture sur marbre d'Herculanum. Ce panneau serait la copie du tableau votif consacré par le chorège d'Euripide après la victoire d'*Hippolyte* en 428 av. J.-C. Phèdre se tourne vers sa nourrice pour la faire taire; derrière, le choryphée du chœur des jeunes Trézéniennes. Ce monument est le seul qui fasse connaître le costume des acteurs au v° s. av. J.-C.



448. Première scène des Grenouilles d'Aristophane (Hist. gr., II, p. 314).

Dionysos, suivi de Xanthias, va frapper à la porte d'Héraklès, pour ramener Euripide des Enfers. Il frappe, χενταυρικώς, à toute volée (vase peint).



449. Choragion (Hist. gr., II, p. 185).

Un chœur satyrique répète sous la direction du chorodidaskalos. Un homme figure une joueuse de flûte (Mosaïque de Pompéi).



450. Chœur comique (Hist. gr., II, p. 315; vase peint).

Défilé de personnages soi-disant montés sur des autruches, et tenant une lance à la main.



451. Acteurs et choreutes se préparant à la représentation d'un drame satyrique (Hist. gr., II, p. 291; vase peint).

Au milieu, en haut, Dionysos, Ariane, Himéros et une Muse. Au-dessous, deux musiciens, dont le célèbre flûtiste Pronomos, et, un peu à g. le chorodidaskalos, assis sur un banc, tenant un rouleau. Les autres personnages sont les choreutes satyriques, avec leur masque et leur caleçon en peau de bouc: en bas, l'un d'entre eux, sans doute le coryphée, exécute la sikinnis. On distingue aussi trois acteurs, dont Héraklès portant la massue et Silène près de lui.



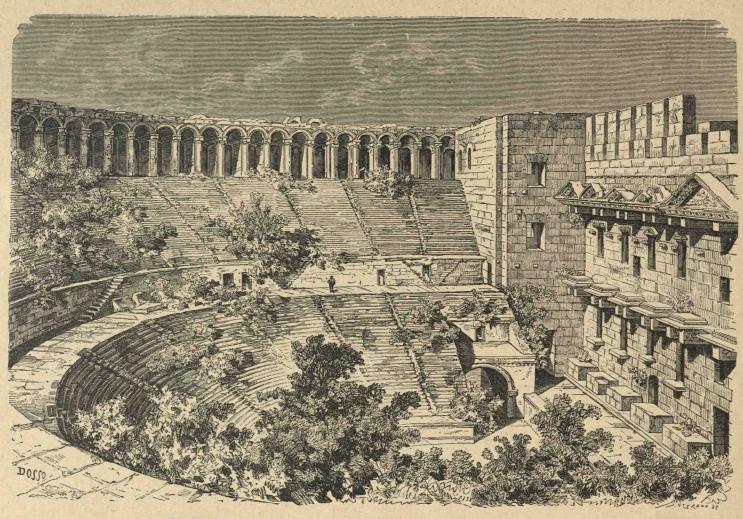
452. Costume d'Érinnye (Hist. gr., II, p. 257; vase peint).

§ B. — A ROME

Rome est restée longtemps dépourvue de théâtres fixes. Les premiers Romains assistaient dans des constructions de bois temporaires, debout et pêle-mêle, aux grossières représentations de la satura, comédie primitive jouée par les jeunes gens. Les censeurs craignaient qu'en donnant trop d'aises aux spectateurs, ceux-ci ne vinssent à négliger pour le théâtre leurs occupations sérieuses. Cependant, après le succès des pièces de Livius Andronicus, de Pacuvius, de Cæcilius, de Plaute et de Térence, l'art dramatique s'était acclimaté à Rome. En 55 av. J.-C., Pompée put enfin gratifier ses concitoyens d'un théâtre en pierres, et Auguste construisit en outre le théâtre de Marcellus. On sait que Curion, contemporain de César, avait bâti dos à dos deux théâtres jumeaux qu'un mécanisme puissant faisait tourner avec les spectateurs de façon à constituer un amphithéâtre.

Ces édifices dérivaient, quant aux dispositions générales, des théâtres grecs, et se composaient d'un hémicycle de gradins faisant face à une scène rectangu-

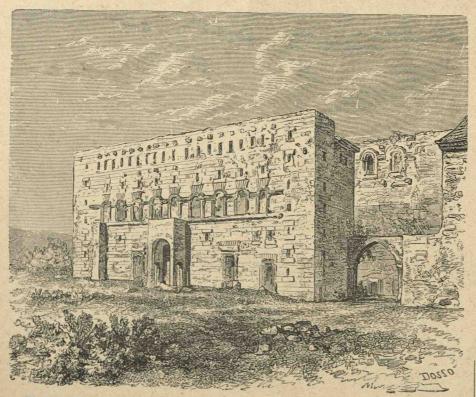
laire. Extérieurement, ils en différaient par l'emploi des arcades dont les galeries voûtées, circulant sous les gradins, remplaçaient les buttes artificielles soutenues de gros murs que les Grecs devaient élever quand ils ne pouvaient adosser leurs sièges aux rampes d'une colline. De plus, scène et gradins, au lieu d'être séparés par les πάροδοι, se touchaient, et la scène elle-même (pulpitum) recevait une extension plus grande, parce que l'orchestre n'était pas laissé libre pour le chœur, mais occupé par les places d'honneur réservées aux sénateurs. Dans certaines villes, comme à Lutèce, l'orchestre pouvait être aménagé en arène (conistra) pour les luttes d'athlètes ou de gladiateurs, de façon que le théâtre pût faire office d'amphithéâtre. Quant au chœur, absent de la comédie, il ne tenait que peu de place dans la tragédie : il se logeait sur le pulpitum avec les acteurs. Un rideau fermait la scène en s'élevant de bas en haut, en sorte que l'expression lever le rideau avait un sens contraire à la nôtre. La scène était



453. Vue intérieure du théâtre d'Aspendos en Pamphylie (Hist. rom., II, p. 601).

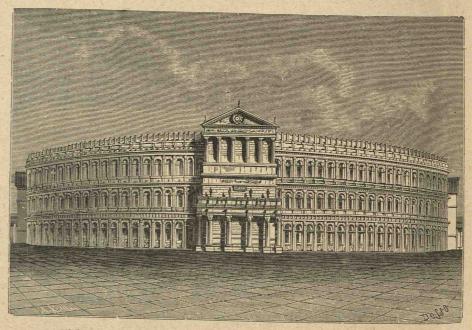
La cuvette (cavea) est divisée en deux parties (præcinctiones) par un promenoir où débouchent les vomitoria qui communiquent avec les galeries voûtées circulaires. Les præcinctiones sont divisées en secteurs (cunei) par les escaliers rayonnants. En haut un portique circulaire. Les entrées

latérales (πάροδο:) sont voûtées. En bas, le *pulpitum* s'élève au-dessus du *proscenium*; le mur de la scène était décoré d'une colonnade à deux étages dont il ne subsiste que les bases et les consoles; en haut, la place des solives du plafond est encore marquée. Un *velum* pouvait couvrir la *cavea*.



454. La scène du théâtre d'Aspendos — vue extérieure — (Hist. rom., II, p. 600).

Cet ensemble de constructions contenait les coulisses, les magasins de décors, vestiaires des acteurs, machinerie, etc., adossés aux murs de fond du *pulpitum*. A dr., la *parodos*.



455. Théâtre de Pompée à Rome — Restauration — (Hist. rom., III, p. 255).

Pompée avait établi un temple au sommet de son théâtre, pour en prévenir la démolition par les censeurs. L'édifice devenait sacré et les gradins étaient comme les marches du temple. La cavea contenait 40 000 spectateurs; on y tua 500 lions pendant les fêtes de l'inauguration. De la proviennent de fort belles statues : la Melpomène du Louvre et le Torse du Belvédère (Vatican). — La gravure représente le dos de la cavea avec le temple qui le surmonte.





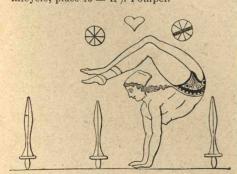
457. Acteur récitant le prologue (D. d. A., fig. 1881; bas-relief. Louvre).

Le spectacle n'est pas commencé, le rideau n'étant pas baissé. L'acteur porte un masque.



462. Tessère théâtrale en ivoire (Hist. rom., III, p. 64).

Cette « contremarque » représente d'un côté fla cavea et les bâtiments de la scène, de l'autre donne le numéro de la place (XI° hémicycle, place 13 = IΓ). Pompėi.



463. Jongleuse (D. d. A., fig. 1324; vase peint). Elle saute entre des poignards.



466. Personnage des Atellanes (D. d. A., fig. 596).

Peut-être le gros



467. Personnage des Atellanes (Hist. rom., I, p. 511).

Peut-être Manducus -Maccus, ou le Rustre ou le Croquemitaine (Terre-cuite. Louvre). (Bronze. Cab. méd.).

couverte d'un toit lambrissé et sa décoration architecturale représentait comme chez les Grecs la façade d'un palais, flanqué de deux portiques à issues latérales. Un velarium abritait les spectateurs contre le soleil.

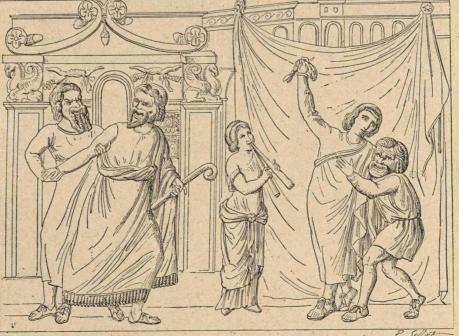
C'était à l'occasion de certaines fêtes (ludi Romani, Plebeii, etc.) que se donnaient en différentes saisons, sauf en hiver, les jeux scéniques; mais ils ne paraissent pas avoir eu le caractère de concours dramatiques comme à Athènes. On distinguait plusieurs genres: 1º la satura ou les exodia, l'antique comédie primitive, plus tard bien démodée ; 2º la comædia palliata, imitation de la comédie nouvelle des Grecs : les personnages portaient le pallium grec; 3º la comædia togata, comédie de mœurs romaines, qui n'eut jamais autant de vogue que la précédente. Ces comédies comportaient des parties lyriques (cantica) ou récitatifs chantés par un acteur tandis qu'un autre faisait les gestes. Un prologue résumait le sujet de la pièce; 4° la tragédie, qui différait surtout de celle des Grecs par la division en actes et par le rôle du chœur, plus intimement lié à l'action; 5° les Atellanes, farces importées d'Atella en Campanie et dont les personnages traditionnels, Maccus, Bucco, Pappus, Manducus, Dosennus, etc... ne sont pas sans analogie avec les Polichinelle et les Pantalon de la Commedia dell' arte des Italiens; 6° les pantomimes.

La profession d'acteur à Rome était notée d'infamie; seuls les rôles des saturæ et des atellanes pouvaient être tenus par des jeunes gens libres.



458. Scène de comédie (Hist. rom., II, p. 259; peinture de Pompéi).

Le personnage du milieu paraît être un Miles gloriosus, un de ces matamores dont Plaute et Térence ont redit les prouesses hyperboliques. Un esclave fripon, Palestrion ou tout autre, semble s'incliner devant le pseudo-héros avec une ironique déférence. Dans les coins, les deux personnages assis représentent sans doute des portraits de poètes comiques.

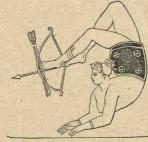


464. Scène de comédie [Bas-relief Farnèse] (Hist. rom., I, p. 259).

La taille des personnages est proportionnée à leur condition. A g. deux hommes libres, dont l'un vêtu d'un pallium à franges est le maître de la maison. Il s'élance plein de colère, tandis qu'un ami ou un parent le retient, à la poursuite d'un esclave; celui-ci ne lui échappe que pour tomber entre les mains du lorarius, esclave fouetteur, qui frappe le coupable à coups de plumbum ou martinet à boules de plomb. Au milieu, la joueuse de flûte. (Cf. la 2° scène du V° acte de l'Andrienne).



468. Jongleuse (D. d. A., fig. 1326; vase peint).



469. Jongleuse (D. d. A., fig. 1325; vase peint).



459. Mime (Hist. rom., II, p. 389). Il danse chaussé du soccus (d'après un anneau



Acteur tragique romain (bas-relief). (D. d. A., fig. 2033).

Acteur de la Comœdia palliata (D. d. A., fig. 1879; bronze. Florence).



465. Bateleur montrant des animaux savants (D. d. A., fig. 45; lampe en terre-cuite).



470. Personnage des Atellanes (D. d. A., fig. 597).

Peut-être Dorsennus (le Philosophe). [Bronze. Rome.]



471. Personnage des Atellanes (Hist. rom., I, p. 540).

Peut-être Bucco cu le Parasite (Bronze. Cab. méd.).



LA GUERRE

§ A. — EN GRÈCE

Les Etats grecs imposaient le service militaire aux citoyens de 18 à 60 ans. A Athènes, de 18 à 20 ans, les jeunes gens, enrôlés dans l'éphébie, accomplissaient un stage.

A l'époque héroïque, les chefs achéens, vêtus d'une armure complète, s'avançaient en avant de la ligne de bataille, sur des chars de guerre à deux roues conduits par un écuyer. Les sujets ou λαοί combattaient à pied, armés de lances, d'arcs ou de frondes.

Les troupes grec ques se divisaient en plusieurs catégories : 1º la grosse

infanterie ou hoplites, dont l'armement consistait en un casque, une tunique rouge, une cuirasse, des jambières (cnémides), un bouclier, deux lances ou javelots et une épée courte. Le bouclier, rond, ovale ou carré, était tenu par l'avant-bras gauche. Toute cette armure était, le plus souvent, en bronze; 2º la cavalerie, qui remplaça à partir du VIIe s. les chars de guerre; 3º les troupes légères (ψιλοί) dont l'armement était moins complet et moins lourd et qui se servaient d'armes de jet : javelots, flèches, frondes. En général, chez les historiens, les effectifs sont seulement exprimés en hoplites et en cavaliers; il faut doubler les chiffres pour avoir le total approximatif d'une armée, y compris les troupes légères.

L'organisation militaire de Sparte et d'Athènes servit de modèle aux autres Etats grecs. A Athènes, les stratèges avaient le commandement des armées, subdivisées en bataillons

(τάξεις) et en compagnies (λόχοι). Au début de la guerre du Péloponnèse, Athènes possédait environ 30 000 hoplites et 3 000 cavaliers. La solde était de 4 oboles (0 fr. 62, y compris 2 oboles de frais de subsistance) par hoplite, de 8 et 16 oboles par cavalier. En campagne, les stratèges pouvaient seulement mettre aux fers ou à l'amende les soldats coupables; mais au retour, en cas de désertion ou de lâcheté, ils les traduisaient devant un tribunal. Les anciens attachaient une grande importance à l'ensevelissement des morts tués à la bataille. Le fait de demander une trêve pour y procéder équivalait à un aveu de défaite. Le parti qui s'attribuait la victoire élevait un trophée et consacrait un ex-voto dans un sanctuaire avec la dîme du butin.

Iphicrate, à Athènes, donna une grande extension aux corps légers (peltastes), surtout composés de mercenaires thraces. Avant Épaminondas, les armées se

rangeaient en bataille sur un front continu d'une profondeur uniforme (8 à 16 hommes) et dont les extrémités s'appelaient les ailes. Le combat s'engageait à la fois sur toute la ligne, au son des péans ou chants de guerre. Épaminondas renouvela la tactique en organisant un corps mobile et compact sur une grande profondeur (environ 32 hommes), qu'il enfonçait comme un coin au point le plus faible de l'ennemi. Ce fut le modèle de la phalange macédonienne, armée de la sarisse ou longue pique de 5 m. 50 (les précédentes mesuraient de 2 à 3 mètres).

A partir d'Alexandre, les armées gréco-orientales deviennent plus considérables et plus compliquées, par l'emploi des machines de guerre, des éléphants, des armes de toutes sortes et de nombreux corps de mercenaires 476. Guerrier achéen de orientaux.



l'époque mycénienne (D. d. A., fig. 3048).

Vase peint de Mycènes. - La lance est à double pointe, et le paquet qui y est suspendu est peut-être la corde qui servait à ramener l'arme quand on l'avait lancée. Des guerriers semblables sont représentés sur une fresque de Mycènes.



475. Siège d'une ville à l'époque mycénienne (II. de l'A. VI, fig. 365).

Fragment d'un vase d'argent au repoussé, trouvé dans un tombeau de Mycènes. En bas des murs d'une ville, peut-être Mycènes elle-même, des archers, des frondeurs ont fait une sortie. Au-dessus des murs, les femmes adressent des supplications aux dieux. Les maisons en terrasses s'étagent sur la hauteur. Au fond, des oliviers. Les pentes rocheuses du terrain sont figurées par des traits irréguliers. Les combattants sont nus, sauf deux qui portent de lourds manteaux d'étoffe rigide.



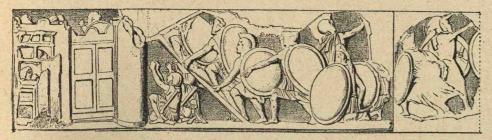
477. Hoplite dorien (Hist. gr., I, p. 333). Bronze de Dodone (début du v° s.). La main droite tenait la lance (δόρυ); la tunique de pourpre, plissée et brodée, vêtement ordinaire des hoplites doriens, passe sous la cuirasse; les cuisses sont nues.



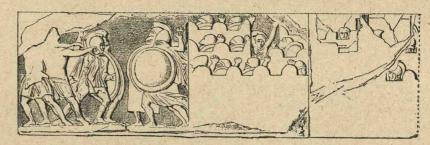
474. Hoplite athenien avant les guerres médiques (Hist. gr., II, p. 18).

Stèle funéraire en marbre peint (Athènes; fin du vi° s.), connue sous le nom impropre de Soldat de Marathon. La 1re inscription (goyov 'Αριστοχλέος) donne le nom de l'artiste, la 2º ('Αριστίωνος) celui du défunt, le guerrier Aristion.

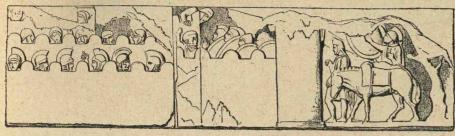
478. Siège d'une ville, d'après la frise en marbre du Monument des Néréides, tombeau d'un dynaste de Xanthos (Lycie), entre 375 et 362 av. J.-C. — Original au Musée Britannique. — (Hist. gr., III, p. 291.)



A. — Escalade des murs de la ville, à l'aide d'échelles, près d'une porte défendue par une tour ronde. D'en bas deux archers agenouillés dégarnissent les créneaux de leurs défenseurs.



- A g. sortie et combat sous les murs. A dr. les défenseurs qui garnissent les créneaux de la triple enceinte de la porte lancent avec leurs mains des projectiles contre les ennemis.



C. — Les guerriers qui ont fait la sortie rentrent dans la ville. Ils ont déjà franchi la porte extérieure et sont en pourparlers avec les gardiens de la seconde enceinte. Un cavalier rentre aussi avec son cheval; il est coiffé du bonnet asiatique. Peut-être est-ce simplement un paysan?





479. Achille et Ajax jouant aux dés (Hist. gr., II, p. 421; vase peint).

Les noms des guerriers sont au génitif. Achille annonce 4 points (ΤΕΣΑΡΑ) et Ajax 3 (ΤΡΙΑ). Signature d'Ekhsékias. Le costume des deux héros, avec ses broderies, est très curieux.



480. Archer scythe (D. d. A., fig. 470; vase peint).



481. Char de guerre (D. d. A., fig. 2205).

Athènes entretenait pour la police des rues et de l'assemblée du peuple une garde d'archers scythes.

Plaque votive en terre cuite de l'Italie méridionale. Le guerrier, armé du bouclier et de la lance, se tient debout derrière l'aurige. cuirassé et casqué. Un aigle, présage favorable, vole à droite de l'attelage. Cf. pour la position de l'aurige, la fig. 377.



482. Bouclier béotien (v°s.) (D.d.A., fig. 1635; vase peint).



483. Bouclier à tablier (D. d. A., fig. 1644; vase peint).



488. Guerrier (D. d. A., fig. 54;

Achille revêtu de l'armure moins les cnémides et por-



A., fig. 1578; vase peint).



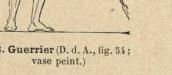
484. Massue de combat (D. d. 485. Bouclier argien (1v° s.) (D. d. A., fig. 1634; vase peint).



486. Peltaste (D. d. A., fig. 1664; vase peint.)



487. Frondeur pamphy lien (Hist. gr., I, p. 447; monnaie en argent d'Aspendos.)





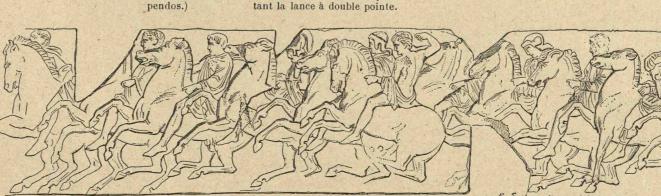
489. Cavalier thessalien (D. d. A., fig. 2730; monn. d'Alexandre de Phères).



490. Cavalier tarentin (D. d. A., fig. 2731; monnaie de Tarente).



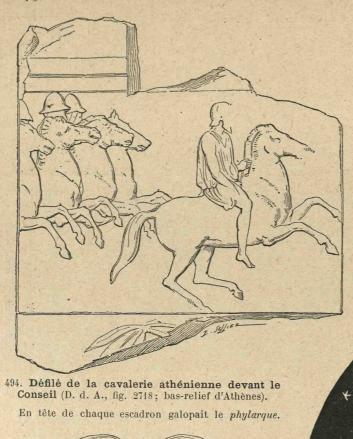
491. Peltaste thrace (Hist. gr., II, p. 720; vase peint). Il porte la cuirasse de toile et la pelta, bouclier en demi-lune.



492. La cavalerie des éphèbes dans le cortège des Panathénées [frise du Parthénon] (D. d. A., fig. 2719).



493. Cavalier montant à cheval à l'aide de sa pique (D.d.A., fig. 2713; pierre gravée).



497. Trophée (monnaie béotienne) (Hist. gr., III, p. 30).

THUDDOUGH

495. Serment de l'éphèbe (D. d. A., fig. 2677; vase peint).

A son entrée dans l'éphébie, après avoir reçu son armure de l'État, l'éphèbe prêtait devant le conseil des Cinq-Cents le serment suivant : « Je ne déshonorerai pas ces armes sacrées; je n'abandonnerai pas mon camarade dans la bataille; je combattrai pour mes dieux et pour mon foyer, seul ou avec d'autres, etc. » A g. un



496. Casque tyrrhénien en bronze (Hist. gr. II, p. 519).

Trouvé à Olympie, où il avait été consacré par Hiéron de Syracuse. La dédicace porte : Ηιάρων ό Δεινομένεος καὶ τοὶ Συρακόσιοι τῶι Δὶ Τυρ[ρ]άν' ἀπὸ Κύμας: Hiéron et les Syracusains ont consacré à Zeus les armes tyrrhéniennes prises à Cumes. Ce casque faisait sans doute partie du trophée d'un chef ennemi. Il a la forme arrondie d'un pilos.

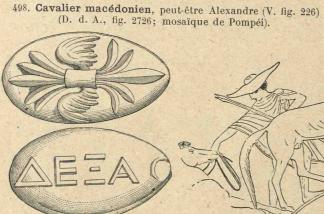


500. Éphèbe en petite tenue (D. d. A., fig. 2680; vase peint).

Il porte la chlamyde, le pétasos et deux javelots ou lances réglementaires.

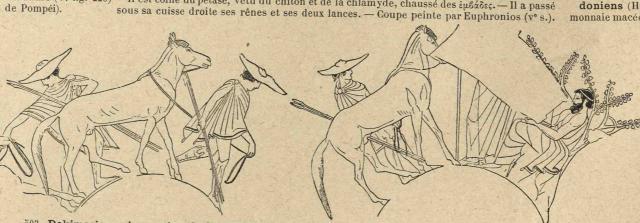


501. Bouclier et casque macédoniens (Hist. gr., III, p. 152; monnaie macéd. de 158 à 146 av. J.-C.).



502. Balle de fronde en plomb (D. d. A., fig. 3628); Poids: 94 gr. 6.

Provient d'Athènes. - D'un côté un foudre, de l'autre la légende Δέξαι, attrape! (sur les balles romaines, on lit accipe!)



499. Éphèbe armé à cheval (Hist. gr., II, p. 538).

Il est coiffé du pétase, vêtu du chiton et de la chlamyde, chaussé des ἐμβάδες. — Il a passé

503. Dokimasie ou inspection de la cavalerie des éphèbes par le Conseil (D. d. A., fig. 2721; vase peint). Les cavaliers tiennent leurs chevaux par la bride et défilent devant les membres du Conseil des Cinq-Cents.



504. Casque dit αὐλῶπις avec paragnathides (Hist. gr., II, p. 31; mon-naie archaïque de Calymna).



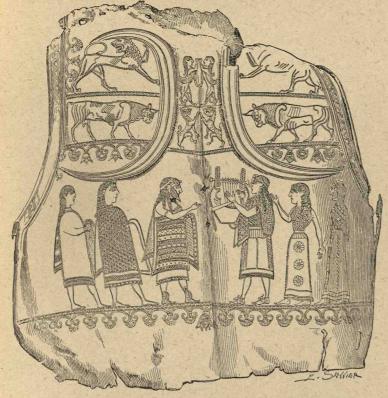
505. Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien (Hist. gr., I, p. 211; camée, Cab. méd.).



506. Bas-relief votif représentant une offrande devant un trophée (Hist. gr., II, p. 585). Un guerrier suivi de son cheval et de son écuyer assiste d'un air recueilli à la cérémonie. La prêtresse verse avec une aiguière le vin de la libation dans une phiale qu'elle tend au serpent sacré enroulé autour du trophée. Celui-ci représente le tombeau symbolique du guerrier héroïsé (bas-relief attique. Londres).

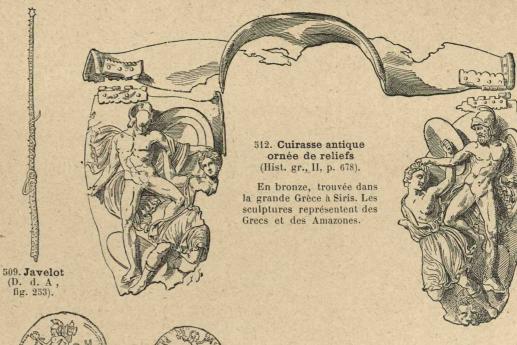


507. Persée coiffé de la causia (Hist. gr., III, p. 513; camée, Cab. méd.).



508. Cuirasse en bronze, avec gravures au trait (Hist. gr., I, p. 456).

Trouvée dans l'Alphée. Les personnages à dr. représentent Apollon, Artémis et Latone, à g. un groupe d'adorants. La rainure du milieu est percée de deux trous qu'on attribue à des flèches. Le style de ces dessins est très archaïque.



(September 1)

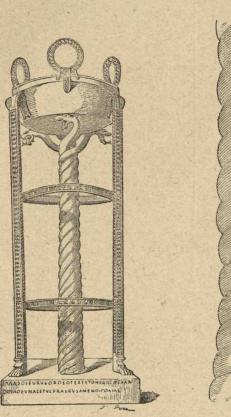
onnaies athéniennes

510-511. Monnaies athéniennes (Hist. gr., II, p. 73; bronzes). Commémoratives de la bataille de Salamine. On donne au guerrier le nom de Thémistocle.





516. Éléphant armé en guerre écrasant un Galate (D. d. A., fig. 2623; terre-cuite de Myrina. Louvre).



515. Trépied consacré à Delphes après la victoire de Platée (Hist. gr., II, p. 86 et 87; en bronze doré).



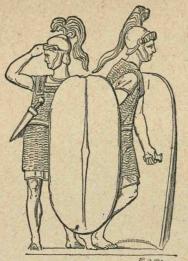
517. Trophée d'armes de Pergame (Hist. gr., II, p. 683).

Sculptures de la balustrade du portique d'Athéna Polias. — Au centre la caisse d'un char, puis ses roues, des boucliers, une tête casquée auprès de deux jambières croisées, un caparaçon et un collier de cheval, une cuirasse, une épée et une lance, dans le coin un casque renversé.



548. Victoire de Pæonios (Olympie) (Hist. gr., II, p. 499; marbre).

Elle était montée, dans l'altis d'Olympie (voy. p. 100), sur un socle pyramidal de 6 mètres de haut. Une inscription apprend que le monument fut consacré à Zeus Olympien par les Messéniens et les Naupactiens, avec la dîme du butin qu'ils rapportèrent d'une incursion fructueuse en Laonie, après la défaite des Spartiates à Sphactérie (424 av. J.-C.). Pæonios, de Mendé (Thrace), élève de Phidias, a représenté la Niké s'élançant du sommet de l'Olympe, symbolisé par l'aigle, pour aller couronner les vainqueurs. De la main, e elle tenait son ample tunique soulevée par son vol rapide, et de la dr. une palme. C'est une des œuvres les plus vivantes de la sculpture grecque du v° siècle. (Cf. la Victoire de Samothrace, p. 83, qui est d'un siècle postérieur).



519. Soldats romains portant le Scutum [fin de la Rép.] (D. d. A. fig. 1651) D'après un bas-relief du Louvre.



520. Général romain — fin de la République

Bas-relief du Louvre (p. 86).

§ B. - L'ARMÉE ROMAINE



521. Cavaliers romains [fin de la République] (D. d. A., fig. 2736).

fig. 1489). D'après le Mausolée des Jules à Saint-Remy en Provence où sont représentés des épisodes de la guerre des Gaules (voy. p. 113). Bas-relief du Louvre. 20 ans. Le soldat qui obtenait son congé rece-

522. Cavalier romain fin de la République - (D. d. A.,



523. Légionnaires — fin de la République - (D. d. A., fig. 1488).

D'après le Monument des Jules.

Les monuments relatifs à l'équipement des troupes romaines sous la République sont rares et très dégradés. En revanche, par les colonnes Trajane et Antonine, les arcs de triomphe et les stèles funéraires, on connaît bien la physionomie de l'armée impériale : on voit la légion à l'œuvre sous tous ses aspects et dans toutes les circonstances de la vie militaire.

L'armée romaine, permanente depuis Auguste, comprenait plusieurs éléments : 1º la légion, l'unité militaire par excellence, composée de citoyens romains. Les légions formaient la troupe de ligne, armée du casque (galea), de la cuirasse (lorica), du scutum, du gladius et du pilum, substitué à l'ancienne lance ou hasta. Ces effets, fournis par l'État, sortaient des ateliers publics; 2º les auxiliaires, milices étrangères adjointes aux légions (cohortes), armées et habillées suivant la coutume indigène. Elles formaient les troupes légères qui remplaçaient les anciens vélites, supprimés par Marius. Elles comptaient des archers, des frondeurs, des hommes armés de la cetra (petit bouclier), ou simplement de massues, de bâtons, etc.; 3º la cavalerie divisée en cavalerie légionnaire (turmæ) et en cavalerie auxiliaire (alæ). Les cavaliers légionnaires portaient la cassis (casque à aigrette), la lance légère (tragula) et l'écu (parma), plus tard la longue lance (contus), la cuirasse de cuir ou la cote de mailles, la masse d'armes et le bouclier long. Les équipements des cavaliers auxiliaires variaient suivant leur nationalité.

L'armée romaine en marche (agmen) emportait avec elle ses bagages, son train, ses hôpitaux, son trésor, ses machines de guerre et de siège (tormenta), avec ses ingénieurs et ses ouvriers. Elle campait chaque soir sur une position retranchée et palissadée par elle. Quand les légions n'avaient pas à combattre, on les employait à toutes sortes de travaux. La durée moyenne du service était de vait un diplôme militaire lui conférant certains avantages et privilèges.

L'effectif de chaque légion était d'environ 6100 fantassins et 730 cavaliers romains, et autant de troupes auxiliaires, soit en tout 14 000 à 15 000 hommes. Elle avait pour chef un legatus legionis et se divisait en 10 cohortes, unités tactiques commandées par un tribunus ou un præpositus et subdivisées en centuries ou compagnies sous les ordres de centurions; les turmæ de la cavalerie étaient commandées par des décurions.

Sous Auguste, l'empire possédait 25 légions (soit environ 360 000 hommes), réparties sur les provinces frontières dans les castra stativa. Les provinces intérieures étaient confiées à la garde de troupes auxiliaires et de milices provinciales et municipales. La garnison de Rome comprenait les 10 cohortes prétoriennes, ou garde impériale, les 4 cohortes urbaines, sous les ordres du præfectus Urbi, les cohortes des vigiles, troupe de pompiers et de police, enfin des troupes étrangères, Germains, Bataves, attachées à la personne de l'empereur et une cavalerie d'honneur, les equites singulares. En tout, l'armée romaine comptait 555 000 hommes après Dioclétien.

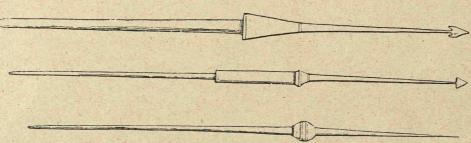
La solde du légionnaire était de 10 as par jour. Il recevait aussi des décorations (phaleræ) et récompenses diverses. Les généraux vainqueurs obtenaient les honneurs de l'ovation ou du triomphe. Les soldats ne pouvaient se marier.

Les légions portaient des numéros et des surnoms, tirés du lieu de leur séjour ou qualificatifs honorifiques : (leg. I, II, III Parthica, leg. VI Ferrata, XII Fulminata, leg. V Macedonica, etc.).



524. Ceinturon (cingulum) des légionnaires au 11° s. après J.-C

(D. d. A., fig. 1492; col. Trajane).



525. Fers du Pilum, arme de jet des légionnaires. — Trouvés à Alésia. (Hist. rom., I, p. 400).

Chaque homme en portait deux. La portée moyenne était de 25 mètres et sa force de pénétration telle qu'il perçait des planches et des plaques de fer. Muni d'un amentum, il atteignait à 60 mètres. Avec la hampe de bois, sa longueur était de 1 m. 60 à 2 mètres. Le fer pouvait, une fois la pointe enfoncée dans un bouclier, se recourber; le pilum traînait à terre et obligeait l'ennemi à se défaire du bouclier. Cette arme servait surtout à l'attaque, avant le corps à corps.



526. Passage d'une rivière (D. d. A., fig. 1652; col. Trajane).



527. Paquetage [II° s. ap. J.-C.] (Hist. rom., V, p. 18; col. Trajane).



528. Cornicines [trompettes], signiferi [enseignes], et soldats vètus de braies [braccæ] (n° s. ap. J.-C.) (D. d. A., fig. 874).

Bas-relief de l'arc de Constantin pris à un arc de Trajan.



529. Légionnaires et auxiliaires (u° s. ap. J.-C.) (D. d. A., fig. 1656).

Bas-relief de la colonne Antonine.



530. Ordre de marche [agmen quadratum] (D. d. A., fig. 179; col. Antonine). Au centre les impedimenta sur un chariot, le général et son légat.



531. **Draconarius** (Hist. rom., VI, p. 484; col. Trajane). L'enseigne appelée *draco* consistait en une tête de dragon continuée par une banderole rouge.



532. Aquilifer de la légion XIIII Gemina à Mayence (D. d. A., p. 535; stèle de Mayence).

Les aigles tenant un foudre entre leurs serres étaient les enseignes (signa) de la légion. Le personnage est décoré de phaleræ et porte un bracelet d'honneur (armilla) au bras dr.



533. Soldat de la flotte de Misène n° s. ap. J.-C. (D. d. A., p. 1493; stèle funéraire).



534. Signifer (porte-enseigne d'une légion de Germanie.) (Hist. rom., I, p. 396; stèle de Mayence).

Les enseignes étaient confiées à des soldats d'élite, dont la position indiquait aux autres, dans la mêlée, l'ordre de bataille (acies). Celui-ci porte sur son casque une peau de bête.



535. Centurion décoré des phaleræ (Hist. rom., V, p. 572; stèle de Bonn).

Manius Cælius, centurion de la XVIIIº légion, massacrée avec Varus. Il tient le cep.



536. Combat de légionnaires à pied et à cheval contre les Daces (Hist. rom., IV, p. 761). D'après la colonne Trajane.



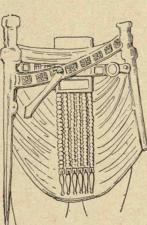
537. Auxiliaires asiatiques (D. d. A., fig. 671; col. Trajane).

Les auxiliaires à pied faisaient partie des cohortes légères (cohortes cetratæ).



538. Accensus (D. d. A., fig. 33; ib.).

Les accensi, soldats supplémentaires, sans armure particulière, se servaient d'armes naturelles (pierres, massues, etc.).



539. **Cingulum** (D. d. A., fig. 1496). II siècle ap. J.-C. (stèle funéraire).



540. **Frondeur** (D. d. A., fig. 3327; col. Traj.). Faisait partie des *accensi*.



541. **Centurion** (Hist. rom., II, p. 612; stèle funér.).

Il porte ses décorations (phaleræ) et tient le cep de vigne dont il se servait pour corriger le soldat.



542. Auxiliaires daces (D. d. A., fig. 673; col. Anton.).

L'un d'eux porte un vexillum (étendard). Les cavaliers auxiliaires constituaient les alæ.



543. Archer à cheval (Hist. rom., III, p. 343).

D'après la colonne Antonine.



544. Vexillaire à cheval (Hist. rom., IV, p. 592). Colonne Antonine.



545. Equites singulares Augusti (π° s.).
 (D. d. A., fig. 2749.)
 Cavaliers de la garde impériale (col. Traj.).



546. Cavalier auxiliaire de l'aile des Norici (Hist. rom., VI, p. 419).

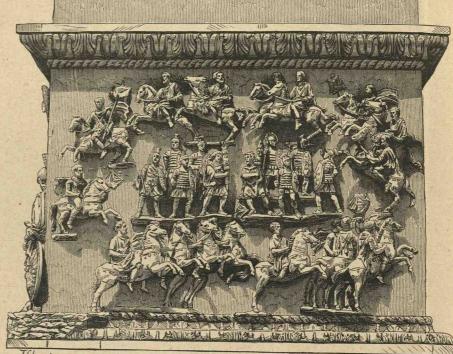
Stèle de Mayence, portant l'inscription : C. Romanius, eq(ues) alæ Norico(rum). Derrière lui, un écuyer avec deux lances.



547. Costume d'imperator (IVe-Ve s.).

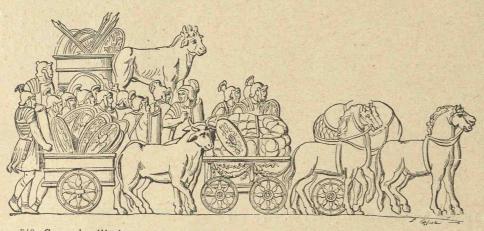
(D. d. A., fig. 1502).

Moitié du diptyque d'Aoste (ivoire). L'empereur Honorius tient le labarum (in nomine christi vincas semper) et un globe surmonté d'une Victoire.



548. Défilé de cavaliers (decursio) aux funérailles d'Antonin (Hist. rom., VI, p. 46).

Bas-relief du socle de la colonne Antonine. Aux funérailles des empereurs, les magistrats, l'ordre équestre, la cavalerie et l'infanterie défilaient autour du bûcher (Voy. p. 75 et 112).



549. Convoi militaire. — Bas-relief de la colonne Antonine. — (Hist. rom., VI, p. 339.)

On formait les trains militaires (carrago) par voie de réquisition. La charge des chariots était fixée par un règlement. Pendant le combat, ils défendaient les derrières de l'armée en bataille.



550. Légionnaires blessés à l'ambulance. — Col. Trajane. — (Hist. rom., IV, p. 762).

IOVI CAPITOLINO

551. **Prétoriens**. — Bas-relief du Louvre. — (Hist. rom., III, p. 741.)

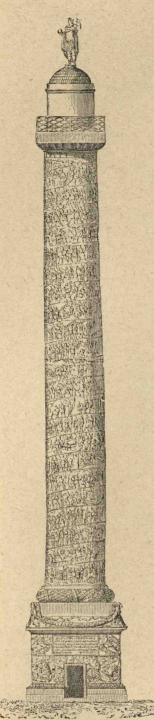
Sous la république, on appelait cohors prætoria la troupe d'élite qui formait l'escorte du général en chef. L'empereur ayant d'ordinaire son prétoire à Rome, les prétoriens, portés à 40 cohortes, constituaient sa garde. Ils avaient pour chef le préfet du prétoire, le second personnage choix, faire et défaire des empereurs acceptés par les légions. Ils furent supprimés par Constantin. La représentation du temple de Jupiter Capitolin est conventionnelle



Les soldats blessés étaient soignés dans leur tente ou dans les ambulances du camp par les médecins du service de santé. Ceuxci paraissent habillés comme des soldats.

552. Général romain au IV° s. ap. J. C. (D. d. A., fig. 2458).

Probablement Stilicon (Diptyque de Monza).



553. Colonne Trajane. (Hist. rom., IV, p. 760).

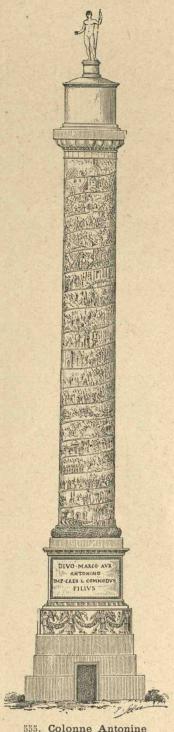
Construite toute en marbre blanc, par l'architecte Apollodore en 104 ap. J.-C. (haut. 43 m., diam. 4 m.). Les bas-reliefs représentent des épisodes des campagnes de Trajan contre les Daces (2500 figures). Elle existe encore intacte sur l'ancien Forum Trajani, qui remplaça une butte de même hauteur que la colonne. Un escalier en spirale monte dans l'intérieur. Les cendres de Trajan furent déposées dans un caveau sous le socle de la colonne, et sa statue (remplacée au xvi° s. par un saint Pierre) dressée au sommet.



554. Costume d'imperator. — Fin du n° siècle. — (Hist. rom., VI, frontispice; marbre. Rome). Statue de Septime-Sévère. — L'empereur porte le paludamentum de pourpre, sur sa cuirasse l'écharpe nouée (cingulum), et les calcei patricii. Sur l'épaule paraît l'épaulette de la tunique (armilausa).



Les retranchements des camps et les lignes de circonvallation établies autour des places assiégées par les légions étaient soutenus par des troncs de bois. On y aménageait des meurtrières (dont on voit les cadres en bois tout préparés) et des abris voûtés, comme celui qui est figuré à dr. et où sont déposés un signum et un vexillum.



555. Colonne Antonine (Hist. rom., V, p. 201).

"Ce monument, élevé par Commode en souvenir des campagnes de Marc-Aurèle contre les Marcomans et les peuplades au N. du Danube, est très inférieur à la colonne Trajane, dont il est une imitation. Elle se compose de 28 blocs de marbre cylindriques, évidés pour le passage d'un escalier tournant. Au xvi°s. on la surmonta d'une statue de saint Paul. Hauteur; 29 m. 50. — (Voy. fig. 549 et les basreliefs du socle, fig. 548.)



557. Cavaliers maures en reconnaissance. — Col. Trajane. — (Hist. rom., IV, p. 763).

Le légat Lucius Quietus, Maure d'origine, fut chargé par Trajan d'explorer le pays des Daces avec ses cavaliers et de préparer les voies aux légions. Les chevaux n'étaient ni sellés ni bridés.

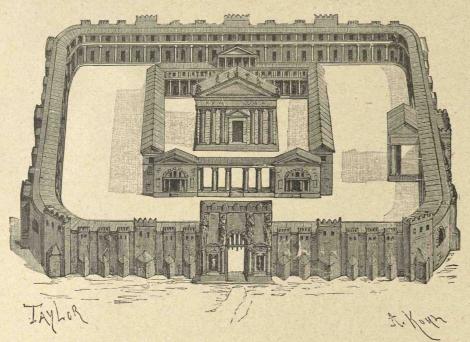


558. Bataille contre les Daces (Hist. rom., IV, p. 765).

D'après la colonne Trajane — C'est le dernier combat, livré aux portes de la capitale, Sarmizégétusa.



559. Soldats romains détruisant un village barbare (Hist. rom., IV, p. 610). D'après la colonne Trajane.



561. Camp des prétoriens à Rome (Hist. rom., III, p. 740).

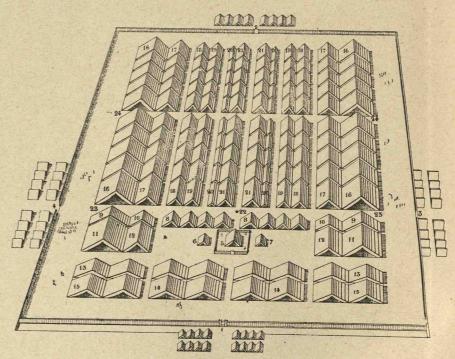
Restauration d'après une estampe de la Bibliothèque nationale. — Les castra prætoria furent construits par Séjan, sous Tibère, sur un plateau du Viminal, en dehors de l'agger de Servius Tullius (voy. le plan de Rome, fig. 149). C'était une vraie place d'armes fortifiée. Il subsiste une partie de l'enceinte, reliée plus tard à celle d'Aurélien, et quelques chambres de soldats. Jusqu'à Tibère, les conortes prétoriennes étaient disséminées dans des casernes, en différents points de la ville. Aujourd'hui, ce vaste emplacement sert de champ de manœuvres à la garnison de Rome.



563. Bivouac d'une garnison à l'entrée d'un castellum (Hist. rom., II, p. 727). D'après le Virgile du Vatican. - Sur le chemin de ronde veillent les sentinelles (vigiles).



560. Construction d'un castellum par les légionnaires (Hist. rom., IV, p. 762; col. Traj.).



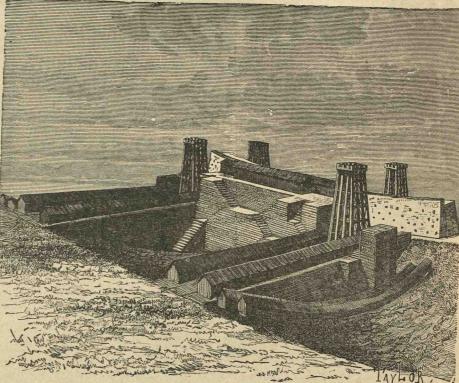
562. Camp romain sous la République. — D'après Polybe. — (Hist. rom., I, p. 405).

La construction d'un camp retranché, après chaque étape, a toujours été de règle dans l'armée romaine. Le soldat, exercé à ce travail, l'exécutait rapidement; le plan uniforme du camp lui facilitait son cantonnement, en lui procurant sécurité et commodité. Des officiers spéciaux partient à l'avance pour reconnaître le terrain et tracer les limites du camp; les légionnaires aussitôt arrivés, munis de pieux, creusaient le vallum, élevaient l'agger, puis dressaient à l'intérieur, dans un ordre méthodique, leurs tentes séparées du rempart par l'intervallum, maintenu libre.

- Porte prétorienne.
 Porte décumane.
 Porta dextra.
- Porta sinistra.
- 5. Pratorium (quartier général).6. Forum (marché).
- 7. Quæstorium (trésor). 8. Tribuni.
 9. Praefecti sociorum,
- 10. Legati.11. Pedites delecti.
 - 12. Equites delecti.
- 13. Equites extraordinarii. 14. Pedites extraordinarii. 19. Principes. 20. Triarii.
- Auxilia.
- Pedites sociorum.
- 17. Equites sociorum 18. Hastati.
- 22. Autel.23. Via principalis.24. Via quintara.

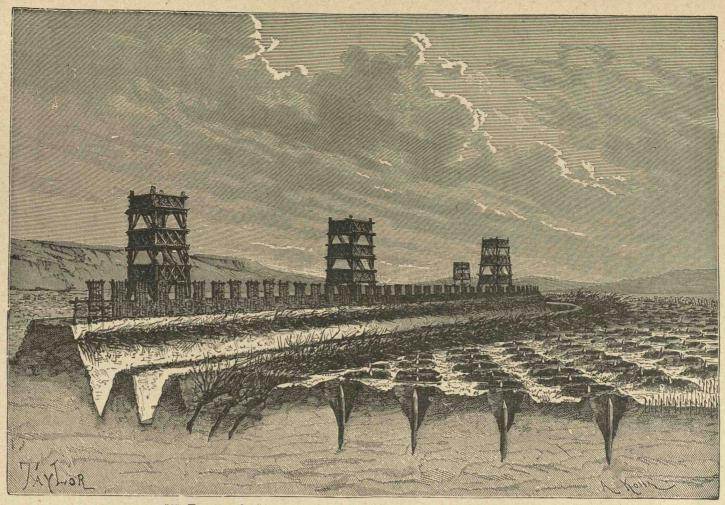
21. Equites romani.





564. Travaux d'approche romains contre un oppidum gaulois (Hist. rom., III, p. 399).

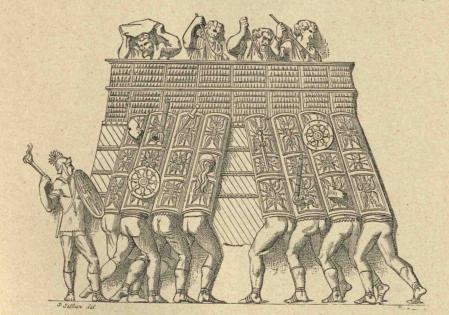
Restauration du musée de Saint-Germain. — Le rempart des assiégés est au fond. Les assiégeants ont élevé contre lui un agger à escaliers, flanqué de deux tours en bois, pour dominer et dégarnir la crête du mur ennemi, et bordé d'un système de galeries couvertes (vinex) pour le miner à la base. Les assiégés ont opposé à ces tours d'attaque deux contre-tours d'égale hauteur.



565. Travaux de César autour de l'oppidum d'Alesia (Hist. rom., III, p. 213).

D'après la description de César, confirmée par les fouilles faites autour du mont Auxois, à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or). — A g. le mont Auxois. La contrevallation qui entourait le mont Auxois était double : la ligne intérieure, de 16 kilomètres de circuit, se composait d'un agger garni de

pieux, de tours en bois, de créneaux, de deux fossés hérissés de chevaux de frise (cippi), et d'une zone de pieux pointus et de chausse-trappes armées de pointes de fer. Une autre ligne sem-blable (ici figurée) faisait face à la campagne sur un périmètre de 24 kilomètres. Les troupes de César (60 000 h.) campaient à l'intérieur des deux lignes: elles exécutèrent ce travail en 5 semaines.



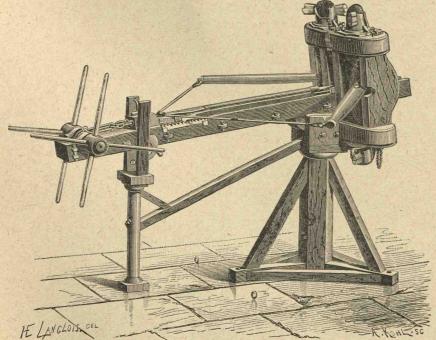
566. Attaque d'un rempart par la testudo (tortue) (Hist. rom., II, p. 103; colonne Antonine).

Les soldats réunissaient leurs boucliers pour abriter les sapeurs contre les projectiles des assiégés, roues de char, pierres, torches, etc. A g. un légionnaire s'apprête à incendier le rempart.



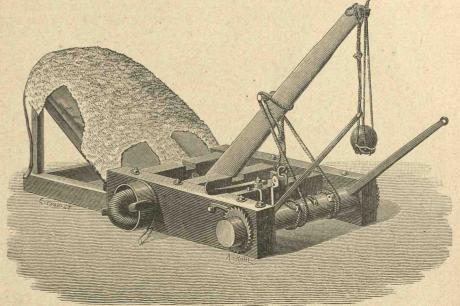
567. Vinea fixe (Hist. rom., III, p. 157; colonne Trajane).

Abri palissadé et couvert pour les gardiens des meules et autres approvisionnements situés en arrière. La torche est sans doute destinée à éclairer les mouvements de l'ennemipendant la nuit.



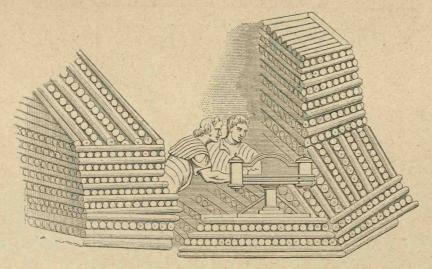
568. Catapulte. — Restauration du Musée de Saint-Germain (Hist. rom., 111, p. 215).

Arbalète de siège à rouet, empruntée aux Grecs. Elle lançait de gros traits à une distance maxima de 440 mètres. On appelait balista la catapulte qui lançait des boulets de pierre.



569. Onagre. — Restauration du Musée de Saint-Germain. — (Hist. rom., III, p. 216).

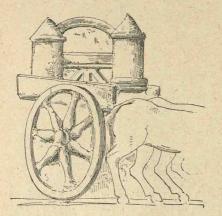
Cette machine consistait en un levier à ressorts (câble de boyaux tendus, nervi) qui supportait une fronde chargée de boulets de pierre ou de métal. On abaissait le levier horizontalement en arrière; puis, un déclanchement le laissait retomber en avant sur une plaque amortissante; le boulet projeté à une distance de 400 à 450 mètres pouvait disloquer des remparts, des portes, etc.



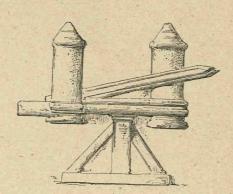
570. Construction d'un agger avec un niveau d'eau (D. d. A., fig. 178).

— D'après la colonne Trajane.

On a aussi interprété cette figure comme celle d'une catapulte en batterie.



574. Catapulte portée sur un chariot (Hist. rom., III, p. 212. Colonne Trajane).



575. Catapulte en batterie (Hist. rom., III, p. 212. Colonne Trajane).



578. Trajan recevant la soumission du Décébale (Hist. rom., 1V, p. 764). D'après la colonne Trajane.

L'empereur est assis sur sa tribune (suggestus); son legatus se tient debout derrière lui.

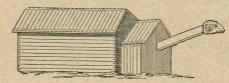


580. Pont de César sur le Rhin (Hist. rom., III, p. 175).

Restauration du musée de Saint-Germain, d'après la description de César. — Ce pont, construit aux environs de Bonn, fut achevé en 10 jours. Il reposait sur des pilotis obliques, protégés par des pilotis verticaux contre les troncs d'arbres jetés dans le courant par les Germains.

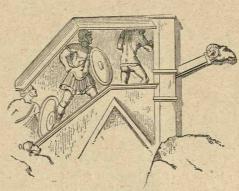


571. Bélier (aries) manié à bras (D. d. A., fig. 513; col. Trajane).

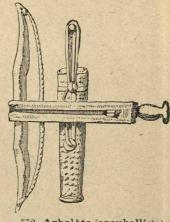


573. Tortue à bélier (Testudo arietara) (D. d. A., fig. 515; arc de Septime-Sévère).

Le bélier (aries) était suspendu dans l'intérieur du baraquement par un câble et poussé à bras.



576. Tortue à bélier [intérieur] (D. d. A., fig. 515; arc de Septime-Sévère.)



572. Arbalète (arcuballista). (D. d. A., fig. 467),

L'emploi de cette arme dès l'antiquité est attesté par Polybe. Bas-relief du musée du Puy.



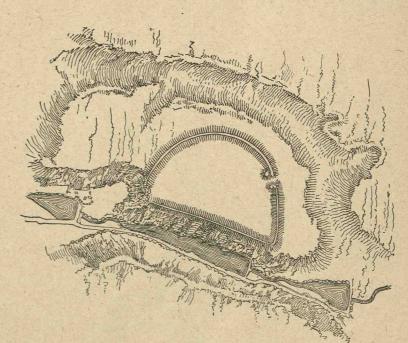
577. Cataphractus (D. d. A., fig. 1232).

Cavalier sarmate de la colonne Trajane entièrement recouvert, ainsi que son cheval, d'une armure à écailles de métal. Il y en avait de semblables chez les Parthes.



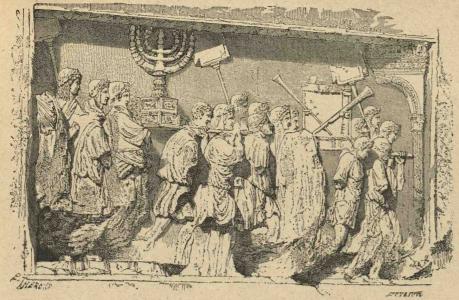
579. Trajan distribuant un donativum (Hist. rom., IV, p. 763). D'après la colonne Trajane.

Le donativum était un cadeau d'argent fait par l'empereur aux soldats, pour s'assurer leur attachement. Trajan tient dans la main gauche une bourse pleine; les légionnaires viennent lui baiser la main droite. Derrière lui, un légat avec le cingulum, à sa dr. d'autres officiers. Un soldat, à g., emporte sur son épaule le sac rempli d'argent qu'il vient de recevoir.



581. Camp en croissant [castra lunata] (D. d. A., fig. 1218).

Au Châtelier, près Argentan. Le plan normal du camp romain était rectangulaire; mais parfois la configuration du terrain imposait un type semi-lunaire ou triangulaire.

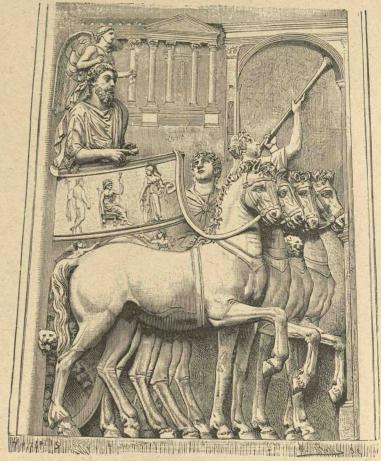


582. **Triomphe de Titus : les dépouilles de Jérusalem**. — Bas-relief de l'arc de Titus. On voit le Chandelier à sept branches, la Table d'or et les Tables de la loi (Hist. rom., V, p. 203).



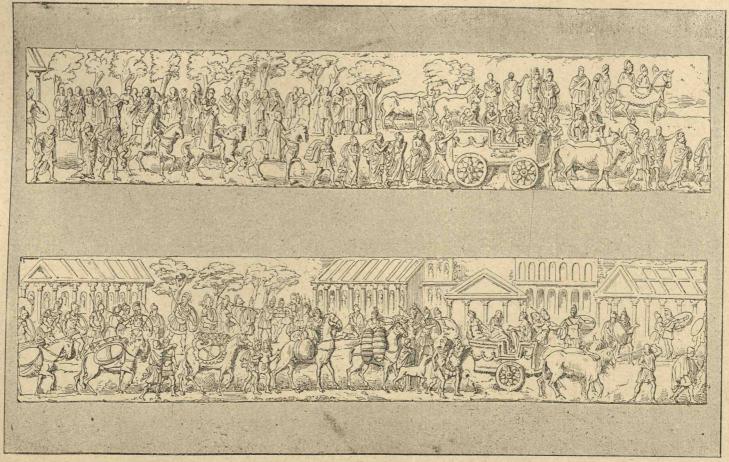


584. Les Parthes implorant Marc-Aurèle. Bas-relief de l'arc de triomphe de Marc-Aurèle (Hist. rom., V, 203).

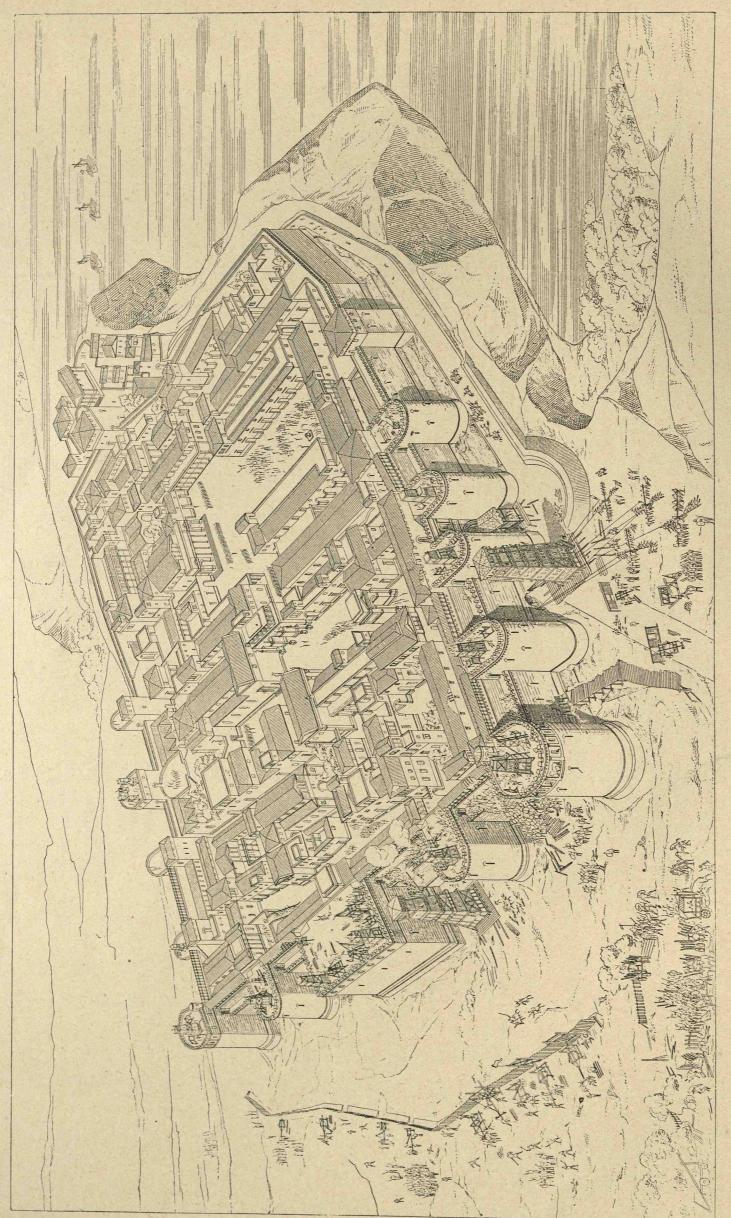


585. Triomphe de Marc-Aurèle (Hist. rom., V, p. 209).

1bid. — Le char passe sous un arc de triomphe pour monter au Capitole.



586. Triomphe de Théodose en Constantinople (en 386). — Bas-relief de la colonne triomphale élevée dans l'Hippodrome (Hist. rom., VII, p. 467).



587. Forteresse et ville de Troesmis, en Mæsie inférieure, sur le Danube. — Restauration par A. Baudry (Hist. rom., V, p. 26).

Troesmis était située sur un promontoire escarpé de la rive droite du Danube, à quelque distance en amont du delta, au point le riluse studies sur un promontoire escarpé de la pobroudja. C'était un ancien établissement des Gétes, doit se trouve actuellement le village d'Iglitza, dans la province roumaine de la Dobroudja. C'était un ancien établissement des Gétes, doit se trouvées depuis 1861; une mission française, composée de M. Boissière et de l'astinien avec les matériaux qui subsistaient, enlourée de hautes murailles et de l'astinien avec les matériaux qui subsistent et de l'astinien avec les parses protonds. De l'était un ancien établissement des passages les plus front les postes avancés préposés à la défense de la post le rempart. On voit à g. les matériaux qui subsistent et de l'autinier et de l'astinien avec les province et de hautes murailles et de l'astinier avec les provinces depuis 1861; une mission française, composée de M. Boissère et de l'astinier avec les depuis 1865; une mission française, composée de M. Boissère et de l'architecte Ambroise plus plus pour des faurilles et des l'astiniers et de l'architecte avancée préposés à la défense de la paut permanent, solidement l'orifié, sur la haute flaise par une contre les Scythets contre les Scythes arcs de triomphe Pour animer sa garnison ensemble du un au ve siècle ap. J.-C. II y avait deux forteresses distinctes établies chacune sur un des deux mamelons du l'au une solidats groupa autour du camp un hameau de vivandiers habitant. On voit à g. les machines de guerre en batterie de batterie de la present et de la province de la province et de l'architecte a supposé une attaque de la place par les gothes au re sont et de l'architecte a supposé une attaque de la place par les deux mamelons du l'architecte a supposé une attaque de la place par les gothes architectes et alui aurait réussi à faire plateau projeté dans le lit du fleuve par les Balkans. La que le la province de partier de la province de partier le la province de partier le partier le parti

CHAPITRE X

LA MARINE.

Les plus anciennes marines grecques ont été celles d'Argos à l'époque homérique, d'Égine et de Corinthe du VIII° au v° s. av. J. C. Ces flottes étaient plus marchandes que militaires; c'est surtout au moment des guerres médiques que se constituèrent en Grèce les grandes flottes de trières, celle d'Athènes en particulier, commencée par Thémistocle.

Le plan intérieur des navires anciens, surtout pour la disposition des rameurs, est encore mal connu. Il existait des types de navires très variés. Les monuments figurés ne nous en montrent que l'aspect extérieur et quelque peu conventionnel; quant aux auteurs, leurs renseignements manquent de précision (Voir Cartault. Trière athénienne, 1881. — Amiral Serre. Marines de guerre de l'antiquité, 1891, et les modèles de trière athénienne exposés au musée de marine du Louvre).

Les navires de l'époque homérique paraissent n'avoir été que des bateaux de transport où guerriers et rameurs ne faisaient qu'un : ils contenaient 20, 30, 30 jusqu'à 100 rameurs (eïkosores, triacontores, pentécontores, hécatontores).

Sur des vases archaïques trouvés dans la nécropole athénienne de la porte Dipyle (vi° s.) sont figurés des bateaux de guerre à éperon, très bas sur l'eau, à un ou deux rangs de rameurs, avec deux gaillards surélevés à l'avant et à l'arrière. Les plus anciens navires de guerre étaient des monères (à un seul rang de rameurs). Plus tard, les Grecs empruntèrent aux flottes orientales, égyptiennes et phéniciennes, les types de navires à plusieurs rangs de rameurs superposés : d'abord les dières (à 2 rangs), et les trières (à 3 rangs) inventées au vu° s. par le corinthien Améinoclès. Celles-ci devinrent le type ordinaire du vaisseau de ligne dans les flottes antiques. Cependant, des navires à 4 rangs (tétrères), à 5 rangs (pentères), et même davantage, figuraient au vv° s. dans les escadres de Syracuse et

d'Athènes. Les successeurs d'Alexandre firent construire des bâtiments monstres, entre autres la galère à 40 rangs de rameurs de Ptolémée Philopator : mais c'était là une fantaisie royale sans application pratique.

La trière commune était pontée et couverte (kataphracte); elle mesurait de 34 à 40 mètres de longueur, sur 5 à 6 de large, avec un très faible tirant d'eau (1 m. 50 à 2 m.), sans quille. Elle portait parfois deux gaillards surélevés : l'un à l'avant (στεῖρα), l'autre à l'arrière (ἄφλαστον). Un éperon (ἔμβολον) en trident était placé à l'avant sous la ligne de flottaison, et, au-dessus, un éperon d'arrêt (προεμβόλιον) devait empêcher le navire de s'engager à fond dans les flancs de l'ennemi. Des yeux peints, des ornements en forme d'animaux, de palmettes, des statues, etc... donnaient à l'avant l'aspect d'une bête. Un léger pont-abri (χατάστρωνα) monté sur allonges, courait au-dessus des plats-bords et formait une plate-forme légère, couvrant la chambre de vogue. C'était la place des hoplites ou soldats de marine, qui rangeaient leurs boucliers en manière de créneaux, du côté de la mer. On se servait, pour les navigations en pleine mer, d'une voilure carrée établie sur deux mâts. Les rameurs se tenaient assis, sous le pont, sur des bancs en trois rangs superposés, soit verticalement, soit plutôt obliquement : les rameurs inférieurs, presque au ras de l'eau, s'appelaient les thalamites, audessus étaient les zygites, en haut les thranites, dont les rames étaient les plus longues. Il y avait 4 vogues : la vogue thranite, avec les seuls avirons thranites maniés par 3 rameurs; c'était la vogue de vitesse et de combat; la vogue zygite, avec les avirons zygites maniés par 2 rameurs; la vogue thalamite, avec les rames thalamites maniées par un seul rameur. La vogue simultanée des trois rangs de rames, maniée chacune par un seul rameur,



588. Monère de Cyzique (Hist. gr., III, p. 112).

A l'avant un hippocampe sonne de la trompette; à l'arrière, le pilote sous une cabine surmontée des aigles romaines.



589. Monère sur un vase du Dipylon [Athènes] (Hist. gr., I, p. 178; vase peint).

A l'arrière, les deux πηδάλια, qui pivotaient sur elles-mêmes; au milieu deux blessés; à l'avant deux matelots tirant la voile. Ils ont l'épée au côté. L'œil peint à l'avant du navire était non pas l'écubier ou trou pour le câble de l'ancre, mais un ornement et un talisman contre les maléfices de la tempête. — Les navires primitifs étaient aphractes (c'est-à-dire non pontés).



590. Tétradrachme d'Antigone Gonatas (Hist. gr., III, p. 408).

Avant de trière avec ses éperons. Apollon est représenté assis sur le rebord saillant du navire (V. fig. 611).

Halai Fimbeau

Halai

591. Les ports d'Athènes (Hist. gr., III, p. 15).

l'arsenal ou Skénothèque de Zéa (v. fig. 596). Les quais de chacun des trois bassins militaires étaient bordés d'un portique où se trouvaient les loges de halage pour les trières (fig. 599) : il y en avait en tout 372, soit 82 à Munychie, 496 à Zéa, 94 au Kantharos. Elles avaient coûté 4000 talents; les Trente les adjugèrent pour 3 talents à un entrepreneur de démo-

litions. Seule Syracuse pouvait rivaliser avec Athènes pour l'aménagement de ses ports de

Avant Thémistocle, Athènes n'avait d'autre port que la rade ouverte de Phalère. C'est lui qui fit aménager en port de guerre les bassins du Pirée, de Zéa et de Munychie. Au 1v° s. tout cet ensemble, complété sous l'administration de Périclès et sous celle de Lycurgue, était entièrement entouré par une enceinte fortifiée, renforcée par des môles à l'entrée des darses militaires, et rattachée aux fortifications d'Athènes par les Longs Murs. La ville du Pirée fut construite sur un plan régulier par l'architecte Hippodamos de Milet (v° s.). L'architecte Philon éleva en 329

ne pouvait être qu'une vogue de parade et d'inspection à cause de la fatigue qu'elle imposait (théorie de l'amiral Serre). Les anciens ne connaissaient pas le gouvernail; les navires étaient dirigés par deux grandes rames latérales (πηδάλια) placées à l'arrière et maniées par le pilote.

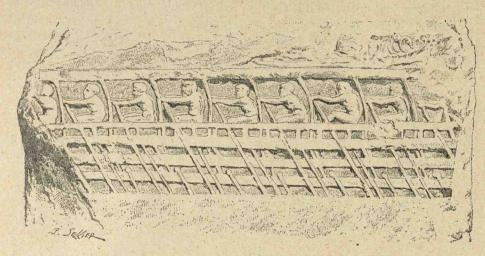
Le capitaine de la trière ou pilote (χυβερνήτης) avait sous ses ordres tout l'équipage, les 170 rameurs (ναῦται) dirigés par un chef de nage (κελευοτής), assisté par un joueur de flûte pour donner la cadence, et 20 matelots (δπηρέται), sous les ordres du πρωράτης, chargés du service de la voilure, des ancres, des agrès, du calfatage, etc., plus 10 soldats de marine (ἐπιβάται). L'équipement de la trière constituait une liturgie (triérarchie) à la charge des citoyens riches : l'État fournissait la coque et les agrès au triérarque : celui-ci devait recruter et entretenir l'équipage, en recevant de l'État 3 oboles par homme. Le triérarque était responsable de son navire et devait le commander en cas d'expédition navale, sous les ordres d'un stratège, chef de l'escadre.

La trière jaugeait environ 230 tonneaux et pouvait donner une vitesse de 10 milles à l'heure. On naviguait à la voile autant que possible, réservant la

rame pour les calmes plats, les vents contraires, et pour l'attaque. Le peu de place ne permettait guère de coucher dans l'intérieur du bateau. Le soir, comme on s'éloignait peu des côtes, on le halait à terre, et l'équipage prenait son repas et campait autour de lui. Les flottes, outre les trières, navires spéciaux pour l'attaque en bataille rangée, comptaient les vaisseaux de transport (ολκάδες), plus larges, pour les convois de marchandises, de troupes, de chevaux.

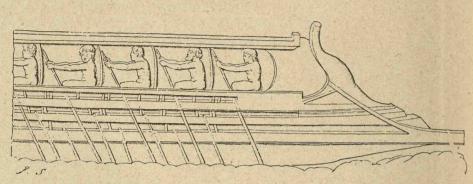
La force navale d'Athènes se montait, en 428, à 300 trières, réparties dans les trois ports militaires du Kantharos, de Munychie et de Zéa; les navires désarmés étaient abrités dans des loges de halage (νεώτοιχοι) et les agrès renfermés dans les arsenaux (skeuothèques).

Les Romains ne furent jamais bons marins. Leurs flottes se composaient, avant les guerres médiques, de birèmes non pontées. Ils empruntaient leurs polyères à leurs alliés d'Orient. Auguste établit les stations navales de Misène et de Ravenne pour la surveillance de la piraterie dans les mers Tyrrhénienne et Adriatique. Après Auguste, le type du navire de guerre romain fut la liburne. trirème ou quadrirème non couverte et bonne voilière.



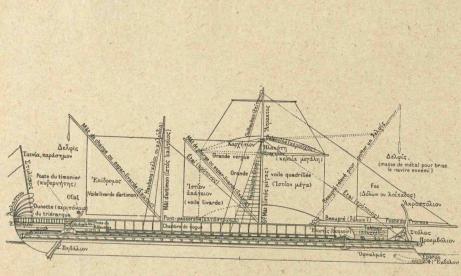
592. Disposition des rameurs sur la trière Athénienne (Hist. gr., II, p. 66).

D'après un bas-relief de l'Acropole. — En haut, dans l'entrepont, les thranites. On voit la disposition oblique des rames des zygites et des thalamites. - Ce type de navires, où les rameurs étaient à découvert, s'appelait aphractes. Comme ils étaient exposés aux coups de mer et aux traits, on prit le parti de boucher ces sabords dans les navires dits cataphractes (fig. 610): soit par des volets soit par des boucliers plantés dans la rainure de la parodos.



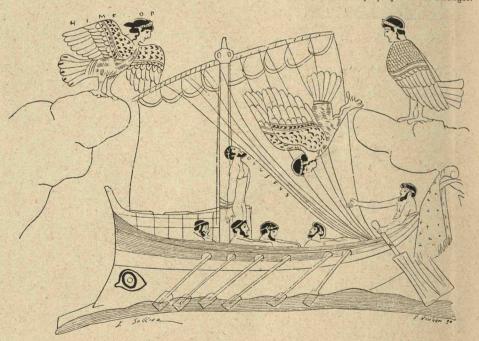
593. Avant de la trière (Hist. gr., II, p. 179).

Dessin du cavalier del Pozzo, probablement exécuté d'après un fragment aujourd'hui perdu du précédent bas-relief. — Les thranites, ayant la rame la plus longue et la plus fatigante, recevaient une haute paye. En général les rameurs athéniens étaient pris dans le bas peuple. En avant, l'éperon était porté sur de longues et fortes poutres (ἐπωτίδες) attachées aux flancs du navire et lui servant de cuirasse contre l'éperon ennemi. En haut, le κατάστρωμα porté sur allonges.



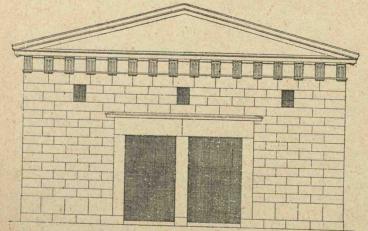
594. Schéma de la trière athénienne au IV° siècle.

Croquis d'après le modèle du Louvre (voy. fig. 601). — La terminologie a été établie d'après les données des inscriptions contenant les comptes de la marine athénienne et les indications du lexicographe Pollux. Mais celles-ci ont l'inconvénient de s'appliquer sans doute à des constructions très postérieures à l'état de la trière attique : les identifications restent donc hypothétiques. Voyez aussi les réserves faites sur la restitution de la voilure d'après l'amiral Serre (fig. 601).



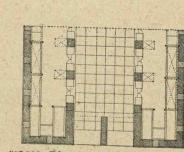
595. Monère à 12 rameurs. — Ulysse et les Sirènes. — (Hist. gr., II, p. 641; vase peint.)

La plupart des navires anciens n'avaient qu'un mât dont la vergue portait une voile carrée. Ulysse est attaché au pied du mât. Les sirènes, oiseaux à tête de femme, volent autour du navire. L'une d'elle s'appelle Himeropa (la séduisante).

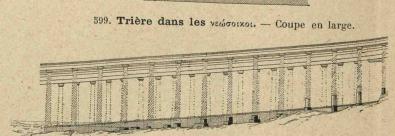


596. Façade de la Skeuothèque de Philon (Hist. gr., III, p. 334).

Restauration de M. Choisy, d'après l'inscription contenant le devis détaillé de l'édifice et le cahier des charges de l'entrepreneur. La tique couvert à triple nef. En bas, le détail de l'en-

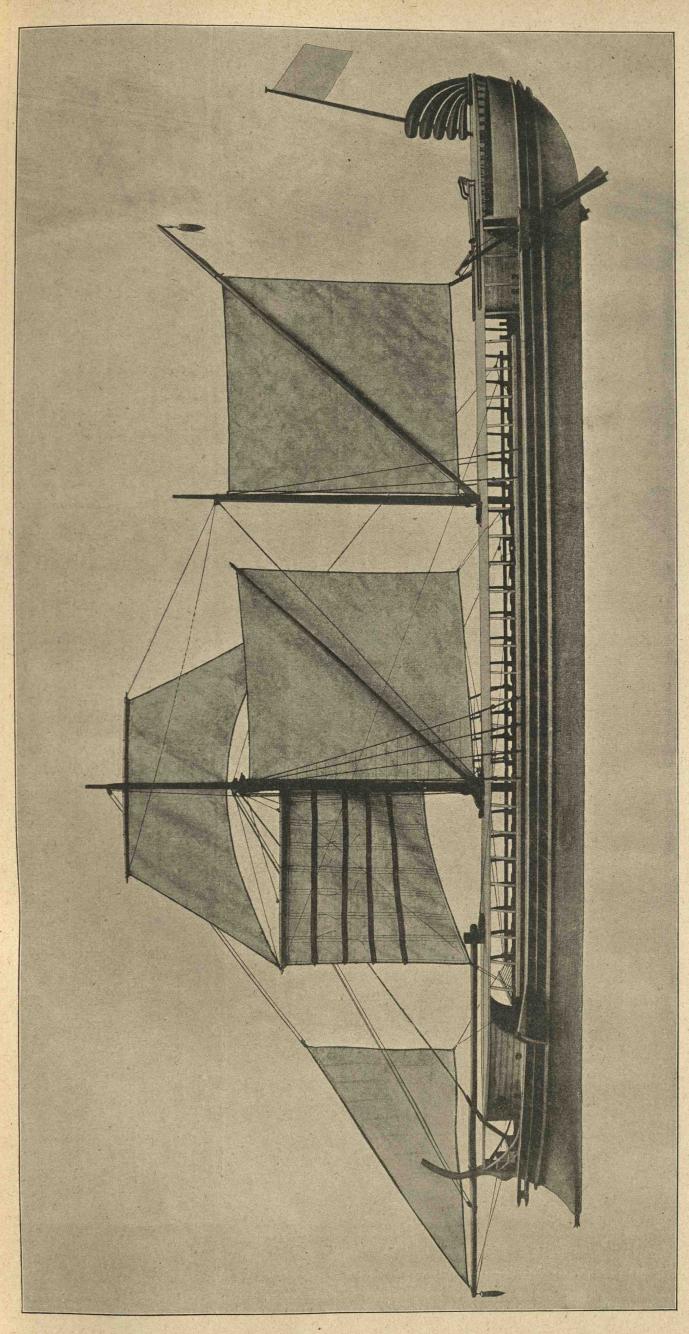


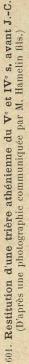
597-598. Plan de la Skeuothèque (Ib.).



600. Profil en long des νεώσοιχοι du port de Zéa.
— Restauration de Dörpfeld.

Skeuothèque, achevée en 329 av. J.-C., renfermait les agrès des navires. trée et la disposition des chambres aux agrès. vires étaient, après désarmement, halés à sec sur des plans inclinés.



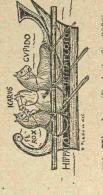


Reproduction du modèle en bois expose au Musée de marine du Louvre, et exécute en 1882, sur les plans du contre-amiral Serre, par M. Hamelin père, chef d'atelier. C'est le relief de l'acropole (fig. 592, 593) qui a fourni les éléments essentiels de cette restauration. La fig. 594 donne, d'après les textes, les noms grecs des différentes parties du acrive et du gréement. La restitution de la voilure est contestable, sauf la grande voile centrale quadrillée à bandes de cuir. Les trières avaient deux mâts, mais l'emploi de voiles auriques du genre des livardes cidessus figurées n'est attesté ni par les textes ni par les monuments; la voile de perroquet, le foc d'avant et le beaupré horizontal sont aussi des conjectures difficilement acceptables, du moins pour les trières du ve et du Ive s. Le problème de la disposition des rameurs est résolue par l'amiral Serre à l'aide de bancs amovibles. Ce modèle, étudié avec beaucoup de soin par un homme du métier familiarisé avec les questions techniques et

avec les textes, présente une restitution vraiment marine et élégante, mais non définitive. Les calculs de ce modèle ont été établis comme pour une trière de dimensions maxima, soit $40^{\circ\circ}$ de long, et $4^{\circ\circ}$,46 de largeur au maitre-couple, un tirant d'eau moyen de $1^{\circ\circ}$,10, et une hauteur, du pont-passerelle à la quille, de $3^{\circ\circ}$,45. D'après ces chiffres, les avirons thranites auraient eu $6^{\circ\circ}$,90 de avirons thranites aurationt en de de de long, et un poids de 18 kilogr., les avirons zygites, 5°,80 et 12 kilogr., les avirons thalamites, 4°,40 et 7 kilogr. Le point d'altache des premiers aurait été à 1°,10 au dessus de la flottaison; celui des deuxièmes à 0°,88; celui des troisièmes à 0°,50. Poids de la coque, 56 675 kilogr.; de l'armement et du lest, 22 460 kilogr.; des hommes et des vivres, 50 000 kilogr. Déplacement total : 129435 kilogr. Effectif : ramens, 144; soldats, 18; matelots, 20; étalmajor et divers, 18. Total : 200 hommes.—Ces détails sont empruntés à la lègende qui accompagne le modèle au musée du Louvre.



604. Hippège (D. d. A. fig. 3838) (mosaïque d'Althiburus).

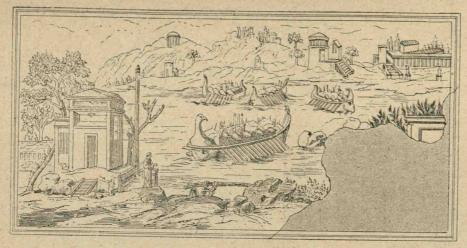


605. Poupe de vaisseau. (D. d. A. fig. 363. — B. rel. romain).

603. **Horeia**, bateau do pèche. (D d. A. fig. 3881. — Mos. d'Althiburus).

Le beaupre horizontal restitute fig. 601 ne figure sur aucun monument; on ne voit qu'un mât d'avant incliné.

602. Bateau voilier (D. d. A. fig. 3832). Mosaïque de Tabarka v°s. après J.-C.



606. Flotte revenant d'une expédition avec son butin (Hist. rom., II, p. 779). D'après des peintures murales découvertes à Pompéi.



607. Avant de galère (Leucade) (Hist. gr., III, p. 489).

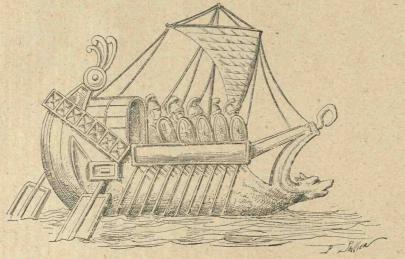


608. Victoire de Samothrace (Hist. grec., III, p. 387).

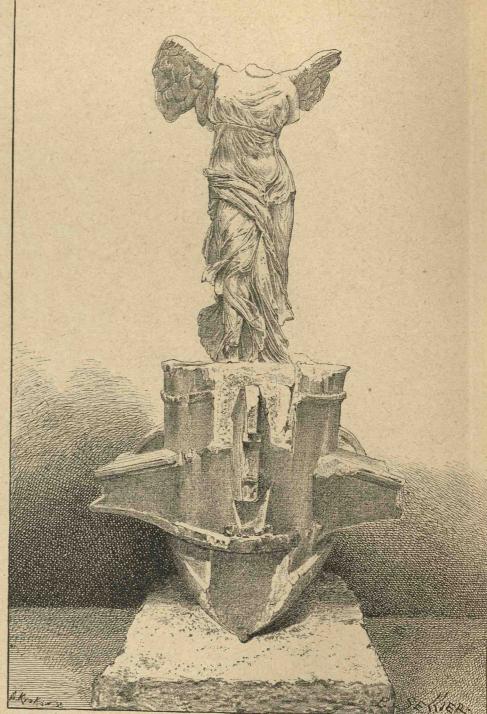


609. Vaisseau marchand muni d'un treuil.



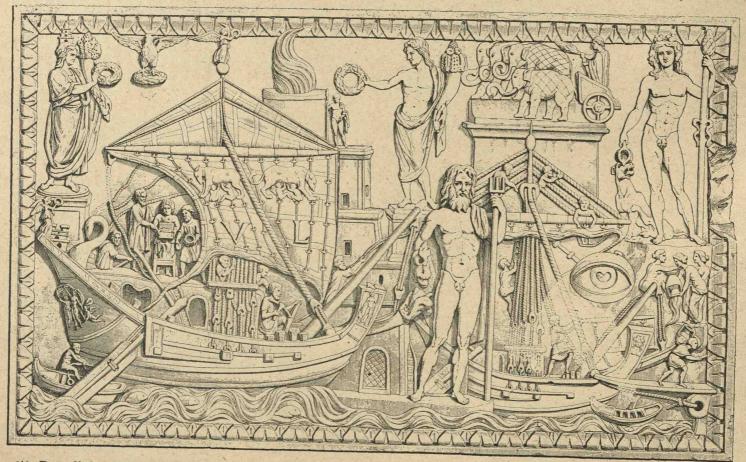


610. Navire romain portant des troupes (Hist. rom., II, p. 479; Virgile du Vatican). On voit contre la dunette une passerelle, et, à l'avant, un crochet (corvus) pour l'abordage.



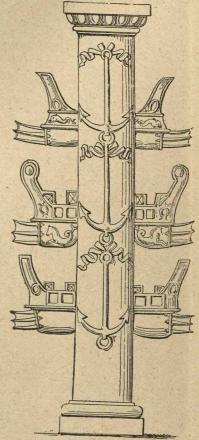
611. Victoire de Samothrace. — Statue de marbre au Louvre. — (Hist. gr., III, p. 385).

Ex-voto commémoratif de la victoire remportée en 306 par Démétrios Poliorcète sur la flotte égyptienne. La Victoire tenait de la main dr. une trompette et dé la g. une hampe. Le navire qui lui sert de base est une dière. La galerie saillante reportait hors du navire l'attache des deux rangs de rames.



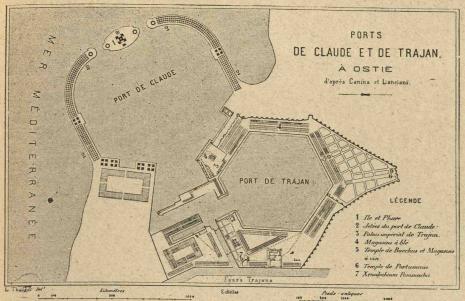
612. Bas-relief votif d'Ostie consacré par des marins et représentant des navires de commerce romains (Hist. rom., IV, p. 411).

A g. la statue de l'annona surmontée d'un phare; derrière la voile du premier navire, le phare d'Ostie, puis la statue du Genius populi romani, et un quadrige d'éléphants trainant un empereur, à dr. la statue de Bacchus, tenant un thyrse et répandant le vin d'une amphore. Entre les deux navires, Neptune. Sur la dunette du navire de g., le capitaine et ses hommes célèbrent leur heureuse arrivée au port par un sacrifice; sur la voile les initiales VL (nom du propriétaire); le navire de droite cargue ses voiles et décharge ses marchandises. Le gros œil sculpté est un talisman contre la tempête.

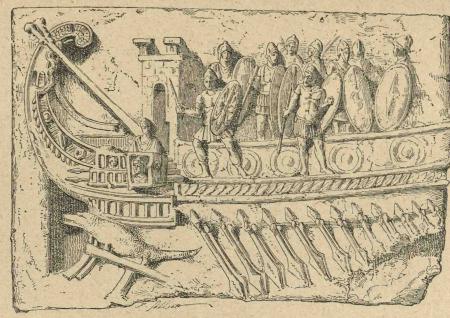


613. Colonne rostrale de Duilius (D. d. A., fig. 1787; Capitole).

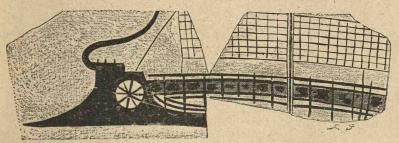
Trophée élevé en souvenir de la victoire de C. Duilius sur les Carthaginois à Myles, en 260. Une copie de cette colonne existe encore au Capitole. Elle était décorée d'éperons (rostra) pris à l'ennemi.



614. Ports d'Ostie. — Restauration — (Hist. rom., IV, p. 410.)



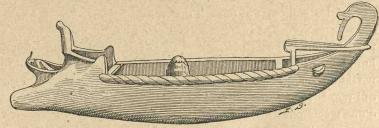
615. Birème romaine armée d'une tour (Hist. rom., I, p. 452; relief du temple de Préneste). Les officiers sont debout sur le bordage en saillie (fig. 606); les rames sont, à la sortie de coque, enveloppées dans de petits sacs de cuir qui empêchent l'eau d'entrer par les ouvertures.



616. Dière archaïque à voile (Hist. gr., I, p. 178; vase peint).



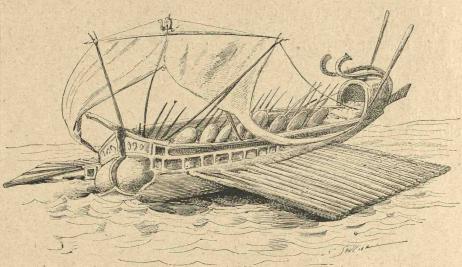
617. Bateau marchand rond. (Hist. rom., II, p, 363; pierre gravée).



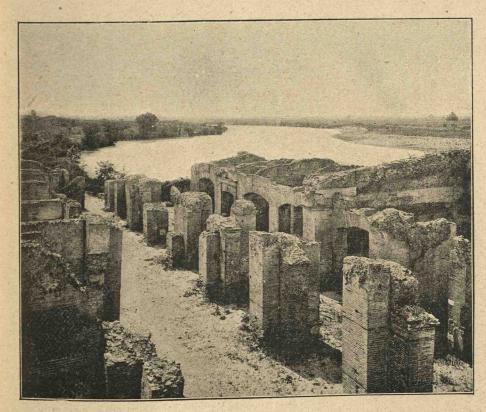
618. Lampe de bronze en forme de bateau. — Athènes — (Hist. gr., III, p. 505).



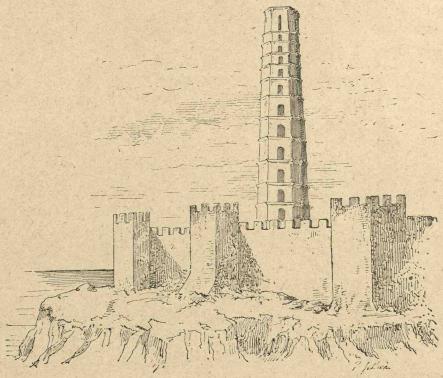
619. Galère romaine. — Peinture du temple d'Isis à Pompéi. — (Hist. rom., V, p. 579).



620. Galère romaine à la voile (Hist. rom., V, p. 579; ibid.).



621. Restes des docks du port d'Ostie, d'après une photographie. Les bassins d'Ostie, aujourd'hui ensablés, sont à 2 kil. 4/2 de la mer. Voy. fig. 609.



622. Phare de Caligula à Boulogne-sur-Mer (Hist. rom., IV, p. 385). Entouré d'une enceinte fortifiée en 1544 par Henri VIII d'Angleterre; il s'écroula en 1644.

CHAPITRE XI

623. Le vote d'Athéna à l'Aréopage (Hist. gr., II, p. 256; vase en argent, dit vase Corsini, copie d'une coupe de Zopyre).

Après le jugement d'Oreste (assis à dr.), les voix des juges étant partagées, la déesse avait apporté son suffrage en

nes, si les séances du Conseil des Cinq-Cents (βουλή) et celles de l'Aréopage (ἡ ἐν ᾿Αρείφ πάγφ βουλή) n'étaient ouvertes qu'à un petit nombre, en revanche la participation aux assemblées du peuple (ἐκκλησίαι) et aux commissions du tribunal des Héliates était, en théorie, obligatoire pour tous les Athéniens faisant partie du corps électoral (πολιτεία), sans compter les assemblées particulières qui réunissaient assez souvent les membres d'un même dème, d'une même tribu, d'une même phratrie. Comme il eût été très difficile aux ouvriers et petits commerçants d'abandonner leurs occupations pour suivre les assemblées délibérantes, on institua au ve s. un salaire de 3 oboles (μισθός ἐχχλησιαστικός) pour les citoyens qui participaient à l'ἐχχλησία, et un salaire égal (μισθὸς δικαστικός) pour les Héliastes.

Le Conseil des Cinq-Cents ou haute assemblée, dont une commission (prytanes) se réunissait tous les jours, siégeait au Bouleutérion. Chaque bouleute recevait 1 drachme d'indemnité, qu'il touchait au trésor en échange de son jeton de présence. Le δημος se réunissait d'abord à l'agora politique, dont l'emplacement n'est pas déterminé, puis sur la colline de la Pnyx, dans le voisinage de l'Acropole, ensuite au Ive s., dans le théâtre de Dionysos. La police de l'Assemblée était faite par la garde des archers scythes. Les locaux affectés aux réunions des différentes sections du jury populaire des Héliastes, qui comprenait en tout 6 000 juges annuels, ne sont pas connus. L'Aréopage, tribunal reli-

LA POLITIQUE

VTILEM . R. P. VESONIVS . PRIMVS . ROGAT

624. Affiche électorale à Pompéi (Hist. rom., V, p. 344).

Peinte en lettres rouges sur la maison de Vesonius Primus. C(aium) Gavium Rufum II vir(um) o. v. f. (oro vos facite) utilem R(ei) P(ublicae) Vesonius Primus rogat. « Prière d'élire duumvir C. Gavius Rufus. Vesonius Primus le recommande comme utile à la cité. »

La vie politique, gieux et gardien de la constitution, siégeait dans les États démoà ciel ouvert sur la colline d'Arès, contiguë cratiques, réclamait beaucoup de temps aux citoyens. A Athè-

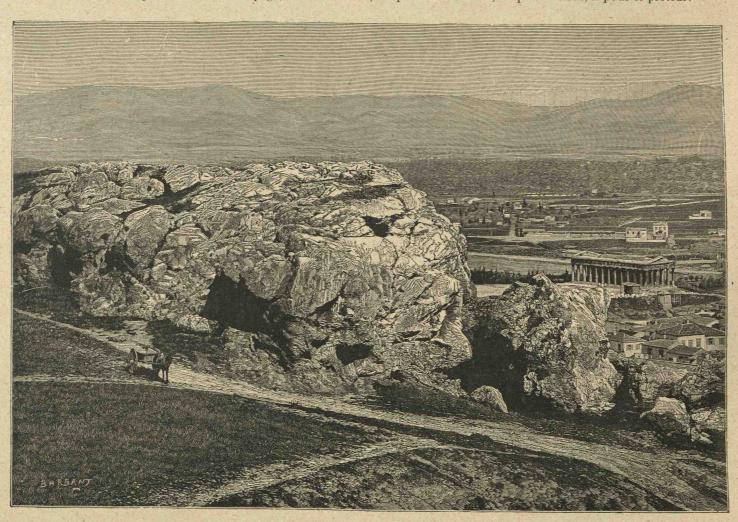
au rocher de l'Acropole (fig. 626). Dans presque toutes les républiques de la

Grèce, on retrouve les mêmes éléments politi-

ques: un conseil et une assemblée populaire, avec des magistrats nommés par elle. A Rome, le Sénat tenait ses séances d'abord à la Curia Hostilia, près du

Forum, ensuite dans la Curia Julia (Voy. les plans, fig. 163 et 165). Les comices curiates, assemblées praticienne, siégeaient au comitium, place contiguë au Forum et séparée de lui par la tribune aux Harangues, ou Rostres, ainsi appelée des proues de navires dont C. Mænius l'orna en 338 av. J.-C.; les comices par tribus, assemblée populaire législative, se tenaient sur le Forum; enfin les comices centuriates, assemblée électorale pour la nomination des grands magistrats, se tenaient au Champ de Mars. Les audiences des tribunaux civils se donnaient dans les basiliques.

Les hautes magistratures (ἀρχαί) à Athènes, archontes, stratèges, etc., furent longtemps réservées aux deux premières des quatre classes de citoyens établies par la Constitution de Solon. A Rome, la distinction de l'ordre équestre et de l'ordre sénatorial servit, surtout sous l'empire, de base au classement des fonctions publiques, soumises à une hiérarchie régulière (cursus honorum). Les sénateurs avaient pour insigne les calcei patricii et le laticlave (Voy. fig. 276 et 290), la prétexte, toge bordée d'une large bande de pourpre, et les chevaliers l'anneau d'or et la trabée, qui portait la même bande, mais plus étroite. Des licteurs précédaient en public, avec leurs faisceaux sur l'épaule g., les grands magistrats: 24 pour le dictateur, 12 pour consul, 2 pour le préteur.



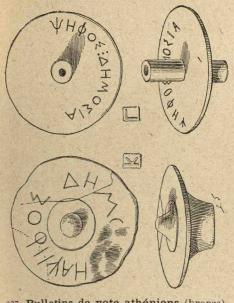
626. Colline de l'Aréopage à Athènes (Hist. gr., I, p. 393).

Comme l'Aréopage avait à juger les sacrilèges, il ne pouvait être enfermé avec eux dans un lieu sacré. Aussi siégeait-il à ciel ouvert, sur un rocher voisin de l'entrée de l'Acropole. On distingue, sur la gravure, l'escalier de 16 marches taillé dans le roc qui conduisait à la plate-forme. Sur celle-ci un banc taillé dans la pierre forme les trois côtés d'un rectangle où

s'installait le tribunal. De chaque côté un bloc élevé était réservé l'un à l'accusateur, l'autre à l'accusé. En bas, le temple dit de Thésée (voy. p. 99), la plaine de l'Attique dont le fond est couvert par le bois d'oliviers, et qui est fermée par les chaînes de l'Ægaléos et du Parnès. Au-dessus de celle-ci, à droite, apparaît dans le lointain la crête du Cithéron.

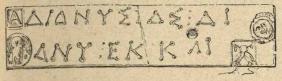


625. Licteurs (Duruy. Petite Hist. rom.)



627. Bulletins de vote athéniens (bronze) (Hist. gr., II, p. p. 203).

Ces bulletins ont deux sortes de cylindres : creux pour la condamnation, plein pour l'acquittement. Le juge, en déposant son suffrage, avait entre ses doigts le bout des cylindres, en sorte qu'on ne pouvait connaître le sens de vote.



631. Tablette d'Héliaste en bronze (D. d. A., fig. 2410).

Avec le numéro de la section (A) et le nom du juge : Διονύσιος Διονυ(σίου) έκ Κοΐ(λης): un trou servait à la suspendre au vêtement. C'était comme une carte d'identité.



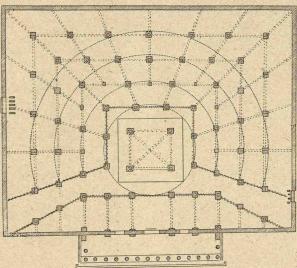
632. Le pons suffragiorum (Hist. r., II p. 398; monnaie).

Aux comices par tribus, les électeurs allaient aux urnes les uns après les autres, en passant sur un pont très étroit, après avoir remis au rogator leur tessère d'électeurs.



628. Le rocher dit « la Pnyx » à Athènes (Hist. gr., I p. 397).

La Pnyx, où se tinrent à partir de la guerre du Péloponnèse, les assemblées du peuple, était située entre l'agora ancienne (au S. de l'Acropole) et l'agora nouvelle (au N.). De là, on apercevait les Propylées; le local était était très simple, la tribune $(\beta \tilde{\eta} u x)$ taillée dans un roc dégrossi, ainsi que quelques sièges de pierre confondus parmi des bancs de bois. Avec ces données des auteurs, on avait reconnu la Pnyx dans le rocher ci-dessus figuré qui est adossé à la colline du Muséc (voy. le plan fig. 115), avec des gradins et une estrade taillée dans la pierre; il domine un terre-plein demi-elliptique soutenu par un mur de blocs irréguliers. Cette attribution est contestée par certains savants qui voient dans ce monument un autel de Zeus, et rejettent la Pnyx sur les hauteurs mêmes du Musée, en regard de la mer.



633. Le Thersilion de Mégalopolis.

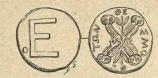


D'après Gardner et Loring (Journal of hellenic Stud. 1892-93, pl. XXI). — Le Thersilion, ainsi nommé de Thersilos, son fondateur, était le lieu de réunion de l'assemblée fédérale des Arcadiens, les Dix-Mille. Il était couvert par un toit supporté par de nombreuses colonnes et disposé intérieurement comme un théâtre. Les gradins étaient sans doute en bois; l'estrade au milieu, et derrière elle, des tribunes pour le public. Il communiquait par un porti-que avec la scène du théâtre, à laquelle il était attenant.



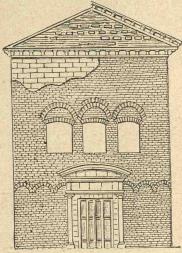
629. La Boulè personnifiée (Hist. gr., I, p. 396).

En-tête d'une stèle de marbre où était gravé un traité d'alliance. A g. le Sénat (Boulí) derrière Athéna. A dr., une figure mutilée, dans l'attitude de l'adoration, représente le peuple allié des Athéniens.



630. Tessère d'héliaste (Hist. gr., III, p. 217; bronze).

La lettre E indique la 5° section d'un tribunal présidé par les thesmothètes (θεσμοθετῶν). Ce jeton donnait droit au triobole.



634. Curie de Dioclétien (D. d. A. fig. 3257).

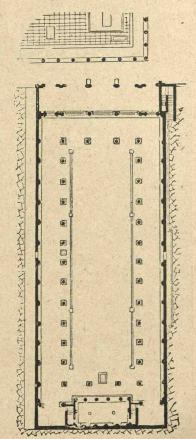
Elle occupait l'emplacement de la Curia Julia incendiée. Elle fut convertie en église (Saint-Adrien) à l'époque d'Honorius Ier.





635. Scène du cens et cérémonie du lustrum — Bas-relief du Louvre (Hist. rom., II, p. 287).

Le cens ou dénombrement des citoyens et de leurs biens avait lieu tous les cinq ans sous la direction des censeurs. On voit en haut, à g. le magistrat inscrivant sur des registres la déclaration du citoyen, puis le sacrifice du porc, du bélier et du taureau (suovetaurile) qui accompagnait le lustrum. Les costumes militaires de la déclaration du citoyen, puis le sacrifice du porc, du bélier et du taureau (suovetaurile) qui accompagnait le lustrum. Les costumes militaires de la déclaration du citoyen, puis le sacrifice du porc, du bélier et du taureau (suovetaurile) qui accompagnait le lustrum. Les costumes militaires (Voy. fig. 519 et suivantes) sont de la République. Près de l'autel se tiennent un général et un magistrat qui accomplit le sacrifice.



636. Plan de la basilique de Pompéi (D. d. A., fig. 3257).



637. L'empereur Constantin à la tribune aux harangues (Bas-relief de l'Arc de Constantin — D. d. A., fig. 3200).

On reconnaît dans cette scène les monuments du Forum : à dr. l'arc de Septime-Sévère, au milieu, les Rostres, avec leur balustrade, où se tient l'empereur entre les deux consuls; à g. l'arc de Tibère, où passait la voie Sacrée, et les arceaux de la Basilique Julia. (V. f. 164).



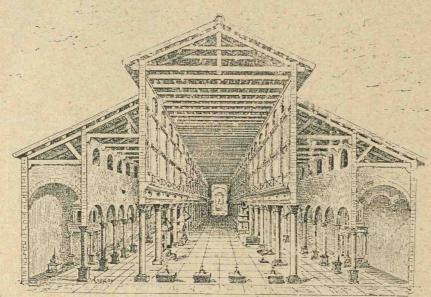


638-639. Bas-reliefs-balustrade (plutei), trouvés sur le Forum (Thédenat, Forum romain, fig. 21 et 22).

Ces bas-reliefs du temps de Trajan (Voy. fig. 165, 24) décoraient un putéal ou une tribune. La fig. 638 montre une vue du Forum, côté S. O. (Voy. fig. 165): les Rostra vetera, à dr., figurés par un éperon symbolique (8); un second plan, le temple de la Concorde (6) ou celui de Vespasien (5), une arcade du Tabularium, la façade et 2 colonnes latérales du temple de Saturne (19), les arceaux de la Basilique Julia (17), la statue de Marsyas et le figuier Ruminal [ces deux derniers, symboles du Forum et du Comitium, aux environs du lacus Curtius (m)]. Sur l'ordre de Trajan, debout devant les Rostres, un employé met le feu à un tas de registres, que les scribes continuent à grossir. Sur les registres étaient inscrits les noms des citoyens en retard avec le fisc; Trajan, leur ayant fait une remise de leur dette, fit brûler ces livres.

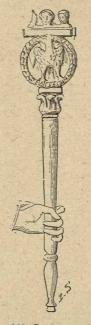
Trajan, debout devant les Rostres, un employé met le feu à un tas de registres, que les scribes continuent à grossir. Sur les registres étaient inscrits les noms des citoyens en retard avec le fisc; Trajan, leur ayant fait une remise de leur dette, fit brûler ces livres.

Sur la fig. 639, la vue est, à l'autre extrémité du forum, comprise entre les Rostra Julia du temple de César à g. (fig. 463, 9) et la statue de Marsyas, à dr. (c.-à-d. réellement en face); à g. de la tribune, l'arc d'Auguste (14), le temple de Castor (15), la trouée du Vicus Tuscus (18) et la basilique Julia (17). Trajan, debout sur les Rostres, harangue la foule; de l'autre côté, assis sur un suggestus en plein forum, il reçoit une femme (l'Italie ou la Piétas personnifiée) qui lui amène deux enfants, l'un tenu sur le bras gauche, l'autre qu'elle conduisait de la main droite (morceau disparu): cette allégorie commémorait l'institution des pueri alimentarii ou des enfants assistés (Voy. fig. 190).

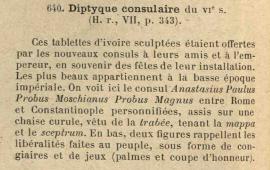


641. Intérieur de la Basilique Vaticane (Hist. rom., VII, p. 91), d'après un dessin ancien.

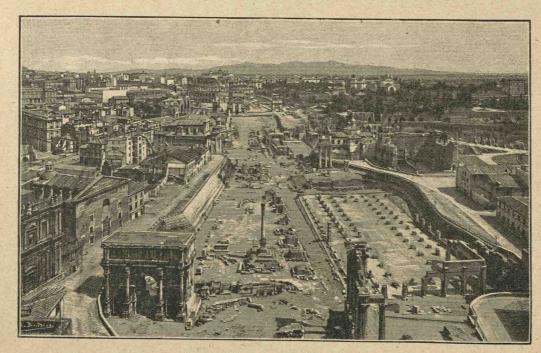
Remplacée au xvi° siècle par l'église Saint-Pierre. Les basiliques romaines ont servi de modèle aux églises chrétiennes primitives, avant l'invention des cathédrales voûtées. Elles se terminaient souvent par une abside où siégeait le tribunal. Elles étaient parfois ouvertes aux deux extrémités ou sur les côtés (Voy. la basilique Julia, fig. 164 et 165). et pouvaient servir a la fois de palais de justice, de salle des pas-perdus, de bourse, de marché, etc.



642. Sceptre consulaire (D. d. A., fig. 1910).

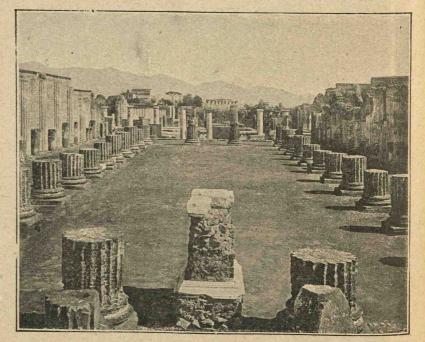


Hanastasivs Pauzpro Moschian Prob: Magnys



643. Le Forum romain (Thédenat, Le forum romain, p. 67. — Voy. fig. 164).

Vue prise du Capitole après les fouilles de 1896; à gauche, l'arc de Septime-Sévère, les ruines des Rostres; à dr. les colonnes du temple de Saturne; la colonne de Phocas, la Basilique Julia, etc.; au fond le Colysée.



644. Basilique de Pompéi. — D'après une photographie.

(Voy. le plan fig. 636). — Elle était fermée sur trois côtés. La vue est prise de la tribune carrée où siégeait le tribunal et que précédait un socle de statue (celle de l'empereur?). Au fond le vestibule d'entrée qui s'ouvrait sur un portique à l'angle du forum-

TRAVAIL



645. Scène de culture (Hist. gr., I, p. 307; vase peint).

A g. un surveillant, deux hommes dont l'un piétine et l'autre pioche la terre, au milieu une charrue, à dr. un semeur placé entre un mulet et son conducteur censés passant sur le chemin.



646. Scène rustique (Hist. gr., p. I, 373; vase peint)

Un chariot chargé de deux amphores pleines d'huile ou de vin passe auprès d'un champ que laboure un attelage de mulets. Les deux figures vêtues d'un himation sont des surveillants

Les idées des anciens sur le travail manuel différaient suivant les époques et les pays. Dans les sociétés primitives, la famille devait subsister par ses propres movens sur le sol qu'elle exploitait. Maître et serviteurs prenaient tous part aux travaux agricoles. Les personnages d'Homère et d'Hésiode ne rougissaient pas de labourer de leurs mains et de fabriquer leurs outils aratoires et leurs meubles. Les femmes tissaient les vêtements, faisaient le pain, etc. Celui qui possédait une habileté particulière la mettait au service des dieux en exécutant de beaux objets destinés au culte, ou de la communauté en fabriquant de belles armes. La religion glorifiait le travail manuel. Les dieux mêmes se montraient excellents artisans: Héphaistos et ses Cyclopes détenaient les inventions merveilleuses qui ajoutaient au bien-être et à la sécurité des mortels; Athéna Ergané présidait au travail des femmes; Hercule était un maître bâtisseur et

ingénieur dont les travaux assainissaient les pays malsains en domptant les forces naturelles. La popularité du nom de Dédale atteste le respect des hommes primitifs pour le génie inventif et bienfaisant du légendaire ouvrier.

Plus tard, la prédominance de l'aristocratie militaire dans les sociétés grecques changea ces idées. La classe dirigeante des propriétaires fonciers, en se déchargeant de la culture sur des serfs (thètes) pour s'occuper exclusivement des affaires

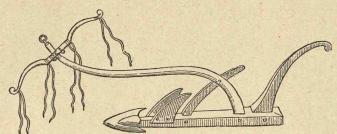
travail comme une occupation non noble. Les Eupatrides n'avaient que mépris pour les δημιουργοί. Certains États guerriers, comme Sparte, en arrivèrent à interdire aux citoyens toute occupation manuelle ou mécanique, et à disqualifier tous

les métiers. Dans les villes maritimes et commerçantes, comme Athènes, l'industrie faisait vivre une population nombreuse qui se fit place dans l'Etat. La pauvreté était seule une honte; pourvu que le citoyen s'assurât un revenu, peu importait au législateur la manière dont il l'acquérait. Les lois de Solon et de Périclès proclamaient la nécessité pour chacun d'exercer un métier lucratif. De fait, à Athènes, les citoyens ouvriers étaient nombreux et pouvaient parvenir, s'ils s'enrichissaient, aux plus hautes charges. Mais l'opinion publique se montrait moins libérale que les législateurs. La considération ne s'attachait qu'au travail intellectuel ou au métier des armes; l'agriculture seule trouvait grâce devant le préjugé qui considérait le salaire comme un signe de servitude. Les philosophes jugeaient l'ouvrier comme un citoyen incomplet, incapable de bravoure, de littérature et de politique. Aristote refuse aux artisans la qualité de citoyens.

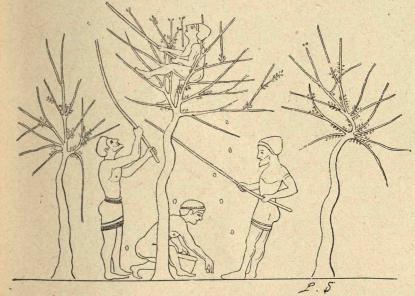
Cependant ce n'était pas déroger que de posséder des fabriques : le père de Démosthène fit fortune dans l'armurerie et Nicias dans les mines du Laurium; ils employaient des esclaves et des affranchis. L'homme libre, fût-il un artiste comme Phidias, devait travailler gratuitement s'il prétendait à la considération. En Grèce, les métiers n'étaient pas constitués en castes fermées, mais se transmettaient souvent de père en fils.

A Rome, les préventions aristocratiques contre le travail manuel avaient succédé à l'antique simplicité

politiques et religieuses, s'habitua à vivre du labeur d'autrui et à considérer le | du temps de Cincinnatus; l'industrie était surtout l'affaire des esclaves et des affranchis. Les plébéiens artisans n'arrivaient à se créer une situation sociale que sous les auspices de la religion, en se groupant en associations de fabri. Ces collèges sont devenus, sous le Bas-Empire, les précurseurs des corporations du moyen âge.



647. Charrue grecque (D. d. A., fig. 435; d'ap. un bas-relief).



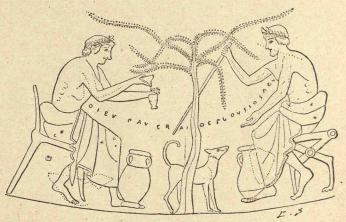
648. Cueillette des olives (Hist. gr., I, p. 179; vase peint).

C'était, avec les vendanges, la préoccupation principale des paysans de l'Attique. L'huile comptait parmiles richesses du pays ets'exportait dans de grandes amphores.



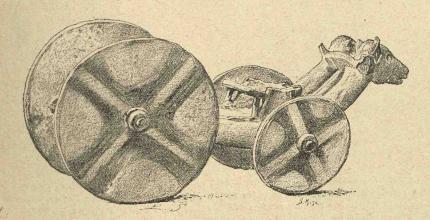
649. Femmes pilant du blé (Hist. gr., II, p 109; vases peint).

Pour en faire une espèce de semoule. Cette scène est encore toute d'actualité dans plus d'un village turc en Asie Mineure.



650. Cultivateur vendant sa récolte d'huile (Hist. gr., I, p. 387; vase peint).

Le personnage de g. s'écrie : τΩ Ζεῦ πάτερ, αἴθε πλούσιος γεν[οίμαν]! O Zeus, puissé-je devenir riche! et il verse avec un entonnoir le précieux liquide dans une fiole, que l'autre, doute acquéreur de la récolte, emportera comme échantillon.



651. Chariot grec (Hist. gr., II, p. 235).

Terre cuite du Musée Britannique. — Les deux chévaux, sous le joug, sont simplement représentés par leurs têtes. Le siège est grossièrement figuré. Cet objet était un jouet d'enfant.

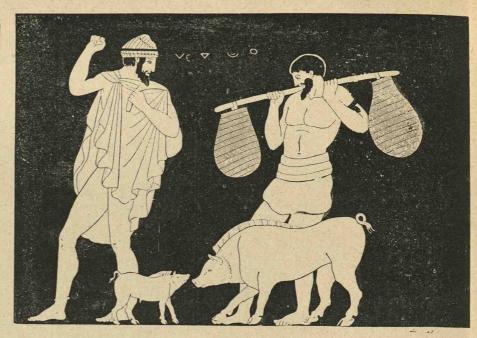


652. Scène de vendange (Hist. gr., II, p. 238; vase peint).

Les vendangeurs sont des Satyres. Les uns cueillent le raisin; les autres le rapportent dans des corbeilles, le foulent aux pieds dans une cuve et recueillent le vin dans une grande jatte.



653. Paysan allant au marché de la ville (Hist. gr., III, p. 415; bas-relief alexandrin). En chemin, il s'arrête près d'un temple à une fontaine pour abreuver sa vache et faire téter son veau; il porte une couple de canards et tient une branche d'arbre pour chasser les mouches.



654. Paysans grees allant au marché (Hist. gr., II, p. 257; vase peint). L'un porte un sac sur son épaule, l'autre deux couffins (zópivos) suspendus à un bâton; chemin faisant ils discutent. Ils sont accompagnés de deux porcs.



655. Scène de gynécée (Hist. gr., II, p. 239; vase peint).

Ce charmant dessin représente une femme assise, l'himation sur ses genoux, faisant de la tapisserie avec son métier; à dr. une visiteuse enveloppée de son manteau; à g. une servante portant une corbeille à ouvrage (calathos).



656. Fileuse grecque (D. d. A., fig. 998; vase peint). Elle dévide sa quenouille et entasse le fil dans son calathos.



657. Pesage de denrées (Hist. gr., II, p. 181; vase peint). Des commis mettent dans la balance des marchandises en ballot.



658. Décadrachme (10 drachmes) d'Athènes en argent (Hist. gr., I, p. 184).



659. Obole d'Athènes (Hist. gr., I, p. 390). Valeur: 0 fr. 15 (argent).



660. Drachme d'Athènes (Hist. gr., I, p. 385). Valeur : 0 fr. 92 (argent).



Poids athénien en plomb (Hist. gr., II, p. 210.) Poids: 117 gr. 895. Inscr.: ήμιτέταρτον.



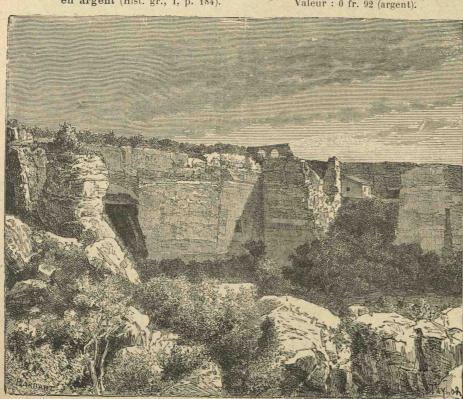
662. Monnaie de Sparte (Hist. gr., I, p. 309). Avec l'effigie de Lycurgue (bronze).



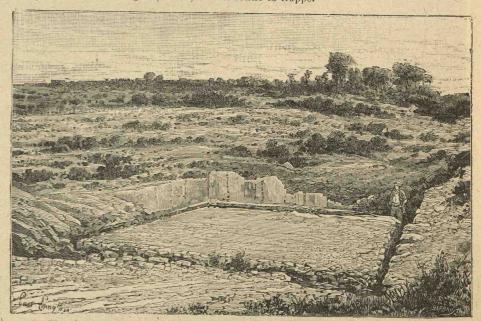
663. Décadrachme de Syracuse

(D. d. A., fig. 2304).

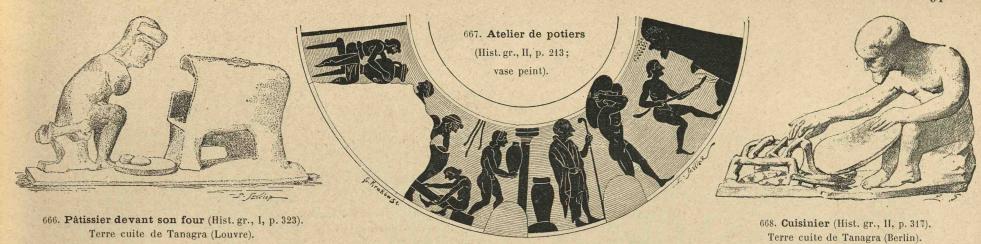
Argent. — A g. tête de la nymphe Aréthuse entourée de dauphins; à dr. un quadrige, une Victoire et un lion, symbole de l'Afrique : les Carthaginois project de l'Afrique : avaient-été battus à Himéra par Gélon, vers 480. Ce type monétaire avait reçu le nom de démarétion, de Démarète, femme de Gélon, qui en avait ordonné la frappe.



664. Latomies de Syracuse (Hist. rom., II, p. 167). Carrières où furent occupés les 7000 prisonniers athéniens après leur défaite en Sicile (413).



665. Une laverie antique de minerai, aux mines du Laurium (Hist. gr., II, p. 30). On a retrouvé, au Laurium, les puits et les galeries antiques, avec des instruments de mineurs. Les recherches modernes attestent la science et l'habileté profonde des ingénieurs (métalleutes) anciens. Le minerai de plomb argentifère extrait et monté dans des couffins était trié, concassé, tamisé, puis lavé et envoyé à la fonte. Le lavage se faisait dans une série de canaux et de bassins d'eau courante où les parties lourdes et riches du minerai se séparaient des matières légères et stériles. Les procédés employés pour la fusion sont mal connus. Les mines rapportaient 100 talents par an du temps de Thémistocle. L'État confiait l'exploitation à des particuliers munis de concessions et percevait le 24° du produit.

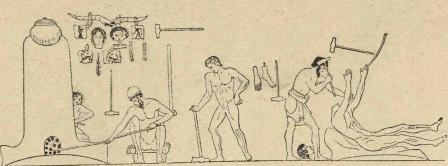




669. Potier devant son four (Hist. gr., II, p. 243; pierre gravée).

Le four à g. est fermé : l'ouvrier, assis devant, termine un vase.

A g. un ouvrier remet à un autre le vase terminé qui doit être séché au soleil; plus loin, deux potiers sont occupés au tour, l'un des ouvriers assis faisant tourner la roue, tandis que l'autre façonne le vase à l'intérieur. Les autres ouvriers portent les vases au four, qui est allumé à droite. Au milieu le contre-maître tient un bâton.



670. Atelier de fondeur (Hist. gr., II, p. 193; vase peint).

A g. le four surmonté d'une chaudière où fond le métal; le chauffeur active le foyer, tandis qu'un ouvrier, derrière le four, manie le soufflet. A dr. un ciseleur martèle une statue de bronze dont tous les fragments ne sont pas encore ajustés.

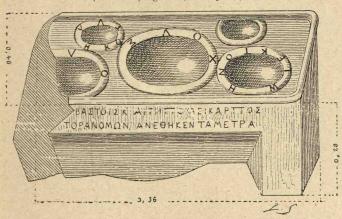


671. Potier devant son tour (Hist. gr., I, p. 907; plaque de terre-cuite peinte).

De la main dr. il fait tourner la roue, et de la g. tient l'ébauchoir.



672. Brunissage d'une statue en bronze (D. d. A., fig. 939; vase peint).



674. Table de mesures (σήχωμά) en marbre (Hist. gr., I, p. 390).

Étalon officiel de mesures de capacité (n° s. ap. J.-C.). Au centre, le χοῦς (15 lit. 26), à dr. Γήμίεκτον (3 lit. 98), Γημίνα (0 lit. 93), à g. la κοτύλη (0 lit. 93) et une mesure brisée. Trouvé à Gythion (Laconie).



675. Peintre décorant une stèle (Hist. gr., II, p. 234; vase peint).

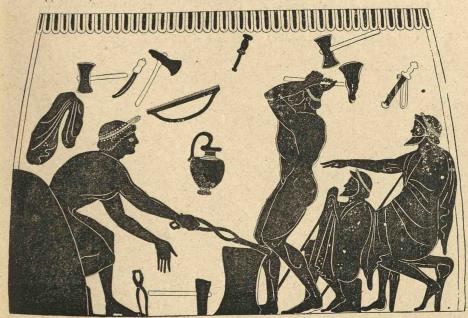


673. Fabrique d'armes (D. d. A., fig. 955). Bas-relief du Louvre représentant les forges de Vulcain.



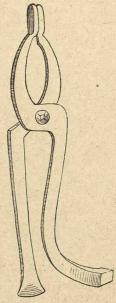
676. Forge (D. d. A., fig. 928; vase peint).

Le fourneau porte une chaudière où cuit le métal, en bas le soufflet en forme d'outre. Un ouvrier tire sur une enclume le morceau rougi que son compagnon va battre avec son marteau. Au mur, des outils.



677. Atelier de forgeron (Hist. gr., I, 422; vase peint).

Deux ouvriers battent sur l'enclume un morceau de fer. A dr. sont assis le patron et un curieux venu dans la forge, suivant l'usage des pauvres en hiver, pour se chauffer.



En fer.



679. Ouvriers dans la carrière (Hist. gr., II, p. 496; plaque de terre cuite).

A dr. un ouvrier détache l'argile qu'un autre ramasse dans un 678. Pince de forgeron couffin; un troisième passe le couffin rempli à un quatrième, et ainsi (D. d. A., fig. 948). de suite. Au milieu de la tranchée pend un vase plein d'eau où les ouvriers pouvaient boire en le faisant basculer.



680. Esclave romain enchaîné (Hist. rom., II, p. 497; pierre gravée agrandie).



(D. d. A., fig. 2085;

miniature).

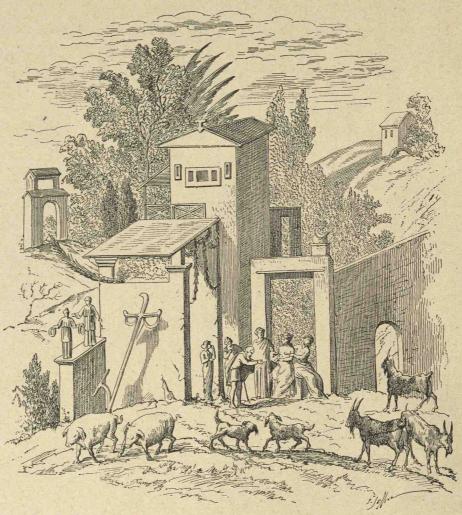
682. Laboureur étrusque (Hist. rom., I, p. LXII; groupe en bronze d'Arezzo). La figure de droite représente le laboureur de dos.



683. Cueillette des olives en Italie (D. d. A., fig. 2094; bas-relief). Par des paysans vêtus du cucullus.



peinture d'Herculanum).



686. Une ferme — Peinture antique (Naples). — (Hist. rom., II, p. 687.)



(Peinture de Pompéi.)

Le vin nouveau, transporté dans une grosse outre en peau de bœuf montée sur un chariot, est transvasé dans des amphores pour être mis en cave.



688. Esclave à la meule (Guiraud, Lect. rom., p. 137). (Marbre du Vatican.)



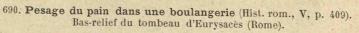
685. Congiaire (Hist. rom., II, p. 307; br. de Trajan).

Largesse faite au peuple et consistant, à l'origine, en distribution de conges d'huile.



689. Fabrication du pain (Hist. rom., V, p. 414).

Bas-reliefs du tombeau du boulanger Eurysacès. — A dr. le moulin est actionné par un cheval, un ouvrier recueille la farine; à g. d'autres sont occupés au pétrin ou plutôt à une table plate où ils roulent des pâtes.



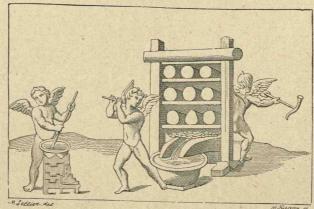
Les pains ronds, entassés dans des paniers, sont mis dans la balance. A g. un surveillant, les tablettes en main, note les poids et le nombre des paniers sortants.

Le moulin se compose de deux meules : celle d'en bas, massive et conique, s'emboîte dans la pierre supérieure, creuse comme un entonnoir, et lui sert de pivot. Legrain, versé par le haut, venait se broyer au contact des deux pierres, quand la meule d'en haut tournait. L'esclave tient le cornet à verser le grain. Souvent les esclaves eux-mêmes devaient tourner la meule.



691. Filtrage du vin (D. d. A., fig. 4728; bas relief).

A g. un homme debout dans la cuve foule le raisin.



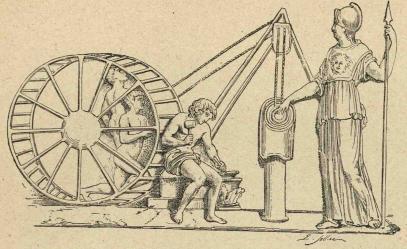
692. Pressoir (D. d. A., fig. 2020; peint. d'Herculanum).

Entre deux montants, trois rangs de gros-rondins, séparés par Le jus coule dans un second bassin, d'où un esclave le des coins horizontaux et prismatiques, pesent sur un tas de raisin; verse dans un panier pour le filtrer. Un autre esclave verse le jus s'écoule dans une cuve. Deux génies font, à coups de mardans un pithos le marc qui doit y être conservé ou repas- leau, rentrer les coins et les rondins pour forcer la pression. Un ser au pressoir. Dans le fond, manivelle du pressoir (?). troisième fait chausser du vin sur un réchaud ou prépare du raisiné.



693. Cave (D. d. A., fig. 1281; bas-relief d'Augsbourg).

Les anciens conservèrent d'abord le vin dans de grandes jarres en terre (pithos, dolium); plus tard ils apprirent à fabriquer des futailles à douves en bois cerclées, comme celles que représente ce bas-relief; elles étaient surtout en usage dans les pays du Nord. — Cette cave voûtée était celle d'un négociant en vins d'Augsbourg.



694. Esclaves travaillant à une construction (Hist. rom., V. p. 309).

Bas-relief de Capoue commémoratif des travaux du théâtre. — Minerve Ergané préside aux travaux du chantier. Un ouvrier sculpte un chapiteau; des esclaves dans la roue font monter un fût de colonne (?) entouré de câbles et suspendu à un palan.



696. Peintres en bâtiment (Hist. rom., V, p. 639; stèle funéraire gallo-romaine).



(D. d. A., fig. 1258; bas rel.).



695. Percement d'un émissaire au lac Fucin (Hist. rom., IV, p. 415; bas-relief). Voy. fig. 187. — A dr. sont représentés les travaux d'extraction des déblais provenant d'un puits de forage. Deux hommes font tourner un tambour où sont enroulés deux câbles en sens inverse, qui, par l'intermédiaire d'une poulie, actionnent une benne montante et une benne descendante. En haut, au-dessus du mur, une scène analogue. Des navires croisent sur le lac.

698. Maçon (Hist. rom., V, p. 637; stèle funér.)



699. Forgeron fabriquant un foudre (Hist. rom., II, p. 303). Il est vêtu de l'exomis, tunique de travail dégageant le bras droit (Virgile du Vatican).

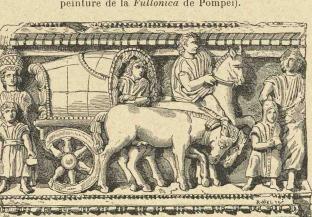
703. Ciseleur (Hist. rom., IV,



700. Maçon gâchant du mortier (D. d. A., fig. 563; col. Trajane).

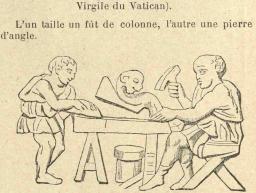


701. Atelier de foulons (Giraud, Lect. rom., p. 359; peinture de la Fullonica de Pompéi).





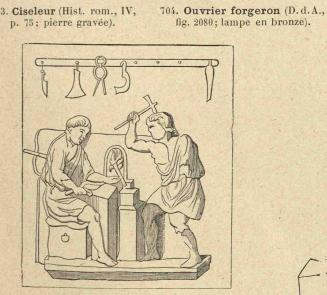
705. Voyage en carpentum (Giraud, Lect. rom., p. 354; bas-rel. étrusco-romain).



702. Tailleurs de pierres (Hist. rom., II, p. 303;

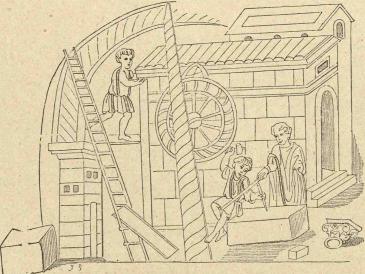
706. Ébénistes (D. d. A., fig. 561; b. rel. romain).

Ils façonnent un pied de meuble en forme de griffon.



707. Fabrique de couteaux (D. d. A., fig. 2112; cippe funér.).

Au fond le four allumé et le manche du soufflet. Le personnage assis fait marteler sur une enclume une lame de couteau. (voy. fig. 694); en avant le montant d'une chèvre (?), appuyé contre un arceau.



708. Architecte et maçons (D. d. A., fig. 406; Virgile du Vatican). Les ouvriers sont vêtus de l'angusticlave. Contre le mur la roue d'un treuil

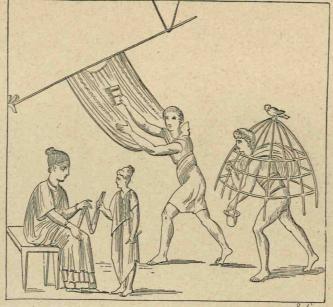


709. Tonnelier (Hist. rom., V, p. 638; stèle funér.).



710. Fileuse romaine (Hist. r., I, p. 135; b.-rel. rom.).

En haut la quenouille (colus, ήλακάτη) avec un paquet de laine brute, en bas le fuseau (ἄτρακτος, fusus) qui tord le fil.



711. Atelier de foulons (Guinaud. Lect. rom., p. 353; peinture de la Fullonica de Pompéi).



712. Caracalla en marchand de pommes (Hist. rom., VI, p. 255; statuette grotesque; Avignon).



713. Chirurgien bridant une plaie (Hist. rom., V, p. 424; peinture de Pompéi).



714. Charcutier (D. d. A., fig. 1452; b.-relief).

En haut, une hure, un jambon, une tranche de lard et des morceaux de tétines de porc.



715. Calculateur (Hist. rom.,

II, 304; pierre grav.). Travaillant avec la table à

calcul (abacus) et les calculi.



716. Changeur (argentarius) (Hist. rom., I, p. 521; b.-relief Vatican).



717. Charcutier apprêtant un porc (D. d. A., fig. 1935; groupe en marbre; Naples.)

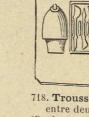


720. Boutique de coutelier (D. d. A., fig. 2113

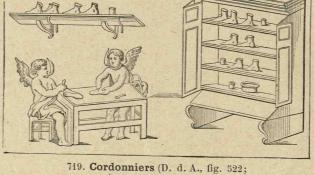
cippe funéraire; voy. fig. 707 l'autre face du même cippe). A g. un acheteur en toge, à dr. le marchand en tunique lâche. Au-dessus de la table, pen-

dent trois trousses à instruments de chirurgie,

et, plus haut, couteaux et rasoirs divers.



718. Trousse de chirurgie entre deux ventouses (D. d. A., fig. 1389; pierre



peinture d'Herculanum).



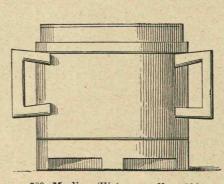
721. Foulon (Hist. rom., V, p. 636; stèle funéraire; Saint-Germain).

En haut, l'ouvrier taille une étoffe avec de grands ciseaux; en bas, il foule des vêtements dans la cuve à teinture.



722. Congius en bronze doré (D. d. A., 1898).

Étalon du temps de Vespasien. Il mesure 31.283. Le poids (P[ondo] X = 10 livres) s'appliquait sans doute au contenu.



723. Modius (Hist. rom., II, p. 504; sur une lampe en terre cuite).

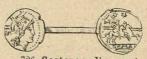
Mesure de capacité sèche : 8 litres 67.



724. Denier d'argent (10 as = 2 fr. 50).



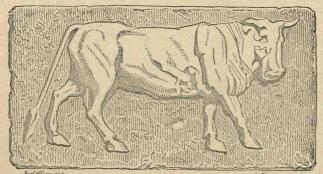
725. Aureus d'Auguste. Poids: 7 gr. 80 = 26 fr. 57.



726. Sesterce d'argent (Hist. rom., I, p. 519).

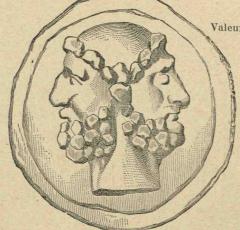
Cadran solaire (Pergame).

Valeur 24/2 as trientaux = 0 fr. 256. 727. Gnomon (Hist. rom., II, p. 275)



728. Monnaie primitive romaine (D. d. A., fig. 546).

Lingot de bronze pesant 5 livres romaines (quincussis) de 327 gr. Il est réduit au quart de la grandeur réelle. La figure de bœuf a fait désigner cette monnaie sous le nom de pecunia, appliqué ensuite à toute monnaie (de pecus). Le poids moyen était de 1600 gr.



729. As libralis (D. d. A., fig. 549).

Monnaie primitive du poids conventionnel d'une livre (libra) de bronze ou 12 onces. Valeur: 0 fr. 25.



730. As sextantal (D. d. A., fig. 567).

Monnaie divisionnaire de l'as, appelée sextans et valant un sixième de l'as libralis ou deux onces. Au dos, têtes de Janus.

CHAPITRE XIII

LA RELIGION

0,28

731. Fosse à immolation (H. de l'A., VI, fig. 82).

Près d'une tombe mycénienne.

§ A. — LE CULTE EN GRÈCE

La religion, a dit Fustel de Coulanges, a été « le souffle inspirateur et organisateur » de la famille et de la cité antiques. Les du culte sont plus immuables que les idées religieuses. La victime choisie suivant certaines prescriptions méticuleuses, pure et



732. Offrandes à une idole rustique de Bacchus

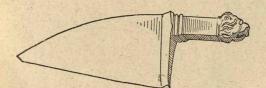
(D. d. A., fig. 449; d'après un vase peint).

hommes primitifs ont adoré d'abord les éléments et les phénomènes naturels, le ciel, la terre, la foudre, puis ils les ont incarnés dans certaines formes matérielles, aérolithes, pierres de foudre ou bétyles, arbres, animaux, jusqu'au moment où le génie hellénique fit des anciens fétiches un peuple de personnes vivantes, représentées par des statues. Chaque groupe ethnique se rattacha dès lors à un ancêtre divin, dont le culte commun était, entre les hommes, un symbole de parenté.

L'acte essentiel du culte était le sacrifice, offrande à la divinité des biens de la terre qu'on devait à sa libéralité et dont on ne pouvait obtenir la jouissance continue qu'en prélevant la part du dieu. Le sacrifice représentait la mise en commun avec les dieux des produits qui entretiennent la vie; il consistait en cadeaux de fruits, de gâteaux, d'animaux. Le sang d'un animal choisi passait pour l'offrande la plus précieuse : dans les âges barbares, on immolait parfois des victimes humaines. A l'origine, le sacrifice avait lieu au moment du repas : l'autel et le foyer ne faisaient qu'un. Plus tard, ils se séparèrent. Pendant longtemps, les rites homériques se sont maintenus, parce que les pratiques traditionnelles

sans tache, était immolée et son sang recueilli dans une fosse. Puis, sur l'autel où le prêtre allumait un feu, des morceaux de choix, enveloppés de graisse et saupoudrés de fleur de farine, étaient consumés, pendant qu'on adressait à la divinité une invocation, en lui demandant sa protection ou en sollicitant une grâce spéciale. Le reste des viandes, coupé en parts égales et distribué entre les assistants, constituait leur repas. Celui-ci suivait le sacrifice et faisait partie de la cérémonie; la part des dieux dans les boissons était prélevée sous forme de libations. Tel était le sacrifice public, mais toutes les circonstances de la vie s'accompagnaient de rites semblables accomplis sur les autels domestiques, sur les tombes; les offrandes étaient aussi variées que le comportait la personne du dieu qu'on voulait honorer, la qualité de l'offrant et le motif de l'acte religieux.

Souvent l'autel se dressait devant l'idole, tantôt simple poteau grossièrement taillé en buste humain, tantôt ¿óavov informe, revêtu d'une riche parure. Avec le progrès de la plastique, les images divines purent être comptées parmi les chefs-d'œuvre de la sculpture, mais les idoles les plus vénérées n'étaient pas toujours les plus belles.

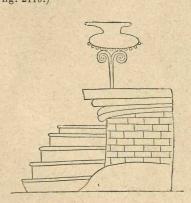


733. Couteau de sacrificateur (Μάχαιρα, culter).
 — En bronze. Musée de Rennes.
 (D. d. A., fig. 2118.)



734. Autel d'un héros (D. d. A., fig. 426; trouvé à Lesbos).

'Ο δᾶμος 'Αριστάνδρω τῷ κλειστείρω ἤρωι. Sur l'autel, un petit plateau avec des boules de pain et deux serpents, gardiens symboliques du foyer.



735. Autel à degrés (D. d. A., fig. 411; vase peint).

En pierres et surmonté d'un bassin à libations ou d'un brûle-parfums.



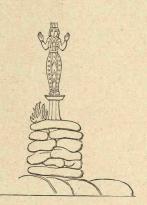
736. Autel allumé devant une idole d'Héra (D. d. A., fig. 410; vase peint).

Le servant du sacrifice présente à l'offrant le coffret à encens et porte le plateau contenant les prémices.



737. Sacrificateur portant un veau (Hist. gr., I, p. 462).

Statue archaïque (fin vi°s.) trouvée dans les fouilles de l'Acropole d'Athènes, et connue sous le nom de Moschophore (porteur de veau).



738. Autel de pierres devant une idole (D. d. A., fig. 407; v. peint).



739. Autel domestique (D. d. A., fig. 446; en terre cuite. Réduit au quart).

Servait de brûle-parfums; orné d'images des génies familiers et protecteurs du foyer.



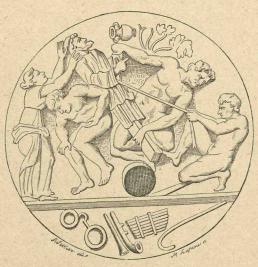
d'Artémis à Délos (Hist. gr., I, p. 201).

Une des plus anciennes statues grecques en marbre (fin du vii° s.).



741. Sacrifice sur un autel et table d'offrandes (D. d. A., fig. 417; v. peint).

Derrière l'autel la statue du dieu, Dionysos tenant un tyrse. Sur l'autel allumé, une prêtresse s'apprête à égorger un chevreau, victime agréable à Dionysos. Une table est adossée à l'autel; une femme y dépose les offrandes qui ne doivent pas être consumées et qui seront emportées par les prêtres.



742. Satyres et Ménade dressant une idole rustique de Dionysos (D. d. A., fig. 708; lampe).

L'idole est un simple poteau habillé. En bas la flûte de Pan, deux flûtes, des crotales et un bâton de berger.



743. La Nékyomancie ou évocation des morts (D. d. A., fig. 2480; vase peint).

Représentation de la scène décrite dans l'Odyssée (ch. XI). Ulysse avait immolé sur une fosse un bélier et une brebis; les ombres avides de sang accouraient en foule; mais le héros les éloignait avec son épée. Enfin paraît Tirésias qu'il voulait consulter etdont on voit émerger la tête. Près d'Ulysse se tiennent Périmédès et Eurylochos.



A g. le sacrificateur (peut-être un Argonaute, ἀρχεναντής) reçoit la libation versée par une Victoire. Sur l'autel on voit une corne de la victime ; des jeunes gens couronnés apportent sur des broches les morceaux à brûler; derrière eux, le joueur de flûte.



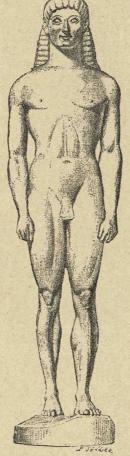
On voit à g. une partie de la figure du dieu assis et Hygie debout près de lui. Près de l'autel, la victime amenée par un enfant, puis la famille qui offre le sacrifice, le chef en tête, faisant de la main dr. le geste de l'adoration. Une femme porte dans une ciste des gâteaux et d'autres offrandes.



746. Oreste suppliant (D. d. A., fig. 421; v. peint).



747. Sacrifice d'un porc (D. d. A., fig. 2115; v. peint).



750. Apollon de Ténéa (Hist. gr., I., p. 621).

Idole archaïque trouvée à Ténéa (Corinthie); ac-tuellement au musée de Munich. - Marbre.



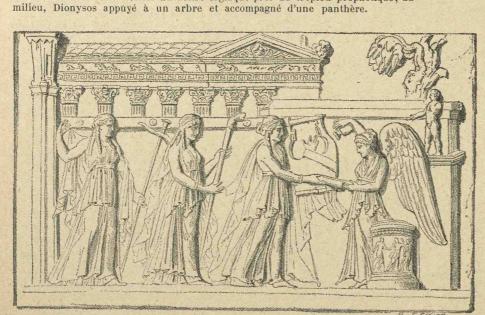
748. Sacrifice près d'un autel couvert (Hist. gr., I. p. 189; v. peint).

Le sacrificateur suspend une couronne au petit toit de l'autel.



751. Archigalle, ou chef des prêtres de Cybèle (Hist. rom., I., p. 528; bas-relief votif. Rome).

Sur sa poitrine, le médaillon d'Atys, dans sa main une cor-beille de fruits, et le martinet de discipline garni d'osselets dont les prêtres de Cybèle se flagellaient. Sur le mur un tambourin, des flûtes, une ciste; dans la main dr. un rameau d'olivier.



749. Scène d'enthousiasme prophétique (D. d. A., fig. 2482; bas-relief).

Des Ménades sont saisies du délire orgiaque près du trépied prophétique; au

752. Ex-voto à Apollon delphien (Hist. gr., I, p. 728; bas-relief votif. Louvre).



753. Scène d'initiation aux mystères bachiques (Hist. gr., I, p. 785).

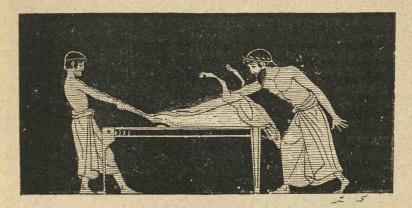
Consacré par un citharède vainqueur aux jeux pythiques. Au fond le temple de Delphes; en avant la Victoire, près d'un autel, versant une libation à Apollon Citharède suivi de Latone et d'Artémis.

L'initié, la tête voilée, suit la prêtresse que précède un Silène portant le calathos rempli de fruits. Une bacchante les accompagne au son du tympanon. — Bas-relief en terre cuite. (Louvre.)



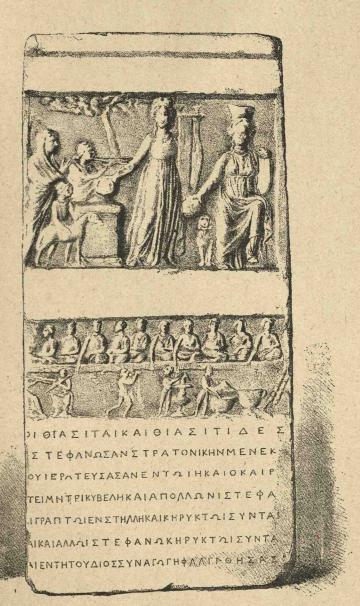
754. Le galet d'Antibes (Hist. rom., III, p. 91).

Spécimen des hétyles, ou pierres sacrées adorées comme des divinités en Orient. L'inscription porte : « Je suis Terpon (l'Amour), serviteur de l'auguste Aphrodite. Que Cypris favorise ceux qui m'ont établi. » La divinité était censée résider dans la pierre ellemême (v° s. av. J.-C.?). Gros galet jaune trouvé à Antibes; musée du Louvre.



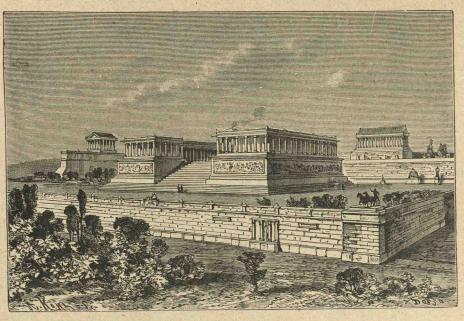
756. Scène d'extispicium, divination par les entrailles (Hist. gr. II p. 594; vase peint).

La consultation des entrailles se faisait sur les taureaux et les béliers. On admettait que les présages se manifestaient par la disposition des entrailles (exta), en particulier du foie, l'organe fatidique par excellence; on l'examinait au point de vue de la couleur, du plus ou moins de fermeté, de la contexture. Ici, un aide tire les membres de la victime, pendant que le divin semble apercevoir des présages menaçants.



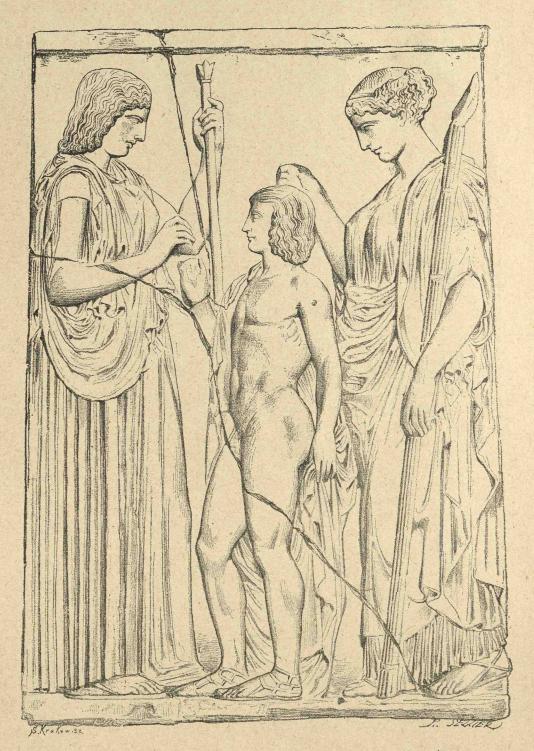
757. Sacrifice suivi de banquet, offert par un thiase (Hist. gr., II, p. 655; bas-relief votif en marbre, de Lesbos).

Les thiases étaient des associations religieuses dont les membres se réunissaient pour offrir des sacrifices suivis de banquet. En haut, la prêtresse du thiase, dans l'attitude de l'adoration, fait amener la victime à l'autel, près duquel se tiennent Apollon Citharède et Cybèle. En bas les membres du thiase couchés sur des coussins prennent le banquet; des esclaves puisent le vin dans des cratères, et des musiciens jouent. L'inscription est un décret des membres du thiase en l'honneur de la prêtresse Stratonice, dont les libéralités ont permis ces agapes.



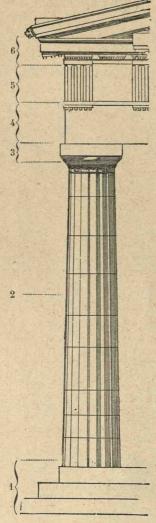
755. Autel de Zeus à Pergame. — Restauration. — (Hist. rom., VII, p. 241).

Le grand autel de Pergame fut construit par le roi Eumène II (n° s. av. J.-C.). Il dominait une spacieuse terrasse à laquelle on accédait par un escalier monumental (plus large qu'il n'est ici figuré), bordé de deux portiques (qui ont en réalité 4 colonnes, et non 6). Le soubassement de ces ailes et les côtés de l'escalier étaient ornés d'une vaste composition sculpturale en haut relief représentant des scènes de la Gigantomachie. L'autel lui-même, comme celui d'Olympie, avait été élevé avec les cendres des sacrifices. Sur la gauche, au fond, se dresse le temple d'Athéna.



758. Déméter Triptolème et Korè. — Bas-relief votif en marbre, trouvé à Éleusis. — Hist. gr., I, p, 419).

Ce grand bas-relief représente à g. Koré (Proserpine) tenant le sceptre et confiant à Triptolème la glane de blé que le jeune homme transmettra aux hommes pour séconder la terre. Derrière lui Déméter, une torche à la main, symbole de sa royauté souterraine, couronne l'adolescent. Cette légende de l'invention de l'agriculture, populaire en Attique et dont Éleusis passait pour avoir été le théâtre, était expliquée aux initiés dans les cérémonies des mystères d'Éleusis. La noblesse du style et la profondeur du sentiment religieux ont rendu justement réligieux entre grayare d'un seuletaur approprié du ve se av. L.C. — Musée, pational d'Atthènes célèbre cette œuvre d'un sculpteur anonyme du v° s. av. J.-C. — Musée national d'Athènes.



759. Ordre dorique. Parthénon (Hist. gr., 1, p. 614).

 Stylobate. — 2. Fùt. —
 Chapiteau. — 4. Architrave.
 Frise (Triglyphes et métopes). - Cimaise et fronton.

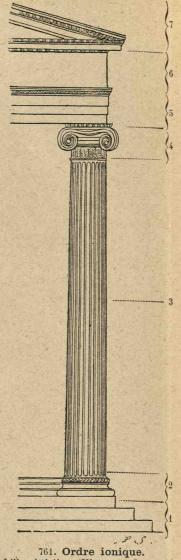


760. Fronton occidental du temple d'Athéna à Égine (Hist. gr., I, p. 492; restauration).

Athéna, au centre, préside à des combats de guerriers grecs (à g.) et troyens (à dr.) autour du corps de Patrocle. Sculptures archaïques datant de 480 à 470 avant J.-C. — Au musée de Munich.

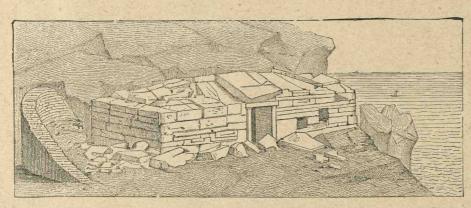
§ B. — LE SANCTUAIRE ET LE TEMPLE GRECS

Le lieu consacré à la religion s'appelait ἐερόν ου τέμενος. Il appartenait à la divinité qui y possédait son autel, souvent entouré d'un bouquet d'arbres (ἄλσος), et parfois quelque grossière image. Une enceinte (περίβολος) en blocs irréguliers plantés en terre délimitait le terrain sacré, où nul mortel ne pouvait habiter ni mourir, où les proscrits et les criminels trouvaient asile. Dans les sanctuaires primitifs, il n'y avait pas de temple. Les montagnes furent les premiers autels naturels où les Pélasges adoraient le Soleil et la Lune; les voûtes des arbres et les cavernes furent les premiers abris des plus antiques ξόχνα. Dans Homère, il n'est pas encore question d'un édifice spécialement affecté à la divinité : Pallas, à Athènes, habite la maison d'Érechthée. On ne sait à quelle époque les Grecs commencèrent à enfermer les images sacrées, soit dans de petits tabernacles à la mode phénicienne, soit dans de véritables palais construits sur le plan des demeures royales. C'est dans les μέγχρα de Mycènes et de Tirynthe (voy. fig. 45) qu'il faut chercher le prototype du temple grec avec sa division en trois parties, le πρόναος ou vestibule, le ναός ou cella, chambre du dieu, et l'όπισθόδομος, ou vestibule postérieur. En principe, le temple grec n'est qu'une partie du téménos; il n'est pas à proprement parler un édifice destiné aux cérémonies du culte, mais le reliquaire de l'effigie divine, l'écrin où l'on renferme avec l'idole les plus belles offrandes qui constituent le trésor du dieu. Aussi le temple est-il en général de dimensions restreintes (en moyenne 30 m. de long sur 13 de large), reste-t-il fermé la plupart du temps, accessible seulement aux ministres du dieu. Le culte se célèbre sur l'autel, hors du temple, dans le téménos où le public est admis à certains jours et sous certaines conditions. Le soin pieux que les Grecs ont apporté à la construction et à l'embellissement du temple a fait de cet édifice le centre de leur activité artistique, le type architectural où s'incarne leur génie ordonné et logique. Les grands sanctuaires où, sous le patronage spirituel d'un dieu suzerain (Athéna à l'Acropole d'Athènes, Apollon à Delphes et à Délos, Zeus à Olympie, Esculape à Épidaure) plusieurs autres dieux trouvaient l'hospitalité dans un téménos commun, avec leurs édifices somptueux remplis d'offrandes précieuses, avec leur peuple de statues, ont été jusqu'aux derniers temps de la Grèce les musées de la civilisation hellénique.



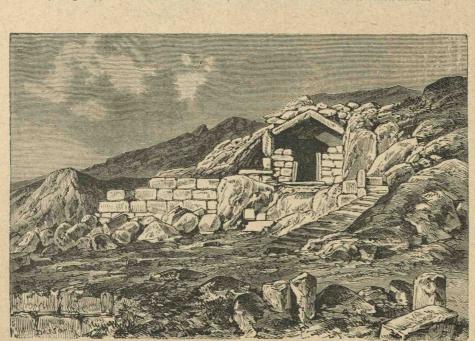
L'Érechthéion (Hist. gr., I, p. 614).

1. Stylobate. — 2. Base. — 3. Fût. 4. Chapiteau. — 5. Architrave. -6. Frise lisse. — 7. Cimaise et rampants.



762. Temple primitif sur le mont Ocha, en Eubée (D. d. A., fig. 2919).

A g. le mur du péribole. La cella, longue de 42 m. 70 sur 7 m. 70, est couverte de grandes dalles. (V. fig. 761). — On a contesté, à tort, le caractère sacré de cette construction.



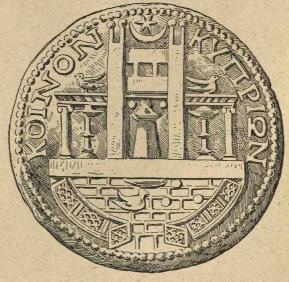
765. L'Adyton primitif d'Apollon sur le Cynthe, à Délos (Hist. gr., II, p. 105).

Voy. la fig. 11. - Les adyta étaient des temples-cavernes où l'on rendait des oracles. Leur nom indique qu'ils étaient inaccessibles. En bas, dans le coin g., les restes du péribole soutenant la terrasse du téménos, et un escalier conduisant sur une seconde plate-forme soutenue elle-même par un gros mur en pierres de taille, à l'entrée de la brèche couverte d'énormes dalles arrangées en fronton.



Tabernacle portatif.

Ναΐσκος en terre cuite avec l'image de Cybèle. Athènes(D.d.A., fig. 134).

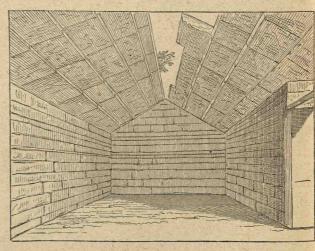


764. Temple d'Aphrodite à Paphos (H. de l'A., III, p. 119).

En bas, la balustrade du péribole; au centre, sur le soubassement en pierres de taille, dans une façade flanquée de deux piliers, la pierre conique représentant la déesse, et, sur les porlatéraux à colonnes ioniques ses colombes favorites (V. fig. 84). - Monnaie de Chypre agrandie.



766. Tabernacle portatif vu de côté (D. d. A., fig. 431 bis).



767. Intérieur du temple du mont Ocha (D. d. A., fig. 3213).

Le plafond de la cella présente un curieux essai de voûtes en fronton. Les longues dalles sont juxtaposées en assises à encorbellement et maintenues par leur poids, comme aux galeries de Tirynthe (fig. 42).



768. Temple dit de la Concorde, à Agrigente (Hist. gr., II, p. 393).

Temple périptère (à colonnade extérieure). On voit à l'intérieur les *antes*, ou pilastres carrés qui prolongent les murs de la cella ; et, entre les antes, deux colonnes intérieures qui sont à l'entrée de la cella. Le vestibule compris entre ces colonnes et la porte de la cella constitue le *pronaos*, auquel répond, de l'autre côté, l'opisthodome aménagé de la même manière. Les colonnes doriques s'appuient directement sur les degrés du stylobate. Elles sont à arêtes vives et légèrement renflées

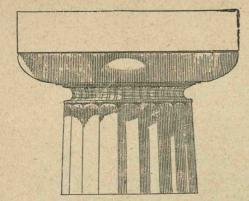
vers le milieu du fût. Les chapiteaux ont un bourrelet (échine) bombé, surmonté d'une large plaque. (tailloir); ces particularités déterminent le style du monument, qui appartient à l'époque de transition entre le dorique épais et trapu du temple de Corinthe (fig. 14) et le dorique pur du ves., c'est-à-dire à la fin du vies. Les métopes et le tympan du fronton ne portaient pas de sculptures; peut-être étaient-ils ornés de peintures. (Cf. les temples de Sélinonte et de Pæstum, fig. 772 et 776.)



769. Le temple dit Théséion, à Athènes (Hist. gr., I, p. 425).

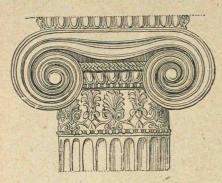
L'attribution traditionnelle de ce temple à Thésée a été très justement contestée, mais les savants ne s'accordent pas sur le nom de la divinité à laquelle il était consacré (Héraclès, Arès, Héphaistos?) En tout cas ce n'est pas la petite chapelle construite pour recevoir les restes de Thésée, que Cimon rapporta de Skyros en 469. Le temple ci-dessus est contemporain du Parthénon et dut être élevé entre 450 et 440. — C'est un des spécimens les plus complets d'un temple dorique au v° s. Il mesure 31^m85 de longueur sur 13^m85 de largeur. La hauteur au faîte est de 10^m38. Les métopes des façades et les 4 premières métopes en retour sur les côtés étaient ornées de sculptures représentant les exploits d'Héraclès et

ceux de Thésée. Une frise sculptée courait sur les murs de la cella parallèle aux façades et représentait des combats. On n'a pas retrouvé les frontons. La porte percée dans le mur de la cella est moderne. La façade représentée par la gravure est la façade postérieure, tournée à l'ouest; les temples étaient, en général, orientés de l'ouest à l'est, de façon que la divinité, placée à l'intérieur en face de la porte, regardât l'orient. Le style, caractérisé par des lignes plus sèches et par des formes plus maigres, est moins harmonieux que celui du Parthénon. Mais l'effet d'ensemble, obtenu avec les dimensions aussi restreintes, est remarquablement imposant. Le temple a l'air bien plus vaste qu'il n'est.



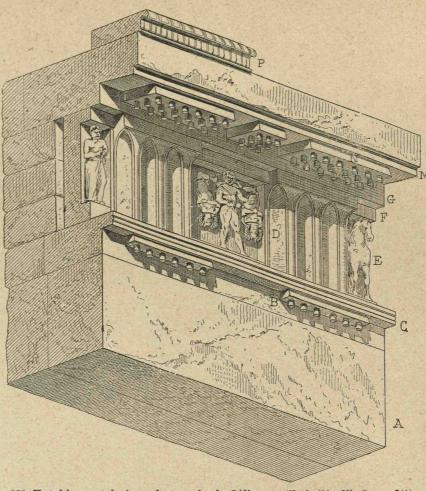
770. Chapiteau dorique (Pæstum) (D. d. A., fig. 1753).

Style archaïque à gorgerin creusé et à échine rensiée.



771. Chapiteau ionique de l'Érechthéion (D. d. A., fig, 1757).

En haut des cannelures, une décoration de perles et de palmettes, puis un rang d'oves et d'entrelacs, les volutes et un rang d'oves et de rais de cœur.



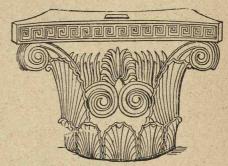
772. Entablement dorique du temple de Sélinonte (H. de l'A., VI, fig. p. 721).

A. Architrave. — B. Listel et gouttes. — C. Taenie. — D. Triglyphe. — E. Métope. —
F. Chape. — G. Bandeau. — M. O. Bandeau. — N. Mutules. — P. Moulure.

D'après M. Chipiez, ces détails de l'entablement dorique en marbre dérivent de la charpente en bois de l'entablement mycénien.

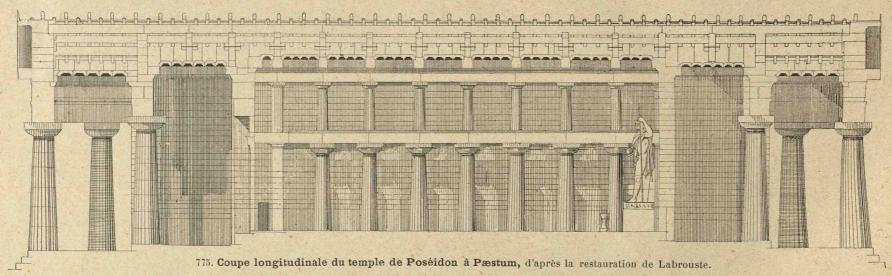


773. Chapiteau corinthien du Didymæum à Milet (D. d. A., fig. 1764).



774. Chapiteau corinthien du temple de Bassæ (D. d. A., fig. 1763).

L'ordre corinthien, caractérisé par une décoration de feuilles d'acanthe, ne fut, en Grèce, qu'une exception. Au contraire les Romains l'employèrent très souvent.



A g. le péristyle de la façade antérieure et le pronaos. Au centre la cella à double colonnade superposée. A dr. l'opisthodome et le péristyle de la façade postérieure. La cella est complètement couverte, sous le toit, par un plafond de dalles en marbre. Comme celle de la plupart des temples grecs, elle ne recevait le jour que par la porte. Quant à l'ouverture

appelée hypæthre, qu'on a supposée, d'après une fausse interprétation de Vitruve, pratiquée dans le toit des temples grecs, elle n'a jamais été de mise que pour certains édifices de dimensions exceptionnelles, dont la cella était comme une cour découverte. (V. fig. 788).



Fig. 776. Temple de Poséidon, à Pæstum (H. de l'A. VII, p. 383).

Vue intérieure de la cella, état actuel d'après une photographie, avec les restes de la colonnade supérieure, du côté de l'entrée (à g. de la fig. 775). Les murs même de la cella-n'ont laissé que des traces, et la grosse colonnade qui court sur la droite est celle du péristyle extérieur.



Fig. 777. Pronaos du temple de Poséidon à Pæstum (H. d. l'A. VII, p. 359.) Restauration du plafond de l'entrée.



Fig. 778. Pronaos du Théséion à Athènes (H. d. l'A. VII, p. 396).Restauration du plafond de l'entrée.

Fig. 779. Ruines de l'Héraion, d'Argos (A travers le monde, 1895, p. 28). On aperçoit les restes de la terrasse (stéréobate) sur laquelle reposait le temple.



- (Joanne, Grèce, II, p. 358.) - Restauration. du temple de Zeus. 780. Fronton oriental Ce fronton représentait les préparatifs de la lutte en chars de Pélops et d'OEnomaos, le roi des Étoliens de Pise. Au centre Zeus, entre OEnomaos et sa femme (à dr.), et Pélops et Hippodamie, sa fiancée (à g.), fille d'OEnomaos. De chaque côté les attelages tenus par des serviteurs, et, dans les coins, les figures couchées de l'Alphée et du Cladéos.

781. Zeus olympien de Phidias (Hist. gr., II, p. 619). Monnaie d'Élis.

OLYMPIE

0

assunts in 184 and and

Kladeos

[1911308

GYMNASE GRAND

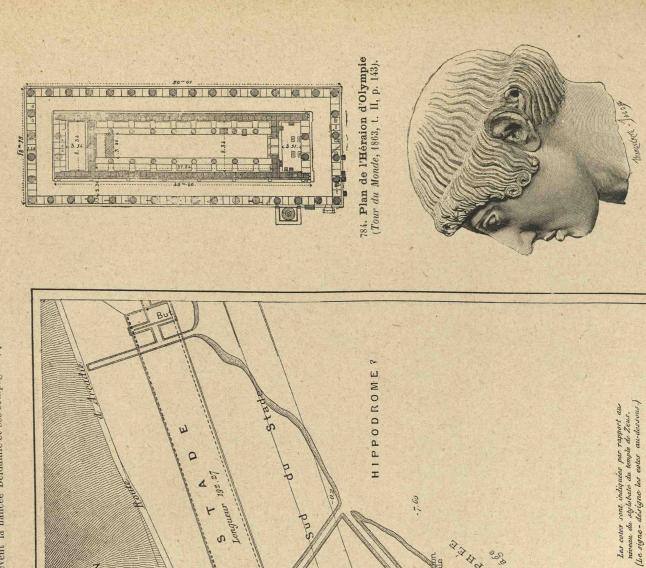
np

KLADEOS



782. Fronton occidental du temple de Zeus. — Restauration. — (Joanne, Grèce, II, p. 359.)

Cette composition représentait la lutte des Lapithes et des Centaures aux noces de Peirithoos. Au centre, la figure d'Apollon entre deux groupes représentant Thésée et Peirithoos frappant avec des haches les Centaures qui enlèvent la fiancée Déidamie et ses compagnes; puis des scènes de rapt, et dans les coins des nymphes étendues.



pas

Arsinoé 🔳

ÉLOPIO!

503 Q V

0

nø

Supitna

Autel

AGORA

Mikythos

-7.60

Autel

A HAT P. T

0

192.27 4

5

Lapres W. Doerpfela

785. Tête de l'Apollon d'Olympie (ibid. p. 135; voy. la figure au centre du

fronton, fig. 782).

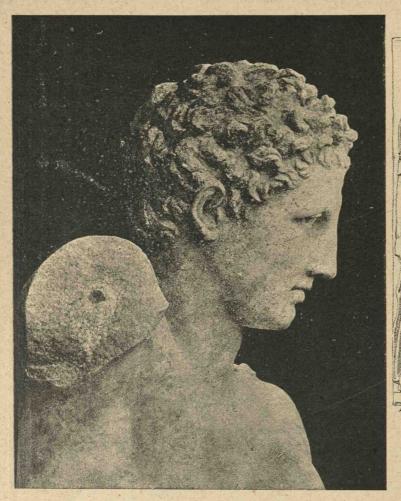
des bosquets sacrés, un monde de statues, et les douze chapelles ou trésors contenant les offrandes des villes de Sicile et de la Grande-Grèce, de Mégare, de Sicyone, de Gyrène, de Byzance, etc., le Philippéion, trésor des rois de Macédoine, remplissaient les différentes parties de l'Altis. De grands portiques bordaient à l'E. le péribole. En déhors, le Bouleutérion du Sénat olympique, administrateur de l'Altis et des jeux, le Léonidaion, grand hôtel et résidence des gouverneurs d'Acharis. l'atheirer où Philias avait exécute la statue de Seus, le Thécorlèon, presbytère des thécocles, grands prêtres de l'Altis, la Palestre, le Gymnase, le Stade. l'Hippodrome, etc. complétaient cet ensemble d'une richesse merveilleuse. Tous les quatre ans, la fête olympique attirait dans ce coin de l'Élis des foules accourues de toutes les parties du monde antique. Les juges (Hellanodices) et autres fonctionnaires étaient recrutés dans la noblesse sacerdotale de la ville d'Élis.

783. Plan de l'Altis d'Olympie (Joanne, Grèce, II, p. 341).

Echelle:

9 1

olympie n'était pas une ville, mais un sanctuaire placé sous la suzeraineté temporelle de Pise jusqu'en 572 av. J.-C., puis sous celle d'Élis. Le premier culte en cet endroit fut celui de Kronos et de Gè, adorés par les Pelasges sur le mont Kronios. Le culte de Zeus, importé par les Crétois, devint ensuite prépondérant et groupa autour de lui les différentes divinités apportées par les envahisseurs successifs de l'Élide, Thessaliens, Étoliens, Épéens, Achéens d'Argos, Doriens. On attribuait à Hercule la fondation de Penceinte sacrée (Allis, forme éléenne d'Élore, hois sacré). C'était un carré dont le côté mesurait 600 fois le pied du héros, soit un stade olympique de 192 m. 27. Le centre du téménos était le grand autel de Zeus, élevé avec les cendres des victimes. Le temple du dieu contenait la statue chryséléphantine de Phidias. L'Héraion (temple d'Héra), le Privanée, le Métréon (temple de la Mère des Dieux, Rhéa Cybèle), le Pélopéion, sanctuaire de Pélops, héros achéen, une multitude d'autels,



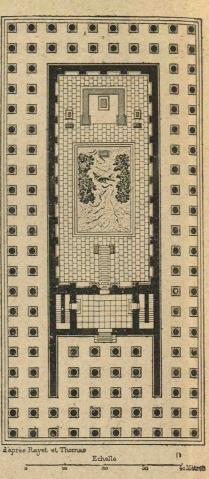
786. Tête de l'Hermès de Praxitèle (Hist. gr., III, p. 73).

Statue de marbre trouvée dans la cella de l'Héraion d'Olympie. Le dieu était représenté debout, tenant sur un bras le jeune Dionysos, et de l'autre main une grappe de raisin. Un insaisissable sourire illumine cette calme figure, idéal de l'éphèbe grec : Hermès était adoré dans les gymnases comme le modèle de la jeunesse vigoureuse et de la grâce virile. Cette statue est le chef-d'œuvre de la sculpture attique au w's. (entre 343 et 330). Elle fut exécutée sans doute aux frais des Éléens et des Arcadiens pour symboliser l'union des deux peuples (343): Hermès est le dieu arcadien (fig. 9), Dionysos le dieu de l'Élide riche en vignobles.



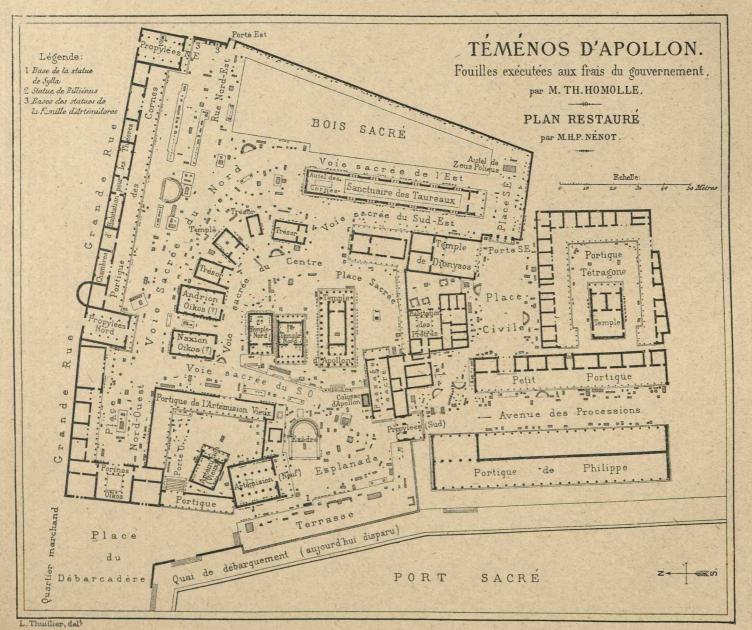
787. Métope du temple de Zeus, à Olympie (Hist. gr., I, p. 85).

Les façades du temple de Zeus portaient des métopes sculptées représentant les travaux d'Hercule. Celle-ci figure Hercule chez Atlas. Le héros a pris le monde sur son dos; il le porte appuyé sur un coussin, tandis qu'une des Hespérides fait le geste de soutenir aussi le lourd fardeau. Atlas revient du jardin des Hespérides et rapporte les pommes d'or convoitées par Hercule; mais celui-ci, avec sa charge sur le dos, est fort embarrassé pour s'en saisir : il finit par tuer Atlas.



788. Temple d'Apollon Didyméen (Hist. gr., III, p. 81).

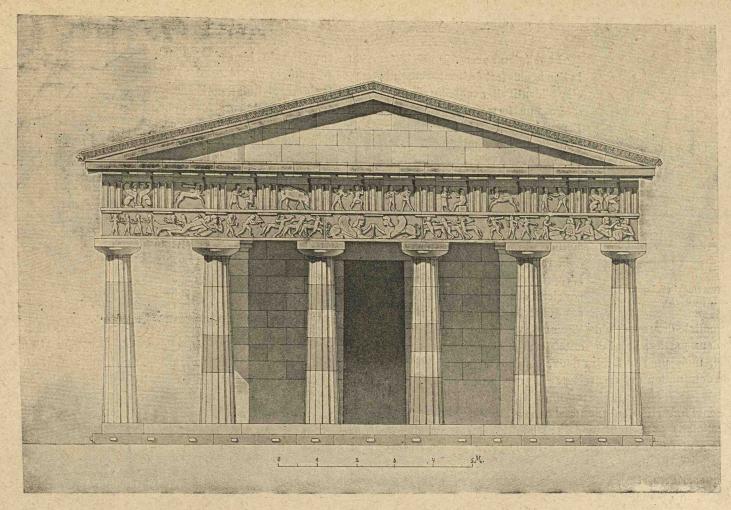
Plan restauré d'après O. Rayet et A. Thomas. C'est un type authentique de temple hypètre, c.-à-d. dont la cella était une cour à ciel ouvert; elle enfermait un adyton où se tenait l'oracle, sur la fente (χάρια) d'un rocher, d'où s'échappaient peut-être à l'origine des vapeurs, comme à Delphes. Après le pronaos, s'ouvre l'οῖχος, vestibule d'attente pour les consultants. Au fond du naos, la statue du dieu. Il n'y avait pas d'opisthodome.



789. Téménos d'Apollon, à Délos (Joanne, Grèce, II, p. 453).

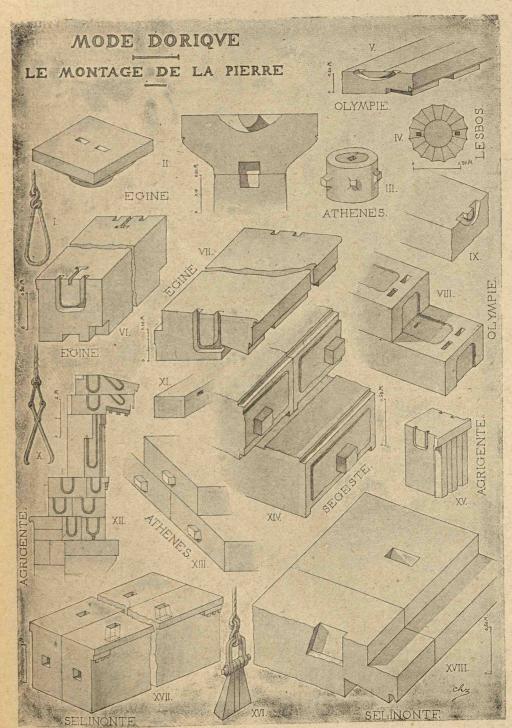
Légende de la figure 789.

(Voy. la vue actuelle fig. 21). Comme Zeus à Olympie, Apollon Délien donnait dans son sanctuaire l'hospitalité à d'autres dieux. Délos, lieu de naissance d'Apollon et d'Artémis, et placée au milieu des Cyclades, était, depuis une haute antiquité le centre religieux des loniens « à la longue tunique ». L'hymne homérique à Apollon Délien célèbre déjà leurs fêtes brillantes. Athènes eut l'ile sous sa tutelle pendant le ve et le ive s., avec l'administration du sanctuaire et la présidence des fêtes, les Délia. Elle envoyait tous les 4 ans sur la trière sacrée, la Paralos, une théorie de jeunes gens et de jeunes filles qui portaient aux divinités déliennes les présents de la ville, chantaient les hymnes saints et exécutaient dans le sanctuaire des Taureaux, près de l'autel des Cornes (élevé avec les cornes des victimes) la danse dite Géranos (dont les évolutions ressemblaient à un vol de grues). Autour du temple d'Apollon étaient en cercle les chapelles ou trésors des iles. Devant le temple un Apollon colossal en marbre avait été dressé par les Naxiens. Les inscriptions trouvées dans les fouilles permettent de connaître par le menu le détail de la comptabilité des hiéropes, administrateurs du sanctuaire, et l'inventaire des richesses qui y étaient déposées. Délos n'était pas seulement une cité sainte, enrichie par la piété, mais aussi un entrenôt con la prospérité atteignit son comble après la chute de Corinthe en 146. Ses ports, ses quais, ses magasins, ses gymnases, les villas des riches banquiers et négociants romains et orientaux établis dans l'île en ont fait un lieu de recherches fructueuses dont l'importance égale celle de Pompéi. L'île fut complètement saccagée par les corsaires de Mithridate en 87 av. J.-C.



790. Temple d'Assos (Troade). — Élévation, d'après Clarke (Hist. de l'A., VII, p. 477.)

Ce temple dorique, du vre s. av. J.-C., présente cette particularité que l'architecture, sous la frise à triglyphes, est elle même ornée d'une suite de bas-reliefs représentant Hercule chassant les sculptures sont au Louvre. Les mésopes représentent des animaux, des Centaures, des combats.



791. — Procédés de montage des pierres d'un temple (H de l'A. VII. pl. XLII).

Fig. 791.

Les pierres étaient entaillées à l'avance de façon à être montées soit par la boucle d'un câble passée dans une rainure (I, V, VII, IX, XII, XV), soit par une pince ;(X) engagée dans des trous creusés dans le marbre (II, III, IV, VIII), soit par des tenons saillants autour desquels on enroulait une corde et qu'on ravalait après la pose (III, XIII, XIV), soit enfin par des coins de fer (XVI) engagés dans des creux faits pour les recevoir (XVIII). Les pierres posées étaient reliées par des crampons de fer scellés au plomb dans des creux en forme de T (VI). Les tambours des colonnes étaient reliés par des pièces de bois plantées dans des trous creusés au centre.



792. **Temple d'Isis et sacrifice** (D. d. A. fig. 4102; peinture d'Herculanum). Le prêtre tourné vers les assistants leur fait adorer le symbole de l'eau.



793. Autel de 12 Dieux (marbre. Louvre) (Hist. rom., I, p. 570).

La religion ne cessa jamais d'être | fin supre le lien le plus fort de la cité romaine; Les co elle s'identifiait avec elle au point d'être une forme du patriotisme du culta de la cité romaine;

elle s'identifiait avec elle au point d'être une forme du patriotisme. Leurs intérêts étaient confondus. Pour le citoyen comme pour l'État, la crainte des dieux était le commencement de la sagesse et le principe de toute politique. Le service des dieux et celui de la République ne faisaient qu'un : les mêmes personnes, disait Cicéron, présidaient à la religion et au gouvernement. L'esprit pratique des Romains, peu soucieux des choses abstraites, les

conduisit à une conception toute administrative et formaliste des rapports de l'homme avec la divinité. C'était un contrat qui liait les deux parties. Point de fantaisie ni d'interprétation livrée à l'arbitraire individuel, mais un rituel minutieux, obligatoire, véritable instrument de terreur et de domination qui assurait par la peur la docilité populaire. La religion romaine n'a pas connu le péché moral, déchéance de la personnalité humaine, mais seulement l'infraction toute matérielle aux prescriptions liturgiques.

Les obligations religieuses du Romain étaient multiples, comme chef de famille, comme homme et comme citoyen. Chez lui le pater familias est le

prêtre de l'autel domestique. Il doit, par des offrandes, des sacrifices et des prières quotidiennes, entretenir sur le foyer la protection du Lare, incarnation de l'âme des ancêtres défunts, génie de la famille en tant que personne collective, — et celle des Pénates, gardiens de la demeure matérielle, préposés à la conservation du penus, ou provisions de la maison, et présidant à sa prospérité.

Les dicux de la cité réclament la participation du citoyen au culte national célébré par les magistrats avec l'assistance en quelque sorte technique des prêtres. A Rome, pas plus qu'en Grèce, il n'y avait proprement de clergé formant une classe spéciale dont le royaume ne fût pas de ce monde. Les prêtrises ressemblaient à des magistratures et faisaient partie des fonctions publiques. Les hommages décernés aux dieux et la dévotion avaient pour

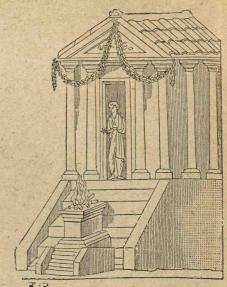


795. Autel domestique (D. d. A., fig. 408).

A Pompéi. — L'autel est placé contre une muraille couverte d'une peinture qui représente le Lare, tenant sur l'autel la patère à libations, auprès de deux cyprès, symboles de perpétuité, entre deux serpents, gardiens du foyer. Cet animal incarnait pour les anciens l'esprit sédentaire et l'amour du sol.

§ C. - LA RELIGION ROMAINE

fin suprême le bien de la cité. Les collèges de prêtres devaient assister les magistrats dans l'exercice du culte afférent à leurs fonctions, dans la célébration des sacrifices, la récitation des prières que les devoirs de sa charge imposaient au consul, au préteur, au général, etc. Le magistrat était le prêtre en activité; les pontifes, les augures, les flamines étaient les théologiens consultants, chargés de veiller à la stricte exécution du rituel, de parer aux omissions comme casuistes, experts dans l'interprétation des livres saints et des présages. Ils n'avaient pas l'ini-

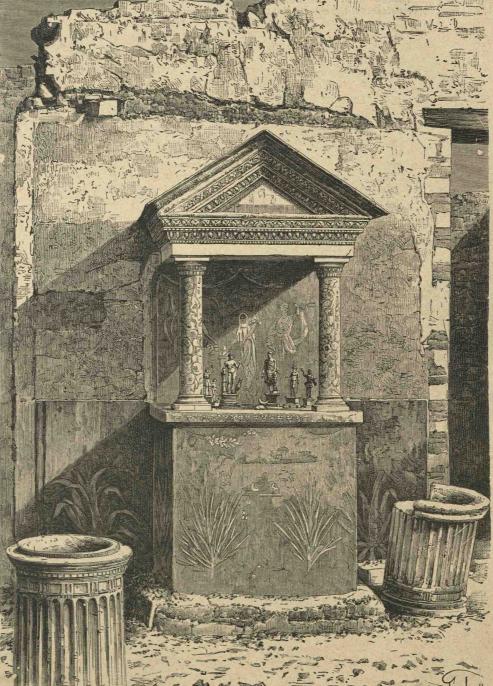


794. Autel allumé devant un temple (D. d. A., fig. 409; Virgile du Vatican).

tiative. Les principaux collèges sacerdotaux s'appelaient les duumviri, decenviri, quindecenviri sacrisfaciundis, chargés de la consultation des livres sibyllins; — les 3 flamines de Jupiter, Mars et Quirinus, ainsi nommés parce qu'ils allumaient la flamme des autels de ces trois divinités; — les 12 saliens, préposés à la garde des ancilia, boucliers sacrés qu'on croyait tombés du ciel; — les 12 frères arvales, ministres de la déesse agricole Dea Dia; — les 6 vestales, prêtresses de Vesta, préposées à l'entretien du Foyer Commun sous l'autorité de la grande Vestale (Maxima Virgo): elles faisaient vœu de célibat; — les

féciaux, dépositaires des rites qui accompagnaient la dénonciation des traités et la déclaration de guerre: les epulones, qui avaient pour mission d'annoncer les repas offerts aux dieux et accompagnés de jeux publics, et d'en surveiller les apprêts; - les augures, dépositaires du rituel relatif à l'observation et à l'interprétation des signes de la volonté divine appelés auspices; - les 4 pontifes, dont le Pontifex maximus, à qui incombe la surveillance générale des choses religieuses. Les empereurs en prenant le titre de Pontife maxime se faisaient chefs de la religion.

Outre les dieux du foyer et de la cité, le Romain, comme homme, vénérait une foule de divinités secondaires qui présidaient aux moindres actes de la vie et à qui il devait adresser, au moment voulu, les prières contenues dans le recueil des *Indigitamenta*. Longtemps les dieux de Rome ne furent représentés que par des fétiches, pierres, troncs d'arbres, etc. (Quirinus était adoré sous la forme d'une lance.) C'est l'influence grecque qui donna à la religion une forme plus artistique.



796. Autel domestique découvert à Pompéi en 1882 (Hist. rom., VII, p. 511).

C'est une véritable chapelle, ornée d'un fronton. L'autel supporte des statuettes représentant des Lares, des Pénates, des Génies protecteurs. Les Pénates sont particulièrement les esprits chargés d'apporter au foyer l'abondance et la joie. Aussi les figure-t-on, dansant, avec un rhyton (vase à boire) et une corne d'abondance. Le Génie de l'empereur devint aussi une divinité du foyer.



797. Autel d'Ostie (Hist. rom., VI, p. 134).

Marbre trouvé en 1880 sur l'emplacement du théâtre restauré par Septime Sévère. En bas, le Tibre couché, la Louve allaitant Romulus et Rémus et le débarquement de Castor et de Pollux sur les rivages d'Italie, à Ostie.



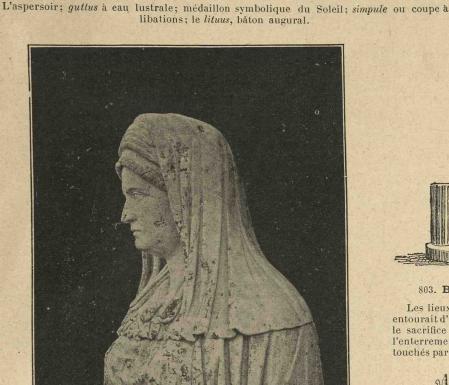
798. Camille (H. R., I, p. 104; br. d'Herculanum).

Les camilli, jeunes garçons choisis pour leur beauté, faisaient office de servants dans romains, les flamiles sacrifices. Celui-ci tient nes étaientassujettis d'une main l'aspersoir et de aux règles les plus l'autre le vase d'eau lustrale. rigoureuses.

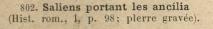


799. Flamine (D. d. A., fig. 3095; b.-rel. de Florence).

Il est coiffé de l'apex, qu'il ne quittait que dans l'intérieur de ses appartements. De tous les prêtres



800. Insignes du pontificat (Hist. rom., III, p. 18; bas-relief. Saint-Germain).





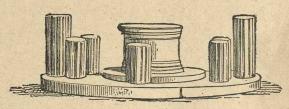
804. Grande Vestale coiffée du suffibulum (Tédenat, Forum romain, p. 309).

Statue trouvée dans l'Atrium Vestæ (fig. 165). Les vestales portaient la stola et la palla, et, pendant les cérémonies un voile appelé suffibulum. Leur coiffure était l'infula, large diadème composé de bourrelets et posé sur les bandeaux de la chevelure.



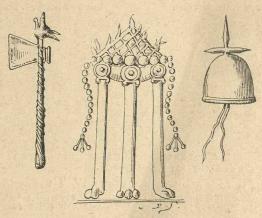
801. Chapelle auprès d'un arbre sacré (D. d. A., fig. 451; peinture de Pompéi).

L'arbre est entouré d'un putéal; auprès, une idole informe.



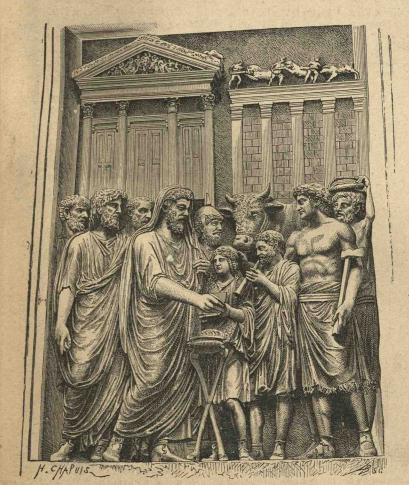
803. Bidental de Pompéi (D. d. A., fig. 857)

Les lieux frappés de la foudre devenaient sacrés. On les entourait d'un *puteal* et on les transformait en *bidental* par le sacrifice d'une *bidens* (brebis) et par la cérémonie de l'enterrement des foudres : on ensevelissait tous les objets touchés par la foudre ou qu'on en croyait être des débris.



805. Instruments de sacrifice (Hist. rom., I, p. 97;

Hache à tête de loup, trépied portant des offrandes, apex.



806. Marc-Aurèle sacrifiant devant le temple du Capitole (Hist. rom., V, p. 229; bas-relief de l'arc de M. Aurèle).

L'empereur, en Pontifex maximus, prend l'encens dans l'acerra que tient un camille, au-dessus d'un brûle-parfums; à dr. un joueur de flûte et le popa.



807. Sacrifice romain [Bas-relief du Louvre] (Hist. rom., II, p. 283).

Le popa frappe la victime de la hache, le cultrarius est à g. avec son couteau au fourreau. Tous deux sont vêtus du limus, tablier à franges, et d'une large ceinture. Deux camilles se tiennent devant l'autel, l'un avec l'acerra, coffret à encens, l'autre avec la forche pour allumer le feu sacré. Le magistrat sacrificateur est escorté de son proximus lictor. Un 3° camille est laborate est les deux violimes. Lu fond proprésentation conventionnelle d'un temple roud. debout entre les deux victimes. Au fond, représentation conventionnelle d'un temple rond.



808. Suovetaurilia [Bas-relief du Louvre] (Hist. rom., I, p. 393).

Sacrifice d'un porc (sus), d'une brebis (ovis) et d'un taureau (taurus). Sur l'autel chargé d'offrandes, le magistrat sacrificateur répand l'encens de l'acerra que tient un camille; un autre camille porte le guttus. Derrière, les licteurs, les victimaires et les assistants.



809. Épulon préparant un repas sacré devant un autel (D. d. A., fig. 2708; denier de 54 avant J.-C. Légende : L. CALDVS VII V(I)R EPVL (ONVM).



810. Sacrifice des vestales autour de l'autel (Hist. rom., I, p. 103; monnaie d'or).



811. Examen des entrailles en campagne (D. d. A., fig. 2474; b.-rel. du Louvre).

Les généraux emmenaient avec eux des haruspices toscans, pour tirer des présages des entrailles des victimes. On voit à dr. le général suivi d'un licteur, le victimaire (popa) avec sa hache, le cultrarius et derrière lui l'haruspice.

TAVROBOLIO MATRISOMI

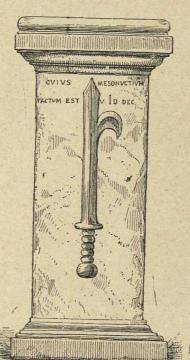
ET STATUS COLONIAE LUGUD AEMILIUS CARPUS TITIL VIR AVE



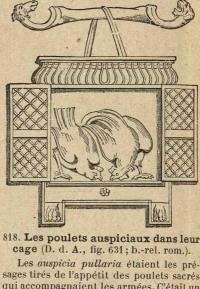
812. Personnage portant des bulles et des amulettes (D. d. A., fig. 302; statue en terre cuite. Louvre).



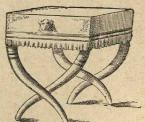
813. Marc-Aurèle en frère arvale (D. d. A., fig. 540; buste en marbre. Mus. brit.)



- P JELIED



Les auspicia pullaria étaient les présages tirés de l'appétit des poulets sacrés qui accompagnaient les armées. C'était un signe favorable quand les poulets se pré-cipitaient sur la nourriture et en laissaient échapper de leur bec. Leur garde était confiée à un soldat appelé pullarius.



819. Chaise curule

(Guiraud, Lect. rom., p. 178). Siège à pieds d'ivoire et sans dossier réservé à certains magistrats (consuls, édiles, curules, etc.) et au flamine de Jupiter.



(D. d. A., fig. 21; pierre gravée).

De la secte gnostique des basilidiens, ils donnaient à Dieu le nom d'Abraxas. On lit près du génie le nom cabalistique IA Ω .

815. Sacrifice devant un temple (Hist. rom., I, p. 95).



816-817. Autel taurobolique de Lyon (Hist. rom., V. p. 171). Trouvé en 1704 sur la colline de Fourvières. Face et partie latérale. L'inscription rappelle qu'un sacrifice expiatoire (taurobolium, voy. fig. 820) avait été célébré en 160 pour le salut de l'empereur Antonin le Pieux, alors malade, de ses enfants et pour la prospérité de la colonie de Lyon.



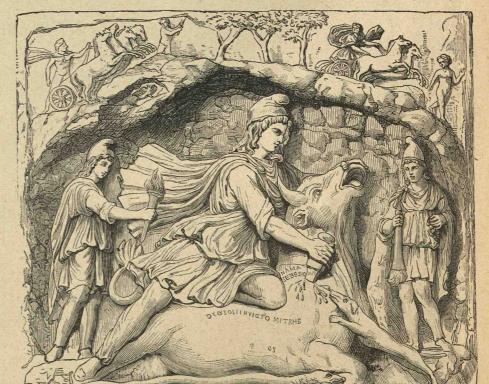
820. Taurobolium, sacrifice expiratoire à Cybèle (Hist. from., V, p. 743).

Restauration d'après les Pères de l'Église (Tertullien, Prudence, etc.). Les rites orientaux se propagèrent à Rome à l'époque impériale et renouvelèrent la religion dans un sens mystique et théâtral. Le taurobolium, sacrifice expiatoire à Cybèle, la Mère des Dieux, accompagnaît l'initiation aux mystères de la déesse. La néophyte descendait dans une fosse couverte d'une claire-voie et s'inondait du sang de la victime égorgée. Cette pluie de sang passait pour purifier toutes les fautes.



821. Bétyle (D. d. A., fig. 743).

Les anciens se servaient comme amulettes de pierpolies de l'àge néolithique, qu'ils croyaient être des fragments d'aérolithes ou des résidus de la foudre; d'où leur nom de pierres de foudre (céraunites).



822. Mithra immolant un taureau [Bas-relief du Louvre] (Hist. rom., IV, p. 41).

Le culte de Mithra, venu de l'Iran, florissait dans le monde gréco-romain au 111° s. ap. J. C. Mithra était adoré comme médiateur entre l'homme et le Dieu unique symbolisé par le soleil; il était aussi le rédempteur des âmes. Par le sacrifice du taureau, il donnait à l'homme la régénération. Les bas-reliefs dits mithriaques représentent cette scène d'immolation. Mithra égorge la victime, symbole de la fécondité de la terre, dont un chien, symbole de la canicule, lèche le sang, dans une grotte, emblème du monde, entre deux figures tenant des torches, l'une levée, l'autre baissée (printemps et automne); en haut, les chars du Soleil et de la Lune.



823. Esclave réfugié sur un autel devant un temple (D. d. A., fig. 589; bas-relief en terre-cuite. Louvre).

Scène de comédie. — L'esclave trop maltraité pouvait trouver asile dans certains sanctuaires, et invoquer contre son maître l'arbitrage des prêtres. A Athènes, il pouvait demander sa mise en vente.



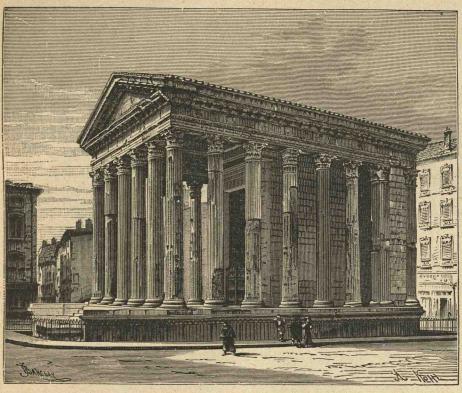
824. Augure (D. d. A., fig. 632; bas-relief de Florence).

Il tient le sceptre augural (*lituus*); près de lui le poulet servant aux auspices.

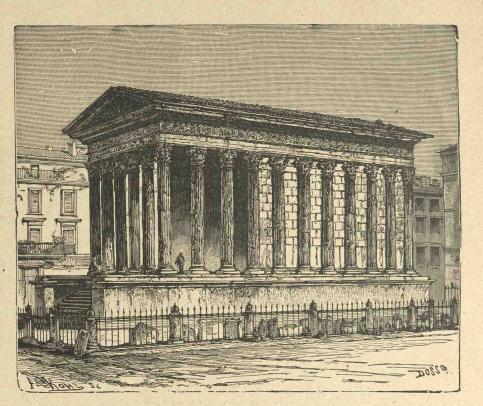


825. Divination par les œufs (D. d. A., fig. 2477; fresque de la villa Panfili).

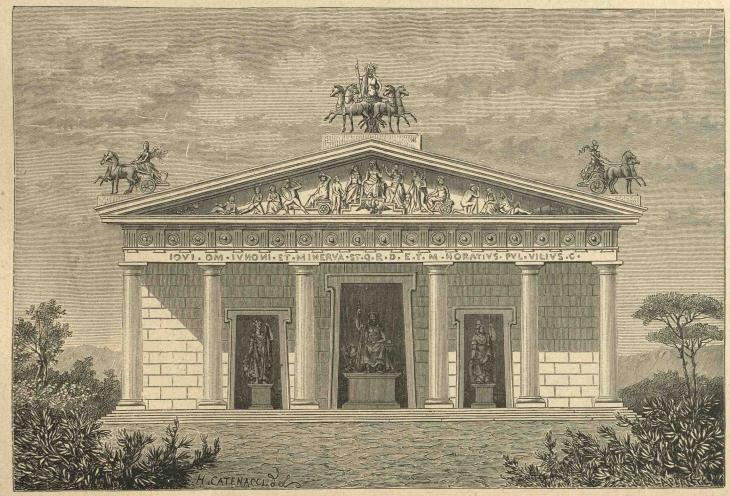
L'œuf était placé sur un réchaud couvert. On examinait de quel côté il suait et l'on en tirait des présages. S'il éclatait, c'était un signe défavorable. Cette divination s'appelait ooskopie.



826. **Temple d'Auguste et de Livie à Vienne** (Hist. rom., IV, p. 348). Imité sans doute de la Maison carrée de Nîmes.



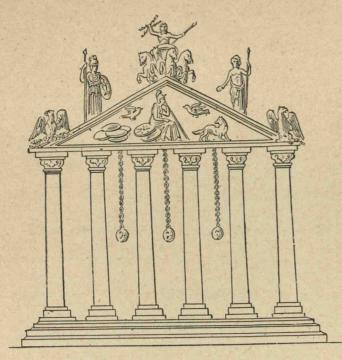
827. La Maison carrée à Nîmes (Hist. rom., V, p. 373). Temple pseudo-périptère prostyle dédié l'an 1 aux petits-fils d'Auguste.



828. Le premier temple de Jupiter Capitolin. — Restauration de Canina. — (Hist. rom., Ill, p. 391.)

Le temple primitif voué par Tarquin l'Ancien sur la cime S.-O. du mont Tarpéien (v. fig. 453), dédié après son achèvement en 509 av. J.-C. par le consul Horatius Pulvilius, avait une triple cella dans le sens de la longueur, l'une, au milieu, consacrée à Jupiter, les deux autres à Junon et à Minerve. Les statues étaient dans le style étrusque, en terre cuite peinte. Brûlé en 83 av. J.-C. il fut reconstruit par le consul Lutatius Catulus et achevé par César. Détruit encore par un incendie,

en 70 ap. J.-C., il fut rebâti pour la troisième fois par Vespasien. Mais il ne subsista que neuf ans, un nouvel incendie l'ayant consumé en 80, sous Titus. Le 4° temple, achevé par Domitien, fut plus heureux et se conserva jusqu'aux derniers temps de Rome. On en a retrouvé quelques fragments. Dans ces remaniements successifs, le plan primitif fut respecté; le style de la décoration et l'ordre des colonnes furent seuls modifiés suivant le goût des différentes époques (voy. fig. suiv.).



829. Deuxième temple du Capitole (D. d. A., fig. 1147).

Monnaie agrandie. — En acrotères, les statues des trois divinités, au fronton Rome assise entre un tas de boucliers et la louve de Romulus et de Rémus. — Les disques suspendus à des chaînes servaient de cloches (tintinnabula) qu'on frappait avec des marteaux. Les chapiteaux sont écrinthiens.



830. Troisième temple du Capitole (D. d. A., fig. 1148).

Monnaie de Vespasien. — Colonnade corinthienne. Dans les cellas et au fronton, Jupiter assis entre Junon et Minerve. Dans les coins deux cyclopes.

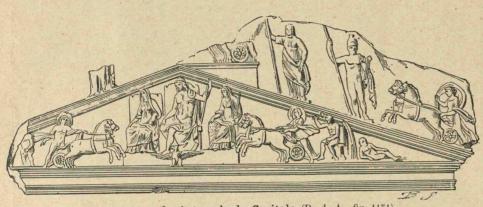


831. Quatrième temple du Capitole (D. d. A., fig. 4449).

Monnaie de Domitien. — Les compositions sculpturales y sont fantaisistes. La façade n'a plus que 4 colonnes.



832. Temple de Vesta. — Restauration. — (Hist. rom., IV, p. 570).



833. Fronton du 4° temple du Capitole (D. d. A., fig. 1151).

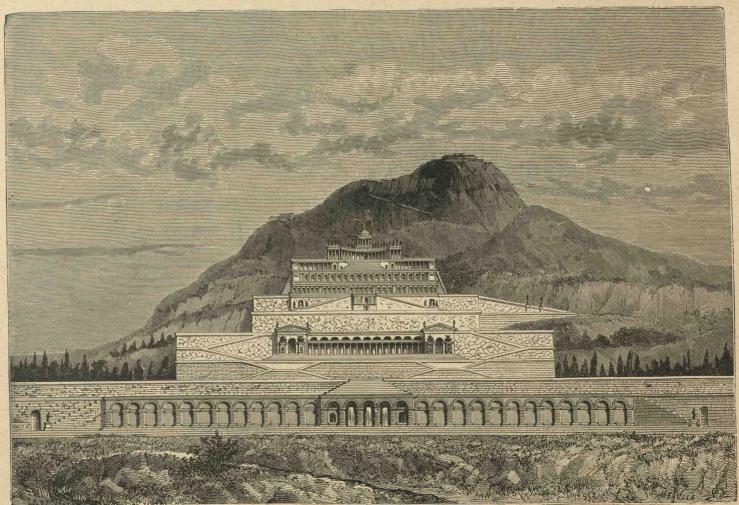
Ce dessin d'un bas-relief aujourd'hui perdu complète celui du bas-relief de Marc-Aurèle (fig. 806). Dans le fronton, à dr. la figure du Tibre couché, un Cyclope (symbole du feu), le char de la Lune, Minerve assise, Jupiter, Junon, le char du Soleil. Dans le coin gauche la représentation des éléments devait être complétée par une figure symbolique de l'Air (un personnage souffant dans une conque?) et de la Terre (figure de Tellus couchée faisant pendânt au Tibre?). En acrotères, Mars et Minerve.



834. Arrivée d'Énée dans le Latium (D.d.A., fig. 154).

En haut le figuier Ruminal, le héros portant Anchise, et l'Ara maxima devant la maison d'Évandre. En bas la truie allaitant ses 30 petits dans l'enceinte fondée par Évandre en haut du Palatin.

Il était situé sur le Forum, près de la voie Sacrée (voy. le plan, fig. 165, n° 11), et la maison des Vestales se trouvait tout près de lui. Sa forme ronde rappelait les antiques demeures d'Évandre et de Romulus, sur le Palatin. Les débris qui en ont été retrouvés permettent de s'en faire une idée. Il était périptère, d'ordre corinthien et monté sur un podium. La statue de la déesse était exposée dans un vestibule ouvert, mais l'intérieur, qui renfermait le Palladium, restait inaccessible. Il fut plusieurs fois incendié et reconstruit, comme le Capitole. Les monnaies figurent l'autel où brûlait le feu perpétuel, devant le temple. Le feu sacré s'éteignit pour toujours sous Théodose II, en 394 ap. J.-C. On sait que la vestale coupable de l'avoir laissé s'éteindre était battue de verges, dans un lieu obscur, par le grand pontife; celle qui avait manqué à son vœu de chasteté devait être enterrée vive.



835. Temple de la fortune (Fortuna Primocenia) à Préneste. — Restauration de Canina. — (Hist. rom., I, p. 253.)

L'oracle de la Fortune à Préneste était célèbre dans le monde antique par sa richesse. Carnéade disait n'avoir jamais vu Fortunam fortunatiorem. C'était le Delphes de l'Italie. On consultait la déesse par les sortes, baguettes de bois ou de métal couvertes d'inscriptions mystérieuses dont les interprètes savaient obtenir des prédictions : on les tirait comme à la courte paille. Le

temple existait dès le vi° s. Il occupait le sommet d'un rocher, couronné par un portique en hémicycle surmonté d'une chapelle ronde. D'immenses soubassements à escaliers y conduisaient, sur une pente de 150 mètres de hauteur et sur une largeur à la base de 425 mètres. Le sanctuaire incendié fut restauré par Sylla. Des ruines considérables en subsistent.

CHAPITRE XIV

LE MARIAGE



836. Cadeaux de fiançailles (D. d. A., fig. 1991; vase peint). Un rameau et une couronne de myrte sont représentés contre le mur. Les fiancés sont eux-mêmes couronnés. A dr., un calathos.



837. L'ἀγωγή de la jeune mariée (D. d. A., fig. 1992; vase peint).

Les mariés, conduits par le πάροχος et suivis de leur cortège, sont arrivés à la maison du marié figurée par une colonne. L'époux aide sa jeune femme à descendre du char; son père et sa mère accueillent le couple dans leur maison.



838. **Départ des mariés** (D. d. A., fig. 1993; sarcoph. étrusco-romain).

Les deux mariés, couronnés, sont emmenés sur un char; le génie ailé de l'hymen semble protéger leur départ.

Sur les mérites intrinsèques du mariage, chaque époque en Grèce eut son opinion, conforme à la morale du temps. Le sage Solon le définissait : une société intime entre le mari et la femme, ayant pour but de fonder une nouvelle famille et de goûter ensemble les douceurs d'une tendresse réciproque. Le malicieux Ménandre déclarait que c'était un mal, mais un mal nécessaire. Au reste, dans cette institution, la préoccupation du bonheur personnel n'était pas ce qui inquiétait le plus les législateurs : le mariage leur semblait indispensable pour assurer la transmission héréditaire du culte domestique et du domaine familial; mais, comme il pouvait entraîner un déplacement de la propriété, en principe inaliénable, ils se sont surtout attachés à réglementer ces conséquences très graves au point de vue du droit sacré et de son corollaire, le droit public. De là certaines prescriptions rigoureuses, telle que l'alliance obligatoire de l'héritière orpheline avec son plus proche parent, par lesquelles l'État affirmait son dédain des convenances particulières quand il s'agissait des intérêts souverains de la cité.

A Athènes, la plupart des mariages se réduisaient à des arrangements de famille, où l'inclination personnelle comptait pour peu de chose. On commençait par un contrat (ἐγγόη) où l'on précisait les conditions de l'alliance projetée. A l'époque homérique, le fiancé achetait sa femme par un don de troupeaux ou de domaines fait au père de la jeune fille. Mais plus tard c'était au contraire celui-ci qui garantissait à son futur gendre un apport dotal (προίξ, φερνή) soit en espèces, soit en biens-fonds, souvent avec une promesse de le doubler à la naissance d'un enfant. De son côté, le jeune homme offrait quelques cadeaux à sa fiancée. La noce préludait par des sacrifices aux divinités nuptiales : l'époque préférée était la pleine lune du mois de gamélion (janvier-février). La fiancée disait adieu à sa vie de jeune fille en consacrant à Artémis ou à une autre divinité ses poupées, ses jouets, des nattes de cheveux. Elle procédait à des lustrations avec l'eau de la fontaine Kalirrhoé, s'habillait richement de vêtements blancs avec l'aide de sa fille

d'honneur (νυμφεύτρια). Le fiancé était de même assisté dans ses préparatifs par un garçon d'honneur, le παρανύμφιος. Un sacrifice solennel, suivi de banquet (γαμοδαίσια), réunissait dans la maison du père de la jeune fille, au milieu des guirlandes de fleurs et des rameaux de myrte, les parents et amis des deux familles. Vers le soir, avait lieu l'ἀγωγή ou conduite de l'épousée au domicile du marié. La jeune femme voilée et son époux, tous deux couronnés, prenaient place avec le témoin du marié (πάροχος) sur un char, accompagnés d'un joyeux cortège d'amis, chantant l'hyménée au son de la cithare et des flûtes, tenant des torches, portant des cadeaux. Le père et la mère du jeune homme les recevaient dans leur maison. L'époux pouvait alors ôter le voile de sa femme (ἀνακάλυψις); celle-ci trouvait dans sa chambre des objets symbolisant son activité domestique, un pilon, un tamis, etc. Quelques jours plus tard, le mariage était consacré par l'admission de la nouvelle épouse dans la phratrie de son mari, cérémonie accompagnée d'un sacrifice et d'un banquet célébré chez les parents du marié ou dans la maison de ce dernier.

Les usages romains étaient assez semblables, malgré les distinctions religieuses et juridiques qui différenciaient le mariage patricien (confarreatio) du mariage plébéien (coemptio). Le premier avait lieu devant le Pontife maxime et le flamine de Jupiter, qui célébraient le sacrifice en offrant le gâteau sacré (far).

Mais en dépit des belles formules de fidélité et d'obéissance par lesquelles la jeune femme se plaçait sous la toute-puissance (in manu) de son époux, les mœurs rendirent très caducs ces engagements solennels. Les répudiations et les divorces, dans la haute société romaine, devinrent d'une fréquence inquiétante : il y eut des femmes, disait Cicéron, qui comptaient les années non par les consuls, mais par leurs maris. La matrone romaine possédait plus de personnalité et d'indépendance que la femme grecque, condamnée par les mœurs à une vie plus effacée et plus renfermée.



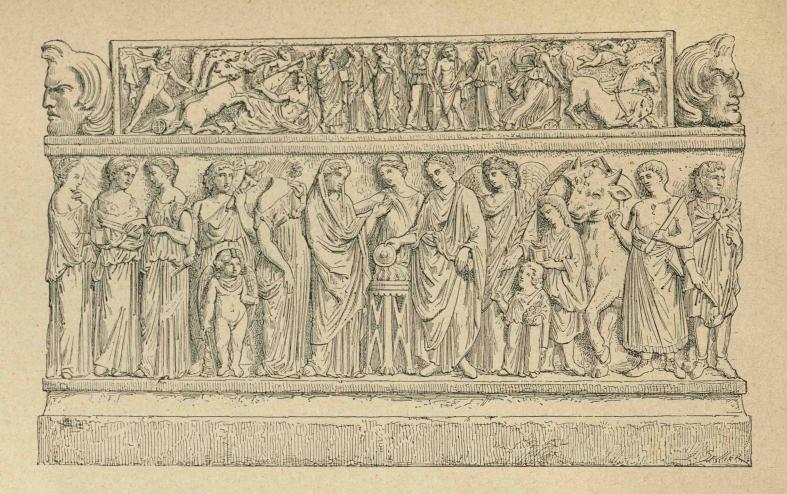
839. Cortège nuptial. — D'après une amphore athénienne. — (Hist. gr., I, p. 513).

On reconnaît, à son attitude de pudeur charmante, la jeune épouse, marchant tête baissée, drapée dans son himation. Devant elle, une couronne de myrte, et une jeune fille portant une amphore, un des cadeaux le plus souvent offerts. La fille d'honneur tenant deux torches précède le joueur de flûte. Derrière la jeune mariée, une amie tient une torche. La figure qui clôt la marche est peut-être la mère de la jeune femme; elle semble du geste encourager sa fille. Les deux figures à dr. sont indépendantes du cortège : c'est une amie montrant à une autre le coffret qu'elle offre à la mariée.



840. Borne hypothécaire (Hist. gr., I, p. 385).

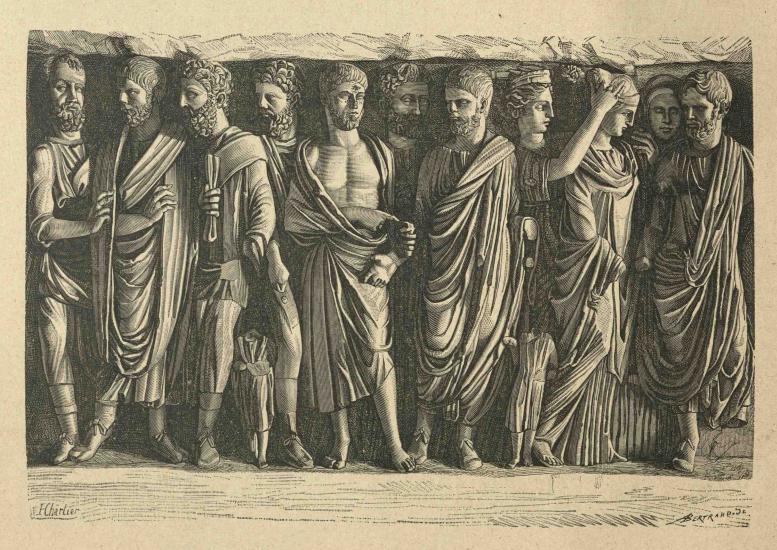
Placée sur les propriétés du mari pour garantir la restitution de la dot en cas de séparation. La dot garantie est celle d'Hippocleia, cousine germaine de l'orateur Démosthène.



841. Mariage romain. — D'après un sarcophage. — (Hist. rom., V, p. 265.)

Les deux époux, debout devant l'autel allumé, sacrifient aux divinités nuptiales, en particulier à Junon, qu'on aperçoit derrière le trépied où brûle la flamme. Des amis et des amies les entourent, portant des torches et des coffrets. A dr. un camille tenant l'acerra, et les victimaires amenant un taureau. Hyménée assiste à la cérémonie : il est ailé et tient un rameau de myrte. Cupidon de l'autre côté, une flèche à la main. A g., dans le coin, le groupe des trois Grâces. En haut, entre le char du Soleil, précédé du génie Phosphoros (à g.), et celui de la Lune précédé

d'Hespéros (à dr.), deux groupes de trois divinités, Junon, Jupiter et Minerve, puis les trois Parques, maîtresses des destinées humaines. La figure couchée du Tibre sert à localiser la scène. — A Rome, la cérémonie religieuse avait pour consécration la comparution des conjoints et de leurs familles devant le tribunal du préteur. Le futur adressait à sa fiancée la question traditionnelle : » Femme, veux-tu être ma mère de famille? — Oui. » Et luimême faisait la même réponse à la question : « Homme, veux-tu être mon père de famille? »



842. Scène de fiançailles romaines. — Bas-relief de Naples. — (Hist. rom., V, p. 259.)

Les fiançailles avaient lieu devant dix témoins, sous les auspices de la *pronuba*, une femme mariée, qui avait servi d'intermédiaire entre les deux familles. Quand les parents étaient tombés d'accord, elle les réunissait et ils se donnaient la main (dextrarum junctio). C'est la scène ici représentée. A dr. les deux fiancés debout se donnent la main droite. Entre eux on aperçoit la figure

de la pronuba. Derrière la fiancée marche une femme qui arrange la nouvelle coiffure de la future matrone. Au milieu les parents des deux fiancés se donnent la main, entourés des autres membres et des amis des deux familles. L'un d'eux, qui tient la mappa, doit être un haut dignitaire. Ce bas-relief, d'un art médiocre, est curieux par le réalisme des figures.



834. Hermès Psychopompe amenant un mort à Charon (Hist. gr.. I, p. 171). Le mort, vêtu d'un himation sombre, est arrivé aux Enfers. Hermès Conducteur d'ames (Psychopompe) l'engage à monter dans la barque (d'après un vase peint).



844. Démons conduisant une morte (Hist. rom., I, p. cxxvi; peinture murale). Thanatos, après avoir descendu la morte du monde supérieur figuré par un rocher, la remet entre les mains d'Hermès Psychopompe, qui doit la guider dans les enfers, dont Cerbère, à g., garde l'entrée.

MORT LA

Pour les anciens, la mort était le commencement d'une seconde vie semblable à la première, mais infiniment plus triste. Ils ne pouvaient se résigner à la privation de la lumière et des biens de ce monde. Dans leur désir ardent de revivre, ils faisaient de la tombe un simulacre d'habitation; le mort y continuait son existence matérielle, entouré de ses objets préférés, au milieu de figurines de terre cuite qui lui donnaient l'illusion d'une compagnie. L'âme des trépassés restait en relations avec les vivants. Elle entrait dans le cercle des divinités domestiques; on lui rendait un culte et des honneurs; son influence bienveillante ou hostile préoccupait les survivants. Malgré les soins qu'on prenait pour adoucir leur sort, on savait que les morts, même aux Champs-Elysées, n'étaient pas heureux : ils regrettaient tous la vie active; ils pensaient comme Achille que la plus misérable des existences terrestres est une condition supérieure à l'éternel exil d'un fantôme royal.

Dans une maison athénienne, dès que l'agonisant avait rendu le dernier sou-

pir, on lui fermait les yeux et la bouche, on lui couvrait le visage. Le corps lavé et parfumé, revêtu d'habits blancs, couvert de fleurs et de couronnes, était exposé dans le vestibule sur un lit de parade, les pieds tournés vers la porte. On disposait autour de lui des lécythes ou vases funéraires, et un vase d'eau lustrale à la porte. Les parents et amis, pendant la durée de cette exposition (πρόθεσις), entonnaient un chœur funèbre avec questions, répons et refrains.

Le lendemain de grand matin avaient lieu les obsèques (ἐκφορά) (voy. p. 111 et suiv.).

Les nécrophores emportaient le corps, sur une civière ou sur un char, à sa demeure dernière. Il avait une obole dans la bouche pour payer Charon et un gâteau de miel pour apaiser Cerbère. Le cortège en deuil, vêtu d'habits bruns, chevelures coupées, suivait en chantant un thrène. L'enterrement se terminait par un repas



845. Lavage du corps (D. d. A., fig. 3334; vase peint).

funèbre (περίδειπνον) où l'on prélevait la part du mort; des provisions étaient déposées sur la tombe, et renouvelées de temps à autre. Le 9° jour, un sacrifice avait lieu sur le tombeau, et les années suivantes, au jour anniversaire du décès. Le mode ordinaire de sépulture était l'inhumation. La crémation, en usage

dès l'époque homérique en Asie Mineure et en Thrace, fut un rite exceptionnel, justifié par l'état de guerre et par l'éloignement : on ne voulait pas abandonner en territoire ennemi, exposés aux profanations, les corps des amis tombés. De plus, certaines idées religieuses attribuaient à la flamme un pouvoir libérateur (Odyss., XI, 218-221; Iliade, XXIII, 71-74): l'incinération, outre qu'elle débarrassait définitivement l'âme du mort de ses entraves charnelles, assurait aux survivants la tranquillité; elle empêchait les morts de se transformer en revenants et en vampires. Le rite de la crémation, en Grèce, ne fut guère adopté que par quelques familles riches.

A Rome, un parent recueillait dans un baiser le dernier soupir. On annonçait le

décès au temple de Libitine, et les libitinaires se chargeaient des pompes funèbres. Dans les obsèques patriciennes, l'exposition, accompagnée de conclamatio, durait 7 jours. Le cortège, escorté de pleureuses, chantant la nenia, des images des ancêtres, de trophées, d'esclaves, etc., s'arrêtait au Forum quand on devait entendre une oraison funèbre. Un archimimus suivait aussi le convoi, reproduisant l'attitude, les paroles et souvent les ridicules du mort : cet usage était une imitation du triomphe, mais à coup sur une faute de goût. Le corps était brûlé hors des murs; l'u-

sage du bûcher s'était vulgarisé à Rome à la suite des grandes guerres; mais l'inhumation subsista toujours concurremment avec elle, pour les pauvres. On jetait des présents sur le bûcher. Puis, après le repas funèbre, on purifiait la maison par un sacrifice.



846. Exposition et lamentation funèbres.

Plaque en terre cuite peinte du viº s. av. J.-C. Louvre. — (D. d. A., fig. 3336.)

La scène se passe dans le πρόθυρον, indiqué par la colonne à g. — Le mort est étendu sur son lit de parade; deux chœurs, en costumes de deuil, l'un d'hommes, l'autre de femmes, chantent le thrène. Les femmes font des gestes de désespoir, comme pour s'arracher les cheveux, les hommes étendent la main, en signe de supplication. Des légendes indiquent la qualité des personnages : ce sont, à partir de la droite : une tante (Θ ETI Σ), la grand'mère (Θ ETE), la mère (METEP), près du chevet, une petite sœur ($A\Delta E \Lambda \Phi E$), la tante paternelle ($\Theta E T I \Sigma \Pi P O \Sigma \Pi A T P [O \Sigma]$), puis une tante ($\Theta E T I \Sigma$, le père ($\Pi \Lambda T E P$), les frères ($\Lambda \Delta E \Lambda \Phi O \Sigma$). On lit les exclamations : OIMOI et d'autres indéchiffrables.



Vase de Marathon (Hist. gr., II, p. 24).

Stèle funéraire en forme de lécythe de marbre. Ces stèles-vases, dites loutrophores, étaient mises sur les tombes des personnes non-mariées.



848. Le thrène, ou chant funèbre (D. d. A., fig. 3337).

Plaque de terre cuite peinte du vie s. av. J.-C. — Le chant funèbre (θρήνος ου ἐπιχήδειον ἄσμα) était chanté primitivement par les seuls parents ou amis; mais ensuite, on louait pour cela, malgré les défenses de Solon à Athènes, des chanteurs et chanteuses étrangers. Les mêmes chants étaient répétés dans les cérémonies commémoratives; c'est sans doute pour celles-ci que Pindare composa des thrènes.

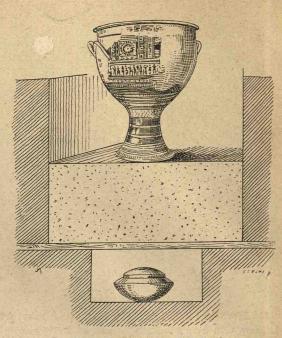


849. Πρόθεσις ou exposition du mort (D. d. A., fig. 3338).

Les assistants semblent vouloir s'arracher les cheveux; mais cette antique manifestation de la douleur, réelle à l'époque homérique, s'était réduite à un simulacre. Ils agitent des rameaux au-dessus du corps pour éloigner les mouches (Cf. fig. 270). A g. se tient le chœur des hommes, celui des femmes à droite. Fragment d'un vase archaïque (v1° s.) funéraire de la nécropole du Dipylon (Athènes). — Cf. fig. I (au dos du sous-titre) et 851.



850. Exposition du mort (D. d. A., fig. 3332). Vase peint. Louvre. Le mort est étendu, le visage découvert, les yeux clos, la bouche tenue fermée par



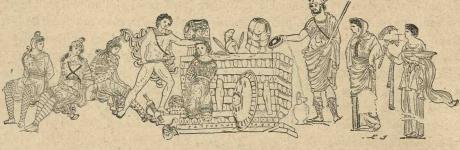
851. Tombe restaurée du Dipylon (Athènes) (H. de l'A., VII, p. 56).

En haut, le grand vase représenté par la fig. I. En bas, l'urne contenant les cendres.



852. Stèle funéraire d'un naufragé (Hist. gr., II, p. 481).

Trouvée à Rhène, la nécropole de Délos. « Glycon, fils de Protogène, homme de bien, sois heureux ».



853. Funérailles homériques. — Le bûcher de Patrocle. — (Hist. gr., II, p. 600; vase peint.)

Achille s'apprête à massacrer sur le bûcher de Patrocle ($\Pi\alpha\tau\rho\delta\lambda\lambda \delta \sigma \tau \dot{\alpha}\phi \delta c$), surmonté des armes du héros, des captifs troyens. Agamemnon offre une libation aux mânes de Patrocle : il a relevé les oreillettes de son casque. Près de lui, Briséis suivie d'une servante qui porte la corbeille à offrandes et l'éventail pour activer le feu du bûcher.



orné d'un serpent et de deux arbustes. Au son de la flûte, des compagnons d'armes exécutent une danse guerrière, souvenir des jeux funèbres.



857. Convoi funèbre. — Plaque en terre-cuite du Pirée. Louvre (D. d. A., fig. 3343).

Scène d'ἐπρορά. Le mort, enveloppé dans l'ἐπίδλημα, est suivi de ses fils en costumes de guerre, de sa femme ou de sa fille, tous chantant le thrène, accompagné de la flûte. Près des chevaux, deux vieilles femmes, dont l'une s'arrache les cheveux, l'autre porte un vase d'eau lustrale. (En dehors des parentes, seules les femmes au-dessus de 60 ans assistaient aux obsèques, d'après une loi de Solon.) Le char funèbre et ses roues ont une forme spéciale qui se retrouve dans d'autres monuments analogues.

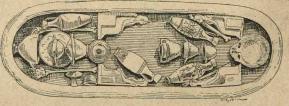


856. Figurine en terre cuite (Hist. gr., II, p. 590).

On présente une joueuse d'osselets; ces figurines étaient déposées, avec des vases, miroirs, etc., aux deux côtés du mort (fig. 858 et 859).



Tombe dessinée par Stackelberg. Gräber der Hellenen, pl. 8. Le petit squelette, enfermé dans un cercueil de terre cuite, est entouré de figurines représentant Déméter assise, de lécythes et autres vases.



858. Mobilier d'une tombe d'enfant.

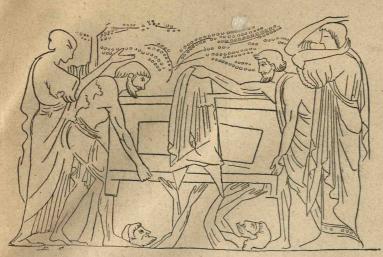


855. Vase de Myrrhine (Hist. rom., IV, p. 35).

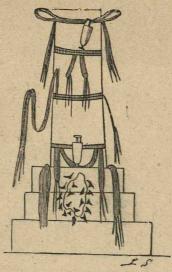
Grand loutrophore attique représentant Hermès Psychopompe qui entraîne la jeune morte, Myrrhine, aux enfers; un parent fait le geste de l'arrêter.



859. **Figurine**. Nécropole de Tanagra (H. gr., II, p. 138).



860. Descente d'un cercueil en fosse (D. d. A., fig. 3346; vase peint).



861. Stèle ornée de bandelettes (Hist. gr., II, p. 240).



862. Déposition symbolique au tombeau. — Peinture de l'écythe. (Hist. gr., I, p. 250).

La morte est censée enterrée par Thanatos et Hypnos.



863. Offrande au tombeau (Hist. gr., I, p. 255; peinture de lécythe). L'âme du mort est figurée par l'εἴδωλον, génie ailé qui vole.



(D. d. A., fig. 3348).

Deux *choéphores* arrosent la stèle avec des parfums (vase peint).

Fig. 865.

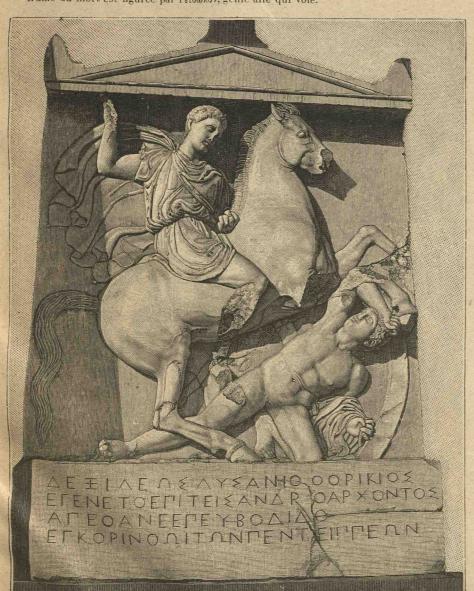
Bas-relief d'Oropos, en marbre (musée d'Athènes). Plangon, femme de Tolmidès, Platéenne, est représentée au moment où elle s'affaisse sur son lit de mort, de-

vant son mari et ses servantes éplorées. L'inscription se lit : Πλάγγων Τολμίδου Πλαταική: Τολ-

μίδης Πλαταεύς.



865. Stèle de Plangon, Platéenne (Hist. gr., II, p. 475).



866. Stèle funéraire de Dexiléos. — Nécropole au Céramique, à Athènes. — (Hist.gr., II, p.711.)

Voy. la fig. 868. — L'inscription: Δεξίλεως Λυσανίου Θορίχιος ἐγένετο ἐπὶ Τεισάνδρου ἄρχοντος, ἀπέθανε ἐπὰ Εὐβολίδου ἐγ Κορίνθω τῶν πέντε ἱππέων, nous apprend que Dexiléos, fils de Lysanios, du dème de Thorikos, né sous l'archontat de Teisandros en 414, fut tué en 394 avec quatre autres cavaliers athéniens, pendant la guerre de Corinthe.



867. Banquet funèbre. — Bas-relief attique. — (Hist. gr., 11, p. 668.)

Connu sous la rubrique impropre de « la Mort de Socrate ». — C'est un ex-voto au mort héroïsé. Il le représente attablé auprès de sa femme, tandis qu'un parent à droite se tient dans l'attitude de l'adoration; un jeune garçon, à g., puise dans un cratère le vin qu'il servira dans la patère que tient le héros. Celui-ci paraît la renverser comme pour faire une libation. Ces bas-reliels, consacrés dans les temples, rappelaient pour toujours au mort que sa famille accomplissait à son égard le devoir d'entretenir sa subsistance dans la vie souterraine.



868. La nécropole du Céramique, à Athènes, au Ve s. avant J.-C. (Hist. gr., II, p. 453).

Par exception on accordait à certains morts les honneurs d'une sépulture à l'intérieur de la ville. Mais les cimetières alignaient leurs tombes le ong des grandes routes, au sortir des portes. A Athènes celui du Céramique extérieur, à partir de la porte Sacrée et du Dipylon, s'étendait sur les côtés de la Voie Sacré d'Eleusis. Quelques monuments ont été retrouvés en place. Le premier à g. est celui de Dexiléòs représenté par la figure précédente. Il y en a d'autres qui comptent parmi les chefs-d'œuvre de la sculpture attique, tel que la charmante stèle d'Hégésó, femme de Proxénos, renfermée dans une guérite grillée, à dr. de celle de Dexiléòs. Sur d'autres monuments funéraires figurent des lions ou des chiens de marbre; quelque-ois ces représentations étaient une allusion au nom du mort [un lion, λέων, représente Léon, un veau (μόσχος) représente Moschos].



869. Tertre funéraire (D. d. A., fig. 3345; vase peint gree).



870. Bûcher de Pertinax (D. d. A., 388).

Les corps des empereurs étaient brûlés en présence de toutes les autorités sur un bûcher monumental allumé par des centurions, garni d'étoffes et d'objets précieux.



871. Scène de conclamatio. — Bas-relief du Louvre (H. R., IV, p. 528.)

A Rome, on tenait à recueillir le dernier soupir d'un mourant dans un baiser suprème. Puis suivaient les derniers adieux et la conelamatio funebris; les parents invoquaient le mort à voix haute comme pour s'assurer qu'il ne pouvait plus répondre. D'où l'expression : « Conclamatum est » « c'est fini! » qu'on appliquait aux affaires. Ils manifestaient leur douleur en se frappant la poitrine. Le corps, lavé, parfumé, vêtu de la toge, était ensuite exposé dans une chapelle ardente pendant 3 à 7 jours, sur un lit de parade; puis avait lieu le transport au cimetière (lranslaticum funus, translatio), l'incinération sur le bûcher ou l'inhumation.



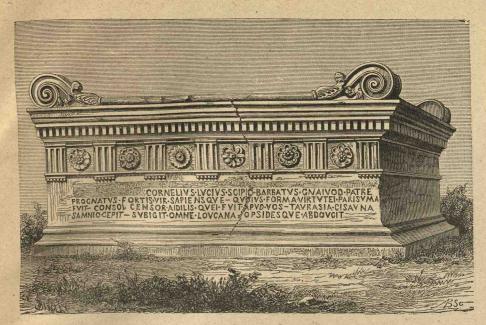
872. Exposition funèbre à Rome, dans une chapelle ardente (b. rel.; D. d. A., fig. 3?60).



873. Convoi funèbre chez les Romains. — Bas-relief d'Aquilée. — (D. d. A., fig. 3361).



874. Urne cinéraire (Hist. rom., V, p. 291; Marbre. Louvre).



875. Sarcophage de Lucius Cornelius Scipion Barbatus (Hist. rom., I, p. 331).

Consul en 298, grand-père de Scipion l'Africain et vainqueur des Samnites et des Lucaniens. L'inscription de ce tombeau est un des plus anciens monuments épigraphiques de la langue latine:

« Cornelius Lucius Scipio Barbatus, Gnaivod (Cnæo) patre prognatus, fortis vir sapiensque quoius forma virtutei parisuma fuit, Consol, Censor, Aidilis quei (qui) fuit apud vos, Taurasia, Cisauna Samnio cepit, subigit omne Loucana, opsidesque abdoucit (ramena des otages) ». Le tombeau de la famille des Scipions se trouve sur la voie Appienne, entre l'enceinte de Servius Tullius et celle d'Aurélien. Le sarcophage de Scipion Barbatus a été transporté au musée du Vatican.

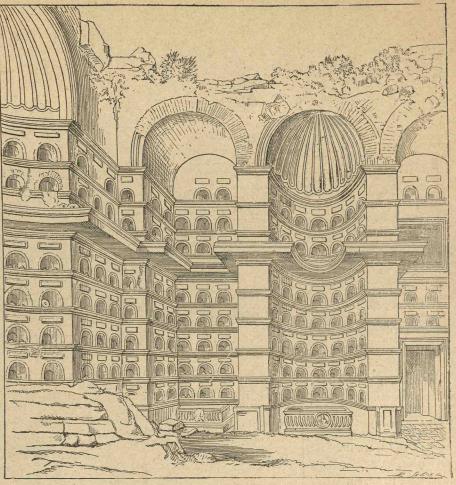


877. Mausolée des Jules à Glanum. — Saint-Remy en Provence. — (Hist. rom., III, p. 106.

Ce monument date des dernières années de la République ou de l'époque d'Auguste. C'est le mausolée élevé par trois fils à un couple gaulois à qui César avait donné le droit de cité. Les bas-reliefs représentent des épisodes de la guerre des Gaules, auxquels le chef de la famille avait sans doute pris part à la tête de cavaliers auxiliaires. Le musée de Saint-Germain en possède des moulages. L'intérêt de ces sculptures consiste dans quelques reproductions malheureusement très mutilées, de costumes militaires au temps de César (voy. fig. 521, 523). Le style de ce monument n'a pas été sans influence sur les débuts de l'architecture romane dans le midi de la France-



881. Introduction d'une âme dans l'Olympe. — (Hist. rom., IV, p. 38; bas-rel. de sarcoph.).



876. Colombarium des esclaves et affranchis de Livie (D. d. A., 1741).

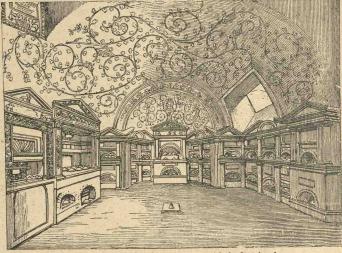
On appelait columbaria des chambres sépulcrales dont les niches multiples ressemblaient à celles des colombiers. Ces niches recevaient des urnes cinéraires. Celui-ci, construit au deuxième mille de la Voie Appienne, pouvait contenir les cendres d'au moins 3 000 personnes.



878. Portrait funéraire (D. d. A. fig. 3960).

Ces portraits peints sur panneaux en bois, placés à la tête des momies proviennent du Fayoum et datent du n° s. après J.-C. A Rome, on promenait aux

enterrements les imagines des ancêtres.



879. Columbarium d'une société funéraire (via Appiå) (D. d. A., fig. 1746).

Pour s'assurer une sépulture plus luxueuse, des particuliers associaient leurs ressources, se faisaient construire à [frais communs un caveau collectif et versaient une cotisation pour leurs funérailles.



880. Apothéose d'Antonin et de Faustine. — Colonne Antonine. — (Hist. rom., V, p. 177.)

Depuis J. César, les empereurs étaient déifiés après leur mort et recevaient le titre de divus. Le corps du prince était placé sur un grand bûcher, d'où s'échappait un aigle, symbole de l'âme impériale montant au ciel. Ici le génie ailé de l'Univers enlève Antonin et sa femme. Au-dessous Rome et le peuple romain. Les funérailles impériales étaient accompagnées d'un défilé (voy. fig. 448).



INDEX ALPHABÉTIQUE

(N. B. - Les chiffres non précédés de p. (page) renvoient aux numéros des gravures.)

Abraxas, 814.
Accensus, 538, 540.
Acrocorinthe, 14, 17, 118.
Acropole d'Athènes, 3, 6, 116, 117, 117 bis, 117 ter, 119, 120. —
(Grottes de l'), 137. — d'Argos, 19. — d'Ephèse, 145. — de Thèbes, 20.
Acerra, 806, 807, 808, 841.
Acteurs tragiques, 443, 445, 446, 460.
Adyton, 765.
Affiche électorale, 624.
Agger, 556, 562, 564, 566, 570.
Agonothètes, 365, 366. — (siège d'), 390.
Agora, 142, 148.
Agrigente (temple), 768.
'Αγωγή, 837, 839.
Alabastre, 293, 301, 307.
Alatrium (porte), 92.
Alesia, 565.
Alexandre, 296, 498.
Alphée, 21.
Altis (Olympie), 783.
Amazones, 512.
Ambulance, 550.
Amphithéâtre, voy. Colisée, Arènes.
Amphore, 687. — panathénaïque, 266.

Ambilance, 550.
Amphithéatre, voy. Colisée, Arènes.
Amphore, 687. — panathénaïque, 396.
Amulette, 812, 814.
Ancilia, 802.
Angusticlave, 291.
Apex, 799, 805.
Apolbates, 384, 395.
Apolbates, 384, 395.
Apollon (Olympie), 785. — de Ténéa, 750.
Apothéose, 880.
Aqueduc, 26, 181, 182, 183.
Aquilifer, 532.
Ara maxima, 834.
Arbalète, 572.
Arbre sacré, II, 653, 801.
Arc, 373, 469, 513.
Arcs de triomphe: Bénévent, 198.
— Constantin, 158. — M. Aurèle, 584, 585. — Titus, 582, 583.
Archers, 475, 480, 543.
Archers, 403, 404, 405.
Aréopage, 623, 626.
Argentarius, 716.
Argolide, 7.
Argos, 19.
Armoire, 719.
Armuriers, 673.
Arsenal, 591, 596, 600.
Arvale, 813.
As, 729, 730.
Askoliasmos, 378.
Aspersoir 798, 800.
Assos (frise d'), 309. — (temple), 790.
Ateliers, 667, 670, 672, 673, 677, 701, 796, 707, 711, 719, 721.
Athéna Parthénos, 129, 131, 133, 134.
Athènes (plan d'), 115. — restaurat., 116. — vue 117.

Atelanes, 466, 467, 470, 471.
Athéna Parthénos, 129, 131, 133, 134.
Athènes (plan d'), 115, — restaurat., 116. — vue 117.
Athletes, 379, 382, 387, 389, 394.
Atlas, 787.
Atrium, 24, 872.
Attique (plaine d'), 4.
Auberge, 329.
Augure, 824.
Aurens, 725.
Aurige (Delphes), 377.
Auriges, 481.
Auronces (mur des), 96.
Auspices, 818.
Autol., 732, 734, 735, 736, 738, 739, 741, 744, 745, 746, 748, 755, 757, 793, 794, 795, 796, 797, 803, 816-7, 820.
Auxiliaires, 537, 542, 546.

Auxiliaires, 537, 542, 546.
Aventin, 157.

Balance, 657, 690.
Bandelettes, 861.
Banquet 757 (voy. Repas). — funèbre, 867.

Bagues, 55, 58, 59.
Bains, p. 62,
Baile de fronde, 592.
Basilique, 636, 641, 644. — Julia, 163, 164, 165.
Bassae (temple), 15, 774.
Bassia, 94.
Bataille d'Alexandre, 226.
Batelaux, 609, 612, 617, 618, 695.
Bateleur 465.
Belier, 571, 573.
Berceaux, 337, 345.
Bernay (trèsor de), 259.
Bétyle, 754, 821.
Bibliothèque, 355.
Bidendal, 803.
Bijoux, 286, 287, 299, 303, 305.
Birème, 615.
Bisellium, 232.
Bologne (vases de), 103.
Borne hypothècaire, 840.
Bosco-Reale (trèsor de), 254, 257.
Boucliers, X, 472, 476, 477, 478, 479, 481, 482, 483, 484, 485, 493. — Strangfort, 131.
Bouilloire, 246, 247.
Boulangerie, 689.
Boutique, 720.
Brasier, 192, 248.

BIBLIO

Brûle-parfums, 806, 841. Bucchero nero, 102. Bucco, 471. Bûcher, 853, 870. Bucrane, 741, 817. Buffet, 235, 239. Bulla, 294, 812. Bulletins de vote, 627.

Cadran solaire, 727.
Caeré (tombe), 107.
Calames, 358, 363.
Calathos, 655, 656, 836.
Calceus, 276.
Calculateur, 715.
Caldarium, v. Bains.
Caliga, 277.
Camille, 798, 806, 807, 808, 841.
Camp romain, 581, 562, 581, 587.
Candélabre, 243.
Canope (urne), 98.
Canthare, 252, 253.
Capitole, 153. — (temple), 806, 828, 829, 830-3.
Capuchon, 292, 697, 705.
Caracalla, 712.
Carquentum, 705.
Carqueis, 513.
Carrière, 679.
Caryatide, 124.
Casques, p. 68 et suiv.
Casserole, 191.
Castellum, 560, 563, 587.
Catapulte, 568, 574, 575.
Caussia, 271, 507.
Cavaedium, 203.
Cavaliers, p. 69 et 70, 866. — cataphracte, 577. — maures, 557. — romains, 536, 542, 543, 545, 546, 548.
Cave, 693.
Cella, 775, 776.
Cens, 635.
Centurion, 535, 541.
Céramique (nécropole du), 868.
Cerbère, 844.
Cerceau, 341.
Cercueil, 858, 860.
Cestius (pyr. de), 166.
Chaise, 236, 237, 238, 355, 359.
Changeur, 716.
Chapelle, 801.
Chapiteau, 47, 770, 774.
Chars, 384, 481, 837, 838, 857, 391.
Charcutier, 714, 717.
Chariot, 651, 687.
Charon, 834.
Charue, 645, 647, 682.
Chasses, 58, 59, 68, 71, 80, 422, 425.
Charcutier, 714, 717.
Chariot, 651, 687.
Charou, 834.
Charue, 645, 647, 682.
Chasses, 58, 59, 68, 71, 80, 422, 425.
Chacute gabinius, 283.
Cingulum, 533, 539, 551, 554.
Cirque, 249, 388, 391, 398, 400, 406, 407, 408, 409, 411, 418, 423, 425.
Ciseaux, 721.
Ciscleur, 703.
Ciste, 244.
Citerne, 141, 183.
Cithare, 508 (voy. Lyres).
Cladéos, 21.
Clooce, 377, 410, 417, 418.
Coffre, 242, 245.
Conide, 147.
Cochers, 377, 410, 417, 418.
Coffre, 242, 245.
Conide, 47.
Cochers, 377, 410, 417, 418.
Coffre, 242, 245.
Conide, 48. — Antonine, 548, 555.
880. — de l'Hippodrome de Constantiople, 586. — rostrale, 613.
— Trajaine, 596.
Combats, 536, 557, 558, 559.
Combats, 536, 557, 55

Congus, 722.
Consul, 640, 642.
Constan, 640, 642.
Contomonobolon, 419.
Convoi funebre, 853, 857, 873. — militaire, 549.
Cordonniers, 719.
Cornthe (temple, isthme), 14, 17.
Cornéto (fresque de), 111.
Corsini (vase) 623.
Costume mycénien, 8, 30, 73, 74, 89.
Couffin, 654, 679.
Course, 385, 386. — (chevaux), 393.
Couteau de sacrifice, 733.
Couteliers, 707, 720.
Cratère, 251, 309, 310, 312.
Crépide, 278.
Crepundia, 336, 348.
Crotales, 315, 340.
Cucullus, 279, 697, 705.
Cuisinier, 668.

Cuiller, 323.
Cuirasses, 508, 512, 514.
Curie, 634.
Curale (chaise), 819.
Cyathe, 314.
Cyclas, 289.
Cyclopéen (appareil), 96.
Cyllène (Mt), 9.
Cynthe (Mt), 23, 765.

Oynthe (Mt), 23, 765.

Daces, 536, 542, 558, 559, 578.
Danse, 340, 345.
Danseuse, 315.
Decadrachme, 658, 663.
Décorateur, 675.
Decursio, 548.
Délos, 22, 23, 765, 789.
Delphes, 25, 377, 752.
Denier, 724.
Dexiléos (stele de), 866.
Diadômes, 54, 57.
Didymæum, 773. 788.
Dière, 611, 616.
Diosoures, 79.
Diphrophores, III.
Diptyque, 422, 425, 640.
Dipylon (tombe, vase), I, 851.
Discobole, 368.
Disque, 370, 372, 375.
Divination, 756, 811, 818, 825.
Docimasie, 503.
Donativum, 579.
Dorsennus, 470.
Drachme, 660.
Drachme, 660.
Draconarius, 531.

Rébénistes, 706.

Drachme, 660.
Draconarius, 531.

Behenistes, 706.
Echafaudage, 696.
Echaelle, 708.
Ecoles, p. 51, 52, 53.
Ecoria, 295.
Ecriture mycénienne, 61-67.
Egine, 8. — (temple d'), 760.
Egisthe (meurtre d'), 265.
Egouts, 155, 178.

'Exφορά, voy. Convoi funèbre.
Eléphant de guerre, 516.
Eleusis (b.-rel. d'), 758. — (sanctuaire), 2. — (Voie sacrée), 5.
Enclume, 676, 677, 707.
Encriers, 360.
Enée, 834.
Enseignes de légion, 532.
Epées, 76.
Epperon, 279.
Ephèbes, p. 56, 472, 473, 495, 499, 500.
Ephèbes, p. 56, 472, 473, 495, 499, 500.
Ephèbes, p. 56, 472, 473, 495, 499, 500.
Ephèbes, p. 56, 472, 771.
Erinnye, 452.
Esclave, 680, 681, 823.
Etabli, 706.
Etrusques, p. 18.
Evandre (maison d'), 834.
Eventails, 91, 298, 396.
Exposition du mort, 270, 756, 872
(voy. Πρόθεσις).
Extispicium, 811.
Ex-voto delphique, 752.

Ex-voto delphique, 752.

Fable, 361.
Fenetre, 193, 228.
Ferme, 686.
Fiançailles, 836.
Fileuse, 656, 710.
Flamine, 799.
Flotte, 606. — romaine (soldat de 1a), 553.
Flutes, 751.
Fondeurs, 670.
Fontaine, 140, 219, 224, 225, 653.
Forger, 676, 677.
Forgeron, 699, 704.
Fortuna (temple de), 835.
Forum, 163, 164, 165, 637, 638-9, 643. — Pompéi, 176.
Fosse à sacrifice, 731.
Foulons, 701, 711, 721.
Four, 666, 669, 670.
Fourche, 681.
Frigidarium, voy. Bains.
Frise, 49. Frise, 49. Frondeurs, 475, 487, 540. Fronton, 760. Fucin (reliefs du lac), 187.

Gladiateurs, 420, 421, 422, 424, 425, 426, 427, 428. Gnomon, 727. Gril, 668. Guerrier étrusque, 106. Guttus, 800. Gymnase, 371, 783. Gynécée, II, 655.

Haltères, 365, 370, 375. Haruspice, 811. Héliastes (tablette d'), 630, 631. Hémiřétarton, 661. Héraion (Argos), 779. — (Olympie), 784 784. Hermès, 174, 786. — Psychopom-pe, 834, 855. Hestia Giustiniani, 267. Hildesheim (trésor d'), 241. Himation, p. 47. Hippège, 604. Hippodrome, voy. Cirque. Hoplites, 474, 476, 477, 482. Horeia, 603. Hulle, 650. Hymen, 838, 839. Hymette, 3, 6. Hypethre (temple) 788.

Mole, 732, 736, 738, 742, 801. Iliade (épisodes de l'), 362. Imperator, 547, 552, 554. Infula, 804, 805, 807. Initiation, 753. Iolcos, 13. Ionique, 761. Ithôme (mont), 143.

Javelot, 509. Jeux, voy. Amphithéâtre, Arène, Cirque.— olympiques, 392.— sé-culaires, 416. Jongleuses, 463, 468.

Katavothre, 1.

Laboureurs, 645, 646, 682.
Lampadaire, 256, 258.
Lampe, 249.
Lance, 72.
Lares, 796.
Larissa (Thessalie), 12. — (acr. d'Argos), 19.
Laticlave, 290.
Latomies, 664.
Laurium, 665.
Lavage d'un cadavre, 845.
Légionnaires, p. 72, 73.
Licteurs, 625, 807, 811.
Lit, 233, 867, 871, 872.
Lituus, 800.
Logeion, 441,
Loutrophore, 847, 855.
Lustratio, 350.
Lustrum, 635.
Lutte, 366, 380, 383.
Lycabette, 119.
Lycurgue, 662.
Lyres, 331, 332, 339.
Lysicrate (mon. choragique), 138.
Lit, 232.

Manducus, 467.
Mantinée (plaine de), 10. — (plan), 142.
Mariage étrusque, 109. — romaine 842. 842.
Mappa, 423, 640.
Marchand de pommes, 712.
Marine, p. 81, 82.
Martinet, 751.
Masques, 53, 436 bis, 444, 445, 446, 449, 454.
Mausolée des Jules, 877.
Megaron, 36, 49, 41.
Ménades, 749.
Mendiant, 684.
Messaine, 280.
Messène, 143, 144.
Mesures, 674, 722, 723.
Métope (Olympie), 787.
Meule, 688, 689.
Milliaire, 185.
Mime, 459.
Minyas (tombeau de), 75.
Miroirs, 285, 288.
Mithra, 822.
Modius, 723.
Monères, 588, 589, 595, 610, 619, 620.

Monères, 588, 589, 595, 610, 619,

Pæstum (temple), 770, 775, 776,

Maccus, 466.
Macons, 694, 698, 700, 703.
Maillots d'enfants, 344, 346.
Maison, 194, sq. — carrée (Nîmes), 827.
Manducus, 467.
Mantinée (plaine de), 10. — (plan), 142.

620. Montage des pierres, 791. Mortier, 649. Mosaïque, 226, 230. Munychie, 591. Mycènes, 42, 43, 44. Mycénienne (civilisat.), p. 9. Mystères, 753.

Quadrige, 663. Quenouille, 656. Quincussis, 728.

Sacrificateur, 737, 747. Sacrifice, 744, 745, 748, 792, 806, 807, 808, 810, 815, 820, 822, 815, 841. Saliens, 802.

Naufragé, 852. Navires, 161, 510, 511. Naxos, 18. Nekyomancie, 743. Neródotxo., 599, 600. Nimes (temple), 827. Norba, 95.

Obole, 699.
Ocha (temple de l'), 762.
Oeniadae (porte de), 113, 114.
Olives (cueillette), 648, 683.
Olympie, 21, 24, 780, 782, 783.
Ombrelle, 270, 839.
Onagre, 569.
Ooskopie, 825.
Oppidum, 564, 565, 587.
Ordres (architect.), 760, 769.
Orfèvrerie étrusque, 93, 105.
Ostie, 614, 621. — (autel d'), 797.
Outre, 378, 687.

Pagasétique (golfe), 13.

Pain, 322, 690.
Palais, 34, 36, 39, 40, 41, 42. —
d'Ulysse, IV. — macédonien, 201.
— de Caligula, 159, 160. — de Domitien, 222.
Palatin, 158, 159, 160.
Palestre, 369, 783.
Palla, 280.
Panathénées (jeux des), 383, 385, 387, 388. — (voy. Parthénon [frise].)
Pansa (maison de), 206, 208.
Panthéon d'Agrippa, 164.
Pappos (temple), 764.
Parnès (Mt), 626.
Parthénon, 625, 126, 128. — frise, III, 128, 130, 492.
Parthes, 677, 584.
Patère, 241.
Pätissier, 666.
Patrocle (funérailles de), 853.
Paysans, 645, 646, 648, 650, 653, 654, 683.
Peintres en bâtiment, 696.
Peinture murale, 50. — Maison de Livie, 223. — Mycènes, 90.
Pélasges, p. 9.
Pélasgique (appareil), 95.
Pélion (Mt), 13.
Peltastes, 486, 491.
Pénée (fl.), 12, 16.
Pentélique (Mt), 3, 4, 6.
Pergame, 755.
Persée, 508.
Pétasos, 499, 500, 503.
Phaidriades (roches), 25.
Phalere, 532, 535, 541.
Phare, 622.
Phiale, 254.
Phidias, 125, 126, 128, 129, 131, 132.
Pilon, 649. Signia (porte), 97. Signifer, 534. Simpule, 800. Skeuothèque du Pirée, 596, 597; 598. Soufflet, 704. Souffiet, 704.
Spina, voy. Cirque.
Sparte, 11.
Stade, 367.
Stèle funér., p. 73-4, 675, 852, 861, 864, 865, 866.
Stéréobate, 779.
Stola, 280.
Strigile, 430.
Stylet, 358.
Stymphale (plaine), 9.
Suffibulum, 704.
Suovetaurilia, 635, 808.
Symposion, 315.
Syracuse, 29. — plan, 146. — monnaie, 663.

Tabernacle, 763, 765.
Table, 233, 234, 239. — iliaque, 362. — d'offrandes, 732, 741.
Tablettes à écrire, 358.
Tailleurs de pierre, 702, 708.
Tambourins, 751, 753.
Tanagra (figurine), 269, 666, 668, 856, 859.
Tapisserie, 655.
Tarpéienne (roche), 154.
Taurobolium, 816-7, 820.
Taygète, 9, 11.
Teinturiers, 701, 711, 721.
Tempé, 16. Taygète, 9, 11.
Teinturiers, 701, 711, 721.
Tempé, 16.
Temple, 86, 752.
Tepidarium, voy. Bains.
Tertre funéraire, 869.
Tessère théâtrale, 436 bis, 462.
Testudo, 556, 573, 576.
Thanatos, 862.
Théâtre, 29. — de Dionysos, VI, 436, 437, 438, 439. — d'Epidaure, 440, 441. — romains, 453, 454, 455.
Thèbes, 20.
Théodose, 586,
Thermes, p. 62.
Thersilion, 633.
Théséion, 769, 778,
Thiase, 757.
Thrène, 846, 848, 849.
Tibère, 284.
Tibre, 155, 156, 157. — He du —, 156, 161.
Tibur, 27.
Tinos (ile), 22.
Tirésias, 743.
Tirynthe, 7, 32, 33, 38, 39, 40.
Toge, 281, 282, 284.
Tombe, 205, 848. — à coupole, 51, 52.
Tombeaux, 166, 170, 186. — lyciens, Phare, 622.
Phiale, 254.
Phiale, 254.
Phidias, 125, 126, 128, 129, 131, 132.
Pilon, 649.
Pilum, 525.
Pince, 678.
Pirée, 30, 591.
Piréne (source), 14.
Pithos, 691.
Plan antique, 188.
Plaque de bronze, 240.
Poids, 661.
Pompe du cirque, 415.
Pompéi, 173, 175, 176, 186, 189, 644.
Pons suffragiorum, 632.
Ponts, 156, 157, 171, 172, 179 580.
— du Gard, 184.
Pontife, 806. — (insignes), 800.
Popa, 806, 807, 808, 811, 841.
Portrait funèbre, 878.
Ports d'Athènes, 591. — de Cnide, 147. — de Syracuse, 146. — d'Ostie, 614, 621.
Porte de ville, 32, 33, 34, 37, 41, 43, 92, 95, 97, 113, 114, 181. — de Mossène, 144. — d'Ostie à Rome, 166. — de Trèves, 469.
Potiers, 667, 669, 674.
Poulets auspiciaux, 818.
Poupée, 336.
Praxitèle (Hermès de), 786.
Préneste (témple), 835.
Pressoir, 691, 692.
Prétoriens, 551, 561.
Priène, 143.
Prix, 386, 387, 389, 390, 392, 393, 385.
Prologue, 457.
Pronaos, 777, 778.
Propylées, 123.
Ilpóbætic, 846, 849, 850.
Pagilat, 365.
Pugilistes, 355, 381, 383.
Purfuls, 514.
Pyxis, VIII.

Quadrige, 663.
Openeuelle, 656. Toge, 281, 282, 284.
Tombe, 205, 848. — à coupole, 51, 52.
Tombeaux, 166, 170, 186. — lyciens, 194, 196.
Tonneaux, 693, 709, 709.
Toupie, 335.
Tour, 671. — des Vents (Athènes), 139.
Trabée, 425, 640.
Tragédie (scènes de 442, 446.)
Trajan, 578, 579.
Trépied, 255, 396.
Treuil, 695.
Trèves (porte), 168.
Tribune, voy. Rostres et Forum.
Triclinium, 326, 327.
Trières, 590, 592, 593, 594, 601.
Triomphe, 582, 583, 584, 585, 586.
Troie, 33, 34, 35, 36.
Troie, 33, 34, 35, 36.
Trône, VI, 781.
Trophées, 497, 506, 517.
Trousse de chirurgien, 717.
Trullianum, 452.

Ulysse, IV, 595, 743. Urnes cinéraires, 202, 204, 874.

Repas, 233, 309, 313, 317, 319, 325, 329.
Rhénée (ile), 22. Rhyton, 308.
Roma quadrata, 150.
Rome (plan), 149.
Rostres, 637, 638-9.
Roue motrice: 694, 708.
Rue (Pompéi), 173, 175, 177.
Ruminal (figuier), 638-9, 834.

Waphio (coupes de), 68, 80.

Vase François, 197. — de Nicopol, 250.

Vendange, 652.

Vertumnus, 110.

Vesta (temple), 810, 832.

Vestale, 801, 804.

Vexillaire, 544.

Via Appia, 169, 170.

Viaduc, 159, 184.

Victoire Aptère (temple), 121, 127.

— de Pæonios, 518. — de Samothrace, 611.

Vienne (temple), 826.

Villas, 217, 218, 220, 221.

Ville (plan), 142. — Syracuse, 146.

— Priène, 148.

Vinœ, 564, 567.

Viridarium, 229.

Voie romaine, 167. Saljens, 802.
Sarcophage, 875. — étrusque, 112.
Satyres, 652, 742.
Sceptre consulaire, 640, 642.
Scie, 698.
Scipion Barbatus (sarcoph.), 875.
Lynouz. 674.
Ségeste (temple), 28.
Sélinonte (temple), 772.
Septime Sévère, 554.
Serpent. 795. — funèbre, 855.
Servius (mur de), 151.
Sésterce, 736.
Sicile, 28, 29.
Siège d'une ville, 475, 478, 587.
Sifflet, 348. Viridarium, 229. Voie romaine, 167. Voltige à cheval, 388, 413. Volumina. 331, 333, 351, 354, 355, 356, 359, 364. Vote, 623, 632, Voyageur, 697, 705. Vulci (tombe), 101, 108.

Xoanon, 736, 738, 740, 750.

Zéa, 599, 600. Zéus Olympique, 791.

ERRATA

Fig. II, au lieu de : voy. p. 111, lisez : p. 412 98 101 98 101 21 100 97 100

S. F. S.								
P.	9, au	lieu de .	vov.	p.	109.	lisez	: p.	144
Fig	. 86	-	n de la		97	-		
	115				112	-		114
	187	-		fig.	689	-	fig.	695
-	369	-			100	-	p.	101

Fig. 401, au lieu de ; voy. p. 87, lisez : p. . — 518 — 83 — 83 — 112 — 615

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD. — 726-1899.



